LE LATIN D'ARNOBE

LE

LATIN D'ARNOBE

PAR

François GABARROU

Docteur ès-lettres



PARIS

LIBRAIRIE ANCIENNE HONORÉ CHAMPION, ÉDITEUR

EDOUARD CHAMPION

5 — QUAI MALAQUAIS — 5

1921

A Monseigneur BRETON

Hommage de respectueuse gratitude.

ERRATA

Page	7,	ligne	23,	au lieu de :	*alques*,	lire	*alque*.
—	14,	—	20,	—	*inpsal*,	—	*in psal*.
—	14,	—	26,	—	*Aurelius*,	—	*Aurelianus*.
—	17,	—	3,	—	*Aduxor*,	—	*Ad uxor*.
—	19,	—	6,	—	*formæ*,	—	*formæ*.
—	42,	—	27,	—	*Inrevocahilis*,	—	*Inrevocabilis*.
—	43,	—	21,	—	*Inrecordahilis*,	—	*Inrecordabilis*.
—	59,	—	9,	—	*nomination*,	—	*nominatim*.
—	78,	—	35,	—	*fui*,	—	*fuit*.
—	97,	—	40,	—	ῥα θυμίαι,	—	ῥαθυμίαι.
—	126,	—	14,	—	*comme de*,	—	*comme des*.
—	127,	—	22,	—	*castegavit*,	—	*castigavit*.
—	144,	—	38,	—	*aggere*,	—	*agere*.
—	186,	—	42,	—	*gandiorum*,	—	*gaudiorum*.
—	203,	—	23,	—	*isē sūnscĭpĭt*,	—	*īn sē sūscĭpĭt*.
—	208,	—	19,	—	*et la vraie plaie*,	—	*est la vraie plaie*.
—	216,	—	3,	—	*vestustatis*,	—	*vetustatis*

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE[1]

Bayard. — *Le Latin de saint Cyprien.* Thèse de Paris, 1902.

Boissier. — *L'Afrique romaine.* Paris, Hachette, 1895.

Bonnet. — *Le Latin de Grégoire de Tours.* Thèse de Paris, Hachette, 1890.

Bornecque. — *Les clausules métriques latines.* Lille, 1907.

Bréal. — *Essai de sémantique.* Paris Hachette, 1897

Clairin. — *Du génitif latin et de la préposition de.* Thèse de Paris, 1880.

Condamin. — *De Tertulliano præcipuo apud Latinos christianæ linguæ artifice.* Lyon, 1877.

Couture. — *Le cursus ou rythme prosaïque* (Revue des questions historiques). Paris, 1892.

Dræger. — *Histor. Syntax der lateinischen Sprache.* 2 vol. Leipzig, Teubner, 1881.

Edon. — *Le latin savant et le latin populaire.* Paris, 1882.

Freppel. — *Commodien. Arnobe. Lactance et autres fragments inédits.* Paris, Retaux et fils, 1893.

Gantrelle. — *Grammaire et style de Tacite.* Paris, 1874.

Goelzer. — *Etude lexicographique et grammaticale de la latinité de saint Jérôme.* Thèse de Paris, Hachette, 1884.

Hartel. — *S. Thasci Cæcilii Cypriani opera omnia.* Vienne, Gerold, 1871.

Havet. — *La prose métrique de Symmaque et les origines métriques du cursus* (Biblioth. des Hautes Etudes, fasc. 94). Paris, Bouillon, 1892.

Hoppe. — *De sermone Tertullianeo quæstiones selectæ.* Marbourg. 1897.

Koziol. — *Der Stil des Apuleius.* Vienne, Gerold, 1872.

(1) Cet index a pour but de faire connaître les livres ou les articles [illegible] que nous avons utilisés et cités au bas des pages. Quant aux grammaires et dictionnaires latins, nous avons surtout consulté la *Syntaxe latine* de Riemann et les dictionnaires et lexiques de Georges et Benoist-Goelzer.

KÜHNER. — *Ausführliche Grammatik der lat. Sprache*, 1877.

LANGEN. — *De usu præpositionum Tertullianeo*. Munster, 1868-1870.

LEBRETON. — *Études sur la langue et la grammaire de Cicéron*. Thèse de Paris. Hachette, 1901.

LÉONARD. — *S. T. C. Cypriani libri ad Donatum, de Mortalitate, ad Demetrianum, de bono Patientiæ*. Namur. Wesmael, 1887.

MAYEN. — *De particulis quod. quia, quoniam, quomodo, ut, pro accusativo cum infinitivo positis*. Kiel, 1889.

MONCEAUX. — *Apulée*. Paris, 1889 — *Le latin populaire*. Revue des Deux-Mondes, 15 juillet 1891. — *Les Africains. Les Païens*. Paris, Lecène, 1894. — *Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne : I. Tertullien et les origines. II. Saint Cyprien et son temps. III Le IVe siècle, D'Arnobe à Victorin*. Paris, Leroux, 1901-1902.

NORDEN. — *Die antike Kunstprosa*. 2 vol. Leipzig, Teubner, 1898.

OLCOTT. — *Studies in the word formation of the latin inscriptions*. Rome, 1898.

RÉGNIER. — *De la latinité des sermons de saint Augustin*. Thèse de Paris, Hachette, 1886.

REIFFERSCHEID. — *Arnobii Adversus nationes libri VII*. Vienne, 1875.

RIEMANN. — *Études sur la langue et la grammaire de Tite-Live*. Paris, 1884.

RÖNSCH. — *Itala und Vulgata*. Marbourg, Elvert, 1875.

SCHARNAGL. — *De Arnobii maioris latinitate*, 1894-1895.

SCHMIDT. — *De latinitate Tertulliani*. Erlangen, 1872. — *Commentatio de nominum verbalium in -tor et -trix desinentium apud Tertullianum copia ac vi*. Erlangen, 1878.

SITTL. — *Die lokalen Verschiedenheiten der latein. Sprache*. Erlangen, 1882.

SPINDLER. — *De Arnobii genere dicendi dissert*. Strasbourg, 1901.

STANGL. — *De Arnobii oratione*. 1893.

STOLZ ET SCHMALZ. — *Lateinische Grammatik* (Handbuch d'Iwan Müller). Munich, 1900.

WEIL. — *De l'ordre des mots dans les langues anciennes*. Paris, 1879

INTRODUCTION

En réalité ce qui intéresse le plus dans une étude d'Arnobe, c'est son tour d'esprit, sa nature, son tempérament. L'étude de son latin offre moins d'intérêt, parce que sa langue ne marque pas une étape dans l'histoire de la langue latine. — Placé entre Apulée et saint Jérôme il n'a fait qu'accuser plus fortement les caractères d'une langue de décadence.

Mais un travail de ce genre peut avoir quelque avantage. Dans la langue que nous écrivons ou que nous parlons, on retrouve d'abord la langue de notre pays et de notre époque, et puis un apport personnel, ou tout au moins une façon personnelle de parler ou d'écrire la langue de tout le monde. Donc une étude du latin d'Arnobe doit d'abord servir à montrer ce qu'il emprunte à la langue parlée autour de lui et ce qu'il lui donne, en un mot à faire connaître ce qu'était le latin d'Afrique à la fin du troisième siècle et ce qu'Arnobe a pu y ajouter, en introduisant des mots ou des sens nouveaux, nécessaires à l'expression des idées nouvelles. En même temps son style, c'est-à-dire l'empreinte personnelle qu'il donne à la langue de son temps, fait voir dans quelle mesure son propre goût se conforme au goût de son siècle et peut servir à les éclairer l'un par l'autre.

Arnobe naquit en Afrique vers le milieu du troisième siècle. Il professa la rhétorique avec succès à Sicca (aujourd'hui Le Kef) dans la Numidie Proconsulaire, sous le règne de Dioclétien (284-305) (1). Il était familier avec les littératures grecque et latine. Païen d'abord et ennemi acharné du christianisme, il se convertit assez tard, et pour se faire agréer de la société chrétienne, il écrivit son *Adversus nationes* à la fin du troisième siècle et au début du quatrième. Son livre est surtout une œuvre de polémique dirigée contre les païens, ses anciens amis.

(1) Cf. Saint Jérome, *De viris illustribus*, 79.

Africain et rhéteur, voilà donc ce qu'était Arnobe. Son origine et son éducation éclairent d'avance le champ des observations de grammaire ou de style que suggère la lecture de son livre.

On désigne souvent le latin d'Afrique sous le nom de *africitas*. Mais comme on l'a fait justement remarquer, c'est là un terme très *élastique* (1), sous lequel on a déjà commis des confusions, des inexactitudes. On a souvent pris pour des caractères de la langue d'Afrique des procédés de style qui couraient dans les écoles de rhétorique, en Afrique comme ailleurs (2).

Il faut observer aussi que le latin n'est pas le même à toutes les époques de la langue, et qu'il diffère même à un temps donné, suivant qu'il est parlé par des gens du peuple ou des lettrés.

Quoi qu'il en soit, déjà bien avant Arnobe, il existait à Rome un latin populaire fort corrompu et l'on sait qu'avec la civilisation romaine le latin avait pénétré en Afrique (3). Mais ici encore on devait assez mal le parler, puisqu'Apulée fut obligé de le rapprendre en venant à Rome. Il l'avoue lui-même dans ses *Métamorphoses* (I, 1) : « *In urbe Latia advena... Quiritium indigenam sermonem ærumnabili labore... aggressus excolui. En ecce præfamur veniam, si quid exotici ac forensis sermonis rudis locutor offendero.* »

Le latin pénètre non seulement dans les villes mais aussi dans les campagnes, puisque de là nous vient une grande partie des inscriptions qui composent nos recueils épigraphiques. Dans ces inscriptions les épitaphes surtout montrent que des gens de toute condition ont souhaité qu'on mît quelques mots latins sur leur tombe. Leur rédaction incorrecte témoigne qu'on a affaire à des ignorants. Sur la tombe d'un homme dont on vantait le talent et l'habileté, on lit la phrase suivante : *Cui artificius et ingenius exsuperavit* (Corp. inscr. lat. 15597).

On trouve encore un spécimen de ce latin vulgaire dans cinq lettres tirées de la correspondance de saint Cyprien (4), dont les deux premières sont d'origine romaine et les trois autres de source

(1) Cf. Bayard, *Le latin de saint Cyprien*, p. XVI.

(2) Cf. Norden, *Die antike Kunstprosa*, p. 588, sq. — Bayard, *op. cit.*, p. XXIV, note 1.

(3) Cf. Boissier, *L'Afrique romaine*, p. 205, sq.

(4) Cf. Bayard, *op. cit.*, p XVII.

africaine. Elles contiennent des formes anormales, comme *excubere* pour *excubare* (531, 3) (1), *complectamus* pour *complectamur* (530, 12) ; des confusions de genre : *priorem delictum* (536, 14) ; des confusions de cas : *inter martyribus* (533, 15), etc.

A côté de cette langue importée par la conquête subsistaient sans doute les idiomes locaux : le punique et le lybique restaient en vigueur, surtout dans le peuple. Septime-Sévère parlait le punique au début du deuxième siècle ; saint Augustin le parlait au quatrième (2). Le grec aussi était bien connu, puisqu'il avait encore au temps d'Apulée le pas sur le latin (3). Enfin il existait en Afrique des traductions latines de la Bible (4) chargées d'expressions populaires, d'hébraïsmes, d'hellénismes et même de tournures bizarres où le latin était calqué sur un grec calqué lui-même sur l'hébreu. Arnobe ne pouvait pas les ignorer, et nous verrons qu'il a parfois subi leur influence.

Ce n'est pas qu'il cède en tout à l'action de ce latin vulgaire répandu autour de lui. Il a reçu une forte éducation littéraire. L'érudition dont il fait preuve montre qu'il a eu de bons maîtres. Sa phrase rappelle la période de Cicéron et les emprunts qu'il lui fait (5) témoignent qu'il a eu avec les auteurs classiques un commerce suivi. Mais il est Africain. Ecrivant pour des Africains, il va puiser à pleines mains dans ce latin de l'Atlas, latin de colons, d'artisans, d'agriculteurs, de négociants, déjà grossier par ses origines et bien plus déformé encore, depuis deux ou trois siècles de vie provinciale, au contact des idiomes indigènes. Il va mettre dans la littérature une foule de mots et de tournures qui lui sont propres : termes de métier, archaïsmes, jargon pittoresque de la conversation (6). Au besoin il créera le mot qui manque.

(1) Pour les citations de saint Cyprien, nous suivons l'édition de Hartel, *S. Thasci Cæcilii Cypriani opera omnia* (Vienne, Gerold, 1871). — Le premier chiffre indique la page, le second la ligne.

(2) Cf. Bayard, *op. cit.*, p. XIV.

(3) Cf. Bayard, *op. cit.*, p. XV.

(4) Cf. Bayard, *op. cit.*, p. XXVIII. — Monceaux, *Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne*, t. I, p. 97 sq.

(5) Voir dans notre travail *Arnobe. Son œuvre*, le chapitre des *Sources*.

(6) Cf. Sittl, *Die lokalen Verschiedenheiten der latein. Sprache*, p. 120-140. — Monceaux, *Les Africains*, p. 101 sq.

Aussi nous retrouverons dans sa syntaxe la plupart des traits qui caractérisent les autres Africains. A cette époque on ne comprend plus grand'chose aux finesses de la déclinaison classique ; on ne saisit plus nettement le rôle spécial de chacun des cas ; on confond les idées de repos et de mouvement ; on use des modes avec beaucoup de liberté. En somme, les Africains se sont fait une grammaire à eux et nous verrons que notre auteur hérite de ces fâcheuses tendances.

Enfin, et c'est surtout par là qu'il nous intéresse, Arnobe est un rhéteur. Il a étudié et enseigné la rhétorique à Sicca : il a dû se rompre à tous les procédés de l'art oratoire, à tous les artifices de style, mis à la mode depuis Apulée : abondance verbale, rythme et symétrie des mots et des phrases (1). Tandis que chez les grands écrivains de l'époque classique, le style n'est que le vêtement de l'idée, le rhéteur d'Afrique veut rendre non point la pensée elle-même dans toute son ampleur, mais l'impression brusque qu'un objet ou une réflexion produisent sur son imagination (2). Pour lui, la forme a sa valeur propre. De là ce style riche de mots et d'images, et d'une allure assez libre.

Nous étudierons successivement chez notre auteur le vocabulaire, les flexions, la syntaxe et le style. Il y a peu de chose à dire sur son orthographe. On remarque qu'entre les deux éléments d'un mot composé dont le premier est une préposition (*ad*, *in*, *con*), le plus souvent il n'y a pas d'assimilation. Cette graphie n'a pourtant rien d'absolu : on lit *attributum* (I, 5) et *adtribuere* (I, 48) ; *affluens* (II, 25) et *adfluere* (VII, 17).

C'est à l'édition Reifferscheid, (Vienne, 1875), que renvoient toutes nos citations : le premier chiffre indique le livre et le deuxième le paragraphe, et dans notre étude du texte nous ne tenons généralement compte que des leçons qui ne paraissent pas douteuses.

(1) Cf. Bayard, *op. cit.*, p. XXIII, sq.
(2) Cf. Monceaux, *Les Africains*, p. 333 sq. ; *Apulée*, p. 204 sq.

A) VOCABULAIRE

Ce qui frappe le plus dans l'étude du vocabulaire d'Arnobe, ce sont les phénomènes de dérivation. Les mots composés ne sont pas rares surtout parmi les verbes. Mais il y a peu de suffixes de dérivation usités en latin qui ne soient représentés chez notre auteur. Ils sont presque tous dignes d'intérêt, soit parce qu'ils amènent des acquisitions nouvelles et enrichissent la langue, soit parce qu'on les trouve dans des mots d'un emploi encore rare.

Cet usage s'explique sans doute par le besoin qu'avait Arnobe de rendre d'un mot une idée déterminée pour laquelle la langue n'avait pas encore d'équivalent. En cela, il a suivi la voie déjà tracée par ses prédécesseurs, Saint Cyprien (1), Tertullien (2), et les traducteurs de la Bible (3). Mais il a subi surtout l'influence du latin populaire, qui use beaucoup de mots dérivés. Il arrive aussi que pour des raisons de style (recherche de l'effet ou de l'harmonie) il préfère tel mot dérivé à tel autre. Enfin beaucoup de termes sont pris chez lui dans des acceptions nouvelles ou inconnues à la langue de Cicéron.

Nous constaterons tout emploi, toute signification susceptible d'intéresser par sa nouveauté ou sa rareté dans les substantifs dans les adjectifs, dans les adverbes, dans les verbes et dans les mots étrangers.

I. — Substantifs

1. — Substantifs en = tor (sor) et = trix

Cette dérivation est déjà vivace à l'époque classique (4). Régulièrement les suffixes en - *tor*, - *trix* servent à former des noms

(1) Cf. Bayard, *Le latin de saint Cyprien*, p. 16.

(2) Cf. Schmidt, *De latinitate Tertulliani — Commentatio de nominum verbalium in-tor et-trix desinentium apud Tertullianum copia et vi.*

(3) Cf. Ronsch, *Itala und Vulgata*, p. 5 sq.; p. 171 sq. — Monceaux, *Histoire litt. de l'Afrique chrétienne*, I, p. 169.

(4) Cf. Goelzer, *La latinité de saint Jérôme*, p. 54, 55.

d'agents qui viennent de verbes (*conditor, interfector*). Mais dans le latin classique on ne les emploie pas pour désigner des individus qui accomplissent une action momentanée ou se trouvent dans un état passager : si l'on parle des *lecteurs de Cicéron,* on ne peut pas dire *lectores Ciceronis :* cette expression s'applique plutôt à ceux dont l'occupation principale est de lire Cicéron. Les mots en - *tor* marquent une qualité durable résultant d'un acte une fois accompli : *Romulus conditor Urbis*, Romulus fondateur de Rome. Cette nuance s'efface peu à peu. L'usage multiplie ces substantifs et leur donne bientôt un sens de plus en plus large : ils arrivent à désigner non seulement une qualité inhérente, mais un état ou une action transitoire, et prennent simplement la valeur du verbe dont ils dérivent.

Voici quelques substantifs qu'on ne cite pas avant Arnobe (1) :

Abrogator, destructeur.

I, 50 : gestarum... rerum divinique operis *abrogatores*.

Appetitor, qui désire vivement — cf. Amm. 25, 5

IV, 14 : patrem incestorum *appetitorem*.

Congregator, qui rassemble.

VI, 13 : *congregatorem* atque vinctorem.

Cruciator, bourreau — cf. Firm. *Mathes* 3, 13, 6.

I, 40 : *cruciatoris* perpetitur sævitate.

Exhibitor, fournisseur — cf. Non 281, 21.

VII, 42 : ludorum *exhibitor* magistratus.

Figurator, qui représente par image.

VI, 10 : nobis ducibus et *figuratoribus* femina est.

Incitatrix, qui stimule — cf. Lact. *Ira Dei,* 23, 22 — Nazar. *Pan ad Const.* 34, 1.

II, 30 : *incitatrix* ad vitia.

Iugator, qui attèle au joug.

V, 25 : boum *iugator* Triptolemus.

Offensor, offenseur,

VII, 28 : et in gratiam suis cum *offensoribus* redeant.

Publicatrix, qui livre.

I, 36 ; *publicatrix* intestini decoris.

Pugillator, athlète.

I, 36 : alter *pugillator* bonus.

Refutator, qui réfute.

(1) Cf. Monceaux, *Hist. lit. de l'Afrique chrét.* III, p. 280.

I, 32 : abnegatio *refutatoris* increduli.

Rimator, qui fait des recherches.

V, 8 : *rimator* in vetustatis indagatione (au sujet de Varron)

Ruminator, ruminant.

VII, 24 *ruminatoribus* sæculis.

Sedator, qui apaise.

III, 26 : *sedator* militaris insaniæ.

Solidatrix, qui rend solide.

IV, 8 : *solidatrix* ossuum.

Tutelator, protecteur — cf. Mart Capell. 2, 152.

IV, 10 : suis agere sub *tutelatoribus* divis.

Arnobe emploie encore d'autres substantifs en - *ter* ou - *trix* qui sont probablement entrés dans la langue à l'époque d'Apulée ou de Tertullien. Ils sont d'un usage assez récent et méritent donc qu'on les signale ici. Ce sont notamment :

Agitatrix, qui agite — Apul *Dogm. Plat.* 1, 9.

IV, 22 : *agitatrix* silvarum Diana.

Communicator, qui fait part de — Ce mot est dans Tertullien. *Pudic.* 22, avec le sens de *qui a part à*.

IV, 36 : familiaris *communicator* rei.

Concinnator, inventeur (Ulp. *Dig.* 1, 16, 9.) qu'on retrouve plus tard dans Sidoine Apollinaire. *Ep.* 3, 13.

IV, 32 : *concinnatores* atques inventores.

Fulminator, qui lance la foudre — Apul. *de Mundo*, 37.

VI, 23 : ubinam *fulminator*..... fuit? (en parlant de Jupiter)

Insinuator, introducteur — Tert. *ad. Nat.* 2, 1.

I, 63 : *insinuator* magister atque auctor.

Modulatrix, qui mesure — Tert. *Baptism.* 3

IV, 25 : luminis ministram et lucernarum *modulatricem*

Motator, qui meut — Tert. *Anim.* 12.

III, 31 : tremebundi *motator* soli.

Nuntiator, messager — Tert. *Carm. Christi*, 7

I, 65 : Christus rei maximæ *nuntiator*.

Peccator, pécheur — Tert. *Spec.* 3 — Cypr. 268, 13 ; 284, 8.

VII, 8 - *peccatoribus* delicta donare.

Prohibitor, qui empêche — Apul. *De Deo socr.* p. 163, oud.

VII, 44 : Valetudinum pessimarum propulsator, *prohibitor* et extinctor.

Sospitator, sauveur — Apul. *Apol.* 64 ; *Met.* 9, 8.

I, 53 : Deus *sospitator* est missus (De même II, 74, 75).

Transgressor, transgresseur — Tert. *Resur. carn* 39 — Cypr., 404, 27.

VII, 7 : de audacibus et *transgressoribus* vindicare.

Il convient d'ajouter à cette liste quelques mots en - *tor* qui paraissent dans la langue bien avant l'époque d'Arnobe, mais qui sont d'un emploi rare.

De ce nombre sont les substantifs tirés des écrivains de l'époque archaïque, principalement les termes de métier.

Dator, donneur, I, 49 : Æsculapium ipsum *datorem* sanitatis (De même II, 65 ; VI, 3)

Praestigiator, jongleur, II, 38 : grallatores, funiambulos, *praestigiatores*. Ces deux mots se lisent déjà dans Plante. *Dator* (*Truc*, 240, 554) reparait dans Virgile (*Æn.* I, 734). *Praestigiator* (Plaut. *Poen.* 1120) n'est cité avant Arnobe que dans Fronton (*De Orat.* p. 156, 14 N). *Vestigator*, qui cherche, est déjà dans Varron (*L. L.* 5, 94) et semble avoir eu dans la suite un peu plus de succès.

IV, 32 : vetustatis remotissimæ *vestigatores*.

Plus nombreux sont les emprunts que fait Arnobe aux auteurs de l'époque impériale, comme Pline, Quintilien, Sénèque ou Tacite. Nous nous bornerons aux plus intéressants :

Auxiliator, qui assiste, Quint. *Inst.* 12, 3, 2 — Tac. *Ann.* 6, 37 — Petr. *poet.* 89, vers 49.

III, 21 : *auxiliator* subveniat Epidamus.

Conscriptor, écrivain — Quint. *Decl.* 277.

I, 56 : *conscriptores* nostri (De même I, 57).

Constitutor, créateur — Quint. *Inst.* 3, 6, 43.

II, 44 : causarum ut omnium *constitutor*.

III, 2 : *constitutor* moderatorque cunctorum.

Gestator, porteur — Plin. *Ep.* 9, 33, 8.

II, 69 : gestatorem... cæli.

Instigator, instigateur Tac. *Hist.* 1, 38 ; Papin. *Dig.* 3, 2, 20 ; Apul. *Apol.* 74.

V, 7 : *instigator* insaniæ.

Interemptor, meurtrier. Vell. 2, 129, 1 ; Sen. *Ep.* 70, 14.

IV, 14 : Quintus Argi est *interemptor*.

Mutator, qui fait un échange. Lucain, 10, 202 ; 8, 854 ; Val. Flacc. 6, 161.

III, 32 : nundinarum mercium commerciorumque *mutator*.

Propulsator, préservateur. Val. Max. 7, 8, 7.

VII, 44 : valetudinum pessimarum *propulsator*.

Subsessor, séducteur. Val. Max. 2, 1, 5 : Pétr. *Sat.* 40, 1.

IV, 23 : *subsessoris* et adulteri persona.

Traditor, qui enseigne. C'est le sens adopté par Tertullien (*Coron. Milit.* 4, fin), alors que dans Tacite (*Hist.* 4, 24) ce mot signifie *traître* :

III, 22 : *traditor* alicuius... scientiæ.

Venerator, qui vénère. Ovid. *Pont.* 2, 2, 1 ; Val. Max. 3, 7, 1.

I, 27 : summi regis ac principis *veneratores*.

V, 20 : vos esse custodes, vindices, *veneratores*.

VII, 31 : cui legem *venerator* imponit.

— A vrai dire, cette dérivation n'est pas nouvelle. Déjà Apulée et Tertullien en usent abondamment. Schmidt, dans son *Commentatio* (1), compte chez Tertullien 106 mots nouveaux en-*tor* et 47 en en-*trix*. Cette création s'était pourtant un peu ralentie avec saint Cyprien (2) : elle semble reprendre avec Arnobe à qui nous devons sans doute une vingtaine de mots nouveaux.

2. — Substantifs en-tas

Les mots en-*tas* sont nombreux dans la décadence parce qu'ils aident beaucoup à l'expression des idées abstraites. Déjà Tertullien en crée un certain nombre : on lui doit *famositas* (*De Spect.* 23), *gratiositas* (*Adv. Marc.* 1, 9), *inbonitas* (*Ad martyr.* 3), *inreligiositas* (*Apol.* 24 ; 25), *lapidositas* (*De cult. fem.* 1, 6), *mulieritas* (*De virg. vel.* 12 et 14), *utensilitas* (*De cult. fem.* 1, 5). Comme les mots en-*tio*, ils deviennent à cette époque une sorte de nécessité. Aussi prennent-ils une extension considérable.

Quelques formes ne paraissent qu'avec Arnobe et semblent même dans la suite n'avoir pas de succès. Ce sont :

Glabritas, peau épilée.

III, 14 : calvitiis... et *glabritatibus* rasos.

Nebulositas, obscurité.

(1) *Commentatio de nominum verbalium in-tor in-trix desinentium apud Tertullianum copia et vi.*

(2) Cf. BAYARD, *op. cit.*, p. 23.

VII, 28 : redundantium vaporum *nebulositate.*

Oliditas, odeur :

VII, 28 : *oliditatis* alicuius eminentia.

Passibilitas, passivité :

II, 26 : ipsa *passibilitate* interveniente.

D'autres encore paraissent avec lui, mais se maintiennent dans la latinité postérieure. Nous citons : *Contrarietas,* opposition. cf. Plot. Sacerd. *De metr.* 3, 11, 11 ; Prisc. 14, 24 ; Macr. *Somn. Scip.* 2, 14, 15 ; Serv. *ad Æn.* 1, 4.

II, 57 : *contrarietatibus* rerum dissonare.

Falsitas, fausseté, cf. Lact. *Inst. div.* 5, 3, 23 ; Amm. 15, 5, 12.

II, 56 : positas in aliorum sententiis *falsitates* (De même VII, 49).

Populositas, foule. cf. Sid. *Ep.* 1, 6 ; Fulgenc. *Myth.* 1, 24.

III, 5 : *populositas* summa.

Possibilitas, pouvoir, cf. Mart. Capel. 2, 159, etc ; Amm. 19, 2.

I, 44 : *possibilitate* nominis sui.

Præposteritas, ordre interverti, cf. Orell. *Inscr.* 4774.

III, 30 : *præposteritate* græci nominis repetita.

Puritas, pureté, cf. Macr. *Somn. Scip.* 1, 11, 12 ; Jér. *Ep.* 15. 1.

V, 11 : aquarum innoxias *puritates.*

Vulgaritas, le commun des hommes. Cf. Capitol. *Anton. phil.* 23, 8.

III, 40 : feminam, quam *vulgaritas* accipit. (De même III, 5).

— *Deitas* (θεότης) divinité, sera étudié plus loin à cause de son origine grecque. Quant aux substantifs en-*tas* qui sont couramment employés avant Arnobe, mais qui revêtent chez lui un sens nouveau, l'étude en sera faite au chapitre des *Changements de signification.*

Pour l'usage de ces dérivés, il semble que notre auteur a largement puisé dans le vocabulaire de ses prédécesseurs, immédiats ou lointains. Quelques mots sont d'une origine trop récente pour qu'on ne les signale pas.

Animositas, énergie, n'est pas attesté avant saint Cyprien, 422, 28.

III, 1 : *animositate* consentionis unitæ conspirare.

Nativitas, naissance, se lit dans Tertullien *Adv. Marc.* 4, 27, et devient fréquent dans l'*Adversus Nationes :*

I, 2 : prima incipiensque *nativitas.*

I, 33 : diem primæ *nativitatis* intraverit.

(De même II, 35. 52 ; IV, 19. 20 ; VII. 35).

Nimietas, surabondance, se trouve déjà dans Apulée. *Met.* 3, p. 190.

IV, 10 : *nimietatis* non adtingere tædio.

IV, 17 : dum vos arguimus *nimietatis*.

VII, 26 : sine ulla *nimïetate* dicamus.

Prolixitas, prolixité, paraît avoir la même provenance. Apul. *de Mundo*, p. 303, oud ; Ulp. *Dig.* 36, 1, 22.

IV, 17 : ne forte *prolixitas* fastidium audientiæ pariat.

Scævitas, désigne la maladresse dans Aulu-Gelle, Praef. 20 ; 6, 2, 8 — le malheur dans Apulée, *Mét.* 9, 10.

II, 48 : *scævitate* innumerabilium vitiorum (par des vices funestes).

Uniformitas, uniformité, ne se rencontre pas avant Tertullien, *Anima*, 17.

VII, 2 : qualitatis propriæ *uniformitate* servata.

Il est vrai qu'il ne dédaigne pas les sources classiques. Quelques vocables utilisés par Cicéron ne semblent reparaître qu'à l'époque d'Arnobe et revêtent à ce titre un certain intérêt :

Navitas, zèle. Cic. *Ep.* 10, 1.

I, 2 : et studiosæ referunt *navitatis* usuras.

Vitiositas, pour vitium, vice. Cic. *Tusc.* 4, 34 ; 4, 29.

I, 63 : omnia seminaria totius *vitiositatis* abscidit.

II, 15 : vivimus... *vitiositatis* nullius rei (nomin. plur.).

II, 30 : animas... ab omni puras *vitiositate* præstari.

Signalons tout spécialement les emprunts qu'Arnobe fait à Lucrèce, dont la doctrine lui est familière (1). Nous aurons l'occasion de constater souvent que l'étude qu'il en a faite a laissé beaucoup de traces dans son vocabulaire.

Differitas, différence (Lucr. 4, 634) revient assez fréquemment dans le texte :

II, 16 : non plurima *differitate* distare.

V, 36 : quo *differitas* iudicari... possit.

VII, 23 : longissima *differitate* seponere.

VII, 27 : sine ulla passim *differitate*.

Maximitas, grandeur. Lucr. 2, 498.

(1) Voir notre travail *Arnobe. Son œuvre*, au chapitre des *Sources*.

VI, 18 : in *maximitatem* se producere.

Pestilitas, pour *pestis*, peste. Lucr. 6, 1096; 1124 ; 1131.

VII, 43 : *pestilitatis* sævitia.

— D'autres formes remontent même plus haut et semblent sorties de l'usage courant.

Ævitas, pour *ætas*, âge. Varr. *fr.* ; Apul. *Dogm. Plat.* 1, 12.

II, 22 : anteacti temporis decurrerit *ævitatem*.

V, 8 : *ævitatem* suam habere conclusam.

Autumnitas, pour *autumnus*, automne. Cat. *R. R.* 5, 8; Varr. *Sat. Mén.* 458; Min. Felix, 2, 3.

I. 21 : plenam faciant *autumnitatem* fundi.

II. 74 : serius æstas atque *autumnitas* fiant.

Inæquabilitas, inégalité, terme de grammaire dans Varron, *L. L.* 9, 1.

II. 55 : ex elementis .. et ex eorum *inæquabilitate*.

— Enfin quelques mots sont tirés de l'époque impériale et d'ailleurs d'un emploi rare. Voilà pourquoi nous les mentionnons ici :

Ariditas, sécheresse Plin. 11, 35, 41.

II. 37 : ad terram decident *ariditatibus* temperamenta laturi.

Densitas, épaisseur. Plin. 35, 15, 51; Colum. 3, 2, 12, etc.; Apul. *de Mundo*, 9

VII, 46 : silvarum *densitatibus* se dedit.

Feracitas, fertilité. Colum. 3, 2, 31.

I. 16 : ut sit *feracitas* maxima.

Instabilitas, inconstance. Plin. 24, 17, 102.

VII, 44 : alicuius *instabilitate*... prolapsus.

Paritas, égalité, Sénéq. *Suasor.* 7, 14.

II, 50 : in impari *paritas*... contineri.

Stoliditas, stupidité. Flor. 3, 3, 12 ; 4, 12, 16; Gell. 18, 4, 6.

II, 54 : nam *stoliditas* inveniri quæ immanior potest...

Sublimitas, grandeur. Plin. 7, 25, 25 ; Quint. *Inst.* 12, 5, 5; Colum. 8, 3, 3.

VII, 44 : *sublimitate* perpetua præditus cælesti.

Summitas, sommité. Plin. 37, 9, 37; Censor. *de Die nat.* 13.

I. 25 : *summitatem* omnium summorum obtinentem.

II. 19 : æqualia principis *summitati*.

III, 28 : ipsius retinent sapientiæ *summitatem*.

III, 31 : *summitatis* ipsius esse summam dixerunt (De même VII, 36).

Virilitas, virilité au sens concret. Plin. 7, 4,3 ; Quint. *Inst.* 5, 12, 17 ; Tac. *Ann.* 6, 5, 31.

V, 21 : *virilitate* pignoris visa.

Voracitas, avidité. Plin. 2, 107, 111 ; Apul. *Met.* 7, 27.

III, 23 : flammarum *voracitate*.

VII, 25 : *voracitatis* se ad adpetitum instigare.

— On voit par là la place prépondérante que prennent les mots en-*tas* dans le vocabulaire d'Arnobe pour marquer soit un état soit une action sous forme abstraite. Les mots courants, qu'il est inutile de relever, sont beaucoup plus nombreux et si l'on tient compte de la fréquence de cette dérivation, la quantité de termes qui paraissent nouveaux est relativement peu élevée : on en trouve à peine une douzaine. C'est que la langue s'est déjà enrichie avec Apulée, Tertullien, saint Cyprien, et notre auteur n'a souvent qu'à consulter ses prédécesseurs. Au reste, si ces dérivés se multiplient à cette époque, c'est qu'Arnobe, comme saint Cyprien d'ailleurs (1), les préfère souvent à d'autres pour des raisons d'art et en particulier pour des recherches de rythme. On le verra plus loin au chapitre du *Style*.

3. — Substantifs en - tio (sio)

Les substantifs que nous allons étudier dérivent surtout de verbes (2). Ils se présentent généralement sous la même forme qu'au supin et sont donc en - *tio* ou - *sio* suivant que le supin qui les a formés est en - *tum* ou en - *sum*. Ils ont toujours été recherchés (3). On en trouve beaucoup déjà dans Cicéron ; mais après lui certains vocables semblent sortir de l'usage. Arnobe en reprend quelques-uns :

Comprobatio, par exemple, signifie *approbation* dans Cicéron, *Fin.* 5, 62. On le lit assez souvent dans l'*Aduersus nationes*, mais avec le sens de *preuve :*

I, 42 : nulla maior est *comprobatio* quam gestarum ab eo fides rerum.

II, 4 : nulla enim..... futurorum potest existere *comprobatio*.

(1) Cf. Bayard, *op. cit.*, p. 20.
(2) Cf. Goelzer, *op. cit.*, p. 78-84.
(3) Cf. Bonnet, *Le latin de Grégoire de Tours*, p. 455 sq.

II, 28 : non est signum memoriæ perditæ sed *comprobatio* indiciumque servatæ.

Maledictio, médisance (Cic. *Cæl.* 6) est plus rare :

III, 11 : *maledictionibus*, inquam, et iniuriis.

Summissio, c'est l'abaissement, la soumission — Cic. *off.* 1, 145 ; *Top.* 18, 87.

VII, 13 : *summissione* alterius datur alteri plurimum.

Ces dérivés abondent dans la décadence qui, par commodité, les substitue aux propositions complétives introduites par *quod*, *ut*, *ne*, *quin*... etc. On en a relevé près d'une centaine dans saint Cyprien (1).

Ils ne sont certainement pas moins nombreux dans Arnobe. Ceux qu'il a créés ou employés le premier sont au nombre de trente environ. Ce sont :

Abnegatio, dénégation, opposé à *assertio*, affirmation.

I, 32 : *abnegatio* refutatoris increduli.

Abstrusio, action de cacher.

V, 37 : seminis *abstrusio*.

Accitio, évocation dans les enchantements.

IV, 12 : suis in *accitionibus*.

Adlusio, jeu — cf. Cassiod. *inpsal.* 107, 22.

VII, 23 : nihilque illa prosit *adlusio*.

Annuntiatio, annonce — cf. Lact. *Inst. div.* 4, 21 — Aug. *Serm. de Sanctis*, 18.

VII, 43 : completo *annuntiationis* officio.

Circumiectio, enveloppe, qui plus tard prend le sens de *agitation en tous sens* dans Caelius Aurelius, *Acut.* 1, 2, 31.

II, 43 : humani corporis *circumiectione* vestiri.

Concrepatio, craquement.

II, 42 : scabillorum *concrepationibus*.

Consertio, assemblage.

III, 13 : *consertionibus* verticularum.

Constupratio, profanation — cf. Firm. *Math*, 8, 30.

II, 42 : ad oris..... *constuprationem*.

Delusio, tromperie.

IV, 1 : vestrorum numinum *delusionem* spectans.

Diiugatio, séparation.

(1) Valois, *Etude philologique sur saint Cyprien*, ouvrage inédit cité par Bayard, *op. cit.*, p. 20, note 2.

II, 14 : animarum..... a corporibus *diiugatio*.

Enervatio, épuisement.

III, 10 : *enervatione* voluptatis languescere.

Evaginatio, action de se répandre çà et là.

I, 50 : *evaginationibus* circumscriptis (en parlant d'un cancer à guérir).

Honoratio, hommage — cf. Mart. Capell. 1, 7.

VII, 13 : in huiusmodi *honorationis* officio.

Inligatio, action de lier — cf. Mart. Capell. 2, 201.

V, 2 : nodorum possent *inligationibus* coerceri.

Inmersio, immersion

II, 7 : solum oleum respuat *inmersionem* in se pati.

Interstinctio, distinction.

VI, 3 : variata *interstinctione*.

VI, 12 : *interstinctio* fieri quæ poterit singulorum.

Intortio, frisure — cf. Aug *Ep*. 262, 9.

III, 14 : capillorum *intortionibus* crispulos.

Mactatio, sacrifice sanglant — cf. Sym. *Ep*. 1, 59 — Isid. *Orig*. 6, 9, 31.

VII, 4 : *mactatione* innoxiorum animantium laetari.

VII, 36 : cædibus et *mactationibus* hostiarum gaudere.

Maletractatio, mauvais traitement.

IV, 23 : tolerari *maletractatio* hæc posset.

IV, 32 : ab deorum *maletractatione*.

Munctio, morve.

III, 13 : *munctionibus* muculentis.

Nexio, enchaînement — cf. Mart. Capell. 1, 31 et 92 ; 3, 226.

V, 2 : vinculorum..... *nexiones*.

Obluctatio, lutte — cf. Lact. *Inst. Div*. 3, 11 ; Mart. Capell. 6, 647.

II, 7 : pertinaci *obluctatione* tutari.

II, 50 : pertinaci moliuntur *obluctatione* virtutum

Obsecutio, soumission.

II, 35 : ad modum *obsecutionis* paratum.

VI, 17 : voluntariæ *obsecutionis* adsensu.

VII, 7 : *obsecutione* inviolabili leges servare.

Obtentio, déguisement, obscurité.

V, 35 : *obtentionibus* allegoricis clausae.

V, 36 : *obtentione* ambifaria velatum.

(Ib.) reclusis esse *obtentionibus*.

Obumbratio, obscurité — cf. Chalcid. *Tim.* 242, 109.

V, 41 : si..... allegoricæ caecitatis *obumbratio* tolleretur.

Perrectio, prolongement.

VII, 24 : intestini est *perrectio*.

Pulsio, choc.

IV, 4 : quod partis unius in *pulsione* formatum est.

Revelatio, action de découvrir cf. Lact. *Epit.* 42, 8.

V, 35 : *revelatio* pudendorum.

Submersio, éjaculation, immersion — cf. Firm. *Math.* 1, 2 — Aug. *Serm.* 162, 2.

V, 35 : *submersionem* seminis.

Subrectio, érection, et résurrection dans Lact. *Arat.* 1, 314.

V, 39 : phallorum *subrectio*.

Subversio, ruine, que l'on retrouve dans la lecture ecclésiastique.

V, 13 : res tantas animorum *subversionibus* concitasti.

Ce qui frappe le lecteur, dans cette longue liste, c'est que la plupart de ces dérivés ne se lisent que dans l'œuvre d'Arnobe : ils ne survivent pas dans la littérature postérieure, qui sans doute n'en reconnaît pas la nécessité. D'autres termes, au contraire, sont entrés dans la langue bien avant l'époque d'Arnobe, mais comme ils revêtent des significations nouvelles dans le texte qui nous occupe, on les verra un peu plus loin.

Voici quelques substantifs dont l'origine est assez récente :

Alternatio, succession, changement — Apul. *Met.* 10, 10.

VII, 28 : *alternatio* redditur abstrahiturque vitalis.

Attrectatio, contact — Gell. 11, 18, 28.

II, 15 : neque ulla corporis *attrectatione* contiguas.

Circumventio, tromperie — Hermog. 4, 4. 17 ; Cypr. 595, 9.

V, 3 : *circumventionibus* voluntarium sese tradere.

Contaminatio, souillure — Ulp. *Dig.* 48, 5, 2.

II, 30 : ubi sedem *contaminatio* ponere possit.

II, 66 : vitiorum *contaminatione* purgatus.

V, 18 : *contaminationibus* expositionis ipsius pollui.

Inlatio, action d'introduire — Ulp. *Dig.* 11, 7, 2.

IV, 30 : *inlatio* sanguinis et cruoris.

Innovatio, innovation — Tert. *Adv. Marc.* 1, 1.

III, 8 : successionis perpetuæ *innovatione* duraret.

Obiectio, action de placer devant pour défendre ou préserver — Tert. *Aduxor*, 2, 5, avec le sens figuré de reproche.

VI, 3 : saxorum..... *obiectione* tutari.

Obsignatio, témoignage, sceau — Gell. 14, 2, 7, avec le sens propre de *action de sceller*.

II, 56 : et veritatis *obsignatione* munitum.

Opitulatio, secours, assistance — Ulp. *Dig*. 4, 4, 1 — Cypr. 608, 10; 746, 3.

IV, 4 : gratiosis *opitulationibus* præsto est.

VII, 50 : *opitulatione* spontanea subveniens.

Passio, au figuré désignant la *passion* — Apul. *de Mund*. 10 et 18.

II, 30 : neque ullum sensum mortiferæ *passionis* adsumere.

VII, 5 : quod *passionibus* subiectum est iræ.

Ce mot se présente aussi au sens propre de *maladie*.

I, 50 : compescuerunt furialium vermina *passionum*.

Prostitutio, profanation — Tert. *Pudic*. 6; *Apol*. 26.

II, 16 : *prostitutione* corporum damnemur.

Redintegratio,, rétablissement — Apul. *de Mund*. 23 — Tert. *Adv. Marc*. 4, 19.

VII, 45 : *redintegrationem* subrogare corpori et viribus.

Substitutio, remplacement.

III, 9 : quicquid prior aetas abstulisset, recidiva *substitutio* subrogaret.

En jurisprudence, ce mot désigne l'action d'instituer en deuxième ou troisième héritier — Gaius, *Inst*. 2, 174 — *Dig*. 28, titre 6.

Suffectio, substitution dans Tertullien, *Anim*. 28. Dans Arnobe il signifie souvent *mélange*.

V, 12 : purpurei luminis *suffectione* subluteus.

V, 14 : nisi putorem membri unguentorum illa *suffectio* temperaret.

VII, 3 : nonnullius opus est *suffectione* materiæ.

VII, 28 ; alienis .... *suffectionibus* vivere.

VII, 46 : macularum corium *suffectionibus* varium.

Suspectio, admiration — Apul. *Met*. 3, 29, avec le sens de *soupçon*.

VII, 13 : efficiturque ut videatur magnus quem *suspectio* minoris

extulerit et suis anteposuerit rebus (au sujet des honneurs rendus aux Dieux).

La plupart de ces dérivés, quoique récents, ne se maintiennent guère dans la littérature postérieure. Il en est d'autres comme *dormitio*, *raptio*, *usio*, qui remontent jusqu'aux premiers temps de la langue. *Usio*, emploi, est déjà dans Caton. *R. R.* 14, 9, 2 et semble ne reparaître qu'avec Ulpien, *Dig.* 34, 2, 28 et Arnobe, VII, 32 : ad *usiones* suas.

Raptio, rapt, se lit dans Térence, *Ad.* 336 :

V, 37 : *raptione* in Proserpinæ nuncupatur.

Dormitio, signifie le sommeil de la mort chez les écrivains ecclésiastiques, dans Tertullien, *Patient.* 9, et plus tard dans saint Jérôme, *Ep*, 108, 15. Arnobe lui laisse le sens étymologique de *sommeil* qu'il a déjà dans Varron : *Sat. Men.* 588 ; 485.

V, 9 : altitudinem *dormitionis*. ... temptans.

VII, 32 : quid *dormitiones* illæ quibus.....

Nous relevons enfin quelques substantifs rares ailleurs ou inusités à la bonne époque.

Abolitio, destruction — Tac. *Ann.* 13, 51 — Suét. *Aug.* 34 ; Apul *de Mund.* 8.

II, 14 : non finis *abolitionis* extremus (au sujet de la mort).

II, 36 : inremeabili *abolitione* delere.

VII, 9 : *abolitionem* dissignationibus comparari.

Alucinatio, rêverie — Sénèq. *De brev. vit.* 26, 6.

IV, 36 : otiosis .... *alucinationibus* occupari.

VI, 8 : puerili *alucinatione* ludatis.

Ampliatio, ajournement de jugement dans Sénèq. *Contr.* 1, 3 fin. Arnobe lui donne le sens *d'élargissement* adopté dejà par Tert. *Bapt.* 13 :

VII, 46 *ampliatio* sermonis.

Astipulatio, conformité d'opinion — Plin. 29, 1, 5 ; Quint 11, 3, 175 avec le sens d'inflexion de la voix.

II, 9 : velut quadam *astipulatione* fidei tutari.

Circumlocutio, circonlocution — Quint. 8, 6, 61 ; Gell. 3, 1, 5 : Apul. *Apol.* 33, etc.

VI, 27 : quam paucis et sine ullis *circumlocutionibus*.

Conflagratio, embrasement — Sénèq. *Quæst. nat.* 3, 29, 1 : Suèt. *Tit* 8.

I, 8 : *conflagrationes* mundi.

II, 45 : incendiorum *conflagrationibus*.

Contradictio réplique — Quint. 3, 8, 34 ; 3, 8, 27 ; et ailleurs ; Tac. *Ann.* 14, 43.

II, 56 : *contradictionis* studio.

Figuratio, aspect, formae — Plin. 11, 37, 88 ; Vitr. 9, 5, 4 ; Apul. *Dogm. Plat.* 1, 6, et ailleurs.

IV, 2 : *figuratio* ista concepta est nominum.

IV, 5 : nostris sumunt ab lateribus *figurationes* (au sujet des dieux).

Imaginatio, idée, image — Tac. *Ann.* 15, 36 ; Plin. 20, 7, 26.

I, 46 : vanis *imaginationibus* falsos.

II, 60 : licet nulla possit *imagi atione* formari.

III, 15 : mentis *imaginatione* concipere.

(De même IV, 7 ; V, 9 ; VI, 22).

Interiectio,. interposition terme favori de Quint. 1, 4, 19 ; 4, 2, 121, etc.

VII, 28 : exigui limitis *interiectione* discreta.

VII, 32 : *interiectione* anniversari ieiunus.

Obliteratio, oubli. Plin. 34, 7, 18.

II, 28 : inrecordabili... *obliteratione* deperdere.

VI, 27 : vetustatis *obliteratione* celari.

Quassatio, agitation. Liv. 22, 17, 3 ; Sénéq. *Ep.* 95, 17.

VII, 32 : *quassationibus* cymbalorum.

Radiatio, rayonnement. Plin, 36, 5, 4.

VI, 24 : augustissimae lucis *radiationibus*.

Sermocinatio, entretien. Quint. 9, 2, 31 ; Gell. 19, 8, 2.

I, 59 : esset in *sermocinatione* servatum.

Subactio, broiement. Vitr. 2, 4 fin.

III, 13 : *s*

Suffitio, fumigation. Plin. 25, 2, 5.

V, 3 : sanguis verbenarum *suffitio*.

VII, 44 : thuris *suffitione* molliti (en parlant des dieux).

Superiectio, action de jeter dessus, sur soi.

III, 14 : fluidarum vestium *superiectione* perfusos.

V, 35 : allegorici tegminis *superiectione* velatas.

Quintilien (8, 6, 67) en a déjà fait un terme de rhétorique (*hyperbole*).

Supputatio, calcul. Vitr. 3, 1, 6.

II, 71 : quibus *supputationibus* colligi potest.

Violatio, violation. Liv. 29, 8 11 ; Sénéq. *Ep.* 104, 28 ; Vell. 2, 1, 5.

VI, 24 : sacrilegis *violationibus* adpeti.

— En résumé, la classe des mots en-*tio* est visiblement la plus abondante chez Arnobe. On comprend facilement l'intérêt que présente une telle dérivation. D'abord les substantifs en-*tio*, comme les substantifs en-*tas*, facilitent l'expression des idées abstraites, et permettent au polémiste d'exposer et de défendre plus aisément sa doctrine religieuse. De plus Arnobe suit ici l'exemple de son prédécesseur, saint Cyprien : s'il multiplie ces formes, c'est souvent pour des raisons d'art ou de rythme : il préfère telle forme plus rare à telle autre plus courante dans la langue de l'époque, par exemple *contagio, onis* à *contagium*, *i* ; il obtient ainsi au génitif ou à l'ablatif singuliers un trochée (–◡) devant le dernier mot de la phrase et le groupe métrique –◡––⏑̲ qu'il affectionne particulièrement comme on le verra plus loin (1).

Ainsi le vocabulaire s'enrichit. Arnobe y contribue pour une large part, et si l'on tient compte de la commodité du mot abstrait qui dispense de l'emploi des propositions complétives amenées par *ut, ne, quod*, etc., on voit déjà que la langue s'achemine lentement dans la voie de la simplification et de l'abstraction.

4. — Substantifs en-tus.

Comme la plupart des mots en-*tio*, les substantifs en-*tus* dérivent du radical. A cause de cette analogie, il y a bientôt échange entre eux dans l'emploi qu'on en fait. On lit *inflexus* pour *inflexio* dans Arnobe, II, 20 ; adeatur *inflexibus* flexuosis. — Cette dérivation est féconde dans Apulée, mais elle diminue après Tertullien : on préfère alors la terminaison-*io* (2), pour obtenir plus facilement des effets de rythme. Les dérivés en-*tus* sont peu nombreux dans Arnobe. Cependant on ne cite pas avant lui :

Ambulatus, faculté de marcher.

I, 48 : *ambulatum* dedisse contractis.

Ancillatus, condition de serviteur.

VII, 13 : *ancillatum* servuli pavibundis trepidationibus imitatus.

(1) Voir au chapitre du *Style* l'étude sur *Les clausules métriques*.

(2) Cf. Goelzer, *op. cit.*, p. 86-88.

Copulatus, liaison.

I, 2 : rationum consequentium *copulatu*.

Gingritus, cri de l'oie.

VI, 20 : in anserum ponere et collocare *gingritibus*.

Inflictus, choc.

III, 18 : quorum (des dents) *inflictu* et mobilitate.

Temperatus, abstinence.

V, 16 : *temperatus* ab alimonio panis.

Les écrivains postérieurs semblent faire peu de cas de ces néologismes. *Structus*, monceau, n'a pas plus de succès, quoiqu'il soit déjà dans Apulée, *Met.* 11, 1048.

VII, 15 : lignorum *structibus* incensis.

Il en est de même pour quelques termes archaïques dignes d'être relevés, comme :

Adpositus, action de poser. Varr. *R. R.* 1, 7, 5 : Plin. 23, 9, 82 ; Seren. Samm. 413.

II, 67 : salinorum *adpositu*.

Esus, action de manger. Varr. *R. R.* 1, 60 ; Gell. 4, 1, 20 ; Tert. *Anim.* 43.

II, 23 : singula esse debeant *esui*.

A Lucrèce Arnobe doit *comptus*, assemblage (Lucr. 3, 843) qu'on ne trouve pas ailleurs.

IV, 37 : et ab eius *comptu*.

Il lui prend aussi notamment *iniectus*, action de jeter, de pénétrer (Lucr. 2, 740), *textus*, tissu (Lucr. 4, 730), qui se lisent parfois dans la décadence et témoignent une fois de plus de la lecture assidue qu'il a faite du poète latin.

I, 60 : quod oculorum susciperet *iniectum*, que les yeux pourraient saisir. Tac. *Ann.* 6, 50 : Plin. 8, 17, 21.

V, 35 : *textus* omnis expositionis et series. Quint. 9, 4, 13 ; 8, 6, 57. Plin. 9, 37, 61. Apul.

Enfin quelques mots rares sont inconnus à l'époque classique. Ce sont entr'autres :

Circumactus, rotation. Sénèq. *Nat. qu.* 7, 2 : Plin. 8, 30, 44.

II, 30 : rotarum volubilium *circumactus*.

Reatus, état d'accusation dans Justin, 4, 4, 4, Martial, 2, 24. Par métonymie, il signifie *reproche* avec Apulée, *Met.* 7 et Arnobe.

I, 64 : quem tenere... possit ullius facinoris in *reatu*.

Significatus, signification, indice. Vitr. 9, 7 : Plin. 18, 25, 59 ; Gell. 5, 12, 9.

I, 3 : unde bellis *significatum* dedit ?

Tortus; action de faire tourner, est plutôt un terme poétique. Cic. poet. *Tusc.* 2, 22; *Divin.* 2, 63 : Virg. *Æn.* 5, 276.

VI, 10 : *tortus* bucinarum animare.

5. — Substantifs en-tura.

Ces dérivés sont rares chez les bons auteurs, et comme les substantifs en-*tio* et en-*tus* ils se forment généralement du supin. Ils se multiplient dans la décadence, surtout à partir de Pline l'Ancien qui en a créé un assez grand nombre (1). Arnobe ne paraît pas en avoir employé de nouveaux. Il en use peu d'ailleurs, et ceux qui suivent nous intéressent surtout par leur provenance, qui n'est autre que Lucrèce.

Circumcæsura, contour extérieur du corps. Lucr. 3, 219; 5, 645.

III, 13 : (deos) *circumcæsura* terrenorum corporum finitis.

Formatura, forme. Lucr. 4, 550 et 554.

II, 23 : *formaturas* varias respectans.

Mixtura, mélange, est non seulement dans Lucrèce (2, 976) mais aussi dans Varron (fragm.), Quintilien, 1, 10, 6; 9, 3, 40, etc., et quelques autres écrivains de la décadence.

II, 52 : *mixturas* humani... generis.

En dehors de cette source, nous citons à cause de leur rareté :

Flatura, souffle. Vitr. 2, 7, 4; Plin. 7, 56, 57.

I, 9 : *flatura* cæli.

Genitura, au sens de génération dans Pline, 18, 24, 56, et de *créature* dans Arnobe et la littérature ecclésiastique (Tert. *adv. Marc.* 4, 23 : *genitura* incredula).

I, 10 : *genituræ* spirantes (au sujet des serpents).

6. — Substantifs en-tia.

Les substantifs en-*tia* sont encore des termes abstraits et dérivent presque tous de participes présents. Deux seulement sont dérivés d'adjectifs et paraissent nouveaux.

(1) Cf. Goelzer, *op. cit.*, p. 88 sq.

Luculentia (luculentus), élégance de style, ne se lit peut-être plus que dans Orose, 5, 15.

III, 6 : verborum *luculentias* pergeretis.

Honorificentia (honorificus), honneur, semble avoir dans la suite un peu plus de succès.

III, 3 : tacita *honorificentia*, cf. Spart. *Séver.* 4, 1 ; Jul. Capit. *Anton. phil.* 10, 2 ; Flav. Vopisc. *Aurel.* 25, 6 ; Symm. *Ep.* 6, 35.

Ceux qui suivent ne sont généralement pas employés dans la littérature classique, mais la plupart nous intéressent parce qu'ils reviennent fréquemment dans le texte.

Dissidentia, différence. Plin. 29, 4, 23 : *dissidentia* rerum).

III, 34 : personarum *dissidentias* tres esse.

Circumstantia, circonstance. Quint. 5, 10, 104 : Gell. 14, 1, 15. Tert. *Or.* 3, etc.

IV, 5 : situs rerum ad *circumstantiam* collocatus.

Essentia, nature (οὐσία). Quint. 2, 14, 2 ; Sen. *Ep.* 58, 4 ; Apul. *Dogm. Plat.* 1, 6.

I, 28 : in *essentiæ* suæ perpetuitate defixum esse.

II, 70 : et esse res cœpit et nonnulla in *essentia* constituta.

VII, 18 : sint unius *essentiæ*.

VII, 28 : cum enim deorum sint *essentiæ* dispares.

Significantia, force d'expression dans Quint. 10, 1, 121, prend le sens de *signification* à partir de Tertullien, *Res. carn.* 21.

III, 8 : appellationem eius et significantiam promi.

IV, 3 : ipsius nominis *significantiam* traxit.

IV, 12 : ad rerum *significantias*.

VII, 24 liborum *significantias* continet.

Substantia, nature. Tac. *Or.* 8 ; Quint., 7, 2, 5 ; 2, 21, 1 ; Front. *Strat.* 4, præf.

I, 28 : habere *substantiam* sui numinis maiestatisque.

II, 2 : aliquod nomen *substantiamque* portare (= esse).

II, 26 : *substantiam* non habere.

II, 31 : divinam *substantiam* sustinere

II, 36 : in sui nominis esse *substantia* prædicari.

II, 70 : nulla esse in *substantia* computatum.

VI, 3 : vitali in *substantia* contineri

VII, 3 : ad numinum *substantias* pervenire.

Consequentia et *Flagrantia*, quoique rares, sont déjà dans Cicéron ; mais ils ne semblent revivre qu'à l'époque chrétienne.

Consequentia, suite. Gell. 12, 5, 10.

II, 30 : rerum *consequentias* nesciens.

Flagrantia, vive chaleur. Gell. 17, 10, 8 ; Apul. *Met.* 4, 1 ; Solin. 56, 9.

II, 17 : aestatis *flagrantias*.

V, 6 : ardorem... et sitiendi lenire *flagrantiam*.

VII, 40 : templis et luis sedasse *flagrantiam*.

A part *reminiscentia*, reminiscence, qui est dans Tertullien, *Anim.* 23, les mots d'origine récente ne se comptent peut-être pas.

II, 19 ; quodsi ea... *reminiscentias* esse constaret.

II, 28 : priorum *reminiscentiam* non habere.

Nous n'avons enfin relevé qu'un emprunt à Lucrèce, 3, 849 : *repetentia*, ressouvenir.

II, 26 : amittit *repetentiam* priorum.

II, 28 : priorum *repetentiam* detrahit.

7. — Substantifs en-a.

La désinence-*a* entre d'abord dans quelques mots qui ne sont ni dérivés ni composés. Comme ils sont peu nombreux, nous n'avons pas jugé bon de leur consacrer un chapitre spécial. Ce sont généralement des termes de métier qui devaient avoir cours dans la langue du peuple. Il en est cependant dont Arnobe paraît être le premier témoin, comme *plana*, doloire, et *grosa*, racloir :

VI, 14 : de *planis* runcinarum levigata.

VI, 14 : *grosis* rasa, discobinata de limis.

Bria, sorte de vase à vin (VII, 29) se lit déjà dans Apulée, *Apol*, 59, et se retrouve plus tard dans Charisius, 83, 16. Pour la première fois on lit aussi des noms qui désignent une sorte de *gâteau* et que devait connaître le langage populaire (1) : *africia* (VII, 24), *cubula* (ibid.), *fendicæ*, de fendo, sous-ent. hiræ (ibid.), *gratilla* (ibid.). Ils dérivent des noms, d'adjectifs ou même de verbes.

Triga est un mot récent qui désigne un assemblage de trois chevaux dans Ulpien *Dig.* 21, 1, 38. Arnobe l'emploie dans le sens général d'assemblage de trois choses, *trio*.

IV, 15 : primatorum Cupidinum *trigas*.

Salapitta est d'origine étrangère et sera vu plus loin.

Quelques mots rares enfin appartiennent plutôt à l'époque archaïque, par exemple :

(1) Arnobe l'avoue lui-même, VII, 24.

Suppetiæ, arum, secours. Plaut. *Rud.* 614 : Suét. *Vest.* 4 ; Apul. *Apol.* 299.

III, 10 : *suppetias* Junonis implorare.

Alimonia, nourriture, mis pour le terme classique *alimentum*. Varr. *Sat. Men.* 260 ; Gell. 17, 15, 5 ; Apul. *Met.* 2, 3 ; *Apol.* 85, etc.

IV, 21 : ex alieni uberis *alimonia*.

VI, 20 : *alimoniam* præbetis.

On trouve aussi dans Varron, *R. R.* 1, 8, 7 et ailleurs, Suétone, *Cal.* 42, Tacite, *Ann.* 11, 16, la forme *alimonium*, qu'Arnobe emploie concurremment avec la première, pour obtenir un effet de rythme ou obéir à un simple désir de variété.

V, 16 : quid temperatus ab *alimonio* panis.

VII, 3 : contineri alicuius *alimonii* genere.

8. — Substantifs en - men et - mentum (ou - entum).

Les suffixes - *men* et *mentum* servent surtout à former des noms abstraits neutres qui dérivent de verbes. Ils existent tous deux à la même époque dans un très grand nombre de mots, avec cette différence que généralement la prose préfère la forme - *mentum* et la poésie la forme - *men* (1). Les deux formes sont fréquentes dans la décadence (2). Leur nombre s'accroît déjà avec Tertullien, à qui l'on doit entr'autres *factitamentum* (*De anim.* 18), *novamen* (*adv. Marc.* 1, 20 ; 4, 11), *nullificamen* (*ib.* 3, 7), *obligamentum* (*De coron.* 14). Arnobe semble préférer la création en - *men*, dont il offre quelques exemples.

Catillamen, friandise.

VII, 24 ; *catillaminum* de more.

Frumen, bouillie pour les sacrifices.

VII, 24 ; quid fitilla, quid *frumen* ?

Il est curieux de constater que ce mot prend plus tard le sens d'*œsophage* ou *gosier* dans Donatus, ad Ter. *Adelph.* 5, 8, 27, et Servius *ad Æn*, 1, 178.

Salsamen, salaison, pour *salsamentum*, plus classique.

(1) Cf. Goelzer, *op. cit.*, p. 61 et 62.

(2) Cf. Olcott, *Studies on word formation of the latin inscriptions*, 12. — Bayard, *op. cit.*, p. 24. — Goelzer, *op. cit.*, p. 59 sq. — A. Regnier, *Sermons de saint Augustin*, p. 166. — Bonnet, *op. cit.*, p. 456.

VII, 24 : non *salsamina* denique, quæ sunt una commixtio.

Cette préférence lui vient sans doute de son éducation littéraire, et de fait, il a beaucoup puisé dans le vocabulaire poétique, notamment dans Lucrèce. *Molimen*, *momen*, *vocamen* reviennent assez souvent.

Molimen, grand effort, importance — Lucr. 4, 900; Hor. *Ep.* 2, 2, 93; ovid. *Met.* 15, 809.

VI, 13 : *molimine* operis formam Iovis efferre immensi.

Momen, impulsion, force — Lucr. 6, 474; 3, 188; Manil. 3, 695.

II, 29 : exigui *mominis* immanibus pretiis æstimare.

II, 35 : nullius apud principem *mominis*.

II, 49 : nullius existimandum est *mominis*.

Vocamen, nom, pour *vocabulum* — Lucr. 2, 657; Solin. 5, 19; 30, 7.

I, 3 : felicitate donari huius *vocaminis* meruit.

II, 35 : quod alicuius *vocaminis* fuerit.

II, 39 : sub istius *vocaminis* appellatione.

IV, 3 : cuius et hae fuerint *vocaminis* indicate.

VII, 46 : si quod aliud nobis usus *vocamen* obtulerit.

Fundamen, fondement, est mis pour le classique *fundamentum* — Virg. *Geor.* 4, 161; ovid. *Met.* 14, 808.

III, 1 : veritatis propriæ *fundaminibus* niti.

VI, 7 : ex *fundaminum* sedibus.

Libamen, offrande, remplace *libamentum*. Virg. *Æn.* 6, 246; Ovid *Fast.* 3, 733.

III, 24 : *libamine* exambire.

Spiramen, souffle, se lit dans Lucain. 6, 90; Stace, *Theb.* 12, 268, etc.

VII, 28 : *spiraminibus* interclusis interire.

Tutamen désigne la protection — Virg. *Æn.* 5, 262.

I, 28 : rebus fessis languentibusque *tutamina*.

II, 17 : *tutamina* sibimet et cubilia præparare.

II, 40 : vestium *tutamina* sibi..... conquirerent.

Pour les mots en - *mentum* (ou - *entum*), on doit probablement à Arnobe le pluriel neutre *castellamenta*, sorte de boudin.

II, 42 : isicia, *castellamenta*, lucanica.

Supplicamentum, prière publique, paraît récent — Tert. *De fug.* 9.

VII, 21 : *supplicamenta* præstare.

D'autres sont rares ailleurs et usités soit à la période archaïque, soit à l'époque impériale — Il est à remarquer que les mots archaïques ne reparaissent souvent chez Arnobe qu'avec une légère différence de sens. Ainsi :

Nidamentum, désigne, dans Plante *Rud.* 889, les matériaux pour construire un nid. Ici, il signifie le nid lui-même.

VI, 16 : *nidamenta* ponere.

Peniculamentum, c'est la queue du vêtement chez Ennius, *Ann.* 363 ; Cæcilius, *Com.* 132 ; Lucilius, *Sat.* 19, 6 — Arnobe lui donne le sens de *queue de cheval*.

V, 11 : *peniculamenta* decurtantem cantheriorum

Cruciamentum, tourment (Plaut. *Capt.* 998) est rare quoique dans Cicéron. *Phil.* 11, 8 : *cruciamenta* morborum, à côté de *tormenta* carnificum.

I, 45 : alia corporum *cruciamenta* fugiebant.

VII, 43 : ut orbitatis *cruciamenta* sentiret.

On lit encore quelques formes en - *entum* prises à Lucrèce : *Fluentum*, courant, flot — Lucr. 5, 947 ; Virg. *Æn.* 4, 143, etc.

I, 21 : olearum *fluenta*.

IV, 21 : *fluenta* mammarum (en parlant du lait de nourrice).

Formamentum, forme — Lucr. 2. 819.

III, 16 : quod vestra suspicio credidisset *formamentis* adtribuisse divinis.

Mais les emprunts faits aux écrivains de l'époque impériale sont plus nombreux. Nous ne citons que les plus intéressants :

Avocamentum, distraction — Plin. *Ep.* 8, 23 ; 8, 5 ; *Paneg.* 82, 8 ; Apul. *Apol.* 43.

V, 14 : *avocamenta* quæritantes.

Honestamentum, ornement — Sén. *Ep.* 62, 2 ; Gell. 10, 26, 9 ; Apul. *Apol.* 4.

II, 48 : *honestamenta* natalium.

Omentum, membrane du corps — Cels, 4, 1 ; Plin. 11, 37, 80 ; Perse, 5, 74 : Juv. 13, 116.

III, 13 ; *omentorum* membranulæ.

Placamentum, moyen d'apaiser — Plin. 21, 7, 19; Tac. *Ann.* 15, 44; Apul. *de Deo Socr.* 13.

VII, 8 : dii immortales *placamenta* ista sumunt.

9 — Substantifs en - ium.

Parmi les substantifs en - *ium*, quelques-uns dérivent de verbes comme *gaudium*, d'autres de substantifs et d'adjectifs comme *capitium* (caput), *edulium* (edulis). Cette forme est depuis longtemps en usage dans la langue latine (1). Mais au troisième siècle, le suffixe - *ium* entre dans quelques mots qui semblent des créations nouvelles. De ce nombre sont : *excidium*, *diaconium*, *presbyterium*, dans saint Cyprien (2) et *mucinnium*, mouchoir, dans Arnobe.

II, 23 : pulvinus, *mucinnium*, laena.

On use cependant aussi de dérivés plus anciens, ignorés de l'époque classique, tels que :

Isicium (inseco) viande hâchée — Varr. *L. L.* 5, 110 ; Apul. *Met.* 2, 7.

II, 42 : ut spirulas et botulos facerent, *isicia*,

Profluvium (profluvius, a, um) écoulement, flux — Lucr, 6, 1203 ; Plin. 28, 6, 17 ; Colum. 6, 33.

I, 45 : *profluvia* sanguinis.

Proloquium (proloquor) proposition — Varr. dans Gell. 16, 8 ; Gell. 5, 11, 9.

III, 44 : in unius *proloquii* finibus convenit vos stare.

V, 3 : *proloquii* sententia.

V, 37, communibus in *proloquiis* promptum.

La composition - *loquium* entre dans beaucoup de mots que l'on voit pour la première fois dans Tertullien : *minutiloquium* (*De anim.* 6), *risiloquium* (*De pœn.* 10), *spurciloquium* (*De res. carn.* 4), *turpiloquium* (*De pudic.* 17), mais nous n'avons pas trouvé dans Arnobe de cas analogue. A peine *lanitium* et *pontificium* se signalent-ils par la rareté de leur emploi.

Lanitium (lana) produit de la tonte — Virg. *Georg.* 3, 384 ; Plin. 6, 17, 20 ; Tert. *de pall.* 3.

I, 11 : quod *lanitiis* extulit inportunissimam beluam.

VII, 16 : ex agnorum *lanitiis*.

Pontificium (pontificius a um) pouvoir — Gell. 1, 13. Solin.

II, 65 : *pontificium* Christi est dare animis salutem.

(1) Cf. Goelzer, *op. cit.*, p. 58 sq.
(2) Cf. Bayard, *op. cit.*, p. 17 sq.

10 — Substantifs en - or.

Arnobe ne paraît pas avoir employé de mots nouveaux en - *or*. Cependant cette dérivation est encore active à l'époque où il écrit, si l'on en juge par les exemples tirés d'Apulée, Tertullien et autres (1). On revoit alors certains dérivés antérieurs à l'époque classique qui semblaient oubliés. Ainsi :

Caldor, chaleur — Varr. *R. R.* 1, 41, 1 ; Gell 17, 8, 10.

II, 21 : *caldor* ignis.

VII, 34 : se... lavacrorum refovere *caldoribus*.

Mador, humidité. Sall. Fragments dans Non. 138, 6.

V, 40 : telluris significare *madorem*.

Nigror, le noir. Pacuv. dans Cic. *Divin.* 1, 14 : Lucil. dans Non. 515, 5 ; Lucr. 3, 39 ; Gell. 2, 26.

II, 7 : quibus ex causis pili *nigrorem* ingenitum ponant.

VII, 15 : *nigrore* ferali.

Olor, odeur. Varr. *L. L.* 6, 83 : Apul. *Met.* 1, 17.

II, 59 ; odoris sunt alicuius vel *oloris*.

Putor, pourriture. Cat. *R. R.* 157, 3 : Varr. *L. L.* 5, 25, Lucr. 2, 872 ; 929 ; Apul. *Met.* 4, 3.

II, 7 : uliginis alicuius conversa *putore*.

V, 14 : ne *putore* corpus dissolveretur ullo (et ailleurs).

On remarque aussi quelques mots rares ou poétiques, comme :

Fluor, courant, écoulement. Cels. 4, 16 : Apul. *Flor.* 10 ; Solin. 18, 2.

I, 45 : *fluores* immoderatos cohibere.

II, 59 : res ad *fluorem* prona.

VI, 10 : *fluor* aeris pulsi (De même V, 7, 12, 14).

Fremor, murmure. Poet. ap. Varr. *L. L.* 6, 67 ; Virg. *Æn.* 11, 297 ; Apul. *Flor.* 17.

I, 52 : *fremor* ille verborum (au sujet des magiciens).

Sonor, son. Lucr. 5, 335 ; 6, 1184 : Virg. *Æn.* 9, 651 ; 7, 462 ; Tac. *Ann.* 14, 36, etc.

II, 42 : numerosos ut cierent... *sonores*.

11. — Substantifs en-o, onis.

Les mots en-o appartiennent en propre à la langue populaire.

(1) Cf. Goelzer, *op. cit.*, p. 90.

Les bons auteurs n'en usent généralement pas et beaucoup ne nous sont connus que par les écrivains de la décadence (1).

Cette forme pourtant a peu de représentants dans Arnobe. A part *mento* au menton saillant, qui paraît chez lui (III, 14) pour la première fois, il en est peu qui méritent une mention

Fronto, au front large et haut (III, 14) est aussi dans Cicéron (*N. D.* 1, 80).

Apexao, boudin, n'est cité que dans Varron, *L. L.* 5, 111.

VII, 24 : *apexaones* hirciae silicernia longavi.

12. — Substantifs en-brum et-culum.

Des suffixes-*brum* et-*culum*, le second surtout est fréquent dans la langue : il est resté vivant même pendant les bas temps (2). Cependant Arnobe ne paraît avoir fait un grand usage ni de l'un ni de l'autre. Peut-être lui doit-on *furfuraculum* (de furfur) tarrière.

VI, 14 : serris *furfuraculis* asciis.

Les mots qu'il emprunte aux auteurs antérieurs viennent surtout de verbes Parmi les plus rares nous citons : *Obstaculum* (obsto) obstacle. Sen. *Nat. qu.* 2, 52, 1 : Apul. *Flor.* 18.

II, 28 : membrorum impediuntur *obstaculo*.

VII, 46 : utrumne aliquod *obstaculum* fuerit...?

Polubrum, (polluo) bassin pour laver. Varr. *Sat. Men.* 401 ; Liv. Andr. dans Non. 544, 22.

II, 23 : quid acus strigilis *polubrum*.

Volutabrum (voluto) bourbier. Virg. *Georg.* 3, 411 : Solin. 5, 22.

VII, 17 : a *volutabris* horrentibus.

13. — Substantifs en-arium — aria (pl. neutre).

En généréral, les noms en-*arium* sont formés d'autres noms ou d'adjectifs, et ne sont eux-mêmes que des adjectifs pris substantivement. Cette dérivation prend de l'importance dans les derniers temps de la langue (3), surtout dès Apulée, à qui l'on doit notamment *bastarium* (*Apol.* 13). Arnobe cependant n'offre que de rares dérivés, qui d'ailleurs ne lui appartiennent pas.

(1) Cf. Gœlzer, *op. cit.*, p. 44 sq.
(2) Cf. Gœlzer, *op. cit.*, p. 92.
(3) Cf. Goelzer, *op. cit.*,p. 96 sq.

Exemplarium (exemplum), modèle, remplace déjà *exemplar* (Schol. Lucain, 9, 563).

VI, 13 : *exemplarium*... cunctarum... Venerum.

Il a le sens de copie dans Proculus, *Dig*. 31, 47 et plus tard dans saint Jérôme, *adv. Helv*. 8.

Pecuaria (pecu) troupeaux, est le neutre de l'adjectif *pecuarius, a, um*, qui est déjà dans Cicéron. *Quint*. 3 - Virgile *Georg*. 3, 64 ; Perse, 3, 9 ; Pline, 8, 9, 9.

I, 21 : sterilitatem infaustam nostris *pecuariis* inferant.

Sanctuarium (sanctus) est mis pour *sacrarium*, sanctuaire. Gromat. vet. 23, 24 et plus tard Ambr. *Ep*. 41, 6.

V, 16 : in deum matris *sanctuario*.

Pline lui donne le sens de cabinet de prince, 23, 8, 77 : in *sanctuariis* Mithridatis.

Nous ne parlons pas ici des mots en-*arius*, parce que ceux qui peuvent nous intéresser, comme *panchristarius*, ont une origine étrangère et seront étudiés plus loin.

14. — Substantifs en-etum, — itum, — um.

Les dérivés en-*etum* paraissent être formés de verbes en-*ere*. Ils sont fréquents en latin (1), mais peu nombreux dans Arnobe, à qui l'on doit probablement : *Busticetum* (bustum) bûcher. Le verbe dont il vient est *buro* (= uro).

I, 41 : concrematum in funestis *busticetis*.

VII, 15 : *busticeta* in opus structa fœdissimum.

La dérivation en-*itum* est aussi rare dans le texte. Cette classe de mots n'est formée que de participes passés pris substantivement. Nous relevons à peine :

Fulguritum (fulgurio), lieu frappé par la foudre, d'après Fest. p. 92, Müll. — cf. Serv. *ad. Æn*. 6, 72.

V, 1 : procurationem semper suscipies *fulguritorum*.

V, 4 : procuratio debuerit suscipi *fulguriti*.

Placitum (placeo), opinion, désir. Virg. *Ecl*. 7, 27 : Plin. ; Tac.

I, 59 : humana ista sunt *placita*.

II, 13 : per easdem vias *placitorum* inceditis unitate.

Nous ajoutons quelques substantifs en-*um*, qu'il est difficile de classer ailleurs. *Catumeum*, *conspolium*. (VII, 24) désignent une sorte

(1) Cf. Goelzer, *op. cit.*, p. 98.

de *gâteau*. Ils étaient connus sans doute dans la langue populaire, et nous ont été transmis par Arnobe.

15. — Substantifs en-tudo.

Les mots en-*tudo* étaient déjà en usage dans l'ancienne langue. La décadence en donne de nouveaux (1), parmi lesquels nous relevons *crispitudo*, tortillement qu'on ne cite pas avant Arnobe.

II, 42 : lumborum *crispitudine* fluctuaret.

16. — Substantifs en-go, inis.

Le suffixe-*go* entre dans un certain nombre de mots rarement employés ailleurs que chez notre auteur.

Pendigo, lésion, abcès, est peut-être le seul qu'on ne trouve pas avant lui.

VI, 16 : in simulacri alicuius medias introire *pendigines*.

Stribligo solécisme, est un terme de grammaire déjà connu d'Aulu-Gelle, 5, 20, 1.

I, 59 : *stribligines* et vos istas .. non habetis ?

Urigo, désir amoureux, se lit parfois dans Apulée, *Met*, 1, 7 ; 8, 28.

V, 44 : quos.. *urigo* contorsit.

17. — Substantifs en-es, — is.

Les dérivés en-*es*, — *is*, offrent peu de remarques. *Contages*, *is*, contact, est déjà dans Lucrèce 3, 732 ; 4, 334.

VII, 40 : continua populum *contage* conficiens.

Mais on doit probablement à Arnobe *duellis*, *is*, (de duellum = bellum) ennemi : I, 16 : *duelles* cum pereant.

18. — Substantifs en-es (-ei).

Nous signalons simplement *minuties*, petite parcelle, qui est rare (Apul. *Met*. 9, 27).

II, 49 : consumitur enim *minuties* ista.

VI, 18 : palmarem in *minutiem* contrahi.

(1) Cf. Gœlzer, *op. cit.*, p. 107, 108.

19. — Diminutifs

L'emploi des diminutifs est une des caractéristiques du latin d'Afrique. L'usage qu'on en fait est si étendu, surtout dans la langue populaire, que beaucoup cessent bientôt d'indiquer l'idée de petitesse. Ils ne gardent plus leur valeur propre et finissent par n'être guère employés que comme synonymes du mot simple dont ils dérivent.

La lecture des Textes est convaincante à ce sujet. Dans une certaine phrase des *Métamorphoses* d'Apulée, on trouve huit diminutifs en deux lignes (1), et ces mots occupent dans son œuvre une place considérable (2). Tertullien en introduit un certain nombre, comme *linguatulus, frigusculum, obstrepitaculum, papiunculus, serviculus, vectaculum*, etc..... S'ils sont d'un usage plus restreint dans saint Cyprien (3), en revanche, ils prennent avec Arnobe une grande extension. La fréquence de leur emploi et la manière dont ils sont présentés prouvent aisément que leur sens réel et primitif tend de plus en plus à s'effacer.

Parmi les diminutifs masculins, il en est qu'on ne cite pas avant Arnobe. Ce sont :

Asellulus (double diminutif : asinus, asellus), petit ânon.

III, 16 : si *aselluli* canes porci humanum aliquid saperent.

Cantharulus (cantharus) petite coupe — cf. Paul. Nol. *carm.* 22, 462.

VI, 26 : *cantharuli* forcipes cornuaque pomifera.

Cilunculus (cilo, onis), à front saillant.

III, 14 : capitones *cilunculos* frontones labeones simos.

Fervunculus (fervor), petite fièvre.

II, 11 : *fervunculum* scabiem aut inhærentem spinulam.

Mimulus (mimus), mime.

II, 38 : *mimulos* histriones cantores.

Petasunculus (petasus), petit petase.

VI, 12 : Solis capiti *petasunculum* superponat.

Comme on le voit, la plupart de ces exemples offrent au lecteur des énumérations où se mêlent indifféremment des mots simples et des diminutifs. Rien dans le contexte ne met en relief la valeur propre de ces derniers : au contraire, ils descendent sensiblement au

(1) Cf. Boissier, *L'Afrique romaine*, p. 252.
(2) Cf. Koziol, *Der Stil des Apuleius*, p. 260 sq.
(3) Cf. Bayard, *op. cit.*, p. 25.

rang du terme simple. De plus, à côté de *petasunculus* par exemple (VI, 12), on lit dans le même chapitre le mot dont il dérive, *petasus*. On peut donc supposer que l'auteur n'attache pas plus de valeur à l'un qu'à l'autre. Dans certains cas pourtant, il préfère la forme simple à la forme diminutive, et cela pour des raisons d'art ou de rythme, pour obtenir, comme on le verra plus loin, telle ou telle clausule recherchée.

Puerculus et *scurrula*, viennent d'Apulée.

Puerculus (puer), petit garçon — Apul. *herb.* 25, 3.

II, 24 : ex *puerculo*.

IV, 13 : risum tenere non possunt..... *puerculi*.

On trouve un peu plus loin ce mot employé comme adjectif.

VII, 42 : *puerculi* pusiones.

Scurrula (scurra), petit bouffon — Apul. *Met.* 10, 16.

VI, 21 : urbanum *scurrulam*.

D'autres sont d'un rare emploi ou remontent jusqu'aux origines de la langue. Ainsi :

Agellulus (agellus, ager), petit champ — Catul. 20, 3.

I, 21 : nostris ab *agellulis* abigant.

Angellus (angulus), petit angle — Lucr. 2, 428.

VII, 49 : *angellis* prominentibus inaequalis.

Caccabulus (caccabus), petite marmite — Apic. 4, 1, 16; Tert. *Apol.* 13.

VI, 14 : ex *caccabulis*, ollulis.

Orbiculus (orbis), petit disque — Cat. *R. R.* 3, 6; Vitr. 10, 2, 1; Plin. 25, 13, 94; Solin.

III, 13 : oculorum *orbiculos* mobiles.

Porculus (porcus) petit cochon — Plaut. *Men.* 303; Cat. *R. R.* 19; Plin. 9, 15, 17.

VII, 18 : lactentibus *porculis*. De même VI, 9.

Un peu plus haut (VII, 8) on lit aussi *porcus*.

Pulvisculus (pulvis), poussière fine — Plaut. *Truc.* prol. 19; Apul. *Apol.* p. 426, oud; Solin. 15, fin.

II, 49 : *pulvisculi* flabiles.

Pupulus (pupus), petit garçon dans Catulle 56, 5, Sénèque, *Ep.* 12, 3. Arnobe lui donne le sens de poupée figurine.

VII, 8 : passerculos, *pupulos*...

Pusio, onis (pusus), petit garçon — Cic. *Cael.* 15; Apul. *Met.* 9, 7 — que l'on rencontre assez frequemment.

VI, 26 : *pusiones* puerculi (De même VII, 8 ; 32)

VII, 21 : zelotypi *pusiones*.

VII, 42 : puerculi *pusiones*.

Les diminutifs féminins qui revêtent quelque intérêt sont aussi très nombreux. Arnobe paraît avoir employé le premier :

Falcicula (Falx), petite faucille — cf. Aug. *in Faust.* 6, 4 ; Pallad. 1, 43, 5.

VI, 26 : *falciculæ* claves caliandria.

Lacernula (lacerna), petite lacerne.

II, 19 : *lacernulas* trabeas cultros.

Lancicula (lanx), petite balance.

II, 23 : trulla *lancicula* candelabrum.

Resinula (resina), petit morceau de résine.

VII, 27 : ardere *resinulas*.

Spirula (spira), gâteau en spirale — cf. Serv. *ad. Æn.* 2, 217.

II, 42 : ut *spirulas* et botulos facerent.

Sætula (sæta), petite peau d'animal avec son poil.

VII, 20 : vulsas... *sætulas*.

Scientiola (scientia), connaissance superficielle — cf. Aug. *Civit Dei.* 11, 31.

II, 18 : *scientiolas* artium concinnare.

Textricula (textrix), petite ouvrière en toile.

V, 14 : *textriculas* puellas.

Il doit aussi quelques termes à ses prédécesseurs immédiats, notamment :

Ansula (ansa), petite anse — Apul. *Met.* 3, 4 ; 11, 4.

VI, 16 : uncis atque *ansulis*.

Gallinula (gallina), petite poule — Apul. *Met.* 2, 11.

VII, 8 : si *gallinulam*, vitulum... concremaro.

Gemmula (gemma), petit bourgeon — Apul. *Met.* 10, 29.

III, 23 : et cur .. *gemmulas* adurit... frigus ?

Operula (opera), léger travail dans Ulpien. *Dig.* 50, 14, 3 ; salaire, gages dans Apulée, *Met.* 1, 7 et Arnobe.

IV, 30 : sed non istam suscepimus... *operulam*.

Spinula (spina), petite épine — Apul. *Met.* 10, 32.

II, 11 : inhærentem *spinulam* callo.

D'autres diminutifs, usités aux premiers temps de la langue, étaient ignorés de l'époque classique. Ils reparaissent à la décadence et Arnobe contribue à les faire revivre. Tels sont :

Buccula (bucca), petite bouche — Plaut. *Truc.* 290 ; Suèt. *Galb.* 4 ; Apul. *Mét.* 3, 19.

II, 42 : ut inflandis *bucculas* distenderent tibiis.

Cellula (cella), petite chambre — Ter. *Eun.* 310 ; Sén. *Contr.* 7, 6 ; Apul. *Met.* 4, 8.

VI, 3 : *cellulas* fabricari.

Craticula (crates), petit gril — Cat. *R. R.* 13, 1 ; Mart. 14, 221, 1 ; Petr. 31, 11.

II, 19 : quia sibi *craticulas* trulleos... fecerunt.

Ollula (olla) petite marmite — Varr. *R. R.* 1, 54, 2 ; Apul. *Met.* 2, 7.

V, 8 : sub *ollula*... extorum.

V, 19 : in *ollulas* coniectus (De même VI, 14).

Puellula (puella), jeune fille — Ter. *Phorm.* 81 ; Catul. 61, 57.

VI, 25 : militari sub galea *puellula* delitescens.

Rotula (rota), petite roue — Plaut. *Pers.* 439 ; Colum. 11, 3, 52 ; Plin. 18, 18, 48.

V, 19 : volubiles *rotulas*.

Securicula (securis), petite hâche, du soc de la charrue qui a cette forme — Plaut. *Rud.* 1158 ; Mart. 14, 35 ; Vitr. 4, 7, 4 ; 10, 11, 8.

II, 19 : rastra *securiculas* vomerem.

A tous ces diminutifs peuvent s'en ajouter d'autres qui ne sont guère usités que chez notre auteur. Nous relevons les principaux.

Bacula (baca), petits fruits. Plin. 25, 8, 54 — cf. Cæl. Aurel. *Chron.* 5, 4, 19.

I, 2 : olearum ex *baculis*.

II, 21 : ex ramis agrestibus *baculæ*.

Casula (casa), cabane — Petr. *Sat.* 4, 15, etc. Plin. 35, 10, 37 ; Apul.

II, 66 : non antiquas adamaverint *casulas*.

Crustula (crusta), petite écorce dans Plin, 22, 25, 70. Ici petit glaçon.

II, 58 ; in plumeas *crustulas*.

Formicula (formica), petite fourmi — Front. *ad Ver. imp.* 3, 8 ; Apul. *Met.* 6, 10.

IV, 26 : in *formiculam* parvam (De même V, 44 ; VI, 3 ; VII, 34).

Micula (mica), petite mie — Cels. 2, 5 ; Front. *ad Marc. Cæs.* 5, 40.

II, 49 : exiguæ *miculæ* (auri).

VII, 24 : in exiguas arvina *miculas* insecta.

Pulticula (puls), bouillie — Cels. 2, 36.

VII, 37 : nam *pulticulæ* thura.

Summula (summa), petite somme — Sén. *Ep.* 77, 8 ; Apul. *Met.* 11, 28; Cypr. 479, 2 ; 701, 6.

II, 24 : quam efficiant *summulam* quærito.

Vaccula (vacca), petite vache — Val. Cat. *dir.* 132 ; Apul. *Met.* 7, 25 ; Tert. *ad. nat.* 2, 14.

VII, 18 : sterilibus *vacculis*.

Verrucula (verruca), petite verrue dans Celse, 5, 28, 14 et autres ; ici petite éminence.

II, 49 : in *verrucula* collis unius (De méme V, 3).

Les diminutifs au genre neutre sont plus rares dans le livre d'Arnobe, mais, en revanche, la plupart de ceux que nous relevons n'apparaissent pas avant lui. D'ailleurs, ils ne se maintiennent guère dans la littérature postérieure. Ce sont :

Commodulum (commodum), petit avantage.

I, 9 : *commodulis* nostris.

Frustillum (frustrum), petit morceau.

II, 58 : *frustilla* hæc ignea (stellæ).

VII, 25 : *frustilla* hæc parvula.

Ingeniolum (ingenium), faible talent — cf. Jér. *ad Ruf.* 4, fin.

V, 4 : puerilium *ingeniola* fictionum.

Sigilliola, orum (sigilla), figurines.

VI, 11 : *sigilliolis* hominum... supplicatis.

VI, 18 : in *sigilliolis* parvulis.

Spatiolum (spatium), petit espace — cf. Pallad. 1, 38, 2.

IV, 37 : propter quædam *spatiola* defanata.

Tympaniolum (tympanium), tambourin.

VI, 26 : *tympaniola* tibiæ.

Tuguriolum (tugurium), petite cabane, se lit déjà dans Apulée, *Met.* 4, 12.

VI, 3 : *tuguriola* his dare.

La liste des diminutifs pourrait s'allonger encore. Il suffit d'avoir montré par quelques exemples qu'Arnobe fait de ces dérivés un usage très abondant ; mais le plus souvent, il est difficile d'en justifier l'emploi, si l'on y attache l'idée de petitesse qui en fait toute

la valeur. On remarque, au contraire, que dans beaucoup de cas, le diminutif ne revêt que le sens du mot simple, soit dans les énumérations qui juxtaposent indifféremment les deux formes et les mettent sur le même pied, soit dans les passages où se lit tantôt le diminutif tantôt le terme dont il dérive. Cela est si vrai que l'auteur éprouve le besoin d'ajouter un qualificatif lorsqu'il veut réellement accuser l'idée de petitesse. Il dira, par exemple : *in formiculam parvam* (*IV*, *26*), *miculæ exiguæ* (*II*, *49*). Quelquefois même, ce qualificatif est un autre diminutif, comme *puerculi pusiones* (*VII*, *42*), *frustilla hæc parvula* (VII, *25*), *in sigilliolis parvulis* (*VI*, *18*).

Arnobe suit le mouvement qui tend à atténuer les nuances de signification que les suffixes diminutifs marquent si nettement à l'époque classique. Parfois, il préfère ces formes pour des raisons d'art ou de rythme : on le verra plus loin ; mais apparemment, il montre peu de réserve dans l'emploi qu'il en fait. Les prédécesseurs lui ont ouvert la voie et lui-même a cru devoir enrichir la langue de quelques mots nouveaux. Le goût de saint Cyprien était plus sévère (1).

20. — Substantifs composés

Les substantifs composés se voient rarement dans l'*Adversus nationes* : nous en dirons peu de chose. Parmi les substantifs composés de deux noms, nous signalons *vitisator*, celui qui a planté la vigne, qui est peu usité (Acc. *tr*. 241 — cf. Serv. *ad*. *Æn*. 7, 179). Arnobe l'emploie en parlant de Saturne :

III, 29 : procreatorem deorum, *vitisatorem*.

La composition d'un nom et d'un verbe a donné chez notre auteur un mot qui n'est pas cité avant lui, *ossipagina*, de os-pango.

III, 30 : nulla Pomana, nulla *Ossipagina*.

Il désigne une déesse qui présidait à l'affermissement des os des petits enfants. Un autre nom, *signifex* (signum-facio) statuaire, est déjà dans Apulée, *Met*. 2, p. 116.

VI, 13 : inter *significes* ille memoratus Phidias.

On lit aussi *subscus*, sorte de grappin, cheville, qui est un substantif composé d'une préposition (sub-cudo) et remonte aux premiers temps de la langue (Cat. *R*. *R*. 18, 9 — Vitr. 4, 7).

VI, 16 : *subscudibus* et catenis.

On le retrouve plus tard dans saint Augustin, *Civ*. *Dei*. 15, 27, 3.

(1) Cf. Bayard, *op*. *cit*., p. 25.

II. — Adjectifs.

1. — Adjectifs en - bilis.

Régulièrement les adjectifs en - *bilis* dérivent du radical du présent des verbes et ont en latin soit le sens actif, soit le sens passif. Ils marquent généralement l'aptitude. Cette dérivation, qui chez Tertullien et Apulée a créé une foule de mots (1), est fortement représentée dans les inscriptions africaines (2).

Elle prend aussi dans Arnobe un grand développement. On peut en juger d'abord par les dérivés suivants qui ne sont pas attestés avant lui et qui, pour la plupart, ne se lisent pas ailleurs.

Altercabilis, animé.

V, 3 : *altercabilem* conseruisse sermonem.

Auspicabilis, de bon augure.

IV, 7 : *auspicabile* ducitis et optatis.

VII, 32 : *auspicabili* salutatione mandatis.

Conmeabilis revêt le sens actif et signifie *qui sert de conduit* dans II, 59 : quid venas fistulatas et *conmeabiles* fecerit ?; il revêt aussi le sens passif de *qui passe facilement*, dans VII, 28 : reciprocos halitus auris *conmeabilibus* ducit.

Damnabilis, condamnable, se retrouve dans Trebellius Pollio, *trig. Tyr.* 17, 1 ; Salvien, 6 ; Sidoine Apollinaire, *Ep.* 6, 1, fin.

V, 31 : communi existimatione *damnabile*.

Fossibilis, facile à creuser, vient de *fodio*.

II, 17 : in *fossibilibus* foveis tutamina. . praeparare.

Inexaturabilis, insatiable, se lit plus tard dans Orose, 3, 18, 10, z.

II, 40 : *inexaturabili* pectoris ardescerent adpetitu.

Inrefutabilis, irréfutable.

IV, 18 : *inrefutabile* aperire secretum.

Labilis, glissant, sera pris au propre par Ammien, 27, 10 ; Cælius Aurelianus. Arnobe l'emploie au propre et surtout au figuré, au sens de fragile, *caducus*.

I, 28 : cum sint *labiles* solubilesque natura (de Dis).

II, 45 : in vitia *labiles*.

II, 50 : animas esse indicant *labiles*.

II, 53 : esse animas... parvarum ac *labilium* virium.

(1) Voir la liste dressée par GOELZER, *op. cit.*, p. 138, n.

(2) Cf. BAYARD, *op. cit.*, p. 30 et note 1.

VII, 4 : dulcedinis *labilis* volucri titillatione mulceri.

(De même III, 8, 12).

Suspicabilis, conjectural — cf. Chalcid. *Tim*. 347.

I, 48 : in arte *suspicabili* positum.

Quelques adjectifs d'origine récente témoignent aussi de la vitalité de cette dérivation. De ce nombre sont :

Contemptibilis, méprisable — Porphyr. *Hor. Carm*. 1, 25, 10 ; Ulp. *Dig*. 1, 16, 9.

IV, 34 : Superi inhonorati, *contemptibiles*, viles.

Corruptibilis, corruptible, employé dans le latin ecclésiastique par opposition à *incorruptibilis*, qui est aussi de cette époque.

II, 26 : *corruptibile* esse... denuntiatur.

II, 36 : *corruptibiles* esse natura.

Culpabilis, répréhensible — Apul. *Apol*. p. 223, oud ; Tert. *ad U*. 2, 1 ; Cypr. 229, 15.

VII, 15 : turpitudinis alicuius deformitate *culpabilis*.

Incorruptibilis, incorruptible — Tert. *de anim*. 50.

II, 30 : qui animis *incorruptibilibus* credat.

Inculpabilis, irréprochable — Solin. 30, 20.

II, 15 : *inculpabiles* et ideo inreprehensibiles.

Insensibilis, insensible — Gell. 17, 10, 17 ; Seren. Samm. 34.

II, 28 : prope *insensibiles*... perfectæ.

Inreprehensibilis, irrépréhensible — Tert. *Resurr. carnis*, 23.

II, 15 : inculpabiles et ideo *inreprehensibiles*.

Invisibilis, invisible — Cels. præf. p. 3, 27, D.

I, 31 : o summe rerum *invisibilium* procreator.

I, 60 : *invisibilis* illa vis.

Nutabilis, chancelant — Apul. *De deo Socr*. 4.

II, 35 : in ambiguæ sortis conditione *nutabiles*.

Passibilis, susceptible de souffrir — Tert. *adv. Prax*. 29 — cf. Prud. *Apoth*. 74.

VII, 5 : *passibile* esse constat et fragile.

Nous ajoutons quelques mots qui sont d'un emploi rare ou étrangers au vocabulaire classique.

Agitabilis, mobile — Ov. *Met*. 1, 75 : *agitabilis* aer.

VII, 50 : sensu *agitabilem* nullo.

Aspernabilis, méprisable — Acc. *tr*. 555 ; Gell. 16, 8, 16, et ailleurs.

VI, 17 : non improba neque *aspernabilis* ratio.

Aversabilis, détestable — Lucr. 6, 390.

VII, 45 : *aversabili* corpora foeditate deonerans.

Dubitabilis, douteux — Ovid. *Met.* 2. 223 ; 13, 21.

I, 49 : *dubitabile* quod asseras facere.

II, 17 : *dubitabile* non foret quin.....

III, 4 : *dubitabile* istud ambiguum que.

Ce mot prend plus tard le sens actif (indécis) dans Prudence, *Apoth.* 649.

Flabilis, d'air, qui est très rare, quoique dans Cicéron, *Tusc.* 1, 66 — cf. Aug. *de Anim.* 4, 18.

II, 49 : pulvisculi *flabiles*.

Genitabilis, fertile, est plus ancien — Lucil. *Sat.* 1, 1, dans Varr. 5, 17 ; Lucr. 1, 11.

IV, 28 : *genitabiles* habuisse partes (parties génitales)

Indubitabilis, indubitable — Quint. 4. 5, 13 ; Ulp. *Dig.* 28. 59.

II, 60 : solum esse *indubitabilem*, solum verum (Deum).

VII, 35 : *indubitabili* asseveratione iuramus.

Ineluctabilis, inévitable — Sén. *nat. qu.* 6, 72 ; Stac. *Theb.* 9, 502 ; Vell, 2, 57, 3.

VII, 49 : *ineluctabili* firmitate.

Inemendabilis, incorrigible — Quint. 1, 1, 37 ; Sén. *de Ira*, 3, 41, 4 ; Val. Max. 7, 2, 2.

II, 15 : *inemendabili* perfectione.

II, 29 : *inemendabilis* nequitia permaneret.

Inextinguibilis, inextinguible, se lit déjà dans Varron, fr. On ne le retrouve dans les textes qu'à partir du deuxième siècle, notamment chez saint Cyprien, 577, 20 ; 665, 24 — Arnobe l'emploie soit au propre soit au figuré.

II, 14 : cum gehennas dicimus et *inextinguibiles* quos iam ignes.

III, 30 : ardoris *inextinguibili* vastitate.

VI, 7 : *inextinguibili* fecit testificatione procedere.

Interibilis, mortel, mot usité chez les arpenteurs de l'époque impériale — Tert. *adv. Herm.* 3.

II, 31 : eas passivas atque *interibiles* esse invenitur.

Inprobabilis, récusable — Sen. *Ep.* 75 ; Plin. 4, 13, 27 ; Cels.

VII, 48 : impiis... moribus et *inprobabilibus* viveretur.

Inremeabilis, d'où l'on ne peut revenir, est plutôt poétique. — Virp. *Æn.* 5, 590 et 6, 425 ; Sén. *Herc. fur.* 548.

II, 36 : *inremeabili* abolitione delere.

Lacrimabilis se trouve quelquefois en poésie, avec le sens de *digne d'être pleuré* — Virg. *Æn.* 7, 604 ; Ovid *Met.* 2, 276.

V, 16 : *lacrimabili*... prosecuta est heiulatu.

Mais cet adjectif reçoit aussi dans Arnobe une signification particulière (*qui ressemble à des larmes*):

VII, 27 : thus... viscum est ex corticibus profluens ita ut ex amygdalo, ceraso resina *lacrimabili* destillatione coalescens.

Numerabilis, qu'on peut compter — Ovid. *Met.* 5, 588 — cf. Claud. Mam. *de stat. anim.* 1, 25.

III, 5 : *numerabili* circumscriptione finitus.

Vitabilis, qu'on doit éviter, ne se lit peut-être que dans Ovide, *Pont.* 4, 14, 31.

V, 13 : quod non illum fetor *vitabilem* reddidit.

Apparemment, Arnobe préfère ces adjectifs à forme large qui donnent plus d'ampleur à sa phrase, et nous verrons un peu plus loin que, pour la même raison, il fait un usage très abondant des adverbes en – *ter* qui en dérivent. Il faut remarquer aussi que dans cette classe d'adjectifs, il en emploie quelques-uns au sens actif alors qu'on ne les trouve généralement qu'au sens passif, et réciproquement qu'il donne le sens passif à certains dérivés qui ont ailleurs la signification active. Le cas se présente déjà chez les poètes à l'époque d'Auguste (Ovid. *Met.* 13, 857 : *penetrabile* fulmen), chez les prosateurs du deuxième siècle (Apul. *Flor.* 1, 9, 38 : *prædicabile* testimonium), chez saint Cyprien (1). Arnobe accuse encore cette tendance. On l'a vu plus haut dans quelques formes comme *conmeabilis*, *lacrimabilis* — Voici deux exemples caracteristiques :

Inrevocabilis est au sens passif (qu'on ne peut ramener) dans Lucrèce 1, 468 : Horace, *Ep.* 1, 18, 71 ; Pline, *Ep.* 3, 7. Il a ici le sens actif, II, 5 : quod *inrevocabilis* (= *quæ nihil revocare potest*) pænitentia castiget.

Venerabilis, vénérable, ne signifie *qui révère* qu'après Auguste — Val. Max. 1, 1, 15 ; 2, 4, 4.

I, 25 : *venerabili* obsequio invocare.

I, 29 : *venerabilibus* adimus obsequiis.

VII, 30 : altaria super ipsa libamus et *venerabiles* muscos carbonibus excitamus extinctis.

Nous ajoutons ici quelques adjectifs qui sont d'une terminaison différente, mais qui donnent lieu à la même observation.

Ainsi *furialis* est plus fréquemment employé au sens passif

(1) Cf. Bayard, *op. cit.*, p. 125.

(atroce), et d'ailleurs en poésie — Le sens actif (*qui excite la fureur*) est très rare — Cic. *Tusc.* 2, 20; Val. Flac. 6, 670; 7, 254; Arn. très souvent.

V, 15 : offensionum *furialium* causas.

VI, 22 : miseris *furialia* ut restinguerent gaudia. De même I, 43, 50, 64; IV, 16.

Inconsultus à l'époque classique signifie *irréfléchi, imprudent* — Arnobe adopte plutôt le sens passif (*n'étant pas consulté*) qui se lit dans Varron. *R. R.* 1, 10 et qu'on retrouve parfois dans la décadence.

I, 46 : *inconsultos* haruspices reddit.

Morbidus n'est peut-être pris au sens actif (*qui donne la maladie*) que par Lucrèce, 6, 1223; 6, 1095 et 1260.

VII, 17 : ex odoribus *morbidis* regiones consauciare vicinas.

D'ailleurs, d'autres adjectifs en - *bilis*, qui sont probablement nouveaux, ne sont employés qu'avec la signification active. Ce sont :

Frustrabilis, trompeur :

II, 22 : res... *frustrabili* exspectatione praesumpta.

VI, 22 : res... libidinis vacuae imaginatione *frustrabiles*.

Inrecordabilis, qui empêche le souvenir.

II, 28 : *inrecordabili* debet obliteratione deperdere.

En somme, cette dérivation est très étendue — Après Apulée, Tertullien, les traducteurs de la Bible devaient en user beaucoup pour rendre les mots grecs en - τος, et Arnobe, tout en apportant quelques créations, a surtout profité des acquisitions antérieures. Notons cependant la facilité avec laquelle il en use, donnant à ces dérivés tantôt le sens actif tantôt le sens passif. Ces larges acceptions contribuent sans doute au développement de cette classe d'adjectifs qui se continue d'une façon notable au quatrième et au cinquième siècle (1).

2. — Adjectifs en - ilis

Les adjectifs en - *ilis* sont très nombreux dans l'ancienne langue (2), et, comme les adjectifs en - *bilis*, ils marquent généralement l'aptitude; mais leur emploi s'est beaucoup moins étendu. Trois ou quatre seulement méritent d'être signalés dans Arnobe, qui ne semble pas en avoir fait un usage fréquent.

(1) Cf. Goelzer, *op. cit.*, p. 138, note. — Bayard, *op. cit.*, p. 30 et 31.
(2) Cf. Goelzer, *op. cit.*, p. 141.

Flatilis, de souffle, d'air — Varr. *Sat. Men.* 307 — cf. Amm. 30, 1, 2 — Prisc. 1, 47.

VI, 16 : videretis deos... lamminarum *flatilium* (des lames de métal fondues au feu) esse crates (au sujet des statues des dieux).

Insensilis, insensible, immatériel — Lucr. 2, 866 — cf. Chalcid. *Tim.* 52 A.

VI, 16 : quæ *insensilia* fuerunt paulo ante.

Pestilis, pestilentiel — Schol. Bern. Verg. *Ge.* 1, 336.

I, 20 : nos .. possunt auris *pestilibus*... enecare, consumere.

Comparilis, semblable, est peut-être le seul que nous devions à notre auteur — cf. Aus. 2, 38 : *compariles* figuras formare.

II, 16 : et nobis *comparili* ratione ex ossibus fundata sunt corpora et nervorum conligatione devincta.

3. — Adjectifs en - alis, - is

A l'encontre des précédents, les adjectifs en - *alis* se présentent en nombre considérable dans la basse latinité (1). Ils dérivent régulièrement de substantifs ; quelquefois, ils viennent d'adjectifs et de verbes. Tertullien a déjà fourni *ethnicalis* (*de spect.* 5), *agnitionalis* (*adv. Val.* 27), *prophetialis* (*ib.* 28), *sapientalis* (*de anim.* 15), et Arnobe introduit sans doute :

Adipalis (adeps), gras — cf. Ambr. *Ioh.* 3, 4, 11.

III, 25 : nisi postes virorum *adipali* unguine oblinerentur ab sponsis.

Cærimonialis, religieux — cf. Amm. 29, 1, 31.

VII, 31 : quam colere officiis omnibus *cærimonialibus* debeas.

Venialis, pardonnable — cf. Macr. *Sat.* 7, 16 ; Sid. *Ep.* 8, 11.

VII, 42 : inprudentiæ caecitatem *veniali* concessione donaret.

D'autres adjectifs sont poétiques ou ne s'emploient généralement qu'après la période classique. Tels sont :

Glacialis, glacial — Virg. *Æn.* 3, 285 ; Ovid. *Met.* 2, 30 ; Juv. ; Plin.

II, 42 : *glacialia* conditione tucceta.

Iovialis, de Jupiter — Apul. — cf. Macr. *Somn. Scip.* 1, 19.

V, 10 : ebibit *Iovialis* incontinentiæ fœditatem

VII, 21 : *Iovialibus* conveniens sacrificiis.

Orientalis, d'Orient — Justin. 14, 3 ; Gell. 2, 22.

(1) Cf. Goelzer, *op. cit.*, p. 146 sq.

VII, 40 : *orientalem* conversus ad cardinem.

Parricidalis, meurtrier — Just. 27, 1 ; 39, 3 ; Flor. 3, 21 ; Cypr. 652, 12 ; 668, 16.

III, 23 : *parricidalibus* nexibus interemptæ.

III, 26 : *parricidali* congressionis horrore.

Rationalis, raisonnable — Quint. 7, 3, 24, etc. Sen. *Ep.* 102, 4 ; Cels. Præf.

II, 17 : *rationales* sumus.

III, 35 : animans esse unum sapiens *rationale* consultum.

Specialis, particulier — Sen. *Ep.* 58 ; Quint. 5, 10, 43, etc.

III, 35 : *specialia* numinum nomina.

Spiritalis, qui sert à la respiration — Vitr. 10, 11, 1 — cf. Lact. *op. Dei*, 11.

III, 13 : suspensum imbricem narium, munctionibus muculentis et *spiritali* commeabilem tractui.

Cet adjectif prend un peu plus loin le sens plus large de *vitalis*.

VI, 15 : *spiritali* agitatione moveantur.

Trivialis, vulgaire — Quint. 1, 4, 27 ; Suet. *Rhet.* 6 ; Juv. 7, 55.

I, 58 : *trivialis* et sordidus sermo est.

I, 59 ; *trivialem* humilitatem (in dicendo) sequi.

On le lit aussi avec le sens insolite de *triplex, trina* :

III, 34 : Dianam Cererem Lunam caput esse unius deæ *triviali* germanitate pronuntiant.

Nous ajoutons ici quelques adjectifs en -*is* qu'il est difficile de classer ailleurs.

Acclinis, appuyé contre, est surtout poétique — Virg. *Æn.* 10, 834 ; Hor. *Sat.* 2, 2, 6 ; Plin. 8, 15, 16, etc. Arnobe d'ailleurs l'emploie sans régime.

VII, 13 : salutet *acclinis*.

Gnaruris, versé dans, est une forme antérieure et postérieure à l'époque classique, pour *gnarus* — Plaut. *Most.* 100 — cf. Auson. *Ep.* 22, 19.

III, 22 : cur esse dicatis in aliis alios perceptionibus *gnarures* ?

4. — Adjectifs en -arius, -orius, -ius

Les adjectifs en -*arius* sont très souvent employés comme substantifs. C'est une formation populaire féconde surtout dans les ins-

criptions (1). Elle sert notamment à désigner des termes de métier (2) : on le remarque dans Arnobe (II, 38, *lanarius*, ouvrier en laine, et d'autres), comme dans saint Cyprien (3), et plus tard dans saint Jérome (4) et Grégoire de Tours (5). Cependant, beaucoup de ces dérivés sont encore considérés comme des adjectifs. Ils viennent généralement de noms ou d'autres adjectifs, et leur nombre s'accroît considérablement à partir des Antonins. Arnobe ne paraît pas en avoir créé de nouveaux. Nous en signalons quelques-uns à cause de leur rareté.

Annonarius, relatif aux vivres — Hermog. *Dig.* 49, 14, 46 — cf. Végéc. *Mil.* 3, 3 et Jér. *in Ezech.* VII, 23, 22, etc.

I, 16 : *annonaria* caritate.

Elementarius, élémentaire, rudimentaire, qu'on trouve dans Capito, *Pertin.* 1, 4 : *elementariæ* litteræ, connaissances élémentaires; dans Sénèque, *Ep.* 36, 4 : *elementarius* senex, vieux maître d'école — cf. Chalcid. *Tim.* 44.

II, 26 : nolo illam (animam) discere sed docere nec ex docta ut dicitur *elementariam* fieri (imbue de notions élémentaires).

Singularius, isolé, individuel, mis pour le terme classique *singularis* — Turpilius dans Non. 491, 2 ; Plaut. *Capt.* 112 ; Gell. 17, 9, 2.

VI, 19 : quæ sunt priva *singulariaque* natura.

Temporarius, temporaire — Sén. *Ep.* 90 ; Plin. 36, 15, 24 — cf. Aug. *Civ. Dei*, 21, 13.

II, 8 : vos frugem percepturos esse vicibus *temporariis*.

II, 21 : nutricias adesse curas et observare *temporarios* motus.

Terrarius, terrestre — Schol. ad Pers. 6, 22.

II, 39 : corporei tactus et *terrariæ* circumscriptionis expertes (animæ).

Le suffixe *-orius* est moins répandu que le précédent. Il s'ajoute habituellement aux substantifs en *-tor*, comme on le voit d'après les exemples, peu classiques d'ailleurs, que nous retrouvons dans notre auteur :

Frustratorius, trompeur — Tert. *Anim.* 47 ; Modest. *Dig.* 22, 1, 41.

VII, 12 : *frustratoriis*, levibus et contemnentibus auribus.

(1) Cf. Olcott, *op. cit.*, p. 136.
(2) Cf. Bonnet, *op. cit.*, p. 464 sq.
(3) Cf. Bayard, *op. cit.*, p. 28.
(4) Cf. Goelzer, *op. cit.*, p. 146.
(5) Cf. Bonnet, *op. cit.*, p. 464.

Potorius, qui sert à boire — Plin. 36, 7. 12; Pomp. *Dig.* 34, 2, 22.

VI, 25 : in Liberi dextera pendens *potorius* cantharus.

Une dérivation particulière à la langue d'Arnobe est celle des noms propres en - *ius*. Il a peut-être créé *Agdestius*, d'Agdestis, et *Iovius*, de Jupiter.

V, 11 : debellatorem ferocitatis *Agdestiæ*.

5, 13 : quid furor desiderasset *Agdestius* ?

VI, 7 : ex nomine *Iovio* nuncupare.

Minervius, de Minerve, est d'un usage plus varié. Généralememt il est adjectif.

IV, 16 : ergone *Minervium* nomen tu feres...?

V, 26 : quid cives *Minervii* dicitis?

Ici, il désigne les Athéniens, parce qu'il y avait à Athènes un temple de Minerve. Mais on trouve aussi le substantif neutre *Minervium* pour nommer le temple de Minerve, comme dans Varron, *L. L.* 5, 47.

VI, 6 : in historiarum Antiochus nono Athenis *in Minervio* memorat Cecropem esse mandatum terræ.

De *Thespius* (de Thespies) on ne cite qu'un emploi dans Valérius Flaccus, 1, 478. Arnobe en fait un substantif pluriel, *Thespii, orum*, les Thespiens.

VI, 11 : coluisse... ramum pro Cinxia *Thespios*.

Cicéron appelait les Thespiens *Thespienses* (*Verr.* 2, 4, 135). D'ailleurs, Arnobe emploie aussi l'adjectif *Thespiacus* :

VI, 13 : sicut illi referunt qui negotia *Thespiaca* scriptitarunt.

Le suffixe - *ius* entre encore dans certains mots d'un emploi rare qui viennent de substantifs, d'adjectifs et même de verbes :

Inferius (infero) offert en libation — Cat. *R. R.* 132, 2; 134, 4.

IV, 16 : ex pateris aureis *inferia* vina defundi.

Minius (minium), vermeil, est un mot d'Apulée, *Met.* 4, 2 ; *Flor.* 12.

VI, 10 : mero oblitam *minio*.

Nævius, (nævus), qui a des signes naturels sur le corps.

III, 14 : *nævios* atque nasicas.

Nutricius (nutrix), nourricier, est rarement employé comme adjectif — Varr. *R. R.* 2, 1, 9 ; Col. 3, 7, 3.

II, 21 : *nutricias* adesse curas.

Mais ce mot a reçu à travers les temps différentes formes. Il est plutôt substantif masculin avec le sens de *gouverneur* dans César, *B. G.* 3,

107 ; il est féminin *(nutricia, æ)* et signifie *gouvernante* dans saint Jérôme, *Ep.* 3, 107. Sénèque en fait un substantif neutre, *nutricium*, *soins nourriciers* (*Consol. ad Helv.* 2). On trouve aussi ce dernier sens dans Arnobe, V, 10 : vel ex rigore quæ saxeo *nutricia* potuit ducere ?

Obstetricius (obstetrix) de sage-femme, est postérieur à Auguste — Front *de eloque.* 2, p. 148, 17 N.

III, 10 : manus *obstetricias* quærere (De même III, 20). On lit dans Pline, 35, 11, 40, le substantif neutre *obstetricia, orum*, soins des sages-femmes.

5. — Adjectifs en - ivus

La plupart des adjectifs en *-ivus* sont formés de participes, surtout de participes passés ; mais ils ne gardent en général que le sens d'un présent et indiquent une action qui dure. De ce nombre est *relativus*, relatif à, que l'on doit probablement à Arnobe :

VII, 13 : Honos omnis *relativi* est ad alterum generis.

Cet adjectif devient plus tard un terme de grammaire dans Priscien, p. 1063 sq. P.

Passivus, susceptible de passion, est déjà dans Apulée, *de Deo Socr.* p. 49.

II, 26 : id necesse est iudicari natura esse *passivum* (De même II, 31).

Recidivus, qui se renouvelle, renaissant, vient de *recido* — Cels. 3, 4 ; Plin. 30, 11, 30, etc.

III, 9 : quicquid prior aetas abstulisset *recidiva* substitutio subrogaret.

D'autres adjectifs ont une dérivation différente (1), mais le texte offre peu d'exemples intéressants. Nous ne citons que *plurativus*, (plus) relatif au pluriel, pluriel, lu déjà dans Aulu-Gelle, 19, 8.

IV, 13 : in declinationibus deorum *plurativos* numeros non esse.

6. — Adjectifs en - osus

Les adjectifs en - *osus* ont été employés de tous temps. Régulièrement, ils indiquent que l'objet possède une qualité ou un défaut en abondance ou en excès. Ils dérivent en général de substantifs et abondent chez les auteurs africains (2). Tertullien en introduit un

(1) Cf. Goelzer, *op. cit.*, p. 142.
(2) Cf. Bayard, *op. cit.*, p. 27.

certain nombre, notamment *nidorosus (adv. Marc. 5, 5), tabidosus (Apol. 14), tabiosus (de Pudic. 14)* — Saint Cyprien et Arnobe en font un usage fréquent mais ne paraissent pas en avoir créé de nouveaux (1). Dans le texte qui nous occupe, quelques dérivés seulement méritent d'être signalés. Ainsi *mammosus, meticulosus, propudiosus* sont des adjectifs usités déjà dès les premiers temps, mais ils ne reparaissent qu'assez tard dans la littérature.

Mammosus, qui a de grosses mamelles, gonflé. — Varr. *R. R.* 2, 9. 5 ; Lucr. 4, 1168 ; Plin. 15, 15, 16 et ailleurs.

III, 10 : ab Iaccho Cererem, Musa ut prædicat Lucretia, *mammosam*.

Meticulosus (metus), méticuleux, craintif — Plaut. *Amph.* 293 ; Ulp. *Dig.* 4, 27 ; Apul. *Flor.* 2.

V, 28 : *meticulosa* observatione custodi.

Propudiosus, sans pudeur — Plaut. *Stich.* 333, Gell. 2, 7 ; Apul. Ce mot revient souvent dans le texte.

IV, 9 : *propudiosa* experitur et exercet obscenitas.
IV, 33 : *propudiosos* flagitiososque miscere concubitus.
IV, 36 : *propudiosis* in fabulis.
V, 25 : *propudiosi* facinoris obscenitas.
V, 27 : *propudiosa* corporum monstratur obscenitas.
V, 32 : *propudiosæ* Veneris complexiones.

D'autres adjectifs sont plus récents ou rarement employés ailleurs, comme :

Cænosus (cænum), bourbeux — Col. 7, 10, 6 ; Juv. 3, 266 ; Solin. 49, 11.

II, 14 : *cænosis* voraginibus tetra.
II, 30 : *cænosis* gurgitibus paludes.

Calumniosus, calomnieux — Ulp. *Dig.* 38, 2, 14 ; Cypr. 13, 23 ; 601, 19.

I, 1 : *calumniosas* dissolvere criminationes.

Contentiosus, violent — Plin. *Ep.* 2, 19, 5 ; Tert. *de Pudic.* 2 ; Apul. *Met.* 2, 3 ; Marcian. *Dig.* 1, 16, 2.

VI, 13 : alterque alterum vincere *contentiosa* æmulatione quærebant.

Licentiosus, déréglé — Quint. 1, 6, 23 ; Apul. *Met.* 5.

I, 64 : pudorem... virginum vi subruunt atque eripiunt *licentiosa*.
IV, 32 : sibi tantum *licentiosi* voluisse iuris adsciscere.

Præstigiosus (præstigiæ), prestigieux — Gell. 7, 14, 11.

(1) Cf. Goelzer, *op. cit.*, p. 149 sq.

I, 53 : nihil humanum *præstigiosum*.

Prodigiosus, merveilleux — Ovid. *Met.* 15, 968 ; Quint. 1, 1, 2.

VI, 2 : non *prodigiosas* ostentare formidines.

Superciliosus, sévère — Sén. *Ep.* 123, 11 — cf. Mart. Capell. 8, 809.

I, 12 : *superciliosa* nimium res est. (De même V, 12).

Undosus, plein de vagues, orageux, en parlant de la mer ou d'un fleuve, est plutôt poétique — Virg. *Æn.* 4, 313 ; Sil. 5, 21 ; Solin. 12, 11.

I, 30 : quis *undosas* excogitaverit nubes..?

7. — Adjectifs en - eus, aneus

Les adjectifs en - *eus* désignent généralement l'espèce ou la matière et se rencontrent à toutes les périodes de la langue (1). Ils sont peu nombreux dans Arnobe, et nous signalons à cause de leur rareté :

Fuligineus, fuligineux — Petr. *Sat.* 108, 2.

VII, 50 : *fuliginei* coloris atque atri.

Sidereus, étoilé, brillant — C'est un mot poétique fréquent dans Ovide, *Met.* 15, 665 et ailleurs — Virg. *Æn.* 10, 3 ; Stac. *Silv.* 2, 2, 112 ; Mart. 12, 60, etc.

III, 21 : sunt in *sidereis* motibus silvæ.

VI, 3 : splendeant hic gemmæ et *sidereos* evomant. . fulgores.

VI, 18 : cælo et *sidereis* sedibus anteponant.

Cette dérivation est d'ailleurs bien connue de la poésie, et l'on remarque déjà dans saint Cyprien des exemples tirés de Virgile : *arborei fetus*, *frondea tecta* (2). Mais il faut mettre à part les adjectifs en - *aneus* qui, pour la plupart, ont une signification différente des précédents —Le suffixe *aneus* s'ajoute à des noms, à des adverbes (3) et même à des verbes comme *consector*.

Consectaneus, qui suit, conséquent, ne paraît pas avant Arnobe :

VII, 5 : *consectaneum* est credere.

Il en est peut-être de même pour *spontaneus* (sponte) (4), libre,

(1) Cf. Goelzer, *op. cit.*, p. 150 sq.

(2) Cf. Bayard, *op. cit*, p. 28.

(3) Cf. Goelzer, *op. cit.*, p. 152.

(4) Dans Sénèque, *Ep.* 121, 7, *spontaneus* est une mauvaise leçon (Voir Georges).

spontané — cf. Macr. *Somn. Scip.* 2, 12, 2; Aug. *Civ. Dei.* 1, 26; 4, 14.

III, 24 : *spontaneas* numinum benignitates (De même VII, 50).

8. — Adjectifs en -icus.

Nous ne relevons que deux exemples d'adjectifs en -*icus* qui sont empruntés au vieux fonds de la langue latine; ils sont rares ailleurs. Ce sont :

Dominicus, du maître — Varr. *R. R.* 2, 10, 10 : Col. 9. præf.; Sénèq.

II, 25 : revolare ad *dominicas* sedes.

II, 33 : vos in aulam *dominicam*... remeaturos.

II, 37 : quodsi essent (animæ) *dominicæ* prolis.

Dans le latin ecclésiastique, cet adjectif s'ajoute souvent à *dies* pour désigner le jour du Seigneur. Il devient alors plus fréquent. Saint Jérome en use beaucoup (1).

Orbitus, circulaire — Varr. *Sat. Mén.* 202.

II, 58 : cur non fixus atque immobilis maneat sed *orbito* semper circumferatur in motu?

9. — Adjectifs en -idus, -inus.

Le suffixe -*idus* exprime la nature ou la manière d'être et s'ajoute généralement à des noms et à des verbes. Quoiqu'il donne beaucoup de mots chez les écrivains de la basse latinité (2), il ne paraît pas en fournir de nouveaux chez Arnobe : celui-ci d'ailleurs use peu de cette dérivation.

Fulgidus, brillant, est déjà dans Lucrèce, 3, 363. — cf. Lampr. *Alex. Sév.* 13, 5.

II, 58 ; cur alia ex his parva, ampliora et maiora sint alia, obtunsi hæc luminis, acutioris illa et *fulgidæ* claritatis?

Invalidus, impuissant, n'apparaît guère à la bonne époque — Liv. 6, 8, 2; Ovid.; Tac.; Plin.

II, 48 : (homines) libidinosos inconstantes *invalidos*.

Le suffixe -*inus* a souvent la valeur d'un diminutif comme dans *paupertinus*, pauvre — Varr. fr.; Gell.

VI, 3 : *paupertini* cordis excogitatione.

Clurinus (clura), de singe, ne se lit peut-être qu'une fois avant Arnobe, dans Plaute, *Truc.* 269.

(1) Cf. Goelzer, *op. cit.*, p. 152.

(2) Cf. Goelzer, *op. cit.*, p. 155; Bayard *op. cit.* p. 29.

III, 16 : nam quid in homine pulcrum est... nisi quod et *clurino* cum pecore nescio quis *auctor* voluit esse commune ?

10. — Adjectifs en - us, - ulus, - ulentus, - ilentus

Nous notons en particulier l'adjectif *suminatus* (sumen), de truie, qui ne parait pas avant Arnobe — cf. Lampridius, *Alex. Sév.* 22, où il est substantif : *suminata, æ*, truie qui a mis bas depuis peu (sous-entendu *scrofa*).

II, 42 : *suminatam* cum his carnem.

A part cet exemple, notre texte ne révèle pas de créations à l'aide des suffixes - *us*, - *ulus*, - *ulentus*, - *ilentus*. Certains mots n'appartiennent pas à la langue classique. Tels sont, parmi les adjectifs en - *us* :

Fistulatus, percé, ayant la forme d'un tuyau — Suèt. *Nér.* 31, 2 ; — cf. Sidoine, *Ep.* 9, 13, 5.

II, 59 : venæ *fistulatæ* et commeabiles.

Oculatus, clairvoyant — Plaut. *Pseud.* 301 ; Tert. *Adv. Marc.* 2, 25 ; Solin. 17, 8.

II, 9 : *oculata* vidistis inspectione.

Patritus, paternel — Varr. *Sat. Men.* 258 ; Front. *Ep. ad amic.* 2, 7. On le trouve une fois dans Cicéron, *Tusc.* 1, 45.

II, 62 : in sedem referri *patritam*.

Reciprocus, qui va et vient — Varr. ; Plin. ; Tac. ; Gell.

VII, 28 : *reciprocos* halitus auris commeabilibus ducit.

VII, 50 : fato etiam possumus (dicere) et *reciproca* varietate fortunæ.

Riciniatus, vêtu d'un *ricinium* — Inscr. ap. Marin. fratr. arval. 279 ; Fest. 277, 1.

VI, 25 : *riciniatus* Iupiter atque barbatus.

Vaporus, qui donne de la vapeur — Calpurn. *ecl.* 11, 63.

VI, 21 : cum esse illud in rigoribus algidum, hoc *vaporum*, onerosum illud in æstatibus diceret.

Les adjectifs en - *ulus* (1), - *ulentus*, - *ilentus*, viennent généralement de noms ou de verbes (2). Nous citons parmi les plus rares :

Edentulus (edentare), édenté — Plaut. *Cas.* 550 ; Tert. *de pall.* 5 — cf. Jér. *Ep.* 128, 3.

(1) Nous ne parlons pas ici des diminutifs en-*ulus* que l'on verra plus loin.

(2) Cf. Goelzer, *op. cit.*, p. 144.

III, 14 : *edentulos* esse parvolum credendum est ritu.

Hystriculus, (hystrix), épineux, couvert de poils — Tert. *de pall.* 4.

V, 25 : et in speciem levigari nondum duri atque *hystriculi* pusionis.

Muculentus (mucus), morveux — Marc Aur. dans Front. *ad M. Cæs.* 4, 5, p. 69, 2 N — cf. Prud. περὶ στεφ. 2, 284 et Cæl. Aurel.

III, 13 : munctionibus *muculentis* et spiritali commeabilem tractui.

Macilentus (macies), maigre — Plaut. ; Vulg.

III, 14 : *macilentos* pingues crassos.

11. — Adjectifs en = farius

Le suffixe -*farius* forme des adjectifs numéraux, d'ailleurs presque tous récents (1). On ne cite pas avant Arnobe *ambifarius*, double. Ce mot vient probablement de *ambifariam* qui est déjà dans Apulée (*Flor.* 18 ; *Apol.* 4). Il est très rare : on ne le retrouve que plus tard dans Claudien Mamert, *de stat. anim.* 1, 32, p. 28, 10 Eyssenh.

V, 35 : omnesne has fabulas existimetis... *ambifarias* ac bilingues...?

V, 36 (allegorias) dupliciter et *ambifaria* obtentione velatas.

12). — Adjectifs diminutifs.

Les adjectifs diminutifs ont à peu près subi le même sort que les substantifs diminutifs dont on a parlé un peu plus haut. A l'époque d'Arnobe, ils ont dejà perdu de leur valeur propre et n'ont pas plus de sens que le mot dont ils dérivent — Notre auteur paraît avoir créé ou employé le premier : *callidulus* (callidus), astucieux, II,68 : fraude *callidula* ; *lippulus* (lippus), un peu chassieux : VII, 34 : lienosos, *lippulos*. Quelques autres dérivés ne sont guère usités avant lui, notamment :

Crispulus (crispus), aux cheveux frisés — Sén. *Ep.* 95 ; Front. *de or.* p. 159, 19 N.

III, 14 : hos (deos) capillorum intortionibus *crispulos*.

Rufulus (rufus), un peu roux — Plaut. ; Plin.

(1) Cf. Goelzer, *op. cit.*, p. 157.

II, 68 : ut (tauros) *rufulos* liceret dari.

Scitulus (scitus), mignon — Plaut. ; Apul.

V, 6 : quoniam Lydia *scitulos* sic vocat.

V, 31 : *scitulos* pusiones atque adultos venustissimis lineis.

Mais les adjectifs diminutifs sont aussi rares chez Arnobe que chez saint Cyprien (1). Cette dérivation semble avoir diminué après Apulée. Elle reprend avec saint Jérome qui a largement contribué à son développement (2).

13. — Participes passés servant d'adjectifs

Parmi les participes passés tenant lieu d'adjectifs, un seul peut nous intéresser, parce qu'il est récent et peu usité : C'est *articulatus* (articulo), dont les différents éléments sont nettement accusés. De là l'adjectif *net*, *distinct*. — Solin. 65 et les grammairiens — cf. Aug. *de Mor. Manich.* 11 ; Cæl. Aurel.

VII, 9 : sed rationales illi sunt et *articulatas* exprimunt voces.

14). — Adjectifs composés.

Les adjectifs composés peuvent se grouper en trois catégories : les uns sont unis à un préfixe, d'autres sont formés d'un nom (ou adjectif) et un verbe, et d'autres d'un adjectif et d'un nom. Parmi les adjectifs de la première catégorie, il faut remarquer que la composition en - *in* domine dans Arnobe, comme dans beaucoup d'autres auteurs (3) ; mais nous ne reproduirons pas ici les exemples d'une telle composition qu'on a déjà pu rencontrer dans les adjectifs étudiés plus haut, comme les adjectifs en - *bilis :* ceux-là nous interessaient surtout à cause de leur dérivation.

Le préfixe *con* - a formé peu d'adjectifs en latin (4). On ne trouve guère à relever dans Arnobe que *condignus*, digne de, rarement employé. On le lit dans Plaute, *Mil.* 505 ; *Amph.* 537 ; Aulu-Gelle, 3, 7, 1 ; Apulée, *Met.* 10, 12 ; saint Cyprien, 602, 12.

I, 27 : auditui eius *condigna*.

Les préfixes *de* -, *in* -, *per* -, *post* -, *semi* -, *sub* -, sont plus répandus dans le texte : *de*, notamment, forme des verbes composés qui

(1) Cf. Bayard, *op. cit.*, p. 25.
(2) Cf. Goelzer, *op. cit.*, p. 157 sq.
(3) Cf. Goelzer, *op. cit.*, p. 160.
(4) Cf. Goelzer, *op. cit.*, p. 163.

remplaceront parfois les verbes simples dans un intérêt oratoire et seront assez recherchés.

Parmi les adjectifs, ces préfixes donnent quelques mots nouveaux à l'epoque d'Arnobe; et de ce nombre certains même ne se lisent que chez lui. Ce sont : *Defanatus*, profané — cf. Orelli. *Inscr.* N° 4352 : *defanatis* dis manibus.

IV, 37 : propter quædam spatiola *defanata*.

Inarticulatus, inarticulé — cf. Prisc. 1, 1.

II, 23 : *inarticulatum* nescio quid ore hiante clamabit.

Incontiguus, intangible.

VII, 3 : omnique est *incontiguus* tactu.

Indolatus, non poli, rude — cf. Jér. *Ep.* 98, 22.

VI, 11 : lignum Icarios (coluisse) pro Diana *indolatum*.

VII, 49 : (lapidem) *indolatum* et asperum.

Inexoratus, qui n'est pas demandé — cf. Aug. *c. Cresc. Donat.* 3,50 fin.

III, 24 : *inexorata* beneficia præbere.

Infucatus, non fardé, naturel.

II, 47 ; si *infucata* vultis audire.

Ingenitus, non créé — cf. Paul. Nol. *carm.* 1,227 ; Ambr. *de incarn. dom.* 7,79.

I, 31 : infinitus *ingenitus* inmortalis... (de même II, 35,72 ; VII, 35).

Perhonestus, très probe.

II, 49 : sint licet *perhonesti* fuerintque laudabiles.

Posterganeus, placé par derrière — cf. Cæl.Aurel. *Acut.* 3, 6, 65.

IV, 5 : erit mihi sinister occasus, qui ab sole *posterganeus* habebatur.

Semirosus, à demi rouge.

VI, 16 : *semirosi* duritias panis.

Subterreus, souterrain.

VII, 19 : (opinionem) quam super atris pecudibus habetis divisque *subterreis*.

Quelques autres adjectifs sont assez rares pour qu'on les cite ici : on y remarquera encore la fréquence de la composition en-*in*.

Dissitus, écarté, éloigné. Apul. *Met.* 7, 23 ; 6, 10.

I, 55 : gentes regionibus *dissitæ*.

IV, 30 : ab eorum *dissita* distantiaque natura.

Exos, sans os. Lucr. 3, 719 — cf. Non. 103, 8.

IV, 8 : aut si *exos* genus humanum velut quidam vermiculi nasceremur.

Immaculatus, sans tâche. Lucain, 2, 736 ; Pétr. 1, 20 — cf. Amm. 19, 2, 9 ; Lact. 6, 2, 13.

IV, 19 : *immaculatos* castissimos puros.

Impollutus, non souillé. Sall. *Hist.* fr. 1, 41, 11 ; Sil. 13, 679 ; Tac. *Ann.* 16, 26.

III, 10 : o sancti atque *impolluti* antistites religionum.

Inconfusus, non confondu. Sen. *Nat. qu.* 2, 45, 2 ; *De ira*, 1, 12, 2.

I, 39 : *inconfusis* gradibus atque auctoritatibus.

Inocciduus, qui n'a pas de fin. Lucain, 8, 178 ; Stace.

II, 36 : sed continuam et *inocciduam* vitam principali benivolentia subrogari.

Inreligiosus, impie. Liv. 5, 40, 10 ; Plin. *Ep.* 4, 1, 5 ; 9, 35, 1 ; Tert. *ad nat* 1, 17.

V, 23 : *inreligiosis* potest opinionibus prædita.

V, 30 : atheum *inreligiosum* sacrilegum.

Invulneratus, non blessé. Cic. *Sest.* 140.

V, 31 : unum... transisstis vestris maledictionibus *invulneratum*.

Resimus, recourbé. Varr. ; Ovid. ; Cels. ; Col. ; Plin.

III, 14 ; hos displosis naribus, illos *resimis*.

Subluteus, jaunâtre. Apul. *Flor.* 12.

V, 12 : color est purpurei luminis suffectione *subluteus*.

— Nous n'avons pas trouvé dans le texte de création nouvelle parmi les adjectifs composés d'un adjectif et d'un verbe. *Multifidus* (multus findo), multiple, est déjà connu, mais d'un emploi rare. Ovid. *Met.*, 8, 6, 46 ; Val. Flacc. 4, 661 ; Plin. 11, 37, 45 ; Mart.

V, 35 : alias (fabulas) vero *multifidas*.

Primigenius (primus, gigno), primitif, se lit encore moins, mais Arnobe paraît l'affectionner. Varr. *R. R.* 2, 2 ; *L. L.* 65 ; Apul.

I, 60 : qualis ei *primigenia* natura est (De même I, 2).

II, 61 : (scire) supernatum sit aliquid an ortus *primigenios* habeat

II, 70 : non habet ergo *primigenios* ortus.

V, 16 : uti mater *primigeniis* floribus adornaverit pinum.

VI, 15 : quod in *primigenio* corpore iners fuerit et brutum et sensus mobilitate privatum.

— Parmi les composés d'adjectif et de nom, *acrivox*, à la voix aigre (*acer, vox*), est digne d'intérêt : on ne le trouve que dans l'*Adversus nationes* :

III, 14 : *acrivoces*, nanos longos medios macilentos.

Les adjectifs suivants sont empruntés au vocabulaire poétique et rares ailleurs

Quadriiugus, (quatuor, iugum), qui fait partie d'un attelage à quatre. Virg. *Georg.* 3, 18 ; *Æn.* 12, 162 ; Ovid. ; Stac. ; Plin.

V, 37 : emicuit Summanus e terris curru *quadriiugo* vectitatus.

Trilix, icis (ter, licium), à trois fils. Virg. *Æn.* 3, 468 ; Mart. 14, 143, 1 ; Val. Flacc. 3, 199.

III, 21 : aut *trilices* tunicas aut de serico comp[onat].

III. — Adverbes.

Comme les adverbes ne sont historiquement que des formes casuelles de noms ou d'adjectifs, il nous a paru bon de les étudier directement après les adjectifs, avant d'entreprendre l'étude des verbes.

Les adverbes qui dans Arnobe présentent quelque intérêt au point de vue de la dérivation sont les adverbes en-*e*, en-*ter*, en-*tim* et quelques adverbes diminutifs.

1. — Adverbes en-e.

Il n'y a rien de particulier à remarquer dans la formation des adverbes en-*e* : ils viennent généralement d'adjectifs de la première classe. Dans cette dérivation, Arnobe semble préférer la forme en-*e* à la forme en-*o*, quoiqu'elles aient toutes deux la même origine et soient des ablatifs (1).

Il n'en a cependant pas créé une grande quantité. Trois ou quatre à peine paraissent avec lui pour la première fois. Ce sont :

Masculine, du genre masculin, (cf. Charis. 71, 29 et 30) par opposition à *feminine*, du genre féminin, qui est à peu près de la même époque. Fest. 250, 15 — cf. Charis. 72, 30.

I, 59 : atqui vos conspicimus et res masculinas *feminine* et femineas *masculine*... depromere.

Invalide, faiblement, sans force.

VII, 45 : infirmiter *invalideque* dicatur

Vacue, vainement.

(1) Cf. Bréal, *Essai de semantique*, p. 97.

III, 35 : inaniter, *vacue* et sine ulla substantia constitutus.

A partir de saint Jérôme le nombre de ces adverbes va s'accroître considérablement (1). Mais déjà avant Arnobe le suffixe-*e* formait dans la décadence des adverbes à l'aide de plusieurs mots qui dans la langue classique ne l'avaient pas adopté (2). Ainsi :

Absone, d'une façon raisonnable. Gell. 15, 25, 1 ; Apul. *Apol.* 5 fin.

II, 14 : non est tamen *absone* suspicatus iaci eas.

II, 53 : non *absone* neque inaniter credimus, mediae qualitatis esse animas hominum...

Allegorice, allégoriquement. Tert. *adv. Marc.* 3, 5 fin.

V, 36 : ubi enim dicitur in unius materiae corpore pars esse *allegorice* scripta.

Exercitate, d'une manière exercée. Sén. *Ep.* 90, 33.

III, 22 : ut rationem teneat *exercitatissime* comprehensam.

Inreligiose, d'une manière impie. Tac. *Ann.* 2, 50.

I, 24 : *inreligiose* opinata et *inreligiosius* scripta.

V, 40 : *inreligiosius*... vel existimari, vel credi.

Satiate, jusqu'à satiété. Vitr. 2, 9, 9 ; Tert. *de anim.* 46 — cf. Aug. *de mus.* 4, 14.

VI, 2 : ut eadem rursus *satiateque* dicantur.

Sollicite, avec soin, avec inquiétude. Sil. ; Sén. ; Plin. ; Suét.

II, 54 : considerandum est nobis *sollicite*.

Mais cette dérivation n'est pas très abondante dans notre texte : on y rentontre surtout des adverbes en-*ter*.

2. — Adverbes en-ter.

Ce qui frappe surtout dans les dérivés en-*ter*, c'est la longueur des mots. A l'époque classique on obviait à cet inconvénient, en employant par exemple le neutre de l'adjectif dont ils dérivent. Beaucoup d'ailleurs paraissent inutiles dans les textes de la décadence ; il semble qu'on prend plaisir à employer les plus longs et les moins utiles (3). A partir du deuxième siècle, ces adverbes se multiplient d'une façon extraordinaire.

On voit apparaître dans Apulée *callenter, competenter, consequen-*

(1) Cf. Goelzer, *op. cit.*, p. 193 sq.
(2) Cf. Bayard, *op. cit.*, p. 31.
(3) Cf. Bonnet, *op. cit.*, p 468 sq.

ter, differenter, fastidienter, incunctanter, satianter, undanter (1), et les écrivains écclésiastiques en introduisent beaucoup (2). Arnobe en fournit un certain nombre qui pour la plupart ne se maintiennent guère dans la langue.

Ambiformiter, nominaliter et *partiliter* ne se lisent peut-être que chez lui.

Ambiformiter, dans un double sens, pour *ambigue*.

V, 36 : potest quod simplex est *ambiformiter* dictum existimari.

Nominaliter, nommément, pour *nomination*.

II, 55 : *nominaliter* adnuerimus humana.

Partiliter, en partie.

I, 12 : cum ea quae fiunt non *partiliter* fiant (De même VI, 4 ; VI, 19).

Quelques autres paraissent nouveaux, mais ne sont que rarement utilisés dans la suite. Ce sont :

Indignanter, avec indignation — cf. Amm. 15, 1, 3 ; 27, 3, 5.

III, 7 : cumque alios audiam mussitare *indignanter* et dicere...

Indubitabiliter, indubitablement (3) — cf. Serv. *ad Æn.* 5, 2.

V, 37 : cunctis *indubitabiliter* notum est.

Sensibiliter, sensiblement — cf. Aug. *Solil.* 1, 1, 3.

VII, 28 : nec *sensibiliter* commovere aura eos potis est nidoris alicuius.

Sequaciter, en conséquence — cf. Aug. *doctr. Christ.* 2, 22, et ailleurs.

II, 11 : ordinare *sequaciter* inductiones.

II, 47 : *sequaciter* postulandum a nobis est.

Nombreux sont les emprunts que fait Arnobe à ceux qui l'ont précédé dans cette voie. Nous ne donnons ici que les mots les plus rares. Les uns remontent assez haut. Ainsi *verniliter*, d'une façon plaisante, est déjà dans Cæcilius, *com.* 131 ; Horace, *Sat.* 2, 6, 108 ; Sénéque, *Benef.* 2, 11, 3.

V, 41 : *verniliter* turpiterque dicatur.

Prodigialiter, d'une manière étrange, est tiré de l'*Art poétique* d'Horace, 29. Col. 3, 3, 3.

I, 16 : locustas effervescere *prodigialiter* voluerunt.

Mais la plupart sont postérieurs à Auguste ou d'origine récente, notamment :

(1) Cf. Koziol, *op. cit.*, p. 282.

(2) Cf. Ronsch, *op. cit.*, p. 151 et 153. — Bayard, *op. cit.*, p. 32 sq. — Goelzer, *op. cit.*, p. 197 sq.

(3) On trouve déjà *indubitanter* dans Tert. *ad. Prax.*, 21.

Aviditer, avidement, pour *avide*. Apul. *Met*. 4, 7.

V, 1 : invasisse *aviditer*.

Consimiliter, semblablement. Gell. 6, 16, 12.

II, 16 : nos spiritum *consimiliter* ducimus.

Corporaliter, qui signifie *matériellement* dans Petrone, *Sat*. 61, 7. Arnobe lui donne le sens inédit de *en détail, par parties*.

V, 18 : sed sacrorum innumeri ritus atque adfixa deformitas singulis *corporaliter* prohibet universa nos exsequi.

Indifferenter, indifféremment. Quint. ; Suét. *Dom*. 23.

I, 59 : aut igitur nulla est culpa *indifferenter* his uti.

Infirmiter, faiblement, pour *infirme*. Vulg. *Sap*. 4, 4 — cf. Aug. *Civ. Dei*. 1, 11.

VII, 45 : *infirmiter* invalideque dicatur.

Mendaciter, faussement, dans Solin, 1, 87 et le latin ecclésiastique. On le lit au superlatif un peu plus tard dans saint Augustin, *Mor. Eccles*. 1, 17 : *mendacissime* dicere.

I, 56 : *mendaciter* ista prompserunt.

V, 15 : *mendaciter* et falsitatis alicuius fictione composita.

Personaliter, personnellement, terme de grammaire dans Aulu-Gelle, 15, 13, 9 — cf. Salv. *Gub. D*. 6, 1, 1 ; Aug. *Serm*. 118, 1 et 3.

III, 2 ; supervacuum putamus *personaliter* ire per singulos (= singulos deos ex ordine et personis exsequi).

III, 42 : etiamsi *personaliter* (quant à nous) ignoramus qui sunt Lares.

Principaliter, principalement. Sén. ; Solin.

I, 59 : quod *principaliter* antecedit et saluberrimum nobis voluit esse natura (De même II, 1 ; IV, 25).

Specialiter, spécialement. Cels. ; Col.

III, 39 : non personas *specialiter* definitas.

Suadenter, éloquemment. Interpr. Irén. 1, præf. 1. — cf. Donat. ad Ter. *Andr*. 1, 5, 36.

II, 19 : ut loquamur *suadenter* in litibus.

Trivialiter, vulgairement. Solin. 5, 27 ; Schol. Juv. 7, 5 — cf. Donat. ad Ter. *Phorm*. 1, 2, 72.

VII, 36 : infantibus parvulis et *trivialiter* et populariter institutis.

Uniformiter, uniformément — Apul. *Ascl*. 2 — cf. Diom. 340, 12.

II, 19 : quod non esset his omnibus aequaliter atque *uniformiter* eruditum.

II, 64 : *uniformiter* potestatem veniendi ad se facit.

De cette longue énumération, il résulte que la dérivation en - *ter* reste toujours en faveur. Arnobe en use considérablement et enrichit même la langue de sept ou huit mots nouveaux : ce qui ne peut surprendre chez un rhéteur. La forme en-*ter* donne à la phrase plus d'ampleur que la forme en - *e*. D'ailleurs, il aime à présenter ces dérivés par groupe de deux, sous une forme pléonastique : il dit par exemple *aequaliter atque uniformiter* (II, 19), *et trivialiter et populariter* (VII, 36). Ce procédé oratoire a sans doute contribué à en grossir le nombre.

3. — Adverbes en - tim.

Les adverbes en - *tim* abondent dans les écrits d'Apulée et de saint Cyprien (1). Ils sont plus rares dans Arnobe, qui préfère généralement les formes en - *e* ou en - *ter*. Celles-ci, d'ailleurs, semblent dominer par la suite (1). Un certain nombre de ces dérivés sont déjà usités à l'époque archaïque. Ainsi *guttatim*, goutte à goutte, se lit dans Ennius, fr. scen. 206 ; Plaute.

II, 59 ; quod *guttatim* faciat pluviam labi.

Mais avant Arnobe on ne cite pas *propriatim*, d'une manière propre, quoiqu'on lise dans Lucrèce (2, 975) : *propritim*.

III, 43 : usque adeo res exigit *propriatim* deos scire.

4. — Adverbes diminutifs.

Les adverbes diminutifs offrent peu d'intérêt dans le livre qui nous occupe — Deux seulement nous paraissent très rares :

Commodule (commode), commodément, est antérieur à l'époque classique — Plaut. *Rud.* 468.

II, 18 : fortuita conspiciens quaedam *commodule* provenire.

Scitule (scite) élégamment, est au contraire d'un usage récent — Apul. *Met.* 2, 19.

III, 21 : ut intervalla et numeros... conserant *scitule*.

(1) Cf. Bayard, *op. cit.*, p. 34 sq.

(1) Cf. Goelzer, *op. cit.*, p. 201 sq.

IV. — Verbes.

On a constaté dans saint Cyprien (1) que les verbes nouveaux qu'il emploie sont tous en - *are*. Chez Tertullien (2) et chez Arnobe la plupart des verbes nouveaux appartiennent aussi à la première conjugaison. Il est à croire que la tendance à former des verbes sur ce modèle s'accentue à mesure que la langue vieillit, et de fait la même remarque s'impose à la lecture des écrits du quatrième (3) et du sixième siècle, où s'annonce déjà la riche production des verbes français (4).

Nous traiterons ici des verbes dérivés de noms et d'adjectifs (ou participes), puis des verbes fréquentatifs en - *tare* ou - *itare*, des verbes inchoatifs en - *scere*, et enfin des verbes composés. Quelques verbes qui pourraient prendre place dans l'une ou l'autre de ces catégories, seront étudiés d'une façon plus opportune au chapitre des *Changements de signification*.

1. — Verbes dérivés de noms et d'adjectifs (ou participes).

Si l'on excepte les verbes composés de préfixe ou de préposition, que pour cette raison nous voyons un peu plus loin, la dérivation par les substantifs n'a peut-être pas donné de mots nouveaux dans Arnobe. Elle est d'ailleurs peu féconde chez Tertullien, à qui l'on doit *compendiare* (*adv. Marc.* 4, 1 et 9) et chez saint Cyprien (5). Nous ne relevons ici que quelques emplois rares, parfois très anciens dans la langue.

Saburrare (saburra), lester, remonte jusqu'à Plaute, *Cist.* 121 — Plin. 18, 35, 87; Solin. 10, 14.

V, 12 : quod ex sanguine vino *saburrati* genus ducant.

Articulare (articulum), prononcer distinctement, se lit déjà dans Lucrèce, 4, 550 — Gramm. et Eccles.

III, 18 : multiiuga lingua sonos *articulet*.

Verminare (vermina), être rongé par les vers, paraît aussi très

(1) Cf. Bayard, *op. cit.*, p. 35 sq.

(2) Cf. Monceaux, *Histoire littéraire de l'Afrique chrét.*, tome I, p. 448, notes 1, 2, 3, 4.

(3) Cf. Goelzer, *op. cit.*, p. 173.

(4) Cf. Bonnet, *op. cit.*, p. 473 sq.

(5) Cf. Bayard, *op. cit.*, p. 35.

ancien — Pompon. *com.* 56; Sén. *Vit. beat.* 17, 4 et ailleurs; Mart. 14, 23, 1.

I, 50 : *verminantium* membrorum cruces.

Mais la plupart viennent de la décadence et surtout d'Apulée.

Purpurare (purpura), être de pourpre — Col. poèt. 10, 101; Apul. *Met.* 6, 24 — cf. Mart. Cap. 9, 918; Aug. *Serm.* 300, 2.

V, 7 : *purpurantes* in violas cruor vertitur interemptae (virginis).

Rumigare (ruma), ruminer, pour *ruminari*. Apul. *Met.* 4, 22; Gargil. *de cur. boum*, 15.

V, 23 ; (Iovem) *rumigantem* pallentes herbas.

Surire (sus), être en rût. Apul. *Apol.* 38.

I, 2 : animalia terris sueta atque in aquis degentia non *suriunt* ?...

V, 13 : ubi enim cautes et saxa pariunt dura, ibi poma necesse est *suriant*.

V, 28 : lascivia deinde *surientis* adsumpta huc atque illuc clunes torquet.

Ce sont surtout les adjectifs et parmi eux les adjectifs de la première classe qui semblent faire les frais de cette dérivation. Les dérivés d'adjectifs de la troisième déclinaison sont très rares dans Arnobe, quoiqu'ils soient représentés d'une façon notable chez les autres écrivains de la même époque (1). Sur le modèle de la première classe, on voit déjà pour la première fois *humilificare* dans Tertullien (*de pœnit.* 9) et dans saint Cyprien (2) *honorificare* (748, 13), *turificare* (624, 19), *amænare* (4, 1), *sanctificare* (751, 8, etc.) et *sordidare* (830, 2) que nous allons retrouver ici. Arnobe fournit aussi quelques mots nouveaux dérivés d'adjectifs où de participes. Ce sont :

Auctificare (auctus), augmenter, honorer par des offrandes.

VII 17 : quibus honor a vobis *auctificatur* deorum.

VII, 27 : hocine ergo superas honorat et *auctificat* dignitates ?..

Augustare (augustus), rendre vénérable.

VI, 16 : quos exterior levitas lenocinio fulgoris *augustat*.

Quant à *sequestrare* (sequester), éloigner, s'il n'appartient pas à Arnobe, il ne paraît du moins qu'à cette époque, chez les écrivains de l'Histoire-Auguste, Macrobe (*Somn. Scip.* 1, 5, 6 et ailleurs), Végéce, et dans le latin ecclésiastique.

V, 19 : *sequestrata* pectoris sanitate.

(1) Cf. GOELZER, *op. cit.*, p. 174 sq.

(2) Cf. BAYARD, *op. cit.*, p. 36 sq.

Sordidare (sordidus), souiller, se lit encore ici, après saint Cyprien, 830, 2 : 201, 5 — cf. Lact. *Ira Dei*, 23, 28 ; Jér. *Ep.* 107, 10.

I, 39 : ex olivi unguine *sordidatum*.

Quelques verbes, rares ailleurs, sont déjà vieux dans la langue ou usités d'abord chez les poètes. Tels sont : *Concinnare* (concinnus), préparer. Plaut. *Asin.* 215 et ailleurs ; Cat. ; Lucr. ; Sén. *Ep.* 7, 6 ; Phédre.

I, 57 : turpissimas diis notas ignominiosis *concinnaverunt* in fabulis.

Comme Plaute, Arnobe emploie aussi ce verbe avec un adjectif et lui donne simplement le sens de *reddere*.

II, 7 : nos, quos cæcos... et superbos nescio quæ res protulit et *concinnavit*.

Crispare (crispus), agiter. Virg. *Æn.* 1, 313 ; 12, 165 ; Col. poèt ; Plin. 29, 4, 26 ; Apul. *Apol.* 63.

VII, 33 : obscenas compingere cantiones et clunibus fluctuare *crispatis*.

Obliquare (obliquus), courber, au propre et au figuré. Virg. ; Ovid. ; Stac. ; Sen. ; Tac.

III, 23 : et cur *obliquata* (détournées) dubia... dat sæpius subministratque responsa ?

Saccare (saccus), filtrer. Lucr. 4, 1021 ; Ser. Samm. 77 ; Sén. ; Mart. ; Plin.

II, 37 : inter stercoris hos utres et *saccati* obscenissimas serias umoris.

Viduare (viduus), priver de — Lucr. ; Virg. ; Sen. poét. ; Tac. ; Suét.

II, 3 : cultus honoris inpertitione *viduatos*.

II, 12 : *viduari* benignitate divina.

VII, 29 : *viduatum* sine suis administratoribus cælum.

— Les Africains (1) forment parfois un verbe avec un comparatif ou un superlatif, qui chez eux n'a souvent que la valeur d'un positif. Ainsi Tertullien crée *postumare* (*Apol.* 19 ; *de resurr. carn.* 45), *ultimare* (*de pall.* 1) ; saint Cyprien emploie *intimare* (600, 18), qui se trouve déjà dans Apulée. Mais Arnobe ne paraît pas avoir usé de cette liberté.

2. Verbes en-tare et-itare.

Les verbes fréquentatifs sont généralement tirés d'autres verbes et expriment la répétition d'une action. On conçoit que par la né-

(1) Cf. Bayard, *op. cit.*, p. 37.

cessité la langue ait de bonne heure créé de tels mots : on en trouve dans Cicéron et même avant lui (1) ; ils abondent dans les œuvres des premiers temps. Mais le langage populaire qui les emploie indifféremment à la place des verbes dont ils dérivent, en a considérablement grossi le nombre et ils ne cessent de s'accroître dans la décadence (2). Arnobe pourtant ne paraît pas en avoir introduit plus de deux :

Conceptare (concipere), concevoir — cf. Amm. 31, 10, 5.

IV, 21 : *conceptatur* et genitur terrenarum proluvies bestiarum.

Flatare (flare), souffler — cf. Amm. 29, 1, 33.

II, 38 ; cantores tuba tibiis calamoque *flatantes*.

En revanche, il s'est souvent adressé au vieux fonds de la langue pour utiliser quelques termes rares ailleurs, notamment :

Apertare (aperire), mettre à nu. Plaut. *Men.* 910.

II, 2 : quod vias vobis ad cælum... *apertaret*.

Coactare (cogere), contraindre. Lucr. 6. 1159 et 1120 ; Tert. *de resurr. carn.* 45.

I, 2 : neque cælum *coactatur* in nubila.

Edissertare (edisserere), expliquer. Plaut. ; Liv. 23, 54, 8 ; Tert. Arnobe en use beaucoup.

I, 36 : *edissertate* quinam sint hi dii.

De même I, 57 ; II, 1, 58, 59 ; V, 17, 35 ; VII, 25).

Gestitare (gestare), avoir coutume de porter. Enn. fr. scen. 302 ; Plaut. ; Solin. 32, 34.

V, 7 : quam instigator ipse *gestitabat* insaniæ.

Mussitare (mussare), murmurer. Plaut. *Mil.* 714 ; Liv. 1, 50, 3 ; Apul. ; Tert.

III, 7 : cumque alios audiam *mussitare* indignanter.

Nominitare (nominare), nommer. Lucr. 3, 352 ; 4, 44 ; 6, 347 ; Corp. inscrip. lat. 1, 1011.

VII, 46 : hanc tamen scilicet colubram... anguem dicimus, serpentem *nominitamus*.

Pransitare (prandere), déjeuner copieusement. Plaut. ; Vitr. — cf. Macr. *Sat.* 2, 13, 1 ; Lampr.

IV, 24 : aut invitatum (Iovem) ad ius mensæ pro suillis visceribus prolem nescium Lycaoniam *pransitasse*.

Tortare (torquere), tourmenter. Pompon. *com.* 40 ; Lucr. 3, 661.

(1) Cf. Goelzer, *op. cit.*, p. 176 sq.
(2) Cf. Bonnet, *op. cit.*, p. 171 sq.

III, 10 : illas (deas) telis gravibus et dolorum acuminibus fixas heiulare, *tortari*...

Victitare (vivere), se nourrir de. — Plaut. ; Tér. ; Gell. Solin.

I, 37 : frugibus eos *victitasse* terrenis.

Motare (movere), agiter, est surtout employé en poésie et nous le signalons parce qu'on le rencontre souvent dans le texte. Virg. *Ecl.* 5, 5 ; Ovid. *Met.* 4, 46 ; Gell. 13, 3, 1.

I, 29 : efficit nos esse et animali agitatione *motari*.

II, 52 : ex ignibus animatos eius (solis) vitali agitatione *motari*.

III, 35 : si ita mundus unum est animal et unius mentis agitatione *motatur*.

IV, 21 : totum *motans* et tremefaciens cælum.

Par trois fois on lit dans ces exemples la même formule *agitatione motari* à la fin des phrases. La recherche d'une clausule amène probablement l'emploi de *mōtārĕ* de préférence à *mŏvērĕ*, qui n'aurait pas obtenu l'effet désiré (1).

Les verbes d'origine récente paraissent en petit nombre.

Auctitare et *queritari* sont déjà dans Tacite.

Auctitare (augere, auctare), augmenter considérablement. Tac. *Ann.* 6, 16.

VII, 13 : numinum potentias *auctitare* (sacris).

Queritari (queri), se plaindre sans cesse. Tac. *Ann.* 16, 34 — cf. Paul. Nol. *carm.* 10, 147.

IV, 11 : clamitatis *queritaminique* contemptu.

Fellitare (fellare), sucer. Solin. 45, 17.

II, 39 : *fellitantes* exsugerent mammas.

Susceptare (suscipere), accepter. Apul. *Met.* 2, 30 et 11, 29.

II, 8 : liberorum *susceptatis* prolem.

3. — Verbes en-scere.

Les verbes inchoatifs dérivent de verbes, de substantifs ou d'adjectifs. Ils sont fréquents dans la décadence et, comme les fréquentatifs, ils se substituent facilement aux verbes simples (2). Mais Arnobe paraît moins aimer cette forme que la précédente. On doit sans doute lui attribuer *rancescere* (rancere), devenir rance, qu'on ne retrouve peut-être pas ailleurs.

I, 21 : olearum fluenta *rancescere*.

(1) Voir plus loin le chapitre des *Clausules métriques*.

(2) Cf. GOELZER, *op. cit.*, p. 178 sq.

D'autres verbes sont déjà consacrés par l'usage. Nous ne citons que les plus rares :

Fervescere (ferveo) est très ancien et pris surtout au sens propre de *s'échauffer*. Plaut. ; Lucr. 3, 288 ; Sén. ; Plin. ; Firm. — Arnobe l'emploie au sens figuré de *s'agiter*.

VII, 17 : cernetis viscera illa taurorum sacra... *fervescere* vermibus et fluctuare.

Inalbescere (inalbere), devenir blanc, se lit souvent dans Celse, 2, 7 ; 3, 24 ; 5, 28.

I, 17 : venæ sub lingua *inalbescunt*.

Insolescere (in, solere) signifie *dégénérer* dans Salluste, Justin, Tacite, *Ann.* 2, 75. Arnobe adopte plutôt le sens de *grossir* qui est déjà dans Tertullien, *ad nat.* 2, 12, p. 379, 10 Oehl.

IV, 11 : nec propter aliam causam mala ista quæ dicitis ferveant et cotidianis accessionibus *insolescant*.

Sordescere (sordere), se salir. Hor. *Ep.* 1, 20, 11 ; Plin. 33, 3, 19 ; Gell. 4, 12, 1 ; Min. Fel. 37, 10 ; Vulg. *Iob.* 18, 3.

VII, 32 : *sordescunt* enim divi et ad sordes eluendas laventibus aquis opus atque adiuncta aliqua cineris frictione.

4. — Verbes composés.

Nous traiterons des verbes composés de préfixe ou de préposition et de verbes composés de-*facere*. Les premiers ont déjà fourni quelques exemples dans les verbes en-*scere*. Nous parlons ici des composés qui ne peuvent entrer dans aucune des catégories précédemment étudiées.

Ces verbes dérivent en général d'un nom ou d'un autre verbe auquel se joint un préfixe ou une préposition. *Re* — ajoute une idée de répétition ; *per* — donne un sens augmentatif. On tient compte de ces nuances à l'époque classique ; mais à mesure que la langue décline, le verbe composé n'arrive à exprimer que l'idée même du verbe simple (1), au point que la décadence les prend indifféremment l'un pour l'autre (2). A cela s'ajoute chez Arnobe, comme chez saint Cyprien (3) et d'autres, des recherches de style et de mesure rythmique, ce qu'on verra plus loin. De là chez lui l'emploi fréquent des verbes composés. Il en a cependant moins créé que saint Cyprien (4) et Tertullien, à qui l'on doit notamment *concorporifi-*

(1) Cf. Bonnet, *op. cit.*, p. 228 et 229.

(2) Voir de nombreux exemples dans Goelzer, *op. cit.*, p. 180.

(3) Cf. Bayard, *op. cit.*, p. 14.

(4) Cf. Bayard, *op. cit.*, p. 12 sq.

care (*ad Val.* 23), *contemporare* (*de res. carn.* 45), *contesserare* (*de præscr. heret.* 36), *descrobare* (*de res. carn.* 7), *enubilare* (*adv. Marc.* 4, 36).

On ne cite pas avant lui :

Coarticulare, faire prononcer distinctement.

I, 52 : in officium sermonis dandi ora *coarticulare* mutorum.

Coimbibere, se mettre dans la tête.

V, 30 : si aperte hoc facere confessis maledictionibus *coimbibissetis*.

Diiugare ou *disiugare*, séparer.

IV, 37 : ab adfectibus his longe divinam esse beatitudinem *disiugatam*.

V, 9 : quem pietas *diiugare* ab infando matris non valuit adpetitu.

VI, 1 : qui sunt ab his longe natura et beatitudine *diiugati*.

Subexplicare, déployer en-dessous.

VII, 46 : si enim repsit ut coluber non pedibus se ferens neque suas *subexplicans* itiones sed ventre nisus ac pectore.

Ces mots nouveaux n'offrent pas d'autre exemple chez les écrivains postérieurs. Au contraire, ceux qu'Arnobe emprunte à ses prédécesseurs immédiats, Apulée, Tertullien ou saint Cyprien, se lisent généralement dans la suite. Nous relevons :

Exambire, solliciter. Cypr. 528, 2; 630, 11; 739, 22 — cf. Mamert. *grat. act. ad. Iulian.* 19, 4; Amm. 26, 7, 6; Symm. *Ep.* 7, 49.

III, 24 : numquid enim rex poli libamine aliquo *exambitur* aut hostia ?..

VII, 15 : non *exambiri* ut prosint præmiis, non ut noceant proritari.

Offuscare, obscurcir. Tert. *adv. Marc.*, 2, 12; *spect.* 22 — cf. Salv. *gub. Dei*, 7, 19. 81; Ambr. *in psalm.* 18; *serm.* 2, 9.

VII, 15 : effigies numinum nigrore *offuscare* ferali.

Renudare, rouvrir. Apul. — cf. Mart. Capell.

II, 77 : ianuas partesque alias operis *renudet* deiciat adfligat.

Subintroire, revêtir. Vulg. *Galat.* 2, 4 ; *Iud.* 1, 4.

VI, 12 : qui Mavors fuerat *subintroire* speciem Iovis possit Hammonis ?

Transvorare, dévorer. Apul. *Apol.* 93. cf. Pelag. *vet.* 28, p. 98 ; Aug. *in psalm.* 30; *serm.* 2, 5 ; Sex. Placit. *de medic.* 2, 16 ; Cæl. Aur. *acut.* 1, 3, 36 et *chron.* 2, 11, 135.

I, 64 : comminutis cum ossibus *transvorare*.

VII, 29 : ne quod in stomachi tramite male *transvoratum* substiterit viscus.

VII, 45 : habet patulas fauces, quibus cibos *transvoret* oris hiatibus adpetitos.

Il serait fastidieux d'énumérer tous les composés archaïques que révèle la lecture de l'*Adversus nationes*. D'ailleurs un bon nombre d'entr'eux ont été adoptés par la langue classique. Nous ne donnons ici que les plus rares, tels que :

Aboriri, se coucher (des astres), expirer (de la voix), dans Varron, *L.L.* 5, 66 ; Lucrèce, 3, 155 ; Aulu — Gelle. 12, 1, 8. Arnobe lui donne le sens de *faire des avortements.*

III, 10 : fastidiosos ducere atque habere conceptus, *aboriri* præferre et præpropero partu septimanas edere aliquando feturas.

Descobinare, écorcher en limant, dans Varron. *Sat. Men.* 89 et 296 : ici simplement limer, polir.

VI, 14 : (simulacra) *descobinata* de limis.

Despuere, rejeter avec mépris. Plaut. *Asin.* 38 ; Catul. 50, 18. Sén. *Ep.* 104.

VII, 17 : non *despui* vestras inflammaremini dignitates.

Difflare, disperser en soufflant. Plaut. *Mil.* 17 ; Lucil. 666.

II, 12 : quadrigas igneas Petri ore *difflatas*.

Displodere, étendre avec bruit. Varr. ; Lucr. ; Hor.

III, 14 : hos *displosis* naribus, illos resimis.

VI, 10 : *displosas* ut gestitet nares.

Evirare, dépouiller de la virilité, épuiser. Varr. ; Catul. ; Mart.

V, 42 : augustior fieret *evirati* corporis nuncupatione signatus.

Oggerere, apporter. Plaut. — cf. Aur. Vict.

V, 25 : sitientis ardori *oggerit* potionem cinni.

Proserpere, s'avancer en rampant, dans Plaute. Apulée et Arnobe lui donnent le sens de *paraître* en parlant des végétaux.

III, 33 : quod sata in lucem *proserpant*.

Suboriri, renaître. Lucr. ; Plin.

III, 9 : nova quaque *suboriente* fetura.

Sustollere, élever, enlever. Plaut. *Cist.* 550, et ailleurs ; Lucr. ; Ovid. *Met.* 13, 542 ; Sén. *Ep.* 71, 25.

I, 64 : admirantes, plaudentes ad cæli *sustollitis* sidera.

II, 60 : ad dominum rerum tota mente atque animo proficisci, *sustolli* ab his locis.

— Enfin quelques autres verbes méritent une mention parce qu'ils sont rares ou peu connus des écrivains de l'époque classique.

Contraire, aller contre, n'est surtout employé que dans le latin

ecclésiastique. On le trouve en deux mots dans Tacite, *Ann.* 11, 10; 14, 45.

I, 1 : statui pro captu ac mediocritate sermonis *contraire* invidiæ.

Deonerare, décharger, n'est peut-être lu avant Arnobe qu'une fois dans Cicéron, *div. in Cæcil.* 14, 46 :

VI, 16 *deonerati* proluvies podicis.

VII, 45 : aversabili corpora fœditate *deonerans*.

Disquirere, examiner avec soin. Hor. *Sat.* 2, 2, 7; Vulg. 2 *Mach.* 2, 31.

V, 28 : qua fiat ratione *disquiritur*.

Emendicare, quémander, (Suet.; Sén.) devient un terme de jurisprudence.

VII, 11 : stipes *emendicare* supremas.

Obmurmurare, murmurer. Ovid. *Her.* 18, 47; Frontin, 4, 6, 2; Suét. *Oth.* 7.

IV, 34 : qui de vestris sequius *obmurmuraverint* aliquid regibus.

Perdolare, travailler avec la dolabre, est bien moins usité que le simple *dolare*. Vitr. 2, 9, 7; 2, 10, 12; Gromat. 342, 24.

VI, 25 : dextra lomitem sustinens *perdolatum* in fulminis morem.

Proritare, exciter (Plin. 26, 8, 58; Sén.; Scrib.; Col.) revient quelquefois dans le texte.

II, 50 : qui ne in vitia *proritari*... possint (De même V, 29; VII, 15).

Subaperire, fendre, diviser, est extrêmement rare. Apic, 8, 372.

II, 58 : qui nivem in plumeas *subaperiat* crustulas.

Subiugare, mettre sous le joug, prend de l'extension surtout après Arnobe (cf. Eutr. 4, 17; Claud.; Lact.; Firm. Mat.). Avant lui on ne le trouve peut-être que dans Asconius.

I, 5 : populos captivitate ac servitio *subiugaret*.

IV, 4 : decus publicum *subiugatum* (De même VII, 31).

Superferre, porter au-dessus, paraît être un terme favori de Pline, 28, 8, 27 et ailleurs. Apul. *de Mundo*, fin; Tert. *Bapt.* 4.

VI, 6 : quasque in se habeant *superlati* fonderis moles; (ib.) *superlata* sunt templa mortuorum bustis.

Supernasci, naître en sus. Plin. 19, 3, 15; Cels. 8, 2.

II, 61 : *supernatum* (= æternum) sit aliquid an ortus primigenios habeat.

— Nous mettons à part deux participes qui viennent de verbes inusités et qu'on ne cite pas avant Arnobe.

Coemendatus (de coemendo), corrigé ensemble, ne se lit peut-être plus après lui.

II, 18 : parvas et concinnavit scientiolas artium et ad unum exitum temporibus plurimis *coemendatas* perduxit.

Ingenitus (de in et geno=gigno) inné, se retrouve dans la littérature ecclésiastique. Paul. Nol. *carm.* 1, 227; Ambr. *de incarn. dom.* 7, 79.

II, 7 : quibus ex causis pili nigrorem *ingenitum* ponant.

— La seconde catégorie, celle des verbes composés de-*facere*, offre moins d'intérêt. Les exemples qu'elle fournit dans le texte sont en très petit nombre, et il n'y paraît pas de formes nouvelles.

Sous la forme active, on ne relève qu'un emploi de *obsolefacere*, détruire ; il est de notre auteur :

V, 8 : ne illam vis temporis et vetustatis *obsolefaceret* longitudo.

Mais on lit aussi le passif *obsolefieri*, déjà connu de Cicéron, *Phil.* 2, 105 ; Sénèque, Suétone.

II, 12 : quorum nomen interest *obsolefieri* christianum.

Arefacere, sécher, est peut-être plus usité, mais en dehors de la prose classique. Cat. ; Varr. ; Vitr. ; Plin. ; Gell. ; Tert.

II, 74 : cur post messes *arefactas* atque extincta frumenta nonnumquam decidant pluviæ ?...

— Arnobe ne fournit donc qu'une dizaine de verbes nouveaux. C'est peu, si l'on songe aux nombreuses créations de Tertullien. Mais ce qu'il importe de remarquer, ce sont les emprunts qu'il fait au vieux fonds de la latinité, surtout pour les verbes fréquentatifs en-*tare* ou-*itare*. Sans doute les termes archaïques étaient assez courants à cette époque, mais notre auteur contribue à en faire revivre un certain nombre que la langue hésitait encore à adopter. Peut-être les préfère-t-il aussi à cause de leur longueur : comme les adverbes en-*ter*, ils donnent plus d'ampleur à la phrase. Il témoigne du moins une fois de plus que le verbe fréquentatif n'a pas plus de valeur à cette époque que celui dont il dérive. Ainsi, on lit (II, 2) la forme *apertare* (quod vias vobis ad cælum et vota immortalitatis apertaret), et cinq lignes plus bas la forme *aperire* (et revera in impietate degentibus pietatis aperuit ianuas). Il en est de même des verbes composés. Si Arnobe en fournit peu, il suit le courant et ne se montre guère scrupuleux dans leur emploi. Il les substitue facilement aux verbes simples, et l'on verra plus loin que ces substitutions s'expliquent souvent par une raison d'art ou de rythme.

V. — Mots grecs et étrangers.

On sait que dès le premier siècle de notre ère, les mots grecs pénétraient en grand nombre dans le vocabulaire latin (1). En Afrique, au temps d'Apulée, le grec semblait encore avoir le pas sur le latin : Tertullien écrivait dans les deux langues, et fabriquait même une foule de mots imités de la première (2). Arnobe ne pouvait donc pas ignorer le grec : son livre montre qu'il l'entendait bien, mais il n'en a pas employé beaucoup de mots.

Une douzaine à peine sont sans exemple chez les écrivains antérieurs. Ce sont des substantifs.

Antitheus (ἀντίθεος), qui s'égale à Dieu. De là vient le sens de *diable* qu'il revêtira dans Lactance, 2, 9, 13.

IV, 12 : si magi haruspicum fratres, suis in accitionibus memorant *antitheos* sæpius obrepere pro accitis.

Caliandrium, espèce de frisure, est une forme particulière à Arnobe, à la place de la forme *caliandrum* (κάλλυντρον) qu'on lit déjà dans Varron. *Sat. Mén.* 570 ; Horace, *Sat.* 1, 8, 48 ; Tertullien, *pall.* 4.

VI, 26 : falciculæ claves *caliandria* fomites.

Cnisa (κνῖσα = κνίσσα) désigne la fumée du sacrifice, l'odeur de chair rôtie sur l'autel.

VII, 3 : nisi forte hostiarum deus animas devorat aut ex aris ardentibus nidorem consectatur et fumos, pasciturque de *cnisis*, quas evomunt ardentia viscera.

Cyceon, *onis* (κυκεών) est une boisson composée d'orge, de lait de chèvre et de vin.

V, 25 : sitientis ardori oggerit potionnem cinni, *cyceonem* quam nuncupat Græcia.

V, 35 : quid cyceonis significet potio ?..

Deitas, (Θεότης) divinité, se lira par la suite dans le latin ecclésiastique. Aug. *Civ. D.* 7, 1 ; Prud. *Apoth.* 144.

I, 28 : a quo ipsam *deitatem*, ut ita dicam, sortiti esse sentiuntur (dii).

Omophagia (ὠμοφαγία : action de se nourrir de viande crue), omophagies, c'est le nom donné aux Bacchanales.

(1) Voir les nombreux exemples donnés par Goelzer, *op. cit.*, p. 205, et son étude historique sur l'introduction du vocabulaire grec dans la langue latine, p. 221 sq.

(2) Cf. Bayard, *op. cit.* Introduct. XV

V, 19 : Bacchanalia... quibus nomen *Omophagiis* Græcum est.

Panchristarius ou *panchrestarius*, pâtissier, est un mot forgé sans doute par Arnobe sur l'adjectif *panchrestus* (πάγχρηστος) qui existait déjà :

II, 38 : *panchristarios* muliones lenones...

Pannychismus (Παννυχισμός) désigne la veillée de toute la nuit.

V, 24 : (mysteria) quibus gente ab Attica sancta illa pervigilia consecrata sunt et *pannychismi* graves.

Phallus (φαλλός), phallus, est une figure représentant les parties sexuelles de l'homme, que l'on portait aux fêtes de Bacchus comme symbole de la génération.

V, 28 : mysteria, quibus in Liberi honorem patris *phallos* subrigit Græcia.

Polyandrion, ii (Πολυάνδριον) cimetière, ne se retrouve peut être que dans Lactance, *Ep.* 72, 17.

VI, 6 : *polyandria* illa Varronis quibus templis contegantur.

Salapitta, soufflet sur la joue, est une forme peu conforme à son origine. Celle-ci sera plus exactement reproduite quelques années plus tard soit avec *salpista* (σαλπιστής) chez l'historien Flavius Vopiscus, *Car.* 19, 2, soit avec *salpicta* (σαλπιγκτής) chez Firmicus Maternus, *Math.* 8, 21.

VII, 33 : (dii) delectantur... *salapittarum* sonitu atque plausu, factis et dictis turpibus...

Bolonæ, arum, marchand de poisson, est un dérivé latin de deux mots grecs (βόλος-ὠνεῖσθαι), qu'on retrouve plus tard dans Donatus, ad Ter. *Eun.* 2, 2, 26 ; mais il désigne alors la vente de poisson.

II, 38 : *bolonas* unguentarios aurifices.

— Les mots d'origine grecque qui ont déjà cours dans la langue sont certainement plus nombreux. Nous ne signalons ici que les plus récents ou les plus rares, tels que :

Allegoricus (ἀλληγορικός, ή, όν), allégorique Tert.

V, 35 : (fabulas) *allegorici* tegminis superiectione velatas.

(Ib.) : obtentionibus *allegoricis* clausa sunt.

V, 42 : historias ambagibus esse *allegoricis* scriptas

Atheus (ἄθεος) athée Ce mot est écrit en grec dans Cicéron, *Nat. deor.* 1, 63 : Diagoras, *atheos* qui dictus est. Minuc. Fel. 8, 12.

I, 29 : infausti et *athei* nuncupamur.

III, 28 : quamtumlibet nos impios, inreligiosos vocetis aut *atheos*.

V, 30 : *atheum* inreligiosum sacrilegum (De même VI, 27).

Chalcidicum (χάλκις), chambre, est le neutre de *Chalcidicus* pris substantivement. Il existe déjà dans Vitruve, pour désigner le large portique qui se trouve à l'entrée des palais.

III, 10 : havet animus atque ardet, in *chalcidicis* illis magnis atque in palatiis cæli deos deasque conspicere.

IV, 33 : scribuntur dii vestri in tricliniis cælestibus atque in *chalcidicis* aureis cenitare, potare.

Daemon (δαίμων) esprit, génie. Apul. *de Deo Socr.* 13. Il désigne le *diable* dans le latin ecclésiastique.

I, 23 : puerile, pusillum est et exile, vix et illis conveniens, quos iamdudum experientia doctorum *dæmonas* appellat et heroas, non nosse cælestia.

Typhus (τῦφος) parait aussi à cette époque, chez les écrivains ecclésiastiques, pour désigner la vanité, le fol orgueil.

II, 3 : quod si non mentis elatio et *typhus* qui appellatur a Græcis obstaret atque officeret vobis.

Quant aux mots étrangers, nous n'avons à signaler que *attagus*. C'est un mot phrygien (ion : ἀττηγος) qu'on ne trouve peut-être que dans Arnobe et qui prend en latin le sens de *hircus*, bouc.

V, 6 : quia hirquos Phryges suis *Attagos* elocutionibus nuncupant.

VI. — Changements de signification

Jusqu'ici l'étude des mots a porté principalement sur leur dérivation ou leur composition, et l'on a déjà pu remarquer que certains termes, même les plus rares, prennent parfois dans Arnobe un sens qu'ils n'ont pas ailleurs. Ceux que nous allons passer en revue nous intéressent surtout par les changements qui se sont opérés dans leur signification.

Si l'on parlait par mots isolés, chaque mot pourrait peut-être n'avoir qu'un sens. Mais les mots font partie de propositions comme les racines font partie de mots. Or de même que les préfixes et les suffixes altèrent le sens propre et primitif de la racine, de même le sens propre et primitif d'un mot quelconque est modifié par les termes auxquels il est uni (1).

On comprend par là que les changements de sens peuvent être et sont très divers (2) : c'est même grâce à cette diversité qu'on arrive

(1) Cf. Goelzer, *op. cit.*, p. 247 sq.
(2) Cf. Bonnet, *op. cit.*, p. 47.

à exprimer tant d'actes et d'objets, quoique la langue ne possède qu'une quantité de termes assez limitée.

C'est d'abord à l'usage des figures que l'on doit les modifications de sens qui surviennent dans les mots (1). Pour ne parler que des principales, la métonymie et surtout la métaphore, en vertu d'un rapport de ressemblance ou de causalité, transportent un terme de l'ordre physique dans l'ordre moral et l'enrichissent d'une idée nouvelle : peu à peu, par le jeu de l'association des idées, ce sens nouveau devient prépondérant. L'hyperbole, l'euphémisme, en disant trop ou trop peu, élargissent ou restreignent la signification d'un mot : l'hyperbole exagère, l'euphémisme dit le moins pour faire entendre le plus ; mais « peu à peu à l'expression atténuée s'attache le sens plus fort qu'elle fait entendre et elle devient plus forte ; au terme exagéré s'associe peu à peu l'idée de la chose vraie, à laquelle on le ramène, et il subit un affaiblissement » (2).

En dehors de ces causes psychologiques de l'évolution du langage, il en est d'autres d'un ordre plutôt historique ou littéraire. Certains termes se déprécient, d'autres se réhabilitent précisément parce que l'usage les fait passer d'une classe de la société à l'autre, d'un domaine de la pensée à l'autre.

A ces causes qui proviennent des institutions ou des mœurs s'ajoutent enfin, surtout chez des Africains comme Arnobe et saint Cyprien, des raisons personnelles, la recherche de l'effet, le désir de variété, l'imitation poétique ou même la négligence du rhéteur qui ne se soucie plus de donner aux mots le sens bien marqué qu'ils avaient à l'époque classique et les engage ainsi dans une voie sémantique nouvelle.

Ces causes multiples ont exercé une grande influence sur la littérature africaine, notamment sur la langue de saint Cyprien (3) : elles agissent visiblement sur l'œuvre d'Arnobe. Beaucoup de mots prennent chez lui un sens plus large que celui que leur donnait la littérature classique, et réciproquement il attache à certains termes un sens particulier inconnu à la bonne époque. Il emploie au sens figuré des mots que nous ne sommes habitués à rencontrer qu'au sens propre. Enfin il en présente d'autres avec des significations hardies, imprévues, qui lui sont généralement propres.

— Dans la première catégorie nous faisons rentrer ceux qui ne représentent que la partie d'un objet et qui servent ici à désigner le

(1) Cf. BAYARD, *op. cit.*, p. 67 sq.
(2) BAYARD, *op. cit.*, p. 81.
(3) Cf. BAYARD, *op. cit.*, p. 66 sq.

tout. Les exemples ne manquent pas et accusent généralement l'influence de la poésie. Ainsi *limen*, entrée, signifie déjà l'*habitation* elle-même dans Virgile, *Æn.* 7, 59 (cf. Liv. 43, 1).

IV, 9 : custodiam *liminum* gerere et ianitorum officia sustinere, cum fanorum limina cotidie videamus et privatarum domorum convelli et subrui.

Fores, c'est la *demeure* même, au lieu d'être simplement la porte d'une maison.

VI, 12 : ex *foribus* suis Solem tollat atque in Mercurii transferat sedem.

Le *corps* lui-même est désigné par *venæ*, les veines.

V, 2 : sitis aliquando ariditate siccatos (deos) atque, ut æstum possent inrigare *venarum*, fluenta isse per fontium.

V, 6 : immoderatius potionem hiantibus *venis* rapit.

Il l'est encore par *viscera*, les entrailles :

I, 50 : uliginosa ille et turgentia *viscera* siccitatem iussit reciperare nativam.

I, 55 : veritatis ipsius vi victæ (gentes) et dederunt se deo nec in magnis posuere dispendiis membra vobis proicere et *viscera* sua lanianda præbere.

I, 65 : dilacerare si detur eum velle per *viscera*.

Dans d'autres mots, le sens s'est considérablement élargi. Ce sont surtout des termes abstraits que l'usage a détournés de leur signification première, en étendant le domaine de leur application. En voici quelques exemples :

Adsertio désigne tout d'abord une simple réclamation devant la justice dans Quintilien, Suétone, *Dom.* 8, 1. — Dans Arnobe ce mot signifie *affirmation* et s'oppose à *abnegatio*, négation. — cf. Sid. *Ep.* 7, 9.

I, 32 : nec quicquam refert aut discrepat, utrumne neges illum an asseras atque existere fatearis, cum in eadem culpa sit et *adsertio* talis rei et abnegatio refutatoris increduli.

IV, 21 : O deorum *adsertio* religiosa, o amplitudinis metuendæ venerabilem monstrans atque insinuans dignitatem.

Negotium au sens classique c'est une affaire, publique ou privée. Nous le trouvons ici dans le sens général de choses humaines, *res humanæ*.

I, 8 : halitus, quibus corruptus est aer iste et corporibus labem ferat et *negotia* infirmet humana.

II, 17 : si cum ratione et consilio cuncti homines viverent, servarent officiorum tenorem, abstinerent ab inlicitis sese, *negotia* turpia non adirent (= res turpes, turpitudes).

VI, 13 : sicut illi referunt qui *negotia* Thespiaca scriptitarunt (= res Thespiacas).

Opinatio n'est pas couramment employé et n'exprime qu'une conjecture, une présomption. Arnobe pourtant l'emploie fréquemment et dans le sens général d'opinion, *opinio*.

III, 17 : si vobis nostra *opinatio* displicet.

IV, 18 : nobis enim satis est rebus de publicatis loqui neque quærere quid sit in vero sed refutare, convincere id quod in medio positum est atque *opinatio* concepit humana.

IV, 37 : nam si concipiunt (dii) has faces et motibus exasperantur irarum, sicut vestræ *opinationes* ferunt.

VI, 19 : si hominum formas dii habent, *opinatio* ut vestra declarat (de même I, 63).

Le sens classique soit de *potentatus* soit de *potentia* c'est la puissance politique, l'autorité, le crédit. Les écrivains ecclésiastiques attachent à *potentatus* l'idée générale de force, puissance, et en font l'équivalent de *potestas*. Cette assimilation est déjà faite à l'époque d'Arnobe, puisque dans un même paragraphe (I, 51), à deux ou trois reprises, il émet la même idée par l'un ou l'autre de ces deux termes.

I, 51 : nam si facias ipse quod possis et quod tuis sit viribus *potentatuique* conveniens.

Quant à *potentia*, il est déjà mis pour *potestas* dans Justin, 12, 16, 1.

I, 49 : hoc est enim proprium dei veri *potentiæque* regalis, benignitatem suam negare nulli nec reputare.

VII, 51 : si modo sunt veri (dei) et quos deceat nuncupari vi vocis istius et *potentia* nominis.

Avec le même sens, Arnobe l'emploie aussi au pluriel.

IV, 8 : inesse *potentias* his (diis) certas.

VII, 13 : et ea quod faciant, honoris ergo facere et his numinum *potentias* auctitare.

Déjà saint Cyprien employait le pluriel de *potentatus* (340, 21), mais avec le sens de charges, dignités, qui se rapproche beaucoup plus de l'acception classique.

Quæsitor, celui qui instruit une affaire, surtout criminelle (Cic. *Cat.*, 4, 5, etc.), devient le *juge*, *l'arbitre* (sur un sujet quelconque).

IV, 16 : quis *quæsitor*, quis arbiter cervicibus tantis erit...?

Scitum est ordinairement joint à *plebis* et signifie décision, décret. Mais, surtout à partir de Sénèque (*Ep.* 95, 9), ce sens originel s'est étendu aux choses de la philosophie et le mot arrive à designer un *axiome, un principe philosophique* (δόγμα). C'est l'acception la plus fréquente dans Arnobe.

II, 11 : geometricas res etiam suis (des savants) *scitis* et præceptionibus explicare.

II, 13 : qui stupetis doctorum et philosophiæ *scita*.

II, 56 : aliorum (philosophorum) subrumpant et labefaciant *scita*.

VI, 2 : sapientium *scita* et pronuntiata definiunt.

VII, 21 : hominum mihi *scita* pronuntias et cæci animalis inventa.

Un seul exemple peut-être est classique, en dehors de *plebis scitum* qu'on trouve dans le même paragraphe.

IV, 34 : *decemviralibus scitis* evadere noluistis inpune.

Suspicio désigne proprement le soupçon, la suspicion. Il est fréquent ici avec le sens plus large de *supposition*, *conjecture*.

I, 31 : ut per umbram te possit errans investigare *suspicio*.

II, 39 : per ancipites semitas *suspicionum* inducerentur errore.

II, 55 : si intellectus nobis adfuerit dei regis ac principis nec per impias vagari *suspicionum* voluerimus insanias...

II, 60 : quamvis mille per corda *suspicio* se porrigat atque intendat humana.

(De même, I, 62 ; II, 7, 10, 12, 19, 58 ; III, 18.)

On pourrait à loisir multiplier les exemples. D'autres termes, au contraire, avaient à l'origine une signification plus vaste. Ils sont employés ici à la place de mots propres ou d'expressions complètes et se bornent à un sens plutôt qu'à tel autre.

Ainsi on lit *adficere* (affecter, toucher), dans le sens particulier de *charmer*.

VII, 28 : et unde novissime scitis, an si odorum suavitate capiuntur (dii), eadem sint eis iucunda quæ vobis et parili sensu ut vestras deorum mulceant *adficiantque* naturas ?

VII, 34 : *adfici* se ludis putant et caelitum mentes ludorum delectatione mulceri.

VII, 36 : vos equorum curriculis et theatralibus ludis persuasum habetis deos et delectari et *adfici*.

Homo, sert à désigner simplement le *corps humain* et les exemples ne sont pas rares :

En parlant du Christ, Arnobe dit (I, 62) : *homo* quem induerat et secum ipse portabat... ; mors illa quam dicitis adsumpti *hominis* fui non ipsius, gestaminis non gestantis — (I, 65) : virtutum omnium dominus atque ipsius mortis extinctor *hominem* suum permisit interfici.

Cet emploi est encore très visible dans le passage où il traite de l'union de l'âme et du corps : il se sert indifféremment de *corpus* et de *homo*.

II, 28 : Si enim obstaculo perficitur *corporis*, ne meminerint (animæ) eorum quæ iamdudum et ante *hominem* sciebant, magis est

ut ea debeant oblivisci quæ conclusæ in *corporibus* factitarunt quam quæ foris positæ ac nondum *hominibus* coniugatæ.

II, 39 : idcirco animas misit, ut quæ fuerant simplices et bonitatis nuper innoxiæ, simulare in *hominibus* discerent.

II, 57 : nihil eas (animas) continuo perpeti, sed post *hominem* positum temporis aliquid eis ad vitam dari, mortalitatis deinde in iura succedere.

II, 62 : ac post *hominis* functionem (la mort) prohibente se nullo tanquam in sedem referre patritam.

I, 55 : ab eius (Christi) præconibus, qui per orbem totum missi beneficia patris... animis *hominibusque* portabant.

Quelques mots ont déjà subi cette déformation à l'époque dont nous parlons, mais elle ne se manifeste encore que chez de rares écrivains. Tels sont :

Avocare, détourner (d'une action, d'un projet) dans Cicéron. En particulier, il prend le sens de *distraire (l'attention) de, en égayant ;* d'où *égayer* dans Pline, Sénèque, Apulée et Arnobe.

VII, 8 : passerculis pupulis... *avocare* se possint (dii).

VII, 41 : quis est enim primum qui deum fuisse credat, qui currentibus frustra delectaretur eculeis *avocarique* se genere hoc ludicri iucundissimum duceret ?

Maleficus, malfaisant, criminel. Il est rare dans le sens de *relatif à la magie, magique*, et dans ce cas il est surtout pris comme substantif (cf. Cod. Just. 9, 18, 5 ; Lact. 2, 16, 4). Arnobe l'adopte pourtant comme adjectif, à l'exemple de Tacite.

I, 52 : quidquid *malefici* graminis nutricant terrarum sinus.

Prælium, lutte, qui désigne déjà les *ébats amoureux* dans Properce, Apulée.

III, 10 : Hellespontiacum Priapum inter deas virgines atque matres circumferentem res illas *præliorum* semper in expeditionem paratas.

Le synonyme *certamen* subit le même sort.

V, 9 : o habitus fœdus Iovis ad obsceni *certaminis* expeditionem parati !

Ces modifications de sens sont déjà dues pour la plupart à l'emploi des figures. Par euphémisme, Arnobe emploie *allicere* pour exprimer avec plus de réserve la même idée que le terme propre *delectare*, charmer; pour la même raison, *prælium* désigne l'amour charnel. — Plus nombreux sont les mots qu'il prend au figuré, alors que la prose classique les utilisait de préférence au sens propre. C'est ici que la métaphore et la métonymie jouent un rôle prépondérant ; la métaphore notamment transporte un mot de l'ordre physique à l'ordre moral en vertu d'un rapport facile à saisir. Voici

quelques exemples qui paraissent nouveaux à l'époque dont nous parlons.

Aversio, c'est l'action de détourner, l'éloignement, en jurisprudence ou en rhétorique. Ce mot signifie ici *dégoût, répugnance.*

VII, 25 : *aversionibus* stomachorum laborant et ad expellenda fastidia saporum varietas quæritur.

Cultio, culture, agriculture dans Cicéron, *De sen.* 56, etc., prend dans Arnobe le sens de *culte, vénération.*

IV, 27 : audetis salva verecundia dicere, aut esse nos impios aut vos pios, cum multo maiores ferant a vobis offensas ex omnibus probris quæ in illorum maledicta conducitis quam amplitudines et honores ex ritu atque officio *cultionis* ?

V, 30 : qui sub specie *cultionis* plus in eos (deos) ingeratis maledictionum et criminum quam...

VI, 9 : vestras sumunt (dii) atque accipiunt *cultiones.*

De même *cultrix* désigne déjà celle qui honore, une *adoratrice*, dans la Vulgate, *act. apost.* 19, 35 : *cultrix* magnæ Dianæ. — cf. Lact. *Mort. pers.* 11, 1 ; Aug. *Serm.* 121, 3.

VI, 7 : nec erubuit civitas maxima et numinum cunctorum *cultrix*.

Feculentus est un adjectif qui n'est pas classique. On ne le trouve qu'au sens propre de *bourbeux, fangeux*, dans Columelle, Celse, Solin, 33, 19. Arnobe est peut-être le seul à le prendre au figuré.

III, 33 : atque ita per vos ipsos aboletur, eraditur Semeleius, Pythius, alter *feculentæ* hilaritatis (la gaîté des orgies) dator, Sminthiorum alter pernicies murum.

Inequitare, au propre, signifie monter à cheval. Flor. 4, 12, 20; Apul. *Met.* 6, 11. Il prend avec Arnobe un sens métaphorique très curieux (*insulter à*) — cf. Macr. *Sat.* 7, 15, 15. Son emploi n'est d'ailleurs pas très déterminé dans la langue. On le trouve suivi tantôt du datif, tantôt de l'accusatif.

II, 13 : ita non iniustissimum ducitis *inequitare*, inludere tanquam stulta nobis et bruta dicentibus.

IV, 7. : etiamne Tutunus (deus est) cuius immanibus pudendis horrentique fascino vestros *inequitare* matrones et auspicabile ducitis et optatis ?

V, 20 : non quo nobis dulce sit tam fœdis *inequitare* mysteriis.

II, 30 : sed frustra, inquit, *inequitas* nobis.

— D'autres mots ont déjà pris ailleurs un sens figuré. Nous ne citons que les plus rares.

— *Acumen* est peu usité pour désigner au figuré *l'aiguillon* (de la douleur). Cicéron préfère *stimulus*.

III, 10 : telis gravibus et dolorum *acuminibus* fixas.

Eminentia, c'est l'élévation physique. Cic. *N. D.* 1, 105, etc. La décadence lui donne le sens de *supériorité, excellence.* Gell. 5, 11, 9 ; Ulp. fragm. 11, 3, etc.

VI, 1 : si modo dii certi sunt et nominis huius *eminentia* præditi.

VII, 14 : vel quas eis (diis) *eminentias* addier (De même VII, 28, 46).

Elatio, au sens *d'orgueil*, paraît nouveau dans saint Cyprien, 668, 12 (1).

II, 63 : si adrogantia, si typhus, si *elatio* abesset a vobis (De même II, 3).

Laxitas, étendue, espace, signifie très rarement *mollesse, relâchement*. Sén. *Ep.* 66, 14.

VI, 12 : Liber membris cum mollibus et languoris feminei dissolutissimus *laxitate*.

Magisterium est très classique dans le sens de fonction de chef, de directeur. Pour désigner l'*enseignement, la leçon*, on le trouve quelquefois dans Plaute, Tibulle, Celse. Arnobe use fréquemment de cette dernière signification, à l'imitation de saint Cyprien, 398, 22.

I, 6 : *magisteriis* eius (Christi) acciperimus ac legibus.

II, 5 : philosophiæ etiam secreta rimantes *magisteria* hæc expetunt...

III, 31 : nulla *magisteriis* artium et disciplinarum varietatibus erudita (Minerva).

IV, 18 : at qui fieri potis est remotis *magisteriis* litterarum ?

V, 29 : cur non in promiscuos adpetitus effundat se homo et ingenita fragilitate præceps datus et *magisterio* sanctæ divinitatis adiutus ?

C'est encore par un emploi métonymique, tiré des orateurs ou des poètes, que *lumina* désigne les *yeux, pectus l'âme* ou le *cœur*. — Cyp. 8, 24 ; 248, 2 ; 257, 17.

I, 50 : visum *luminibus* cæcis (dedit) (De même I, 63 ; II, 45).

IV, 33 : (voluptates) quas aures expetunt enervati *pectoris* dissolutione mollitæ.

III, 6 : hŏmines *pectoris* vivi (De même III, 19 ; IV, 26 ; VII, 37).

Virtus, qualité, valeur dans Cicéron, est pris d'abord au singulier dans un sens métaphorique pour *vis, efficacia*, chez les écrivains ecclésiastiques. Cf. Jér. *c. Joann.*, 34.

II, 58 : sua ipse se sponte et voluntate circumagat an *virtutis* alicuius impulsionibus torqueatur.

(1) Cf. BAYARD, *op. cit.*, p. 68 sq.

Au pluriel, il devient synonyme de *res gestæ fortiter, præclare*. Tert. *præ cr. hær.*, 13 : Christum *virtutes* fecisse; Cypr. 223, 17. Ce sens est fréquent dans Arnobe.

I, 56 : magis vos incredulos faceret vis tanta *virtutum*.

II, 34 : cum eam (viam fugiendæ mortis) Christus non tantum promiserit verum etiam *virtutibus* tantis manifestaverit posse compleri. (De même I, 50, 65 ; II, 12, 37, 58, 74 ; VII, 47.)

C'est là une imitation du grec. Les évangélistes (Matt. 7, 22) ont rendu par δυνάμεις le mot hébreu qui signifie *potentiæ*(1) (signe de la puissance divine) et les versions latines de la Bible ont traduit δυνάμεις par *virtutes*

Vacare, c'est être vacant, libre, et par suite *superflu, inutile*. Cette acception se retrouve chez les jurisconsultes, chez saint Cyprien, 338, 17.

VII, 10 : *vacant* omnia deorum auxilia, *vacant* odia, *vacant* benignitates.

On peut ajouter *vacuus*, qui est aussi très rare dans le sens de *vain, inutile*. Hor. : Tac. ; Gell.

V, 2 : illo ritus genere meas iras placabitis, et si quando per fulgura significavero aliquid imminere, facite hoc et illud, ut quod fieri statui inane fiat et *vacuum* et sacrorum vi vanescat.

On pourrait encore multiplier les exemples, car les figures de langage sont variées et nombreuses chez les rhéteurs africains (2). Mais il est plus intéressant de constater les sens insolites que revêtent chez Arnobe certaines expressions. Guidé par sa fantaisie ou par son désir de variété, par son imagination parfois trop vive qui ne le fait pas hésiter devant l'emploi d'une figure hardie, il arrive à exprimer au moyen de beaucoup de termes des idées avec lesquelles ces termes avaient primitivement peu ou point de rapport. Quelquefois ces mots ont déjà subi par l'usage une sorte de décoloration et perdu leur signification propre. Mais le plus souvent ces nouvelles significations sont des impropriétés imputables à l'auteur : elles sont empruntées à d'autres mots qui deviennent comme les synonymes des termes qu'il emploie. Les exemples sont nombreux ; nous nous bornerons aux plus caractéristiques :

Bilinguis, e, qui a deux langues, deux paroles, est mis pour *allegoricus*, allégorique.

V, 35 : omnes ne has fabulas existimetis id est singulas totas ambifarias ac *bilingues* et versipellibus esse scriptas modis.

Cæcatus, aveugle, ébloui, prend le sens de *occultatus*, caché.

(1) Cf. Bayard, *op. cit.*, p. 91.

(2) Cf. Bayard, *op. cit.*, p. 68 sq.

IV, 15 : aut omnes dii non sunt, quoniam plures sub eodem nomine... esse non possunt, aut si aliquis ex his est, ignorabitur et nescietur, quia sit consimilium nominum confusione *cæcatus*.

VI, 22 : Pygmalionem regem Cypri simulacrum Veneris... adamasse ut feminam mente anima lumine rationis iudicioque *cæcatis* solitumque dementem.

L'union charnelle s'exprime proprement par *concubitus*. Arnobe se sert de termes plus vagues, *conventus*, *conventio*, qui n'ont pas encore revêtu ce sens particulier.

II, 70 : sed ex *conventu* Iovis inseminati et nati sunt.

V, 10 : nisi forte dicetis, *conventionis* huiusmodi (de Jupiter et de sa mère) cœptum genus vitat atque execratur humanum, apud deos incesta nulla sunt.

VII, 35 : profitemini esse natos (deos) et ex masculorum feminarumque seminibus *conventionum* progenitos lege.

Il exprime la même idée avec *cœtus*, qui déjà fournit un exemple analogue à l'époque archaïque. Enn. fr. 110 R.

IV, 22 : nec contenti hos *cœtus* gravitati attribuisse Saturniæ, etiam ipsum regem mundi flagitiosius liberos procreasse quam ipse est natus atque editus prædicatis.

V, 43 : in Iovis et Cereris *cœtu* inrigatio sit significata telluris.

Contiguus, voisin, reçoit le sens tout à fait inusité de *qui tangi potest*.

II, 15 : (animas) divinas sapientes doctas neque ulla corporis attrectatione *contiguas*.

II, 30 : quod enim *contiguum* non est et ab legibus dissolutionis amotum est, licet amnibus ambiatur flammeis, torrentium fluminum volvatur in cæno, inlibatum necesse est permaneat et intactum neque ullum sensum mortiferæ passionis adsumere.

L'idée contraire, *intangible*, est aussi traduite par *incontiguus*, qu'on ne retrouve chez aucun écrivain.

VII, 3 : sed si deus ut dicitur nullius est corporis omnique est *incontiguus* tactu.

Credulitas, crédulité, mot déjà rare, paraît nouveau pour désigner la croyance, la foi, *fides*. Arnobe l'emploie souvent.

I, 54 : incredulum illud genus humanum, quod nisi aperta res esset et luce ipsa quemadmodum dicitur clarior, numquam rebus huiusmodi *credulitatis* suæ commodaret adsensum.

I, 65 : cumque novitas rerum et inaudita promissio audientium turbaret mentes et *credulitatem* faceret hæsitare, virtutum omnium dominus... hominem suum permisit interfici.

II, 6 : nisi forte obtunsi et fatui videntur hi vobis, qui per orbem iam totum conspirant et coeunt in istius *credulitatis* adsensum.

(De même II, 8, 10, 11, 12, 34; III, 24; V, 14.)

Difficilis = rarus.

I, 3 : *difficiles* pluviæ sata faciunt emori.

Diffusior = hilarior.

V, 25 : tum *diffusior* facta (dea) per risum aspernatam sumit atque ebibit potionem.

Diurna, orum. Les auteurs classiques emploient l'adjectif *diurnus* (de jour) et l'opposent à *nocturnus*. Arnobe en fait un substantif neutre et lui donne une signification toute particulière.

II, 40 : idcirco animas misit ut... supellectilem variam *diurnorum* contraherent egestati (= egestati *eorum quae quotidie necessaria sunt.*

Familiaris se lit avec le sens de *propitius*, favorable.

I, 35 : vobis esse contenditis *familiares* deos, inimicos atque infestissimos nobis.

Dans la plupart de ces exemples, un terme est mis pour un autre parce que les idées qu'ils expriment sont unies l'une à l'autre par un lien de causalité ou de concomitance. Mais il est des cas où le rapprochement est difficile à faire. On ne s'attend guère, sans doute, à voir *fluctus* désigner des mouvements obscènes, *motus obsceni* (1).

V, 44 : quid enim subiciemus pro illis *fluctibus*, quos super aggerem tumuli Semeleiæ subolis urigo contorsit?

Functio est pris aussi dans une acception toute spéciale et signifie l'accomplissement de la vie, *mors*.

II, 57 : hic enim eas (animas) retur et esse perpetuas et superesse mortalium corporum *functioni*.

II, 62 : si vitam restrictius egerint aulam sibi eius patere, ac post hominis *functionem* prohibente se nullo tamquam in sedem referri patritam.

On lit *intestinus* là où l'on attendrait *proprius*, propre, personnel.

I, 20 : quid idcirco in vos sæviunt (dii), ut *intestinis* vulneribus concitati in ultionem consurgatis illorum?

Patricius est un adjectif qui caractérise une condition romaine. Arnobe l'emploie pour *nobilis*, *divinus*, en parlant de l'homme ou de l'âme.

II, 29 : cum sit inops, paupere lare et tugurii pauperis nec *patriciæ* claritatis unquam meritus nuncupari.

II, 48 : porro autem conspicimus homines, id est animas ipsas...

(1) Lucrèce pourtant en fournit un exemple, 4, 1267.

scævitate innumerabilium vitiorum ipsos se indicare non esse *patricii* generis.

Periculum se lit assez souvent dans le texte, avec le sens de ruine, destruction, *exitium*, *ruina*.

I, 3 : terrarum validissimis motibus tremefactæ nutant usque ad *periculum* civitates.

I, 23 : qui (dii) si sunt nativi et geniti, et interitionibus utique *periculisque* vicini.

(De même I, 63 ; II, 12, 31 ; VII, 3).

Proles, race, désigne déjà chez les poètes les rejetons d'une même famille, mais ailleurs que dans Arnobe on ne le voit jamais au pluriel dans le sens de *testiculi*. C'est pourtant ici la signification habituelle.

V, 6 : adest ad insidias Liber, ex setis scientissime complicatis imum plantæ inicit laqueum, parte altera *proles* cum ipsis genitalibus occupat.

V, 23 : tum deinde secreta rimantem (Iovem) summotisque arbitris circumiectas *prolibus* diripientem membranulas. Trois lignes plus haut, dans la même phrase, on lit : inspicientem *testiculos* arietinos.

V, 35 : quid exsectus aries (bouc châtré), quid exsecti arietis *proles* ?...

V, 37 : irata Ceres est et exarsit et arietis *proles* pro pœna atque ultione suscepit.

VII, 24 : polimina porro sunt ea quæ nos *proles* verecundius dicimus.

Superesse est mis pour *præesse*, être préposé à.

III, 23 : ludentis est dicere, deos nobis *superesse* custodes.

III, 25 : unctionibus, inquit, superest Unxia, cingulorum Cinxia replicationi.

IV, 9 : Burnum libidinum *superesse* tutelis.

Les modifications signalées jusqu'ici dans le sens des mots avaient généralement pour effet de les éloigner de l'acception classique et même de la signification primitive. Quelques termes, tout en perdant le sens adopté à la bonne époque, remontent vers le sens primitif. Cette espèce de réaction étymologique est commune aux écrivains ecclésiastiques (1). Arnobe en offre quelques exemples.

Meritum, bienfait, reprend le sens de *culpa*, qu'il avait à l'époque archaïque. — Tér. *Phorm.* 305 ; Apul. *Met.* 8, 28 ; Tert. *Apol.* 21.

I, 49 : dicere porro *meritis* opem laborantibus ab diis ferri, hoc est in medio ponere et dubitabile quod adseras facere, ut et ille qui sanus

(1) Cf. Bayard, *op. cit.*, p. 112 sq.

est factus fortuito possit videri esse servatus et ille qui non est non meriti causa sed infirmitate valetudinem expellere non potuisse divina.

II, 41 : interficere se alios nullius ob *meriti* causam sed in gratiam voluptatemque sessorum.

VII, 41 : qui credat .. generis eum fuisse divini, qui, quoniam ludis actus per circi est spatium *meritorum* pœnas et supplicia redditurus, ira exacerbatus ardesceret ?...

Sæculum revient au sens de race, génération (*genus*, *soboles*) qui se trouve toujours dans Lucrèce.

I, 25 : mortalium de *sæculis* (De même I, 1).

II, 26 : (animam) scientem huc omnia superioribus adventare de *sæculis*.

VII, 24 : rumas, quæ sunt prima in gurgulionibus capita, qua deicere cibos et referre natura est ruminatoribus *sæculis*.

Nous mettons à part quelques termes dont le sens ne se trouve que très rarement ailleurs.

Minor reçoit des emplois très variés : il remplace *posterior*, *iunior*, *recentior*.

III, 29 ; atque ita ex ordine tolletur et iste cælestium, quem Cælo esse editum patre, magnorum esse procreatorem deorum, vitisatorem falciferum vetustas edidit prisca et *minorum* transmisit ætati (= posteriori ætati). Virg. *Æn.* 1, 532 ; 1, 733.

IV, 28 : quis est enim qui credat... (deum) aut cum patre quodammodo conseruisse bella civilia et eum iure abstinuisse regali, aut exterritum *minoris* (= iunioris) metu vertisse exuperatum terga.

VII, 48 : sin propter bonos priscos mali etiam conservati sunt prisci, et propter bonos *minores* (= recentiores mortales) ætas debuit sequens, quamvis esset inprobabilis, protegi — (ib.) : nisi forte aliquis dicet, *minoribus* (= recentioribus) et consequentibus sæculis idcirco dei talis defuisse custodiam, quod impiis iam moribus et inprobabilibus viveretur, opem autem contulisse maioribus, quod innoxii fuerint et ab omni scelerum contagione dimoti.

Nudus est pris pour *solus*. Quoiqu'il y ait un exemple dans Cicéron (*Parad.* 3, 2), cette synonymie est très rare. Ovid.

I, 52 : experiri libet et recognoscere, an cum suis efficere diis possint (les magiciens) quod ab rusticis Christianis iussionibus factitatum est *nudis*.

I, 55 : adseverationibus inlectæ sunt (gentes) *nudis*, inductæ in spes cassas.

Obrepere, se glisser, s'insinuer, ne se lit avec le sens de *fallere* que chez les jurisconsultes et Aulu-Gelle 6, 12, 4.

II, 62 : neque illud *obrepat*... vobis.

V, 9 : *obrepere* conquiescentis pudori filius... insidiator enisus est.

Symplegma est un mot très rare qui signifie d'abord groupe.

Dans Martial (12, 43, 8) et Arnobe il désigne les *embrassements amoureux*.

VII, 33 : nimis nimirum dii gaudent et illa vis præstans neque ullis hominum comprehensa naturis libentissime commodat audiendis his auris, quorum *symplegmatibus* plurimis intermixtos se esse derisionis in materiam norunt.

Voluptas prend le sens presque inusité de *semen genitale*, la semence génitale. Hyg. *astr.* 2, 13.

V, 5 : hanc (Magnam Matrem) in vertice ipso petræ datam quieti et somno nequam incestis Iuppiter cupiditatibus adpetivit, sed cum obluctatus diu id quod sibi promiserat optinere nequisset, *voluptatem* in lapidem fudit victus.

— Notons en finissant les multiples significations que revêtent dans le texte certains mots comme *auctoritas*, *causa*, *mens*, *ratio*, *res*.

Auctoritas :

I, 39 : quid cuique debeatur vel personæ vel capiti, inconfusis gradibus atque *auctoritatibus* (*puissance*) tribuo.

I, 56 : sed neque omnia conscribi aut in aures omnium pervenire potuerunt gesta gentibus in ignotis et usum nescientibus litterarum, aut si qua sunt litteris conscriptionibusque mandata, malevolentia dæmonum, quorum cura et studium est hanc intercipi veritatem, et consimilium his hominum interpolata quædam et addita, partim mutata atque detracta verbis syllabis litteris, ut et prudentium tardarent fidem et gestorum corrumperent *auctoritatem* (*valeur*).

II, 14 : nec tamen eius (Platon) *auctoritas* plurimum a veritate declinat (= *sententia*, opinion).

II, 52 : nonne fieri potis est, ut exorti homines ita sint nec ad deum primum nativitatis eorum referatur *auctoritas* ? (*la création des hommes*).

VI, 6 : Ptolomæus... Cinyram regem Paphi cum familia omni sua, immo cum omni prosapia in Veneris templo situm esse litterarum *auctoritate* declarat ? (*valeur des écrits*).

VI, 15 : quænam est ergo ratio, ut si omnia hæc corpora intacta atque infecta permanserint, careant vi numinis atque *auctoritate* cælesti ?... (*pouvoir*).

Causa.

I, 1 : obtinuisse se *causam* putent victa sui vitio non adsertorum silentio destitutam (*cause, affaire*).

II, 9 : qui quintum elementum principalibus adplicat *causis* (*les causes premières*).

II, 16 : et quemadmodum se possunt incorporalibus corpora coniungere aut a deo principe res factæ ab infirmioribus *causis* ad vitiorum dehonestamenta traduci ? (*forces*).

II, 43 : ex *causis* principalibus (*Dieu, origine des choses*) proditæ... animæ.

II, 44 : scire autem debuerat (pater omnipotens) *causarum* ut omnium constitutor (*de toutes choses*).

III, 15 : quod mutorum animantium formas divinis inseruerint *causis* (*êtres divins*). (De même V, 26).

Mens.

I, 2 : suscipiamus igitur opinionis istius *mentem* (*nature* de cette opinion).

III, 19 : at si nostri animi *mentem* non recusatis audire (*opinion*).

V, 9 : conturbatis per insaniam *mentibus* (*l'esprit*).

V, 33 : cum contumelia numinum non in obscura sensuum *mente* sed in verborum eminentium significatione teneatur (*dans l'état obscur* des significations).

VI, 1 : inpias geramus et scelerosas *mentes* (pensées).

VI, 2 : quod magnarum est *mentium* (le propre des grandes *intelligences*) — (ib.) : magnarum *mentium* admiratione laudabiles.

VI, 14 : discutite aliquando caliginem regressique ad lumen *mentis* intuemini propius... (*la raison*).

VII, 23 (deos) malos autem si acceperint nocendi posituros *mentem* fierique ex hoc bonos (*l'intention*).

VII, 37 : opinio religionem facit et recta de diis *mens* (*opinion*).

Ratio :

I, 6 : qui homines se esse non specie corporum sed *rationis* intelligunt potestate (*l'esprit*).

I, 8 : si prima materies... miseriarum omnium causas suis continet in *rationibus* involutas (*organisme*).

I, 19 : (deos) iniquos inducitis et iniustos et æquitatis vel modicæ nullam obtinere *rationem* (= *portionem, ratam partem*).

II, 56 : immo alii perhibent (deos) et rebus interesse mortalium et terrenas administrare *rationes* (*affaires terrestres*).

I, 38 : (docuit) animalium origo quæ sit, *rationes* quas habeant semina (*raison d'être*).

VII, 19 : nonne solvi necesse est, nonne *rationes* has omnes ex stultissimis creditas opinationibus comprobari, inveniri? (*théories*).

Res :

I, 24 : si quando vos velle *rem* (= *res christianas*) venire in invidiam compererunt. (De même II, 5 ; III, 1.)

I, 57 : falsitatis arguitis *res* (= *litteras*) nostras ; et nos vestras arguimus falsitatis. (De même I, 59 ; III, 6 ; IV, 36 ; V, 15.)

II, 12 : non distulerunt tamen *res patrias* linquere et veritati coalescere Christianæ (= *religiones patrias*).

II, 26 : nolo illam (animam) discere sed docere nec ex docta ut dicitur elementariam fieri sed retinentem *res* suas corporibus semet circumligare terrenis (= *ses notions, ses connaissances*).

II, 33 : non tantam reformidamus audaciam nec in nostra ducimus esse positum potestate *res superas* petere (= *cælum*).

II, 49 : sed et boni, dicetis, sunt in *rebus humanis* viri, sapientes, iusti, inculpatis at emendatissimis moribus (= *in genere humano*).

II, 73 : nam cum Hannibal Pœnus *res Italas* raperet et terrarum exposceret principatum (= *le pouvoir italien*).

II, 78 : quare, homines, abstinete quæstionibus vacuis impedire spes vestras, nec si aliter quam vos putatis aliquid se habet, vestris potius opinionibus credere quam *rei* debetis *augustæ* (= *deo*).

V, 9 : (Iuppiter) inter media constitutus sollicitudini speique confinia palpabat *res intimas* (= *pudenda*).

V, 11 : (patrem illum Liberum) contrectavisse virilia dormientis, atque ut omnia cingerent circumpositi laqueorum morsus, artificii curas tum *rebus* adhibuisse perituris (*genitalia*).

VII, 35 : quodque *rei divinæ* suam præstet atque attribuat dignitatem (= *deo*).

— Parmi ces diverses significations, quelques-unes sont déjà consacrées par l'usage classique, mais depuis lors elles se sont considérablement étendues, et, si l'on fait la part de la fantaisie du rhéteur, cette variété est un témoignage éclatant de l'incertitude qui règne à cette époque dans le sens des mots. Nous ne prétendons pas d'ailleurs faire ici une étude complète de tous les changements de signification qui pourraient nous intéresser dans l'œuvre d'Arnobe. Nous les avons constatés dans quelques substantifs, adjectifs, verbes ou adverbes. On verra plus loin que l'usage amenant la confusion dans la valeur des préfixes ou des suffixes, un préfixe est employé pour un autre, ou bien son sens s'atténue jusqu'à ne plus modifier la signification du terme auquel il est uni, et à permettre ainsi l'emploi de l'un pour l'autre (échange entre les verbes simples et les verbes composés). De même le suffixe perd de sa valeur : de là l'usage fréquent de l'abstrait pour le concret, l'emploi simultané des divers degrés de comparaison, de l'actif et du passif (1). Comme ces échanges ou emplois simultanés prennent souvent chez Arnobe le caractère d'un procédé d'école et sont destinés à produire un effet, nous les étudierons au chapitre du *Style*. Quant aux pronoms, aux prépositions et aux particules dont les changements de signification ont peut-être permis des emplois nouveaux, on les signalera au fur et à mesure dans la *Syntaxe*.

— On peut donc évaluer à cent cinquante environ le nombre de mots nouveaux qui paraissent dans Arnobe, soit qu'il les ait réellement créés, soit que son ouvrage en soit le premier témoin-

(1) Cf. BAYARD, *op. cit.*, p. 117 sq.

Les mots d'un emploi rare ou d'une origine récente sont évidemment plus nombreux. Mais rares ou nouveaux, ces termes sont surtout des termes abstraits, dérivés ou composés.

A part les mots en-*tor*,-*tas*,-*tio*, les autres dérivations n'amènent pas chez lui beaucoup de nouveautés ; il utilise surtout les récentes ou les vieilles acquisitions. Nous avons, en effet, remarqué une certaine couleur archaïque dans la plupart des formes du vocabulaire : c'est qu'il puise dans le latin populaire où les vieux termes sont en vogue (1).

L'abondance des mots en-*tas*,-*tio*, marque d'abord une tendance à la simplification : on éprouve le besoin d'exprimer d'un mot une idée déterminée pour laquelle il n'y a pas encore d'équivalent dans la langue. Elle dénote surtout la marche rapide de la langue vers l'abstraction, mouvement déjà constaté à propos de saint Cyprien (2). Enfin on voit poindre dans le vocabulaire d'Arnobe le goût du rhéteur. Pour obéir à un simple désir de variété, ou pour obtenir des effets fondés sur le son ou le rythme, il emploie tel dérivé, tel composé rare plutôt que tel autre, et au besoin en crée de nouveaux.

(1) Cf. Monceaux, *Le latin vulgaire*, Revue des Deux-Mondes, 15 juillet 1891, p. 438 sq.

(2) Cf. Bayard, *op. cit.*, p. 120 sq.

B) FLEXION

On ne doit pas s'attendre à trouver chez un ancien professeur de rhétorique des barbarismes et de grossières confusions : on serait même surpris de le voir adopter le langage du vulgaire illettré de son temps. Arnobe a reçu une forte éducation littéraire. Aussi les particularités relatives à la flexion sont très rares chez lui; à peine remarque-t-on quelques préférences pour telle et telle forme : la plupart d'ailleurs lui sont communes avec son époque.

1. — Déclinaison

La déclinaison des mots qui sont d'origine purement latine offre peu d'intérêt. Arnobe s'y conforme généralement à la tradition classique. Quelques formes seulement sont empruntées aux écrivains des premiers temps. On lit I, 50 *canceris* au lieu de *cancri*, comme génitif de *cancer*. Le pluriel *canceres* est déjà dans Caton, *R. R.* 157, 3, alors que *cancer* est du neutre dans saint Cyprien, 594, 11 ; 442, 2. — Les nominatifs ou accusatifs pluriels de la 3ᵉ déclinaison sont parfois, non pas en-*es*, mais en-*is* comme dans Plaute ou Térence (VII, 4 : *miserabilis* sæpe exaudire mugitus ; III, 37 : Ephorus has igitur numero esse *tris* effert). A la place de *parte*, Arnobe préfère *parti* (III, 4) : cet ablatif archaïque est déjà dans Plaute, *Mén.* 466 ; *Pers.* 72 ; Varron, *R. R.* 1,13,5 ; Caton, *R. R.* 136 ; Lucrèce, 1, 1113 et ailleurs.

On lit encore IV, 8 : dea Mellonia non esset aut Ossipago solidatrix *ossuum* nomen proprium non haberet ?

Le génitif *ossuum* (pour *ossum*) est déjà employé par Pacuvius, *tr.* 102 ; Tertullien, *de res. carn.* 30. D'ailleurs, la forme *ossua* est fréquente dans les inscriptions. — Orelli, 2906, 4361, 4806, etc. On devait à cette époque user indifféremment des deux formes *ossa* et *ossua*, puisqu'Arnobe dit un peu plus loin (IV, 10) : quod si habent in sedibus divinis suos proprios præsides *ossa*, mella et limina çeteraque alia,

Les contractions ne sont pas rares. La décadence emploie déjà (1) les génitifs *parvulum* (ou *parvolum*) pour *parvulorum* (III, 14), *magistratum* pour *magistratuum* (IV, 35), mais on ne rencontre peut-être pas avant Arnobe la forme *domuum* (III, 41) pour *domorum*. *Domorum* est d'ailleurs plus usité que *domuum*.

Pour les mots qui sont d'origine étrangère et surtout pour les mots grecs, quelques remarques s'imposent. On a déjà vu dans le vocabulaire qu'Arnobe ne fait pas de ces mots un usage fréquent. Dans leur emploi, il préfère généralement les formes de la déclinaison latine. Mais, tout comme saint Cyprien (2), il ne dédaigne pas complètement celles de la déclinaison grecque.

Parfois il se conforme au goût de ses contemporains. On sait qu'au troisième siècle beaucoup de mots grecs passent en latin de la 3e déclinaison dans la première (3). On trouve dans Pline, 35, 2, 2, Martial, 5, 65, *ceroma, atis*, lutte ou théâtre de lutte. Ce mot vient du grec κήρωμα, ατος; il revêt ici la forme de *ceroma, æ*.

III, 23 : curat Mercurius *ceromas*.

Arnobe fait allusion aux jeux en l'honneur de Cybèle dans le passage VII, 33 : ludi vero, quos facitis, quibus Floralibus et *Megalensis* nomen est. *Megalensii* (ludi) est mis pour le classique *Megalenses* (ludi) ou simplement *Megalesia* (Μεγαλήσια). Cette désinence ne se trouve nulle part ailleurs : elle est due sans doute à l'analogie avec d'autres noms de jeux dont le génitif en-*orum* (*Floraliorum*, *Agonaliorum Saturnaliorum*) s'emploie concurremment avec le génitif-*ium* de la 3e déclinaison.

Il faut encore signaler à tette époque le maintien de quelques formes grecques, comme *heroas*, *dæmonas*. *Heroas* est l'accusatif grec de ἥρως, qui depuis longtemps déjà est passé dans la langue :

II, 75 : homines olim semideos, heroas...

Dæmonas (I, 23; I, 50) est l'accusatif grec de δαίμων, dont la transcription latine est plus récente. — Apul. *de Deo Socr.* 13 — cf. Firm. *Math.* 2, 29. — Les autres mots qui sont tirés du grec ont plutôt des flexions latines. Les formes grecques sont plus rares dans Arnobe que dans saint Cyprien.

2. — Conjugaison

Comme la déclinaison, la conjugaison présente peu de particu-

(1) Cf. Bayard, *op. cit.*, p. 52 sq.
(2) Cf Bayard, *op. cit.*, p. 55 sq.
(3) Cf. Gœlzer, *op. cit.*, p. 280 et 281.

larités. On y rencontre quelques formes syncopées ou contractes, usitées à cette époque (1).

Nous les indiquons simplement parce qu'Arnobe les emploie souvent à la fin des membres de phrases, pour obtenir sans doute quelque clausule recherchée. — Voici quelques exemples :

II, 12 : neque umquam vobis necessāriā iudicāstīs.

V, 7 : motus tantos furialium discrīminūm concitāstī.

II, 66 : nam quod nobis obiectāre consuēstīs.

II, 67 : qui totiens vitam consuetudinemque mūtāstīs.

III, 16 : minus erat iniuriæ præsumpta in opinatione pĕccāssĕ.

VI, 24 : salutariter ea consiliōquĕ fōrmāssĕ.

II, 67 : qui in mores alios atque alios ritus priorum condemnatiōnĕ trānsīstīs (= transiistis).

Nous traiterons un peu plus loin, au chapitre du *Style*, de la métrique d'Arnobe, mais on voit d'ores et déjà que les formes régulières *iudicavistis*, *concitavisti*, etc... n'auraient pu servir les intentions de l'auteur.

On remarque aussi dans les verbes quelques flexions archaïques : elles n'ont rien de surprenant, si l'on pense au nombreux emprunts qu'a faits Arnobe au vocabulaire des premiers temps de la langue. On lit V, 1 : Iovem diu cunctatum « expiabis » *dixe* « capite fulgurita ». *Dixe*, pour *dixisse*, est déjà dans Plaute, *Pœn.* 961 ; *Amph.* fr. XI ; Varron, *Sat. Men.* 284 — Mais un cas plus curieux est celui de l'infinitif passif en-*ier*. Les vieux auteurs emploient déjà *portendier* (Plaut. *Pœn.* 618), *vertier*, (Plaut. *Rud.* 886 ; Lucr. 1, 710 et ailleurs). A leur exemple, Fronton écrit *portendier* (*de bell. Parth.* p. 220, 4, edit. Nab.). — Cette forme archaïque est très fréquente dans Arnobe : *madidarier* (I, 2) ; *adficier* (II, 77) ; *vertier* (III, 35) ; *velarier et coronarier* (V, 7) ; *convestirier* (V, 41) ; *iacularier* (VI, 16) ; *copularier* (VI, 22) ; *provolvier* (VII, 4) ; *addier* (VII, 14) ; *reddier* (VII, 25) ; *viderier* (VII, 46). — Elle semble d'ailleurs se maintenir encore dans la langue, puisqu'on la retrouve plus tard dans Martianus Capella (*probarier, iugarier, vertier*, p. 25, 26, 99, edit. Eyssenhardt).

(1) Cf. BAYARD, *op. cit.*, p. 59 sq.

C) SYNTAXE

La plupart des anomalies que nous allons rencontrer dans la syntaxe d'Arnobe se trouvent déjà chez ses contemporains ou ses compatriotes, Apulée, Tertullien, saint Cyprien. Elles paraissent même plus nombreuses chez lui que chez son prédécesseur immédiat, saint Cyprien (1) : ce qui prouve que l'on perd de plus en plus la notion des nuances classiques.

La syntaxe est maltraitée et soumise à de multiples influences, dont la principale est celle du latin populaire, qui amène surtout la confusion dans la valeur des cas et des prépositions (2). L'action des langues grecque et hébraïque se fait aussi sentir par les singularités qu'elle entraîne dans l'emploi des voix et des formes verbales. On sait, en effet, que depuis les rois numides, les Africains s'étaient familiarisés avec les lettres grecques : on parlait grec couramment dans la Province consulaire, puisque Tertullien écrivait en grec et en latin (3), et les versions latines de la Bible étaient parsemées d'hébraïsmes et d'hellénismes (4).

A toutes ces influences s'ajoutent, dans certains cas, celle de la poésie ou de l'analogie et la négligence, voulue ou non, de notre auteur.

Nous étudierons ici l'emploi du nombre, des cas, des prépositions, des voix et des modes, et nous ajouterons quelques observations particulières sur les différentes parties du discours.

I. — Du nombre

Arnobe use du nombre avec beaucoup de liberté : souvent il écrit des noms, soit au pluriel soit au singulier, contrairement à l'usage

(1) Cf. Bayard, *op. cit.*, p. 202 sq.

(2) Cf. Stange, *De Arnobii oratione. — I, De verbis ex vetusto et vulgari sermone depromptis.* — Monceaux, *Les Africains*, p. 111 ; *Histoire litt. de l'Afrique chrétienne*, I., p. 169-170. — Bayard, *op. cit.*, p. 158.

(3) Cf. Bayard, *op. cit.*, Introd. XV.

(4) Cf. Ronsch, *op. cit.*, p. 238-257 ; 434-451. — Sittl, *op. cit.*, p. 92-120. Monceaux, *Hist. litt. de l'Afrique chrétienne*, I, p. 97-173.

classique. Il existait avant lui des emplois de ce genre (1), mais notre auteur semble les avoir considérablement multipliés. On verra peut-être là une influence de la poésie ou d'une langue étrangère comme la langue grecque, parfois même une simple fantaisie de rhéteur.

1. — Termes concrets

Il faut d'abord signaler un emploi que l'on ne trouve que rarement, même en dehors de la prose classique : c'est celui du pluriel des noms propres, si l'on ne désigne nommément qu'une seule personne. Arnobe en fournit quelques exemples :

IV, 26 : Numquid enim a nobis arguitur rex maris *Amphitritas Hippothoas Amymonas Menalippas Alcyonas* per furiosæ cupiditatis ardorem castimoniæ virginitate privasse? numquid Apollo Latonius immaculatus ille, castissimus atque purus *Arsinoas Aethusas Hypsipylas Marpessas, Zeuxippas* et *Prothoas, Daphnas* et *Steropas* inconsulti pectoris adpetisse fervoribus?

V, 44 : et quid pro illis *Ganymedibus* raptis atque in libididum ministeria substitutis?

Dans une énumération, il distribue à son gré le singulier et le pluriel. Il dit :

II, 19 : loricas et gladios... *rastra securiculas vomerem.*

VI, 11 : ergone dii cælites habent *aures* et *tempora, cervices occipitium spinam lumbos latera poplites nates suffragines talos* membraque alia cetera.

VI, 14 : (simulacra) ex ornatibus fortasse meretriciis aut ex muliebri mundo, camelinis *ex ossibus aut ex Indici animalis dente, ex caccabulis, ollulis*, ex candelabris et lucernis aut ex aliis obscenioribus vasculis congesta.

C'est encore à son désir de variété que nous devons, sans doute, de singuliers accords comme les suivants :

I, 48 : et *medici* enim sic curant, *animal* humi *natum* nec *confisum* scientiæ veritate.

IV, 16 : quid in medio faciemus nos *animal tenue*....?

VI, 16 : itaque immemores et obliti, simulacrorum substantiæ atque origines quæ sint, *rationale homines animal* et sapientiæ munere consiliique *donatum* coctilibus testis succumbitis, aeris lamminas adoratis...

Nous n'avons trouvé qu'un seul exemple d'un singulier collectif avec la valeur du pluriel :

(1) Cf. Bayard, *op. cit.*, p. 205 sq.

II, 67 : nubentium *crinem* caelibari hasta mulcetis?

Crinem est mis pour *crines*, comme chez les poètes; mais ce mot est le résultat d'une correction adoptée par l'éditeur de Vienne. Le manuscrit porte *crimen*. L'emploi du pluriel des noms communs pour le singulier est beaucoup plus fréquent. C'est sans doute un pluriel poétique, connu de saint Cyprien (1).

I, 14 : sæpenumero maximos *annorum* fuisse proventus, vilitates atque abundantias rerum tantas ut...

I, 36 : Indigetes illi qui in flumen repunt et in *alveis* Numici (rivière du Latium) cum ranis et pisciculis degunt?

(*Ib*.) : arquitenentes Diana et Apollo, circumlati per fugas matris atque *in insulis errantibus* (dans l'île Ortygia) vix tuti?

I, 41 : Herculem..., quem ipsi vos fertis vivum arsisse post pœnas et concrematum in *funestis busticetis*?

III, 30 : nam quid de ipso dicemus Iove, quem solem esse dictitavere sapientes, agitantem *pinnatos currus* turba consequente divorum.

IV, 17 : possumus hæc eadem de Mercuriis, Solibus, immo de aliis omnibus, quorum *numeros* tenditis et multiplicatis, expromere.

IV, 25 : noster ille est auctor, qui Patrocles Thurius scriptorum in titulis indicatur, qui *tumulos* memorat reliquiasque Saturnias tellure in Sicula contineri?

VII, 29 : Iovi optimo maximo merum ne præfocetur date, cupit eructare nec potis est, ac ni illa labatur et dissolvatur obstructio, periculum maximum est ne oblisus interrumpatur spiritus et viduatum remaneat *sine suis administratoribus* cælum.

2. — Termes abstraits

Dans sa *Syntaxe historique* (2), Dräger dresse une liste des pluriels de mots abstraits que l'on trouve chez les auteurs latins. Il en cite environ 90 dans l'époque archaïque et surtout dans Plaute. Il en découvre environ 420 de plus dans la prose classique et près de 600 autres chez les poètes de l'époque classique et chez les prosateurs qui viennent après Tite-Live. On peut dire que le nombre de pluriels abstraits s'accroît à mesure que la langue vieillit. Leur emploi est d'autant plus facile que l'usage en a plus atténué le sens abstrait.

Arnobe, comme les écrivains de son époque (3), en use très

(1) Cf. Bayard, *op. cit.*, p. 205.
(2) Drager, *Histor. Syntax*, I, p. 11 sq. (2e édit.)
(3) Cf. Bayard, *op. cit.*, p. 206 sq. — Gœlzer, *op. cit.*, p. 299 sq.

librement. On lit chez lui beaucoup de mots abstraits au pluriel que ses prédécesseurs n'avaient pas encore adoptés, mais, comme on l'a déjà remarqué pour saint Cyprien, la logique suffit parfois à expliquer de tels emplois. Ainsi l'on comprend l'usage du pluriel quand l'action indiquée par le terme abstrait se répète plusieurs fois, ou qu'elle est accomplie séparément par plusieurs sujets, comme dans les exemples suivants :

Benivolentiæ, actions bienveillantes — cf. Spart. *Carac.* 1, 4.

VI, 2 : individuas cunctis *benivolentias* exhibere.

Crudelitates, cruautés.

VI, 27 : appellare nos atheos, et quod minime sacrificamus diis, pœnas etiam capitis beluarum *crudelitatibus* inrogare.

Misericordiæ, temoignages de pitié — cf. Salv. *adv. avar.* 2, 1, 1.

II, 14 : sunt enim mediæ qualitatis (animæ)..., et interire quæ possint deum si ignoraverint, vitæ et ab exitio liberari, si ad eius se *misericordias* atque indulgentias adplicarint.

Munificentiæ, largesses.

VII, 12 : non et superæ dignitates boni operis favores et conlatas *munificentias* venditare.

Taciturnitates, discrétion.

V, 18 : mysteria illa... sancta quibus initiis nomen est et quæ non omnibus vulgo sed paucorum *taciturnitatibus* traditis.

Venerationes, témoignages de respect.

III, 2 : quod obsequium venerationis exposcit *venerationibus* promeremur.

III, 3 : intellegunt (dii) se tamen honorari communiter cum suo rege atque in illius *venerationibus* contineri.

Confectiones, VII, 14 : vel quas eis (diis) eminentias addier sacrorum ex *confectionibus* invenitur ?

Exsectiones, V, 14 : at vero vos nobis mammarum expromitis *exsectiones*.

Inligationes, V, 2 : ex duris ossibus informatæ fuerant eorum (deorum) manus, quæ constringi laqueis et nodorum possent *inligationibus* coerceri ?

Usiones, VII, 32 : colunt enim dii vineas et ad *usiones* suas contractis exprimunt vindemiatoribus vinum.

L'usage du pluriel abstrait est aussi très fréquent en grec, où l'on dit : ἀκολασίαι, ζῆλοι, θάνατοι, θερμότητες, κουφότητες, μίση, ῥαθυμίαι, φόβοι etc. (1). — Cette influence aurait pu donner lieu à de nouveaux emplois en beaucoup d'autres passages :

(1) Cf. KRUGER, *Griechische Sprachlehre*, 44, 3, 2.

Ariditates, II, 37 : imbres *ariditatibus* temperamenta laturi.

Continentiæ, II, 19 : ut terrarum *continentias* metiamur.

Diuturnitates, VI, 16 : salutares moras signorum *diuturnitatibus* commodare.

Flammæ (au figuré) II, 12 : tantas subdidit adpetitionum *flammas* (De même III, 16, 36 ; VII, 15, 39).

Glabritates, III, 14 : calvitiis alios et *glabritatibus* rasos.

Luxuriæ, I, 64 : luxuriæ ac vitia.

Maiestates, IV, 32 : deorum indignum *maiestatibus*.

Persuasiones (opinions), I, 1 : qui se plurimum sapere suis *persuasionibus* credunt. (De même VII, 10).

Puritates, V, 11 : aquarum innoxias *puritates* multa sauciantem vi meri.

Servitutes, II, 76 : cur, inquam, dii vestri cessant a vobis avertere tot morborum et valetudinum genera... captivitates urbium et sublatis ingenuitatibus *servitutes* ?

Suggestus, IV, 9 : donare anulos aureos, loca in ludis atque in spectaculis priora, honorum *suggestus* summos.

Toutes ces formes plurielles paraissent nouvelles, mais Arnobe en emploie beaucoup d'autres qui se lisent chez les écrivains antérieurs. Nous citons parmi les plus rares : *Acceptiones*, réception. Sicul. Flacc. p. 156, 18 ; Apul. *Dogm. Plat.* 3, p. 34, oud.

V, 26 : rogati sacrorum in *acceptionibus* respondetis. (De même VII, 12).

Benignitates, bonté. — Plaut. *Stich.* 636 : *benignitates* hominum.

VII, 10 : vacant odia, vacant *benignitates*.

Candores, blancheur. Plaut. *Mén.* 181.

IV, 22 : ulnarum nivei marmoreique *candores* (De même VII, 20).

Captivitates, prise. Tac. *Hist.* 3, 70 : *captivitates* urbium.

II, 76 : *captivitates* urbium et sublatis ingenuitatibus servitutes.

Casus, chûte. Dans ce sens étymologique, on ne trouve peut-être le pluriel que dans Lucrèce, 2, 231 : Hæc pro ponderibus *casus* celerare necesse est.

I, 3 : *casus* frequentissimi grandinis accidunt atque adterunt cuncta

II, 30 : saxorum imminentium *casibus* et immanium montium operiatur ruinis.

II, 69 : antequam Tages Tuscus oras contingeret luminis, quisquam hominum sciebat aut esse noscendum condiscendumque curabat, an fulminum *casibus* aut extorum aliquid significaretur in venis ?

Densitates, épaisseur. Apul. *de Mund.* 9.

VII, 46 : si silvarum *densitatibus* se dedit.

Famæ, bruit, nouvelle. Plaut. *trin.* 186; Sall. *Hist.* fr. inc. 1, 76.

VII, 12 : inhonestas vos *famas* adiungere diis vestris.

Incommoditates, incommodité. Plaut. *Aul.* 525; Tér. *Heaut.* 932.

II, 16 : morborum *incommoditatibus* frangimur.

Infamiæ, déshonneur. Plaut. *Pers.* 347; Tac. *Ann.* 4, 33.

IV, 22 : vel quas in eum labes flagitiorum, quantas coacervetis *infamias*?

Itiones, action d'aller. Tér. *Phorm.* 1012.

III, 13 : sequitur ut habeant (dii)... explicandis gressibus et suggerendis anticipationibus *itionum* genua.

VII, 46 : si enim repsit ut coluber non pedibus se ferens neque suas subexplicans *itiones* sed ventre nisus ac pectore.

Lætitiæ, joie. Plaut.; Catul.

VII, 49 : Sed et Magna, inquit, Mater accita ex Phrygio Pessinunte iussis consimiliter vatum salutaris populo et magnarum causa *lætitiarum* fuit.

Sollertiæ, habileté, savoir-faire. Vitr. 7, præf. 10.

III, 22 : cur esse dicatis in aliis alios (deos) perceptionibus gnarures et habere *sollertias*, in quibus singuli se vincant scientiarum cognitionem discreti?

Subversiones, subversion, anéantissement. Vulg.

V, 13 : propter quae res tantas animorum *subversionibus* concitasti.

II. — Des cas

A l'époque d'Arnobe, la syntaxe des cas est déjà sensiblement altérée dans la langue vulgaire. On lit dans les inscriptions des constructions comme les suivantes : *ob meritis* (Corp. inscrip. lat. VIII, 4380), *cum filios suos* (ib. 3933) (1). Même la langue des lettrés n'est pas exempte de telles confusions. Tertullien écrit : *in insulis relegamur* (*Apol.* 12) — *tradidit eos in manibus diripientium* (*Scorp.* 3) — *christianos esse in causam* (*Apol.* 40). Il arrive parfois à saint Cyprien de substituer le cas avec la préposition au cas tout seul (2). On n'est pas encore arrivé à mettre par exemple, comme on le fera plus tard, un adjectif à l'ablatif à côté d'un nom à l'accusatif (3). Mais Arnobe

(1) Cf. BAYARD, *op. cit.*, p. 158 et 207 sq.

(2) Cf. BAYARD, *op. cit.*, p. 158.

(3) Cf. GRÉGOIRE DE TOURS, *H. F.*, 4, 16, p. 154, 13 (ed. ARNDT ET KRUSCH) : *in superiori bellum*. Voir d'autres exemples fournis par BONNET, *op. cit.*, p. 525, sq.

commet à ce sujet certaines irrégularités dignes d'être signalées. On va voir qu'elles s'expliquent souvent par l'analogie, par l'influence de la langue populaire ou poétique, ou par l'action d'un idiome étranger, comme le grec et l'hébreu.

1. — Le nominatif

Nous n'avons à relever ici que l'emploi d'un nominatif pour un vocatif :

I, 31 : *o ipse invisus* et nullis umquam comprehense naturis...

Virgile aussi joint souvent un nominatif et un vocatif:

Æn. I, 664 : *Nate*, meæ vires, mea magna potentia, *solus*.
Ib. IV, 305 : Dissimulare etiam sperasti, *perfide*, tantum
Posse nefas, *tacitusque* mea decedere terra.
Ecl. I, 4 : ... tu, *Tityre*, *lentus* in umbra.

2. — Le génitif

On lit I, 16 : si in civitate unaqualibet fame plurimos emori nostri nominis aversione fecerunt, cur ibidem annonaria caritate non tantum *corporis* non *nostri* (= *ceux* de notre classe) verum etiam Christianos ditiores et locupletissimos reddiderunt (dii)? Cet emploi elliptique du génitif est probablement un tour populaire. On trouve des exemples analogues dans certaines constructions de Tertullien, qui, par la suppression brusque du mot indispensable que détermine le génitif, laissent celui-ci aux prises avec une préposition : *ab eiusmodi* (*de præscript. hæret.* 5) — *in eiusmodi* (*Apol.* 49) — *in huiusmodi* (*Adv. Valent.* 7) — *pro eiusmodi* (*De ieiun.* 7). Evidemment, le mot sous-entendu est d'ordinaire facile à suppléer : c'est souvent *res*, *homines*... comme dans les passages suivants, tirés de saint Cyprien (1) 219, 5 : *contra eiusmodi* clamat Dominus (= contra eiusmodi homines); 225, 15 : ut quidam tales esse cœperunt, ita ceteri fratres *ab eiusmodi* caveant.

a) Génitif descriptif ou de qualité

Un génitif qui prend de l'extension à l'époque de la décadence, c'est le génitif descriptif ou le génitif de qualité (2). Souvent un adjectif ou un adverbe suffiraient à rendre une idée ; mais, suivant

(1) Cf. Bayard, *op. cit.*, p. 210 sq.
(2) Cf. Bonnet, *op. cit.* p. 548 sq.

la tendance générale, on préfère un nom au génitif, tournure qui favorise l'emploi d'un nom abstrait. Au lieu de dire de quelqu'un qu'il est *egregie sanctus,* on dit qu'il est *egregiæ sanctitatis.*

Ce génitif est très fréquent dans Arnobe. A vrai dire, il est correct, lorsqu'il est directement uni au substantif qu'il détermine ou rattaché à lui par l'intermédiaire du verbe *être* exprimé ou sous-entendu. On le trouve ainsi dans César : *B. G.* 5, 6, 1 : eum... magni animi, magnæ inter Gallos auctoritatis (*esse*) cognoverat — dans Tite-Live, 30, 26, 7 : eodem anno Q. Fabius Maximus moritur exactæ ætatis.

Mais il est plus rare de le voir uni au substantif par l'intermédiaire d'un des verbes qui signifient *attribuer par la pensée, la parole ou l'action, telle ou telle qualité à quelqu'un.* Arnobe l'emploie de cette façon :

I, 28 : et illi cati sapientes prudentissimi vobis *videntur* nec *reprehensionis ullius.*

II, 29 : patriciæ *claritatis... nuncupari.*

IV, 31 : hoc enim forsitan *rationis existimari* possit *et credi.*

V, 1 : quæ si vobis *viderentur ineptiarum talium* fabulæ.

V, 11 : *fiant audaciæ* languidioris.

(Ib.) : has partes maioris *petulantiæ fieri.*

V, 12 : si enim nostræ *sortis et condicionis habebatur* humanæ.

V, 16 : et exploratæ *fidei iudicari.*

VI, 22 : et *religionis habebatur* antiquæ (était un sujet de vénération dans l'ancienne religion).

b) Génitif partitif

Le génitif partitif devient aussi d'un usage fréquent et assez libre. — Nous ne parlons pas de l'emploi du génitif partitif uni aux pronoms neutres, comme *nihil, quid, aliquid* (*nihil novi*), qui est classique. Mais, à l'exemple des poètes et de certains prosateurs, Arnobe construit avec ce génitif des adjectifs masculins au positif. Cet usage est inconnu à Cicéron et à César (1).

Catul. 66, 9 : *cunctis... deorum.*

Tite. Live, 30, 9, 1 : Lælium Massinissamque cum omni Romano et Numidico equitatu *expeditisque militum...* mittit.

Tacite, *Hist.* 3, 7 : *reliqua cadaverum.*

Arn. I, 46 : *innumeris* se *hominum...* detexit.

IV, 11 : *multas... prædictionum* videmus... torqueri.

VII, 25 : o *nullis hominum* comprehensa (deorum magnitudo).

(1) Voir Riemann, *Syntaxe latine*, N° 50, R. I (4e édit.) ; *Études sur la langue et la grammaire de Tite-Live*, p. 268, N° 82.

c) Génitif explicatif

Le latin fait un usage abondant du génitif explicatif. Ce génitif en effet sert à marquer entre deux noms des rapports très variés. On en trouve de bizarres, même à la bonne époque, dans Cicéron (*Ad Att.* 5, 1 : oppidum *Antiochiæ*), dans Virgile (*Æn.* 1, 247 : urbem *Patavi*), dans Horace (*Sat.* 2, 4, 29 : *lapathi* herba). Dans Tite-Live les exemples ne sont point rares. Le génitif du nom propre géographique accompagne des noms communs tels que *lacus*, *flumen*, *portus* (25, 23, 10), *promunturium*, *regio* (32, 14, 5) etc. (1). Ce ne sont là que des exceptions, et la règle générale en latin est de mettre les deux noms en opposition l'un à l'autre. Mais cette tournure vulgaire se maintient dans la langue. Dans Arnobe, après un exemple analogue aux précédents (V, 7 : *sub pini arbore*), elle en offre d'autres qui ne manquent pas d'originalité et de hardiesse :

II, 5 : contra omnes minas atque *interdicta formidinum*, (édits lancés pour causer la frayeur).

V, 7 : Agdestis scatens *ira convulsi a se pueri* et uxoris ad studium derivati (enflammé de colère en voyant que l'enfant se détourne de lui...).

VI, 7 : ut ei sit abnegata *telluris patriæ sepultura* (= in tellure patria).

De semblables abus se retrouvent plus tard dans saint Jérôme (2). (*V. ill.*. c. 135) et Grégoire de Tours (3).

3. — Le datif

A l'époque d'Arnobe, le datif a considérablement élargi ses emplois. Sa fonction propre est d'indiquer la personne ou la chose qui sont le terme de l'action exprimée par le verbe. Mais il arrive bientôt à désigner des rapports très variés et à entrer dans des constructions où son emploi était tout à fait imprévu (4).

a) Datif après certains adjectifs

Les adjectifs *dignus*, *indignus*, veulent régulièrement leur complément à l'ablatif. — La construction de *dignus* avec le datif appartient au langage populaire : on la lit dans les inscriptions (corp. inscrip. lat. 8, 9080 ; 10, 7457) et elle devient fréquente à partir

(1) Cf. Riemann, *Etudes sur Tite-Live*, p. 269.
(2) Cf. Gœlzer, *op. cit.*, p. 319.
(3) Cf. Bonnet, *op. cit.*, p. 550 sq.
(4) Cf. Bayard, *op. cit.* p. 214.

des écrivains de l'Histoire-Auguste (1). Elle se présente dans Arnobe, mais avec *condignus*, comme plus tard dans le *Codex Theodosianus*, 9, 28, 1.

I, 27 : ab hoc iusta et honesta et *auditui* eius *condigna* deposcimus.

Il se peut que l'analogie de *aptus*, *idoneus*, ait facilité cette construction. *Condignus*, qui d'ailleurs n'est pas classique, est avec l'ablatif dans Plaute, *Mil. gl.* 2, 6, 25 ; Aulu-Gelle, 3, 7, 1.

b) Datif après certains verbes

Dès le premier siècle de l'ère chrétienne (2), le datif prend la place d'un autre cas et d'une préposition après les verbes qui marquent l'union, le rapprochement, la rencontre même hostile, comme *pugnare*. On lit dans Arnobe :

V, 10 : et cur mater acerrime *pugnabat* inferenti vim *filio* ?

Après ce verbe, Cicéron met généralement *cum* et l'ablatif. Pour le datif, on ne trouve que des exemples poétiques. Virg. *Æn.* 4, 38 ; Catul. 62, 64 ; Prop. 1, 12, 21 ; Stac. *Theb.* 8, 289 ; Ovid. *Met.* 1, 19.

c) Datif de résultat

On sait que le datif avec les verbes *esse*, *dare*, etc., s'emploie souvent en latin pour marquer la conséquence, le résultat (*esse gaudio*, *dolori*, etc...). La latinité postérieure étend cette construction à beaucoup d'autres verbes (3). Mais on ne trouve pas d'exemple d'une expression d'Arnobe, où *iacere* est assimilé au verbe *esse* :

I, 24 : *iacent* antiquæ *derisui* cerimoniæ (= contemptæ sunt et obiectæ derisui).

d) Datif de destination

Arnobe emploie le datif à la place de la préposition *ad* pour marquer la destination :

I, 49 : qui *rebus auxilium* duris *postulabat* (du secours pour).

II, 21 : nec *sedandæ* aliud *admoveatur siti*, quam... (= ad sedandam... sitim).

III, 42 : a quo *rebus auxilia exposcat*.

Cet emploi n'est pas nouveau dans la langue latine, mais il ne se voit que chez les poètes et chez quelques prosateurs de l'époque impériale, surtout Tacite (4).

(1) Cf. Bonnet, *op. cit.*, p. 545 sq.

(2) Cf. Kuhner, *Ausführ. Gramm. der Lat. Sprache*, II, p. 234.

(3) Cf. Gelzer, *op. cit.*, p. 316, 317.

(4) Cf Riemann, *Synt. lat.*, N° 47, R. II.

Virg. *Æn.* 2, 798 : collectam *exsilio* pubem.

Tac. *Ann.* 4, 72 : rapti qui *tributo* aderant milites (= ad colligendum tributum) et patibulo affixi.

— C'est sans doute par analogie avec les verbes *redire*, etc. (1), que quelques verbes comme *reddere*, *restituere*, prennent après eux le datif non de la personne à qui une chose est rendue (ce serait un simple datif d'attribution) mais de l'état dans lequel une personne ou une chose revient ou est replacée.

Cette tournure se rencontre dans Arnobe :

I, 50 : se... *sanitati et constantiæ* reddiderunt.

I, 63 : omnes... reddidit et restituit *sanitati*.

Elle se maintient même dans la langue, puisqu'on la lit encore dans Sulpice-Sévère :

Chron. I, 13, 8, p. 15, 11 : *sanitati* redditus.

Dial. 7, 6, p. 118, 10 : *vitæ pristinæ* restitutum.

Dans Fortunat :

Vit. Germ. 18, p. 15, 26 : quem *sanitati* reddito.

(*ib.*) 16, p. 15, 17 : *saluti* reducitur.

(*ib.*) 56, p. 23, 13 : *saluti* reducta.

Et souvent dans Grégoire de Tours (2). — D'ailleurs ne disons nous pas, par un idiotisme assez étrange : *rendre à la vie, à la santé ?*

4. — L'accusatif

Si l'on excepte quelques hellénismes ou constructions rares, Arnobe est assez classique dans l'emploi qu'il fait de l'accusatif. — Certains verbes qui étaient intransitifs à l'époque classique deviennent transitifs dans la décadence. De ce nombre sont *benedicere* chez tous les écrivains ecclésiastiques (3), *maledicere*, que l'on trouve déjà avec l'accusatif dans Pétrone, *Sat.* 96 et 97, alors que Cicéron le construit avec le datif (*Cæl.* 3 ; *Dejot.*, 10, etc.).

C'est probablement sous l'influence du grec (εὐλογεῖν, κακῶς λέγειν τινα) qu'a pu se produire cette transformation. Elle se manifeste notamment dans Apulée, Tertullien, saint Cyprien (4). Ar-

(1) Cf. Bonnet, *op. cit.*, p. 539.

(2) Voir les exemples fournis par Bonnet, *op. cit.*, p. 539 et 540.

(3) Cf. Ronsch, *op. cit.*, p. 440.

(4) Voir dans Bayard, *op. cit.*, p. 213, les exemples qu'il donne des Africains.

nobe cependant n'emploie qu'une fois (II, 45 : tum deinde se omnes *maledicerent*) cette construction qui se retrouve encore dans saint Jérôme, *Ep.* 147, 3 (1) — *Promereri* (ou *promerere*), dans le sens de *bien mériter de* (d'où *se concilier, gagner*), se construit habituellement avec *de* (Cic. *Off.* 2, 15 ; *Mur.* 34). Ce n'est qu'après Auguste qu'on le trouve avec l'accusatif seul, dans Pline, *Paneg.* 62 ; Suétone, Apulée, Arnobe :

III, 2 : *quod* obsequium venerationis exposcit venerationibus *promeremur.*

VII, 23 : ita nihil prodest *promereri* velle per hostias *deos laevos.*

Cette construction semble prévaloir dans la suite — Lact. ; Jér. *Ep.* 147, 3.

5. — L'Ablatif

L'ablatif est peut-être le cas dont les emplois se soient le plus étendus. Quelques-unes des anomalies que nous relevons ici se présentent déjà à l'époque classique, mais elles n'y sont que de rares exceptions. Peu à peu elles prennent dans la langue une place considérable.

a) Ablatif après certains adjectifs.

La construction de *plenus* avec l'ablatif au lieu du génitif ne se trouve que rarement chez Cicéron (*ad Att.* 3, 14, 1) et César (*B. C.* 1, 74, 7) (2). Elle devient plus fréquente chez Tite-Live et passe dans l'usage courant à l'époque de Quintilien (3) — Arnobe en use beaucoup. Voici quelques exemples :

V, 19 : ut vos *plenos* Dei *numine* ac *maiestate* doceatis.

VI, 25 : cum cornu *pomis ficis aut frugibus autumnalibus pleno.*

VI, 26 : templa *plena* omnium *simulacris* deorum.

VII, 26 : *piaculis plena* vita omnis illorum fuit.

Remarquons toutefois qu'il emploie aussi le génitif (VII, 44 : *hilaritatis plenissimas* voluptates) ; mais ce n'est qu'en passant. Il préfère visiblement la construction avec l'ablatif. — Plus tard Grégoire de Tours (4) y joindra même la préposition *a* ou *ab* :

H. F. 2, 21, p. 84, 14 : *plenam* ecclesiam *a daemonibus.*

b) Ablatif descriptif.

Une autre particularité due à la syntaxe poétique, c'est l'emploi

(1) Cf. Goelzer, *op. cit.*, p. 302.
(2) Cf. Riemann, *Synt. Lat.*, N° 77, a, R. I. ; *Etudes sur Tite-Live*, p. 273.
(3) Voir ce qu'il dit : *Inst.* 9, 3, 1.
(4) Cf. Bonnet, *op. cit.*, p. 601, note 10.

de l'ablatif seul à la place de l'ablatif avec une préposition (*cum*), dans une description :

II, 30 : aut igneos fluvios aut *cænosis gurgitibus paludes* aut rotarum volubilium circumactus.

VI, 25 : *Esculapius baculo* — On lit d'ailleurs à la suite : Ceres *mammis cum grandibus* (Virg. *Æn.* VI, 294 et 295).

(Ib.) : *semitectis femoribus* Diana.

— Nous ajoutons ici quelques autres exemples d'ablatif de qualité, moins fréquent que le génitif :

II, 49 : viri, sapientes, iusti, *inculpatis atque emendatissimis moribus*.

IV, 20 : *ingeniis lautioribus homines*.

V, 31 : scitulos pusiones atque *adultos venustissimis lineis*.

On remarquera cependant que dans Arnobe cet ablatif ne sert que de complément d'un nom, tandis que plus tard, notamment dans Grégoire de Tours (1), il joue tout aussi bien le rôle de prédicat :

H. F. 5, 48, p. 239, 11 : *lippis erat oculis* — *Mart.* 36, p. 511, 9 : (*fons*) *erat tam dulcibus fluentis* ut...

c) ABLATIF APRÈS LES VERBES PASSIFS.

Après les verbes passifs, quand le sujet d'où part l'action est un nom de personne, l'ablatif est généralement précédé de la préposition *ab*. — Mais certains substantifs sont considérés tantôt comme des noms de personne tantôt comme des noms de chose. D'où il suit que cette règle n'a pas toujours été rigoureusement observée. Ainsi Tite-Live écrit (22, 56, 6) : regnum Hieronis *classe* Punica *vastari*. *Classe* a le sens collectif, représentant un groupe de personnes, et semblerait appeler la préposition ; celle-ci se lit un peu plus loin (25, 23, 8) : *captus ab* Romanis *navibus* erat, alors que le sens paraît moins la justifier. Arnobe viole franchement cette règle en maints endroits :

I, 39 : nunc *doctore tanto* in vias veritatis *inductus*.

IV, 13 : possumus *instituti veris auctoribus* dicere.

IV, 22 : *concubinis, pelicibus atque amiculis delectatus*.

Saint Jérôme suit son exemple : *possessus dæmone* (*Vit. Hilar.* 22, p. 24). Parfois l'analogie explique certaines de ces dérogations. On peut d'abord y voir l'influence de la construction du verbe passif avec le datif pour marquer l'auteur de l'action, d'autant plus que cet usage, classique dans certains cas, a considérablement

(1) Cf. BONNET, *op. cit.*, p. 556.

élargi ses applications dans la décadence (1). L'analogie est visible encore dans le passage suivant qui paraît influencé par la construction de *natus* (III, 29) : Ianum, quem ferunt *Cælo atque Hecata procreatum*. Aussi les deux tournures arrivent à s'employer l'une et l'autre indifféremment : on le voit dans Grégoire de Tours (2) :

H. F. 2, 3, p. 66, 5, et souvent : *a dæmone* (*arripi*).

Mart. 42, p. 517, 2 : *arripitur dæmonio.*

d) Ablatif de lieu.

L'ablatif de lieu ne sort guère des limites où il se tient à l'époque classique. Nous ne notons ici que quelques violations de règles communément admises.

A la question *ubi*, pour les noms de ville au singulier de la première et de la deuxième déclinaison, le latin emploie le locatif à la place de l'ablatif avec *in*. La langue populaire paraît cependant avoir employé, à côté du locatif, l'ablatif précédé ou non précédé de *in*. On en trouve des exemples avant et après la prose classique (Plaut. *Bacch.*, 309 : *in Epheso* — Justin, 20, 3, 9 : *Corintho*). C'est ainsi qu'on lit dans Arnobe :

VII, 44 : *Æsculapius... Epidauro* (pour Epidauri), bonis deus valetudinis praesidens.

Ailleurs, notre auteur supprime la préposition *in* lorsqu'elle paraît nécessaire : ce qui d'ailleurs n'est pas rare même dans la langue classique (3).

I, 37 : quos iam *templis habetis vestris*.

(Ib.) : *uteris* esse *gestatos*.

IV, 26 : *auctoribus continetur*.

VII, 41 : *ludis actus* per circi est spatium.

VII, 44 : vestris quemadmodum *litteris continetur*.

VII, 49 : et *simulacro* faciem minus expressam simulatione *præbentem*.

Nous ne parlons pas ici évidemment des cas où l'omission de *in* est généralement admise (*multis locis*, *quibus regionibus*, *toto orbe terrarum*...) (4), comme dans cet exemple de Cicéron (*Verr.* II, 5, 29) : pulcherrimo Syracusarum *loco* stativa sibi castra faciebat.

— A la question *unde*, en dehors des noms de villes et de petites îles et des ablatifs *domo* et *rure*, l'ablatif seul se trouve très rarement,

(1) Cf. Bayard, *op. cit.*, p. 214 sq.

(2) Cf. Bonnet, *op. cit.*, p. 557.

(3) Cf. Kuhner, II, p. 261, 262. — Drager, I, p. 525. — Riemann, *Etudes sur Tite-Live*, p. 271, 272.

(4) Cf. Drager, *Hist. Synt.*, I, p. 520 sq.

même aux époques les plus avancées de la langue. Bonnet (1) cit de Grégoire de Tours (*H. F.* 1, 35, p. 50, 31) : me *hoc stadio* remo veri — (*ib.* 6, 29, p. 267, 12) : recesserunt parumper *cellola* Cependant des exceptions se présentent déjà dans Tite-Live, 1, 31 2 et ailleurs (2). Elles ne sont pas rares dans Arnobe :

I, 40 : *vinculis* corporis... *digressus est*.

IV, 34 : decemviralibus *scitis evadere* noluistis inpune. (Cicéron ajoute la préposition à ce verbe, même pris au figuré : *Divin.* 2, 13 ; *Verr.* II, 1, 5 : *Tusc.* 1, 98.)

VII, 50 : et quis hominum credet *terra sumptum* lapidem ?

e) Ablatif dans les questions de temps

Déjà à l'époque classique, l'ablatif se substitue à l'accusatif pour exprimer la durée. Les exemples sont encore rares, mais on en trouve dans César et dans Cicéron :

Cæs. *B. C.* 1, 4, 1 : cum esset pugnatum continenter *horis quinque*.

Cic. *Off.* 3, 2 : *triginta annis* vixisse Penætium, posteaquam illos libros edidisset.

Cet emploi de l'ablatif est plus fréquent dans Tite-Live et à l'époque impériale, notamment dans Tacite et Suétone (3). Il devient alors d'un usage courant.

Arn. II, 25 : quamvis *annis vivat* innumeris.

II, 71 : *annis* vixerint vicenis atque centenis.

(*ib.*) : *quot* apud Albam *regnatum* est *annis* ? quadringentis et prope bis denis.

IV, 25 : *mensibus... tribus* et decem *vinctum*.

IV, 26 : *novem noctibus pervigilasse* continuis.

VII, 26 : quadringentis annis *quibus* Albana res *viguit*.

Jér. *Ep.* 17, 3 : obsecro ut *paucis* mihi *mensibus* eremi *concedatur* hospitium (4).

Grégoire de Tours, *H. F.*, 3, 17, p. 126, 8 : tribus *annis præfuit* (5).

f) Ablatif pour in et accusatif

L'ablatif apparaît enfin d'une façon très inattendue dans une expression particulière à Arnobe. *Etre plongé dans le sommeil* se rend en latin par *mergi* ou *demergi in somnum*. Notre auteur modifie la formule comme il suit : V, 2 : credimusne victos somno atque *altis-*

(1) Bonnet, *op. cit.*, p. 555.

(2) Cf. Riemann, *Études sur Tite-Live*, p. 271.

(3) Cf. Drager, I, p. 534. — Riemann, *Synt. lat.*, N° 71, 3.

(4) Voir d'autres exemples dans Gœlzer, *op. cit.*, p. 325.

(5) Voir d'autres cas dans Bonnet, *op. cit.*, p. 555.

simi soporis oblivione demersos...? Cet ablatif est d'autant plus étonnant qu'on lit bientôt après (V, 6) : fit ut insolita re victus *soporem in altissimum deprimatur.*

— Si l'on met à part cet exemple insolite et celui du datif avec *iacere* assimilé au verbe *esse*, on peut dire d'Arnobe, comme on l'a déjà fait pour saint Cyprien (1), que la plupart de ses irrégularités dans l'emploi des cas sont dues à des élargissements de la syntaxe classique. Nous sommes loin des étranges confusions de la langue populaire de son temps. Seul l'ablatif paraît obtenir ici des emplois un peu plus variés.

III. — Des prépositions

Ce qui frappe dans le latin d'Arnobe, comme dans celui de ses contemporains, c'est l'usage abondant des prépositions. Là où les classiques exprimaient un rapport avec tel ou tel cas, notre auteur préfère employer une préposition construite avec le même cas ou avec un autre. Cette préférence a peut-être des causes assez lointaines. Pour donner plus de force à leur expression, déjà les comiques latins se servent des prépositions pour indiquer certains rapports que les cas seuls suffiraient à marquer (2). Ils annoncent pour ainsi dire un mouvement de la langue romaine qui tend de plus en plus vers l'expression analytique de la pensée. Ce mouvement, interrompu à l'époque classique, se manifeste d'une façon sensible peu après le siècle d'Auguste, dans la langue du peuple ; il est très visible dans le latin d'Afrique dès l'époque d'Hadrien (3) et surtout au temps de saint Cyprien et d'Arnobe, comme en témoignent des lettres d'illettrés (4). Il entraînera plus tard, même chez les lettrés, la confusion et puis l'abandon total des désinences casuelles, qui font double emploi avec les prépositions (5).

Arnobe, ne fait donc que suivre, dans l'usage des prépositions, un courant déjà fortement imprimé. Ce qui nous intéresse surtout ici ce sont les nouvelles nuances de sens qui se présentent dans leur emploi. Nous adopterons dans cette étude la division habituelle,

(1) Cf. BAYARD, *op. cit.*, p. 217 sq.
(2) Cf. BAYARD, *op. cit.*, p. 157 et 158.
(3) Cf. BRÉAL, *Semantique*, p. 216 — LANGEN, *De usu praepositionum Tertullianeo*. — CLAIRIN, *Du genitif latin et de la préposition « de »*.
(4) Lettres 8, 22, 23, 24, dans HARTEL, *Cypriani opera omnia*, XLVIII.
(5) Cf. BONNET, *op. cit.*, p. 624 sq. — CLAIRIN, *op. cit.*, p. 293.

et nous verrons les prépositions qui veulent l'accusatif, celles qui veulent l'accusatif et l'ablatif, et celles qui se construisent avec l'ablatif.

1. — Prépositions avec l'accusatif

a) Ad

La préposition *ad* revêt, même dans la prose classique, de nombreuses significations, et celles-ci, à l'époque d'Arnobe, se sont déjà considérablement accrues (1). En voici quelques-unes qui nous ont paru les plus rares :

I, 46 : cuius *vocem ad simplicem* (= uno verbo, d'un seul mot) furibunda et insana explicabant se maria.

I, 48 : *ad tactum* (au simple toucher) morbos iusserit ab hominibus revolare.

Cet emploi de *ad* pour marquer le moyen est propre à la langue vulgaire et postérieur à l'époque classique (2) (cf. Végèce, *Ars veter.* 3, 4, 2 : labra... eius deterges *ad spongiam* : essuyer à l'éponge).

— II, 13 : *ad incunabula* infantiæ *desituros* (finir au berceau de l'enfance). — On emploie rarement *ad* pour indiquer le terme final d'une action, d'un événement (Cæs. *B. G.* 3, 14 : qui de servis liberisque omnibus *ad impuberes* sumit. — Tac. *Ann.* 15, 23 : effigiesque in eo Neronis *ad informe aes* liquefacta).

— II, 59 : oculis nos inluminare compluribus *ad* (= ob) *periculum* cæcitatis. Cet emploi paraît tout à fait nouveau.

— IV, 9 : nec sine his *esse* flagitiosos *ad lupanaria* (= in lupanaribus) commeatus. La langue offre rarement de pareils exemples d'un emploi de *ad* indiquant le lieu dans lequel une action se passe ou se trouve un objet :

S. S. Vet. Exod. 12, 29, ap. Hier. *adv. Helvid.* 10 : usque ad primogenitum captivæ quæ est *ad lacum* (ἐν τῷ λάκκῳ). — Dans la Vulgate il *y* a *in carcere* (3).

— VI, 9 : nullius sensus *ad effigiem* (= apud effigiem) *deprecari* (invoquer une statue qui n'a pas de signification). On sait que *ad* exprime plutôt le voisinage des lieux et *apud* la proximité des personnes. De plus *ad* indique la direction, le mouvement pour arriver à la juxtaposition, la proximité, état de repos qui se rend de

(1) Cf. Bayard, *op. cit.*, p. 138 sq. — Goelzer, *op. cit.*, p. 327 sq.
(2) Cf. Riemann, *Synt. lat.*, n° 82, C. R.
(3) Cf. Gœlzer, *op. cit.*, p. 329.

préférence par *apud*. Cet emploi de *ad* marquant un rapport local au figuré (πρός) est fréquent chez les écrivains ecclésiastiques, à côté des verbes *supplier*, *parler*, *invoquer*.

Cypr. 362, 14 : quid te *ad falsos deos humilias et inclinas*, etc... (1)

Jér. *Ep*. 130, 4 : *loquebatur ad Dominum*, etc... (2).

Grég. de Tours : *H. F.* 2, 3, p. 63, 28 : *at te depræcor*, etc... (3).

— VII, 40 : hostes iam *proximi ad periculum* libertatis auferendæ (ennemis qui sont tout près d'enlever la liberté). Cette construction de *proximus* avec *ad* est sans précédent.

b) Apud

De même qu'Arnobe emploie *ad* pour *apud*, *in*, ou une autre préposition, de même il met souvent *apud* là où la bonne latinité attendrait *ad*, *in*, etc.... C'est là un vieil usage dû à la langue populaire, où *apud* pouvait signifier *dans* (4). — Nous en avons des exemples déjà dans Plaute (*Asin*. 610, et ailleurs), dans Térence (*Andr*. 258), et même dans un des premiers discours de Cicéron (*Verr*. II, 4, 48) : *apud villam*, à la campagne, aux champs.

Dès l'époque impériale et surtout à partir de Tacite et Suétone, cette construction devient plus fréquente (5). On doit citer :

Apul. *Met*. 7, 16 : sic *apud historiam* de rege Thracio legeram.

Cypr. 740, 20 : *apud profana sepulcra* depositos... (6).

Jér. *Ep*. 15, 5 : cui *apud Antiochiam* debeam communicare (7).

Lact. *de mort. pers*. 48, 2 : *apud Mediolanum* convenissemus (cf. *ib*. 10, 2).

Grég. de Tours, *H. F*. 6, 3, p. 246, 4 : cum *apud eandem villam* .. (8).

— On trouve dans Arnobe *apud* à côté des noms de ville :

II, 12 : *apud Romam*.

II, 71 : quod *apud Albam* regnatum est annis.

III, 38 : *apud Trebiam*.

VI, 6 : *Telmessi apud oppidum*.

— A côté des noms de pays :

IV, 14 : *apud Ægyptum*.

(1) Cf. Bayard, *op. cit.*, p. 138 et 139.
(2) Cf. Goelzer, *op. cit.*, p. 329 et 330.
(3) Cf. Bonnet, *op. cit.*, p. 583.
(4) Cf. Riemann, *Études sur Tite-Live*, p. 9, note
(5) Cf. Goelzer, *op. cit.*, p. 331. — Ronsch, *op. cit.*, p. 391.
(6) Voir d'autres exemples dans Bayard, *op. cit.*, p. 140.
(7) Goelzer, *op. cit.*, p. 331, donne d'autres cas.
(8) Cf. Bonnet, *op. cit.*, p. 586.

IV, 14 : *apud insulam Cretam* (de même IV, 25).

IV, 24 : *apud insulam Lemnum.*

VI, 5 : *apud Canarias insulas.*

(*ib.*) : *apud ultimam Thylen.*

— A côté des noms communs :

V, 1 : iuvenes *apud aquam* celasse cum vinculis.

VII, 24 : *apud templa* mactari.

— Et même à côté des noms de personne avec des sens variés :

I, 1 : *apud nos* esse... causas (les causes des maux de la terre sont chez nous).

II, 55 : utrumque *apud nos* parvum est (à notre avis, d'après nous).

VII, 19 : an ipse *apud se* credat (croit en lui-même) sibique ipse persuadeat...

VII, 30 : *apud vos* ipsi... scitis (en vous-mêmes).

VII, 43 : *apud quem* causa tanti fuerat motus (en qui était la cause...).

c) Circa

L'emploi de *circa* est tout à fait exceptionnel dans Cicéron (*Verr.* II, 1, 48), qui se sert habituellement de *circum* pour rendre au propre l'idée de *autour de, dans le voisinage de.* D'ailleurs on ne connaît pas avant lui d'exemple de *circa.* A l'époque impériale, cette préposition est prise au figuré dans le sens de *envers, à l'égard de, au sujet de,* et se trouve plus de soixante-dix fois dans Quintilien (Pline, 29, 1, 5. Tac. *Ann.* 11, 15. Suét... *Cæs.* 45, etc.). — De plus en plus elle se substitue aux prépositions *in, ad, de, erga* (1) :

Cypr. 303, 2 : at ille *circa timorem Dei* stabilis et firmus.

— 314, 16 : daturus eis caritatis suæ ampliora præmia quorum *circa se* fuerint desideria maiora (2).

Arn. III, 38 : cum *circa* ipsos erretis *deos.*

— V, 10 (viri) *circa res* etiam flagitiosi operis parciores.

— VI, 16 : *circa res* cassas officiorum impendere vanitates.

Jér. *Ep.* 9 : qui *circa te* affectus meus sit, — et ailleurs.

d) Per

L'emploi de *per* au lieu de *ob, propter* (à cause de), n'est pas classique (3). C'est surtout *per hoc* et *ac per hoc* (et pour cette raison) qui paraissent usités à l'époque de la décadence. *Per hoc quod* se

(1) Cf. Goelzer, *op. cit.*, p. 332.

(2) Voir d'autres exemples dans Bayard, *op. cit.*, p. 141.

(3) Cf. Drager, *op. cit.*, I, p. 607.

trouve dans Quintilien, 2, 17, 30. On a *per hoc* chez Florus, 3, 12, 9; *ac per hoc* (et par conséquent) chez Apulée, *Met.* 9, 16; chez saint Cyprien, 729, 14. (La même expression se retrouve plus tard chez saint Augustin, *de civ. Dei*, 19, 7, et souvent dans la suite) (1). De là, *per* en vient au sens de *par le fait de, à cause de,* qu'on lit déjà dans saint Cyprien, 366, 5, et quelquefois dans notre texte :

IV, 15 : *per vos ipsos*... efficitur, ut hæsitet religio conturbata...

V, 8 : neque enim fieri rerum *per repugnantiam* quivit ut...

Arnobe affectionne aussi l'expression *ire per* au figuré : on la voit rarement ailleurs :

III, 2 : personaliter *ire per* singulos deos (= singulos deos ex ordine et personis persequi).

IV, 13 : communiter *ire per* plurimos (deos)... quiret.

IV, 15 : minutatim velle capita *ire per* singula.

IV, 17 : cessabimus *ire per* singula.

IV, 26 : Iuppiter ipse... nonne a vobis infamis est *isse per* innumeras species? (d'avoir pris des formes innombrables).

A cette époque encore, *per* s'emploie d'une façon pléonastique dans des locutions comme les suivantes :

Tert. *de pall.* 2 : *per ubique orbis.*

Arn. I, 43 : unquam *per sæcula.*

I, 50 : *per admirationem* stupentibus cunctis.

I, 65 : dilacerare si detur eum (Christum) velle *per viscera.*

II, 7 : scire *per nos* possumus.

Il s'unit aussi à des adjectifs ou pronoms neutres pour créer des locutions adverbiales : V, 5 : inauditæ *per omnia* (= omnino) vastitatis petra. On a déjà dans saint Cyprien, 276, 25 : a diabolo obsistitur quominus *per omnia* (= omnino) noster animus atque actus Deo obsequatur (cf. 477, 15; 644, 3; 773, 71; 201, 19 : *per totum* textilis; 776, 5 : *per occulta* (= occulte).

2. — Prépositions avec l'accusatif et l'ablatif

a) In et l'accusatif

In et l'accusatif se voient rarement à l'époque classique pour marquer le but (*pour, en vue de*) : on préfère *ad*, quoique Cicéron écrive (*ad Att.* 15, 1) : venerat *in funus*, et César (B. G. 7, 71, 13) : neu se... hostibus *in cruciatum* dedant. Ces exceptions se multiplient dans Tacite (2) et après lui :

(1) Cf. Bonnet, *op. cit.*, p. 591, note 2.

(2) Cf. Goelzer, *op. cit.*, p. 348, qui fournit plusieurs exemples de saint Jérôme. — Bayard, *op. cit.*, p. 144.

Phèdr. *Fab.* 4, 7, 11 : *in perniciem* Graium et Barbarum.

Min. Felix, 36, 8 : aliquem *in exemplum* prædicare.

Cypr. 9, 2 : homo occiditur *in hominis voluptatem* (cf. 6, 13).

Les nombreux exemples que nous offre Arnobe prouvent qu'à ses yeux cette distinction n'existe plus :

I, 20 : in *ultionem* consurgatis illorum.

I, 65 : o *in privatam perniciem*... (sæculum) paratum... !

II, 8 : consortia... officiosi fœderis *in maritos*.

II, 16 : *in libidinem publicam*... prostitutione damnemur.

II, 21 : accipiamus... aliquem.... *in loci illius hospitium*.

(*ib.*) : nec *in sermonis alicuius similitudinem* ora et labra diducat.

II, 23 : indicet *in quos habitus* vestis stragula facta sit.

II, 43 : *labem* machinantur *in mutuam*.

II, 59 : *in varias labes perniciesque* nascentia (vermium genera).

III, 9 : *in sui muneris functionem* comparatas (partes corporis).

III, 10 : res... præliorum semper *in expeditionem* paratas.

III, 13 : *in officia trina* compositos (dentes).

III, 26 : *in voluptatis suæ dulcedinem* collidere orbem totum.

IV, 4 : *in gratiam* concessura est quorum... ?

IV, 28 : neque ullam prætermittitis speciem vitiositatis, maleficii lapsus quam non *in convicium numinum*... conferatis.

V, 28 : *in nefarias libidines* satis pronus.

V, 31 : conflata sint deorum *in contumelias* crimina.

V, 32 : *in turpissimos appetitus* viraginem dicit raptam.

V, 39 : (quam) *in solatium* sui consecravisse mœroris.

V, 44 : (Ganymedibus) *in libidinum ministeria* substitutis (pour servir ses caprices).

VI, 3 : templa igitur quærimus *in deorum quos usus*? aut i*n cuius rei necessitatem*... dicitis esse constructa ?

VII, 5 : quod posse non videas *in eorum beatitudinem* convenire ?

VII, 9 : *in nefas extraneum* mea vita et innocentia perducatur.

VII, 33 : se esse derisionis *in materiam* norunt.

VII, 43 : *in eius dolorem* (pour lui causer de la douleur) vim liberis facere.

VII, 51 : *in humani generis perniciem* nata (civitas).

Il faut remarquer encore un emploi bizarre de *in et l'accusatif* (au figuré) dans une expression particulière à Arnobe :

II, 70 : quod ipsum similiter dicere *translatum in Minervam* licebit (il sera permis d'en dire de même pour Minerve).

III, 27 : quod ipsum licebit *in Venerem* pari atque eadem ratione *traducere*.

III, 29 : quod ipsum licebit *in Saturnum* non absimili ratione *traducere*

b) In et l'ablatif

A l'époque de la décadence, l'*ablatif avec in* se substitue à l'ablatif de moyen, d'instrument, de manière, et prend aussi une très forte extension (1). Ce qui était considéré comme le moyen, la manière dont une chose se fait, devient une simple circonstance dans laquelle elle s'accomplit. Il est probable que le langage biblique, calqué sur l'hébreu, a beaucoup contribué à faire accepter cette tournure (2). On trouve dans la Bible les expressions suivantes : *dives in possessione auri* (*Gen.* 13, 2), *dives in misericordia* (*Eph.* 2, 4). C'est à cette source qu'il faut faire remonter les passages suivants tirés de saint Cyprien :

410, 6 : *dives in censu* dominus et *in liberis* pater *ditior*.

520, 7 : *in ecstasi*.

692, 9 : *in spiritu* prævidebat.

267, 20 : *in spiritu et veritate*, qui n'est qu'un pur fragment de citation biblique (*Iohan.* 4, 23).

Mais cette construction paraît avoir une origine plus lointaine. Elle est peut-être sortie (3) de phrases comme les suivantes, où *in avec l'ablatif* marque la condition, l'occasion dans laquelle un fait se produit :

Ter. *Ad.* 49 : *in eo me oblecto* (Donat. *ad loc.* : nove dixit pro *eo me oblecto*).

Cic. *Fam.* 6, 11 : *in hac inani* prudentiæ *laude* delector.

Cels. 2, 10 : maxime tamen *in his* medicus imperitus falli potest (4).

De là on est passé insensiblement aux idées de cause, de manière, de moyen, transition que l'on saisit bien avant les auteurs ecclésiastiques :

Petr. 6, 4 : itaque quocumque ieram eodem revertebar, donec *in cursu* fatigatus et sudore iam madens accedo aniculam quandam.

Ulp. *Dig.* 29, 1, 3 : si quis *in gravi valetudine* affectus.

Apul. *Met.* 11, 12 : comitare pompam *in ovante gradu*. — *Dogm. Plat.* p. 7, 7 : *in luce* siderea ardere.

Des exemples analogues se présentent dans saint Jérôme (*Ep.* 60, 10 : creber *in orationibus*, et ailleurs) (5) et dans Arnobe. Ils sont ici très nombreux :

(1) Cf. Ronsch., *op. cit.*, p. 396.
(2) Cf. Bayard, *op. cit.*, p. 146 et 147. — Bonnet, *op. cit.*, p. 616, note 2.
(3) Cf. Goelzer, *op. cit.*, p. 347 sq.
(4) Cf. Goelzer, *ib.*, p. 347.
(5) Cf. Goelzer, *ib.*, p. 346.

I, 13 : calumniari improbe *in* apertis... manifestisque *mendaciis*.
I, 36 : *in* contempta *humilitate* calcari.
(*ib.*) : *in* vini melior et laudabilior *potu*.
II, 35 : *in* ambiguæ sortis *condicione* nutabiles.
II, 41 : *in* tam sævis atque horridis *moribus* sortem suam flerent.
II, 49 : *in* aliquo *lapsu* claudicat vita.
II, 59 : tristia *in odoribus* semina.
III, 16 : præsumpta *in opinatione* peccasse.
III, 31 : vir... *in doctrina* præcipuus.
III, 35 : *in* philosophiæ memorabiles *studio*.
IV, 4 : *in pulsione* partis unius formatum est.
IV, 18 : an muttire, an hiscere deorum *in mentione* possitis.
IV, 28 : præcellere *in* furtorum *dolis*.
IV, 31 : si per imprudentiæ lapsum aut *in verbo* quispiam aut simpuvio deerravit.
V, 1 : neque *in usu* retineretis quotidiano.
V, 37 : communibus *in proloquiis* promptum.
V, 42 : (mysteria) dissolvere *in* allegoriarum *explanatione*.
V, 43 : *in* Iovis et Cereris *cœtu* irrigatio sit significata telluris.
VI, 22 : se *ultione in* aliqua significare non curant (dii).
VII, 41 : dissimiles... corporum esse *in mobilitate*.

— En bonne latinité, *in et l'ablatif* expriment le plus souvent une circonstance de lieu. Mais les idées d'espace et de temps étant liées entre elles par un rapport étroit, dès l'époque la plus ancienne de la langue *in et l'ablatif* ont déjà servi à marquer le moment où une action se passe (1).

C'est par exception cependant que l'on rencontre dans ce cas la préposition *in* à l'époque classique. On trouve un exemple dans Tite-Live, I, 18, 1 : consultissimus vir, ut *in illa* quisquam esse *ætate* poterat. — Chez Arnobe et les écrivains postérieurs cet emploi devient très fréquent :

II, 58 : mundus... utrumne non sit genitus an *tempore in aliquo* constitutus ?

VII, 6 : quando ergo conveniat adhiberi hæc munia vel *in tempore quo* dari ?

VII, 24 : non quæ *in veribus* (au printemps) exta sunt.

VII, 45 : non ut deus obscure per cæli evolat sidera *punctoque in temporis* (immédiatement) ubi causa postulaverit sistitur. Dans cette expression, Cicéron (*Sest.* 24) et César (*B. G.* 2, 25) suppriment *in*.

VII, 48 : si aut *in temporibus priscis* omnes essent usque ad

(1) Cf. Goelzer, *op. cit.*, p. 345 sq.

unum boni (homines). *Aut in* est la leçon d'un correcteur adoptée par Reifferscheid, alors que le manuscrit porte *autem*. — Mais cette correction nous paraît autorisée par ce qu'on lit cinq lignes plus bas dans un passage analogue : tamque potuerint *in prioribus sæculis* quam *in novellis ætatibus* boni simul malique existere.

— Jér. *adv. Pelag.* 1, 35 : *in kalendis* singulorum mensium offertur hircus caprarum pro peccato Domino.

(*Ib.*) : *in die* quoque consummationis eius offertur agnus in holocausto et agna pro peccato.

— Grég. de Tours, *H. F.* 4, 51, p. 186 : *in eo anno* (1).

c) Sub

Nous n'avons pas remarqué dans Arnobe l'emploi de *sub avec l'accusatif*. — *Sub avec l'ablatif*, dans la langue classique, a deux sens principaux : *en restant sous* (question *ubi*) au propre et au figuré (*sub* imperio alicuius esse), et *au moment de* (Cæs. *B. C.* 1, 27, 3 : *sub* ipsa profectione).

— Mais à l'époque d'Arnobe et dans la suite, cette préposition multiplie considérablement ses emplois. On la trouve d'abord dans les expressions courantes *sub ore*, *sub oculis*, qu'on lit déjà chez saint Cyprien, 738, 4.

I, 54 : (qui ea) *sub oculis suis* viderunt agi.

II, 14 : nam illa (mors) quæ *sub oculis* cernitur (que nous constatons de nos propres yeux).

VII, 8 : vitulum *sub illius oculis* atque altaribus concremaro.

VII, 15 : taurum dei *sub ore* conectere conspectuque in eius occidere (cf. VI, 24 : arbitratique praesentibus sese *sub dis* agere, croyant agir sous les yeux des dieux présents. — VII, 4 : si quando *sub his* concidunt, s'ils tombent sous leurs yeux).

— Elle se présente aussi dans des expressions figurées imitées des précédentes :

II, 5 : *sub obscuris cogitationibus* volvitis (Cypr. 738, 12 : ostendis ordinationes sacerdotales non nisi *sub populi adsistentis conscientia* fieri oportere).

II, 7 : in opinionem scientiae *sub inflati pectoris tumore* tollamur (dans notre cœur arrogant et orgueilleux).

II, 64 : ut *sub tui iuris arbitrio* fructum suae benignitatis exponat.

V, 34 : quæ *sub tacitis cogitationibus* sensa sunt.

VI, 4 : quod quisque conceperit *sub obscuris et tacitis sensibus*.

Elle sert à indiquer le temps (cf. Grég. de Tours, *H. F.* 1, 27, p. 46, 22 : *sub Traiani temporibus*) (2) :

(1) Cf. Bonnet, *op. cit.*, p. 620, qui fournit d'autres exemples.

(2) Cf. Bonnet, *op. cit.*, p. 620 et 621

II, 68 : rege *sub Tullo... cœpistis.*

Elle marque le lieu (cf. Grég. de Tours, *Mart.* 16, p. 499, 2 : *sub ipsa urbe* — *ib.* 15, p. 498, 20) :

I, 21 : *sub ipsis poculi labris...* vinum repente mutari.

V, 28 : *sub Tartari sedibus* quidnam rerum ageretur inquirere (dans les demeures du Tartare).

VI, 16 : *sub istorum simulacrorum cavis...* nidamenta ponere (dans les cavités des statues).

Elle entre enfin dans des locutions qui indiquent le moyen, la manière (cf. Gr. de Tours, *H. F.* 5, 26, p. 221, 20 : *sub ea condicione*) (1) :

II, 60 : Christus... loquens *sub hominis forma.*

III, 36 : omnis gens numinum *sub obstentatione* tollatur ingeniorum atque doctrinæ (par l'orgueil des talents et de la science).

III, 39 : *sub istius vocaminis appellatione* concludit.

VI, 12 : hostias cædi *alienis sub nominibus.*

VI, 21 : onerosum illud in æstatibus diceret, hoc... *sub ardoribus* flabile.

VI, 26 : *sub titulo gravitatis et severitatis obtentu...* narrare.

d) Super

A propos de *super*, nous ne ferons qu'une remarque sur son emploi avec l'ablatif. On lit dans Arnobe :

VI, 11 : neque alias gerere *super numinum figuratione* sententias.

VII, 19 : (opinio) quam *super atris pecudibus* habetis.

Super signifie ici *au sujet de; touchant*, comme la préposition *de*. Ce sens est emprunté à la langue populaire. Aussi le trouve-t-on surtout chez les écrivains où se fait sentir l'influence du latin vulgaire, comme Cicéron dans ses lettres (*ad. Att.* 14, 2; 16, 1), Plaute (*Cist.* 385), Salluste, Cornélius Népos, Tite-Live (42, 24, 1), Tacite (*Ann.* 11, 23), saint Cyprien (628, 4; 776, 11) (2).

3. — Prépositions avec l'ablatif

a) A ou ab

La décadence fait de la préposition *a* un usage très libre. Elle la construit avec un assez grand nombre de mots, avec lesquels on ne la voit guère à l'époque classique. Cela s'explique souvent par l'analogie, par l'influence du langage populaire ou poétique.

(1) Cf. Bonnet, *op. cit.*, p. 621.

(2) Cf. Dräger, I, p. 664. — Kuhner, II, p. 416. — Bayard, *op. cit.*, p. 148.

On sait, par exemple, qu'après un verbe passif, *a* ou *ab* ne s'emploient que devant un complément de personne ou de chose personnifiée. Ce n'est que par exception (1) qu'on trouve *ab* devant un nom de chose sans cette raison (Caes. *B. G.* 3, 13, 9 : *ab æstu* relictæ (naves) : vaisseaux laissés à sec par le reflux). Cette construction appartient plutôt à la poésie ou au style familier, qui assimile facilement les objets inanimés aux êtres animés (2). Elle paraît dans saint Cyprien (762, 21 : si aliquis existimat eos nihil consecutos eo quod *ab aqua* salutari tantum perfusi sint... baptizentur) et à sa suite dans Arnobe :

I, 3 : *ab istis pestibus*... ætas adfecta sit.

II, 33 : *ab suis adfectibus* (nostram naturam)... *superari*.

— Le complément du verbe passif désigne proprement le sujet d'où part l'action : il indique la cause de l'action. Il n'est donc pas étonnant de voir à côté de lui, la préposition *a* avec l'ablatif se substituer peu à peu à l'ablatif d'instrument ou de moyen, comme dans les passages suivants :

Arn. I, 50 : ulcera... continuato *frenavit* (il arrêta) *a pastu*.

VI, 10 : manifestis... *ab rebus agnosci*.

VII, 40 : res scævas... *portendi ab incendiis*, cædibus, *ab legum interitu* (3).

— Les verbes qui marquent l'éloignement, la séparation, le point de départ se construisent généralement avec *ab* si le complément est un nom de personne, avec l'ablatif seul si le complément est un nom de chose. Quoique cette règle ne soit pas absolue, nous croyons bon de relever dans Arnobe, comme on l'a fait dans saint Cyprien (4) et saint Jérôme (5) :

II, 30 : quod... contiguum non est et *ab legibus dissolutionis amotum est*.

VI, 26 : *ab omnique* se *actu* sceleroso flagitiosoque *frenaret* (s'abstenir de).

C'est par analogie avec les verbes marquant la séparation, l'exclusion, l'éloignement, qu'on pourrait peut-être expliquer chez Arnobe quelques constructions anormales, où des compléments de substantifs sont introduits par la préposition *a* ou *ab*. Ces substantifs

(1) Cf. LEBRETON, *La langue et la grammaire de Cicéron*, p. 412.

(2) Cf. RIEMANN, *Synt. lat.*, n° 99, C. R. 2.

(3) Cf. GOELZER, *op. cit.*, p. 337, qui donne des exemples analogues de saint Jérôme. — BONNET, *op. cit.*, p. 598.

(4) Cf. BAYARD, *op. cit.*, p. 148.

(5) Cf. GOELZER, *op. cit.*, p. 335.

dérivent en général de verbes qui ont la même signification. Les cas suivants sont assez curieux :

II, 1 : *ab* instituta principaliter *defensione diverticulo* paulisper facto (après avoir fait une digression hors de la cause), talia verba miscere.

II, 14 : *diiugatio* animarum *a corporibus* (séparation d'avec les corps).

II, 67 : *aversio a religione* priorum (aversion pour)...

IV, 36 : *ab officiis otium publicis* (la dispense des charges publiques.

V, 9 : ab *ab Iovis ipsius maledictis* nullam *pausam* facere (ne cesser de médire de Jupiter).

V, 16 : *temperatus* (nom. sing.) *ab alimonio* panis (le fait de s'abstenir de la nourriture).

— Dans Arnobe (1), *ab* s'ajoute encore à l'ablatif de comparaison, c'est-à-dire au complément du comparatif qui désigne la personne ou l'objet avec lequel on en compare un autre :

II, 46 : *minus* esset *a recto*.

II, 71 : non multum *ab his minus*.

Quelques grammairiens ont voulu voit là comme un ablatif instrumental (2). D'autres semblent donner une explication plus naturelle; ils y voient un véritable ablatif marquant le point de départ : l'objet est plus grand si l'on part de tel point de comparaison, la grandeur allant, pour ainsi dire, en croissant, à mesure que l'on s'éloigne de ce point (3). Dès lors, deux raisons auraient motivé l'adjonction de *ab* : d'une part on a renforcé par *ab* un ablatif encore plus ou moins local ; de l'autre on a subi l'influence de l'hébreu qui n'ayant pas de comparatif essaye de combler cette lacune en disant : *grand à partir d'un tel*, c'est-à-dire *en comparaison d'un tel*. Mais comme en latin on possédait déjà le comparatif, l'hébraïsme s'est combiné avec la tournure latine (4), et au lieu du positif avec *ab*, on a eu le comparatif avec *ab* (5).

— Comme saint Jérôme, notre auteur construit *alius*, *alter* avec

(1) Comme dans saint Jérôme et Cassiodore.

(2) Cf. KUHNER, *op. cit.*, II, p. 299 sq. — Voir à ce sujet BONNET, *op. cit.*, p. 597 sq., à qui nous empruntons ces idées.

(3) Cf. SCHMALZ, *lat. Gramm.*, paragr. 96, dans Müller, Handb. II, p. 278.

(4) Il n'en est pas toujours ainsi, car on a des positifs avec *ab* : cf. RONSCH, *op. cit.*, p. 453.

(5) Cet hébraïsme n'est pas signalé dans saint Cyprien, si ce n'est dans ses correspondants (835,4) mais il paraît dans saint Jérôme (cf. GOELZER, *op. cit.*, p. 336), Grégoire de Tours et autres (cf. BONNET, *op. cit.*, p, 597, n. 3).

ab et l'ablatif : VII, 45 : *ab ipso se alius*. Avant Cicéron (1), on trouvait parfois l'ablatif mais sans la préposition. La construction régulière dans Cicéron est *alius atque*, *alius ac* ou *alius quam*.

— On voit encore ici et chez les écrivains postérieurs (2) l'ablatif avec *ab* à la place du datif seul devant l'adjectif verbal en-*dus*, — *da*, — *dum*.

II, 2 : fuerat non aspernandus *a vobis*.

III, 34 : opis *ab his* referendæ spes.

D'après Dräger (3), la bonne latinité n'adopte cette construction que pour éviter l'équivoque ou mettre en relief le sujet logique. D'ailleurs avec *ab* et l'ablatif le sens n'est plus exactement le même. Ainsi, dans Cicéron (*de harusp. resp.* 5), eum nunquam *a me* esse accusandum putavi veut dire : je n'ai jamais cru qu'il convînt qu'il fût accusé par moi (plutôt que par un autre). Si l'on remplaçait *a me* par *mihi*, le sens serait le suivant : je n'ai jamais cru que ce fût pour moi un devoir de l'accuser. — Ce second sens est différent du premier (4).

— Dans les questions de temps, l'ablatif seul indique le moment où se passe une action. Arnobe, peut-être par analogie avec *incipere* (5), ajoute après *cœpi* la préposition *a* ou *ab*.

II, 70 : *ab* temporibus cœperunt certis.

(*ib.*) : certo ergo *a* tempore deus esse Iuppiter cœpit.

(*ib.*) : et *a* certo cœpta est tempore dea dici.

Un exemple de ce genre tiré de saint Cyprien (661, 21 : Christi nativitas *a* martyriis infantium statim cœpit) prouve cependant que cet usage n'est pas nouveau.

— Enfin un emploi de *ab* ne se justifie, semble-t-il, que par une influence grecque au passage III, 10 : Ceres *ab Iaccho*, Cérès amie de Bacchus (cf. l'expression ἡ τοῦ Ἰάκχου).

b) Cum

Parmi les fonctions que remplit la préposition *cum*, une surtout prend de l'importance à l'époque d'Arnobe. L'ablatif avec *cum* remplace l'ablatif de moyen ou de manière plus souvent qu'à l'époque classique :

(1) Cf. Kuhner, *op. cit.* II. p. 975. — Goelzer, *op. cit.*, p. 336.
(2) Cf. Goelzer, *op. cit.*, p. 337. — Bonnet, *op. cit.*, p. 508.
(3) *Hist. Syntax*, nº 189.
(4) Cf. Riemann, *Synt. lat.*, nº 46, R. 4.
(5) Comme saint Cyprien, cf. Bayard, *op. cit.*, p. 149.

Saint Cyprien en donne déjà quelques exemples :

360 : 22 : tunc torquendus fuissem, tunc ad confessionem criminis *cum vi* doloris adigendus.

383, 9 : quid tibi *cum* istis ineptis et stultis *cogitationibus* plaudis.

Dans Arnobe cet emploi est bien plus fréquent, et d'ailleurs il reste après lui (1).

I, 54 : et credenda (haec) haud exilibus *cum adprobationibus* tradiderunt.

II, 17 : si *cum ratione et consilio* cuncti homines viverent.

II, 30 : *cum omnibus sæculis* ævorum perpetuitate procedere (De même II, 55).

II, 31 : si... *cum officio* vitam *institiaque* traducat.

IV, 33 : *cum heiulatibus* indecoris fata incusare crudelia.

V, 4 : ita non in promptu est et apparet puerilium esse ingeniola fictionum, *quibuscum* adquiritur (par lesquelles on attribue) cordis Numæ vivacitas, inprudentia maxima inportatur Iovi?

V, 40 : *cum deorum criminibus* (les crimes) labem imbris e cælo et telluris significare madorem.

(*ib.*) : *cum nota* (infamie) Ditis patris rei rusticæ de opere proloqui.

VI, 24 : quod *ratione cum aliqua* videretur forsitan dici.

VII, 10 : *cum gaudiis* faciant (dii) agere nos semper.

Il faut remarquer que parfois ces ablatifs n'ont que la valeur d'un adverbe ; aussi l'auteur met-il sur le même pied, dans certains cas, un adverbe et un ablatif avec *cum*. Ainsi :

VI, 8 : utrumne istud *serio et cum proposito faciatis gravi*.

VII, 38 : et quod ea tribuantur a nobis, *inaniter et cum tota inperitia* reprehendi (reprocher vainement et par ignorance totale).

c) De

De semble être la préposition favorite de la latinité postérieure (2). Elle est d'un fréquent usage chez les Africains (3), Apulée, Tertullien, Minucius Félix, saint Cyprien, Arnobe. — Le sens de cette préposition, proche de celui de *ex* ou de *ab*, lui a permis de bonne heure d'empiéter sur ses voisines, et d'exprimer les idées qu'elles représentent. On la trouve à la place de *ab* ou de *ex* et même en surabondance, pour rendre les idées d'origine, de moyen, de cause, de matière, de manière.

(1) Voir dans Bonnet, *op. cit.*, p. 603 sq., les nombreux exemples qu'il fournit.

(2) Cf. P. Clairin : *Du génitif latin et de la préposition* « de », p. 151 sq. — Goelzer, *op. cit.*, p. 338 sq.

(3) Cf. Bayard, *op. cit.*, p. 150.

— Elle prend le sens spécial de *ex* pour marquer l'origine. A vrai dire, c'est surtout la fréquence de cet emploi qui est nouvelle, car on en trouve des exemples dans certaines conditions déterminées de l'époque classique (1).

On a déjà dans saint Cyprien, 361, 19 : verborum tormentis *de* obsessis corporibus eiciuntur (dæmones) — cf. 361, 24.

Arn. I, 25 : mortalium submovere *de* sæculis.

II, 46 : nulla alia *de* causa procreatum.

VI, 10 : linguam ore *de* patulo... proiciens.

Comme les sens dérivés du sens local sont assez nombreux, il n'est pas étonnant de voir souvent *de* à la place de *ex* ou de *ab*, après les verbes *discere*, *poscere*... Mais cette construction est plus fréquente chez saint Cyprien (270, 20; 282, 15) (2) et saint Jérôme (3) que dans notre texte :

VI, 5 : poscantque *de* numine.

Aussi bien Arnobe évite certaines tournures du latin populaire, comme celle de *de* avec l'ablatif dépendant d'un nom et ayant l'air d'un génitif: elle est cependant connue d'Apulée (*Met.* 3, 8 : *de* vindicta *solatium* date), de Tertullien (*Apol.* 5 : *portio* Neronis *de* crudelitate), de saint Cyprien (15, 10) : gratuitum *de* Deo *munus*). Chez lui, *de* indique surtout le moyen (4) :

II, 26 : sua *de* vi perdere id quod...

V, 21 : fit ut et ipsa (virgo) *de* semine fortissimi compleatur Iovis.

VI, 14 : discobinata *de* limis.

VI, 14 : runcinarum levigata *de* planis.

VII, 3 : pasciturque *de* cnisis.

(*ib*) : viscera adhuc uda *de* sanguine et prioribus umecta *de* sucis.

VII, 9 : *de* meo sanguine fieri tibi patiaris satis.

VII, 17 : sacra... facere... non ex materiis aliis aliisque *de* rebus.

VII, 33 : se... crudis mutilare *de* cæstibus.

Elle explique aussi la cause à la place de l'ablatif seul. Ce n'est que peu à peu qu'elle est venue s'ajouter à l'ablatif. Il est des cas où l'ablatif seul et l'ablatif avec *de* sont mis sur le même pied : Cypr. 423, 15 : hinc recalcitrat, hinc rebellat, *de zelo* superbus, *de æmulatione* perversus, *animositate et livore* non hominis, sed honoris inimicus. Ailleurs elle prend exactement le sens de *propter* :

(1) Cf. Hand, *Tursellinus*, II, p. 186, sq. — Dræger, *op. cit.*, I, p. 625 sq.

(2) Cf. Bayard, *op. cit.*, p. 151.

(3) Cf. Goelzer, *op. cit.*, p. 341.

(4) Cf. Bayard, *op. cit.*, p. 152. — Goelzer, *op. cit.*, p. 341 sq.

Cypr : 495, 4 : accipiant coronas, vel *de* opere *candidas*, vel *de* passione *purpureas*.

C'est ce que l'on remarque aussi dans Arnobe et plus tard dans saint Jérôme (1).

II, 33 : nihil *de nostra infirmitate* promittimus.

III, 7 : qui aversentur et fugiant libros *de hoc* eius.

VII, 7 : se. . . *de audacibus*. . . vindicare (par analogie avec *ulcisci*), expression que l'on n'a peut-être encore trouvée que dans Sénèque (*Bénef*. 6, 5, med.) : celui-ci d'ailleurs emploie *ab* et non *de*.

VII, 14 : gaudere *de fastigiis* (Ovid. *Trist*. 3, 3, 82 : *de... tuis lacrimis* umida serta).

— Elle indique aussi la matière ou l'état (2) :

VI, 10 : (deus) fremibundus... dirus, *sanguineo de colore*. Virg. *Georg*. 3, 13 : templum *de marmore*.

— Elle accompagne enfin un ablatif de manière (3) :

V, I : *de more solito*.

VI, 4 : adfari *de proximo* (de près). Plaut. *Rud*. 402.

(*ib*.) : nisi *de proximo* admoveantur his preces.

d) E ou EX

La préposition *ex* a déjà subi des pertes sensibles au profit de *ab* ou de *de*: celles-ci ont usurpé ses fonctions. Elle est relativement rare chez saint Cyprien (4). Mais avec Arnobe elle semble avoir pris quelque revanche : on peut en juger par les nombreux exemples qui suivent et que nous multiplions à dessein. On l'y trouve surtout en surabondance, uniquement pour marquer le moyen ou l'instrument :

I, 5 : ut. . . non tantum ferro dimicaretur et viribus, verum etiam Magicis et Chaldæorum *ex reconditis disciplinis*.

I, 39 : *ex* olivi *unguine* sordidatum.

(*ib*.) : *ex malleis* fabricatos.

I, 45 : cuius (Christi) *ex levi tactu* stabant profluvia sanguinis.

I, 46 : milia quinque... saturavit *e panibus*.

II, 16 : *ex alvis* fundimur. . . matrum.

II, 17 : *e saxis* et rupibus tegere et communire suspensis.

II, 21 : *ex cinere* caldo glandes (des glands grillés à la cendre chaude).

II, 23 : sciet posse sedari omnibus *ex his* famem.

(1) Cf. GOELZER, *op. cit.*, p. 341.
(2) Cf. GOELZER, *op. cit.*, p. 342.
(3) Cf. BAYARD, *op. cit.*, p. 153.
(4) Cf. BAYARD, *op. cit.*, p. 153 sq.

II, 25 : plusquam satis est vobis *ex aliena generositate* tribuentes.

II, 49 : heiulantem *ex cruciatibus* asperis.

II, 51 : *ex se*... scire.

III, 21 : vexari aliqua *ex re* possunt.

IV, 16 : *ex* amoris incesti *contaminatione* polluta.

IV, 21 : et *ex* alieni uberis *alimonia* mox traditam retinuisse vitam.

V, 7 : perpetuo agitetur *e motu*.

VII, 3 : quod alantur his numina et eorum sustineantur *e pastu*.

VII, 4 : *ex residuo spiritu* exsultantia... corda.

VII, 5 : vexatur rei alicuius *e motu*.

VII, 9 : ut alienum crimen meo luatur *e sanguine*.

VII, 14 : quas eis eminentias addier sacrorum *ex confectionibus* invenitur.

VII, 17 : sacra ... facere... non *ex materiis* aliis.

(*ib*) : *ex odoribus* morbidis regiones consauciare vicinas.

VII, 18 : animalis *e capite* luatur debitum.

VII, 21 : animalis *e capite*... debitum compleatur.

VII, 27 : *ex* eorum (de l'encens) *incendio* familiaria fieri existimentur et mitia (les divinités).

Il ajoute encore *ex* inutilement aux questions de temps :

II, 69 : quod non *ex aliquo* cœperit *tempore*.

ou à des verbes qui veulent l'ablatif seul :

VII, 34 : arbitrantur et numina *ex rebus hilarioribus gaudere*.

Parfois même il met la préposition *ex* là où il ne la faut pas, et la supprime là où elle serait nécessaire :

VII, 35 : (deos) profitemini esse natos et *ex* masculorum fœminarumque *seminibus* conventionum progenitos *lege* (produits, d'après la loi des commerces charnels, par la semence...)

e) Pro

La préposition *pro* reçoit à l'époque d'Arnobe des emplois très variés et souvent peu usités en bonne prose. Elle désigne le but, non pas avec des verbes comme *orare, rogare*..., ce qui serait presque classique (1), mais avec d'autres, qui constituent des exemples tout à fait nouveaux :

II, 12 : quia sibi praesentiunt finem *pro meritis* imminere (cf. Jér. *Ep*. 64, 11 : volo *pro legentis facilitate* abuti sermone vulgato (2).

On la trouve aussi en surabondance, remplaçant le datif seul :

V, 43 : omnibus argutiarum modis *pro rebus* subditis (par toutes sortes de subtilités substituées aux choses).

(1) Cf. Bayard, *op. cit.*, p. 155 et note 2, qui cite un passage de la correspondance de Cicéron.

(2) Cf. Goelzer, *op. cit.*, p. 343. — Bonnet, *op. cit.*, p. 615 sq.

V, 44 : quid enim subiciemus *pro illis fluctibus ?...* (que substituerons-nous à...) et quid *pro illis Ganymedibus raptis ?...* quid *pro illa conversione* formiculæ ?.., quid *pro cycnis ?...* quid *pro aureis imbribus ?...*

Ailleurs, elle prend le sens de *ob* ou *propter* et signifie la cause :

III, 16 : *pro iniuriis et contumeliis* ultum ire.

Cet emploi est d'ailleurs très usité dans la suite :

Jér. *Ep.* 15, 2 : *pro meis facinoribus* ad solitudinem commigravi.
— *Ep.* 60, 10 : me... *pro sodalitate* avunculi diligebat (1).

Gr. de Tours, *H. F.* 2, 5, p. 67, 2 : *pro delictis* populi sibi hoc non fuisse concessum (2).

Mais on ne voit guère dans la langue d'expressions comme les suivantes :

II, 41 : (ut homines) *pro beatis ac felicibus viverent* (comme de gens heureux).

IV, 37 : *pro diis pios* (à l'égard des dieux). Un seul exemple peut-être se rapproche de celui-ci : on le lit plus tard dans Sulpice Sévère, *Hist.* 1, 21 : *pro conscientia paventes.*

— En somme les sens de *pro* s'écartent ici sensiblement de l'usage classique. — Pour elle et pour la plupart des prépositions que nous venons de passer en revue, c'est surtout le langage populaire qui contribue à l'élargissement de leurs significations ; l'action de la poésie ou des langues étrangères est moins considérable. Il arrive ainsi que certaines prépositions se développent au détriment des autres : *a*, *de*, *ex*, par exemple, ne s'emploient plus souvent qu'en réduisant la valeur d'autres prépositions qui semblent peu à peu disparaître de la latinité (3).

IV. — Emploi des voix

1. — Verbes transitifs pris absolument

Ordinairement les verbes transitifs en latin sont suivis de leur complément direct à l'accusatif. Mais parfois cela n'a pas lieu pour les verbes d'un usage courant comme *amare*, *facere*, etc..., et l'on dit alors que ces verbes sont pris absolument. — Dans la bonne latinité, un pareil emploi n'était réservé qu'à quelques verbes tran-

(1) Voir d'autres exemples dans Goelzer, *op. cit.*, p. 343.
(2) Cf. Bonnet, *op. cit.*, p. 615 sq.
(3) Cf. Bayard, *op. cit.*, p. 137 sq.

sitifs : la décadence l'a étendu à beaucoup d'autres qui l'ignoraient totalement à l'époque classique.

Déjà Apulée, Tertullien ont employé de cette façon *annuntiare*, *communicare*, *conflare*, *coquere*, *extendere*, *fingere*, *impingere*, *inebriare*, *instituere*, *iactare*, *scandalizare*, *scandere*, *supplodere*, *vovere*, etc... (1).

Arnobe n'ignore pas cet usage. On lit chez lui :

II, 7 : quibus ex causis pili nigrorem ingenitum ponant neque omnes pariter sed *paulatim adiciendo* (en ajoutant peu à peu, c'est-à-dire progressivement) canescant.

II, 25 : et asellus et bos æque usu atque adsiduitate *cogendi* (de pousser devant eux) discit arare ac molere.

II, 42 (idcirco animas misit), domos ut effringerent noctibus, *sollicitarent abigerent* prævaricarentur et proderent... *Sollicitare* est pris ici dans le sens rare de *servos ad fugam abducere*. *Abigere* signifie *pousser devant soi les troupeaux, pour les voler*. On trouve cette signification dans les *Digesta*, mais la prose classique ajouterait *pecus* (Cic. *Pis*. 34).

Il est vrai que cet emploi peut parfois s'expliquer par un effet de style qu'on obtient, comme on le verra plus loin, par la rime ou la symétrie dans les membres de phrase. Ainsi :

I, 46 : qui sermonem dedit atque accepit,
docuit castegavit admonuit.

II, 18 : dum *imitatur experitur* et *temptat*,
dum labitur *reformat immutat*.

2 — Verbes transitifs pris intransitivement

Nous voulons parler ici des verbes transitifs qui dans Arnobe changent de construction et prennent après eux un autre cas que l'accusatif. La prose classique n'use généralement pas de cette liberté ; mais déjà dès Tite-Live (2), les auteurs se montrent moins scrupuleux. *Derogare* se trouve dans Arnobe avec le datif, ce qui est peut-être nouveau :

I, 57 : neque enim cælo deus aliquis lapsus est aut suis res vestras commentatus est manibus aut ratione consimili *nostris rebus et religionibus derogavit*.

On lit III, 25 : Victa et Potua sanctissimæ *victui potuique procu-*

(1) Cf. GOELZER, *op. cit.*, p. 350, qui fournit d'autres exemples de saint Jérôme.

(2) Cf. RIEMANN, *Etude sur Tite-Live*, p. 200 sq. — BAYARD, *op. cit.*, p. 219 sq.

rant. — *Procurare* est classique dans le sens transitif de *s'occuper de*, *veiller à*. — Sous la forme intransitive, avec le sens de *pourvoir à*, on ne le rencontre peut-être que dans Plaute, *Stich*. 92, et quelques écrivains de la décadence.

Reciprocare, faire aller et venir, et aussi transitif dans le texte :

I, 30 : cuius aer iste *quem* vitali *reciprocatis* spiritu.

II, 16 : *auras* accipiunt naribus et per anhelitum *reciprocatas* reddunt.

III, 32 : et quod inter loquentes duo media currat et *reciprocetur oratio*.

Mais au même passage, III, 32, deux lignes plus bas que l'exemple précédent, le même verbe est employé intransitivement (aller et venir) : non et dei Mercurius nomen sed *sermonis reciprocantis et vocis*. Quinte — Curc., 9, 9 ; Plin. 2, 97, 100. Les deux formes s'emploient indifféremment à cette époque.

Transilire est surtout usité au sens figuré et transitif de *omettre*, *négliger*. — Cic. *de orat*. 3, 160. Comme intransitif (*passer dans*), il est très rare. Liv. ; Plin. ; Flor. 2.

III, 19 : quicquid de deo dixeris, quicquid tacitæ mentis cogitatione conceperis, *in humanum transilit* et corrumpitur *sensum*.

3. — Verbes déponents pris au sens passif

La confusion que nous signalons ici se remarque déjà pour certains verbes, comme *remunerari* dans Minucius Félix, *Octav*. 7, dans Tertullien, *Ap*. 46, et saint Cyprien, 314, 4 (1). Nous ne parlerons pas de *confiteri*, quoiqu'il soit dans Arnobe, VI, 11 : *confessæ* cadere atque adnuere *veritati* : le participe passé de ce verbe a déjà dans la prose classique la valeur d'un actif et d'un passif (2). D'autres verbes offrent plus d'intérêt :

Aspernari, dédaigner, n'a que très rarement le sens passif. — Cic. *ep*. fr. II, 1, p. 39 k. — Il est vrai que notre auteur ne l'emploie dans ce sens qu'au participe passé, peut-être par analogie avec d'autres verbes comme *confiteri* :

V, 25 : tum diffusior facta per risum *aspernatam* sumit atque ebibit *potionem*.

VII, 47 : et venit non *aspernatus*, ut dicitis, colubrarum in formam conversus.

On lit dans Cicéron, *N*. *D*. 2, 27, le participe passé *mensus*,

(1) Cf. Bayard, *op. cit.*, p. 220.
(2) Cf. Goelzer, *op. cit.*, p. 351.

mesuré (*mensa* spatia conficere) : ce qui amène peut-être le sens passif aux autres temps du verbe *metiri :*

II, 61 : orbe sit amplior an pedis unius latitudine *metiatur* — cf. Lact. *mort. persecut.* 23.

D'ailleurs Arnobe l'emploie aussi au sens actif et classique :

VI, 3 : si deorum *potentiam metiaris.*

Ordiri, commencer, ourdir, est pris déjà au sens passif dans Varron, *L. L.* 10, 3, 56, Sénèque, *nat. quæst.*, 3, 28, 7.

VI, 16 : non in ore aliquando simulacri *ab araneis ordiri retia* atque insidiosos casses.

(Cf. Jér. *in Iesai.* 9, 30, 1 : *orditam* autem *telam*).

Il faut enfin signaler le participe passé *præfatus,* énoncé d'avance, qui reçoit ici la signification passive, comme chez les jurisconsultes :

V, 27 : quas (partes) inter aures castas sine venia nefas est ac *sine honoribus* appellare *præfatis* (sans s'excuser).

4. — Emploi du passif

Une des preuves de la vitalité de la conjugaison passive à l'époque d'Arnobe, c'est l'usage abondant qu'il en fait. Il adopte la tournure passive en beaucoup d'endroits où le latin classique mettrait simplement l'actif, et on la remarque surtout à l'infinitif, dont l'emploi tendrait d'ailleurs à se généraliser depuis l'époque impériale (1).

Parfois on lit un infinitif passif là où l'on attendrait une proposition complétive introduite par une conjonction :

I, 38 : qui quo autore, quo patre mundus iste sit constitutus et conditus, fecit benignissime *sciri* (= fecit ut homines scirent).

Le plus souvent cet emploi se présente avec des expressions impersonnelles, comme *convenit, oportet, facile est...* et autres semblables. Ici les exemples abondent :

II, 68 : atque ut rufulos (tauros) liceret *dari.*

III, 3 : (deos) non in simulacris propositos... sed in ea substantia in qua conveniat *æstimari* tanti esse nominis oportere virtutem.

III, 5 : neque enim *sciri* est facile, definita et certa sit eorum numeri multitudo...

III, 6 : quos par sit *adiungi* summi regis ac principis venerationi.

III, 7 : oportere *statui* per senatum, aboleantur ut hæc scripta quibus Christiana religio comprobetur...

(1) Cf. BAYARD, *op. cit.*, p. 236 sq.

IV, 33 : et quod pœnis omnibus conveniebat *plecti*... incentivo extollitis laudis.

(*ib.*) : et quod penitus oportebat ex humani generis coalitu *tolli*, percensetis, ediscitis.

V, 3 : Iovem remedia scisse atque artes quibus *iri* obviam suis significationibus conveniret.

V, 35 : quod oporteat *subici* rerum immutatione monstratis.

VI, 26 : tot legibus et generibus suppliciorum tantis *iri* obviam nequeat multitudini noxiorum.

VII, 43 : apud quos nefas haberetur magnum, alterum pro altero *plecti* et aliena delicta aliorum crucibus vindicare (on regarderait comme un crime de punir l'un pour l'autre).

Signalons dans cet exemple l'emploi simultané de l'actif et du passif, qui devient chez Arnobe un procédé de style, comme on le verra plus tard.

V. — Emploi des modes

1. — Indicatif

La nécessité du subjonctif dans l'interrogation indirecte n'est plus bien sentie à l'époque d'Arnobe : on revient à la construction avec l'indicatif usitée à l'époque archaïque. On voyait alors dans *dic quid est*, par exemple, deux propositions indépendantes. Ce n'est que plus tard que la seconde prit le subjonctif, quand on s'habitua à la subordonner à la première.

De cette variété de construction il résulte qu'à l'époque de la décadence le subjonctif et l'indicatif s'emploient indifféremment dans l'interrogation indirecte (1), et cela presque dans la même phrase, comme on le voit chez Arnobe :

I, 38 : (qui *exprompsit*)... unde... solis... fervor... adscitus, cur luna semper in motu, isdemne *quis creditur* an aliis causis lucem semper atque obscuritatem resumens, animalium *origo quæ sit*, *rationes quas habeant* semina... ; *quid sit* sensus, quid anima, *advolaveritne* ad nos sponte...

On lit aussi chez lui :

I, 61 : *quare* isto *voluit* et illo genere *noluit*, *latent... causæ*.

VII, 40 : sed neque illud æque nos negabimus *scire*, vel *quæ lues*

(1) Cf. Goelzer, *op. cit.*, p. 355, sq. — Regnier, *op. cit.*, p. 68. — Cette confusion persiste dans la langue, voir Bonnet, *op. cit.*, p. 676, 677.

infesta faciebat continua populum contage conficiens, vel quæ hostes validi.

Un autre usage classique qui parait tomber en défaveur à l'époque de la décadence, c'est celui qui consiste à mettre au subjonctif les propositions relatives, quand elles marquent une idée de cause (Cic. *Fam.* 7, 1 : fuit enim mirifica vigilantia, *qui* suo toto consulatu somnum non *viderit* (*qui* = lui qui, puisqu'il...). Il est vrai que le grec dans ce cas emploie l'indicatif. Arnobe fait de même :

IV, 32 : immunes tamen a deorum maletractatione nec sic estis, *qui* aut talia *cessatis* maleficia vindicare, aut non .. tantæ *istis* obviam temeritati.

2. — Subjonctif

Il y a peu de chose à dire sur l'emploi du subjonctif. Arnobe semble en avoir fait un usage plus prudent et plus correct que saint Cyprien, quoiqu'ils aient écrit tous deux à peu près à la même époque (1). Nous notons quelques particularités.

Le verbe *cessare* (hésiter à) est suivi de *quin* et du *subjonctif*, alors qu'on trouve plutôt l'infinitif seul dans Cicéron (*Att.* 11, 11), Virgile (*Ecl.* 1, 59), Horace (*Od.* 3, 27, 58) :

VII, 33 : quid *cessatis*, *quin* et ipsos *dicatis* deos ludere...?

— Au lieu de la proposition infinitive, Arnobe met parfois *ut* ou *quod* et le *subjonctif* après les verbes déclaratifs, comme *dire*, *croire*, *savoir* :

VII, 8 : si modo rectum est credere *quod* motibus *exagitentur* irarum.

VII, 12 : nonne erit consequens, ut debeat credi... *ut* favorem suum *commodent* locupleti...?

Le latin populaire connaissait déjà cette tournure (2), dont l'origine est d'ailleurs facile à découvrir (3). Souvent, *quod* après *hoc*, ou même sans cela, signifie *ce fait que*, et introduit une proposition dont la valeur approche tellement de la proposition infinitive, qu'on ne distingue pas toujours aisément la construction préférable. L'influence du grec (ὅτι) a peut-être contribué à faire accréditer cette tournure : dès le deuxième siècle, on la rencontre souvent dans Apulée (*Met.* 6, 23), dans Tertullien, dans saint Cyprien (36, 13 ; etc. (4) ;

(1) Cf. Bayard, *op. cit.*, p. 223-229.

(2) Cf. Goelzer, *op. cit.*, p. 375 sq. — Bonnet, *op. cit.*, p. 660 sq.

(3) Cf. Mayen, *De particulis quod...*, p. 28, sq.

(4) Cf. Bayard, *op. cit.*, p. 234.

on la retrouve plus tard dans saint Jérôme (1), Ammien Marcellin (7, 5 ; 11, 6) et Grégoire de Tours (2).

3. — Infinitif

— On remarque dès l'époque impériale un emploi très abondant de l'infinitif et de la proposition infinitive, surtout lorsqu'il s'agit de marquer la volonté, le commandement ou l'effort. Les poètes, surtout les poètes dactyliques, pour diverses raisons (mesure du vers, recherche de la nouveauté) ont pris au langage familier ou imité du grec certaines constructions de l'infinitif, étrangères à la prose classique, et celles-ci sont facilement adoptées à l'époque impériale, où règne l'imitation du style poétique.

La recherche des clausules métriques a pu mener aussi au même résultat. D'après Aulu-Gelle (I, 7, 16), Cicéron employait un tour de syntaxe (*De imp. Cn. Pomp.* 33) ou une forme moins ordinaire (*ib.* 30) pour éviter ou obtenir telle clausule métrique (3).

Toutes ces influences ont été déjà notées dans le latin de saint Cyprien (4). On ne sera pas etonné de trouver dans Arnobe des exemples peu classiques de constructions avec l'infinitif.

a) Infinitif après certains adjectifs

La construction des adjectifs proprement dits avec l'infinitif n'est pas classique. En bonne prose, on ne trouve avec l'infinitif que les participes pris adjectivement de certains verbes, comme *paratus*, *assuetus*, *doctus*... Les poétes et les prosateurs de l'époque impériale construisent ainsi beaucoup d'autres adjectifs, notamment ceux qui signifient *capable de*, *désireux de*, *content de*, *digne de*, *bon* ou *facile à faire*, etc. (5).

L'infinitif après *dignus* n'est pas une seule fois dans Cicéron, mais il devient fréquent après lui. Virg. *Ecl.* 5, 54. Quint. 10, 1, 96 : *legi dignus*, etc. Cypr. 642, 1 ; 401, 20.

Arn. I, 28 : qui *ferre* nominis huius auctoritatem *condigni* sunt.

I, 38 : *dignus*... est tantorum ob munerum gratiam Deus *dici*...

II, 18 : quas (scientias) genus... *habere* divinum atque immortale *condignum* est.

(1) Cf. Goelzer, *op. cit.*, p. 376 sq.
(2) Cf. Bonnet, *op. cit.*, p. 661 sq.
(3) Cf. Norden, *Die antike Kunstprosa*, p. 928.
(4) Cf. Bayard, *op. cit.*, p. 237-242.
(5) Cf. Riemann, *Synt. lat.*, No 246, R I. — Bayard, *op. cit.*, p. 241.

V, 42 : ut abciso ab homine *dignus* videretur *vocari*. Cf. Jér. *Ep.* 74, 6 : 108, 10.

Peut-être aussi sous l'influence du grec qui présente des emplois analogues (πρoύς τὸ λέγειν, etc.), cette construction s'étend à d'autres adjectifs :

I, 58 : mente simplici... et *ignara* lenociniis ampliare.

II, 41 : feritatis adfectibus *nesciæ* (pluriel) commoveri.

II, 54 : quod sit *immane* dixisse (= dictu).

III, 25 : *contenti*... subdidisse atque inplicuisse deos curis. Ovid. *Mét.* 1, 461 ; Quint. 4, 2, 128 ; Cypr. 401, 20.

IV, 26 : non *contenti* feminei generis adtribuisse diis curas etiam sexus adiungitis adamatos ab his mares.

(*ib.*) : Iuppiter... nonne a vobis *infamis* est isse... ?

VII, 12 : solum illud posuisse *contenti* (De même II, 55 ; IV, 22).

b) Infinitif a la place du génitif du gérondif

L'infinitif français, complément déterminatif d'un nom ou d'un adjectif, se rend généralement en latin par le gérondif en-*di* : le gérondif est alors considéré comme un substantif verbal. Caes. *B. G.* 7, 52, 1 : signo *recipiendi* dato : le signal de la retraite, *receptūs* ; Cic. *Pro Mil.* : dat ipsa lex potestatem *defendendi* = le droit de légitime défense, *defensionis*. Arnobe s'écarte parfois de cette règle :

VI, 18 : *ius* habent *relinquere*.

Mais cela s'explique. On sait que l'infinitif peut être sujet du verbe *être* dans les expressions *satius est*, *melius est*, etc., et dans d'autres encore qui sont composées d'un substantif, et qui pourraient être remplacées par un verbe simple, comme *consilium est* (= decrevi), *tempus est* (= nunc decet), *mos est* (mihi) (= soleo).

Ces constructions, les premières surtout, sont déjà connues (1), mais les locutions suivantes le sont peut-être moins :

I, 22 : *libido* quæ tanta *est* inimicos atque hostes deos esse *contendere* Christianis... ?

II, 16 : *cura* illis *est* omnibus famem *prohibere* mortiferam (2).

II, 67 : adfinibus et propinquis *osculari* eas *ius est*.

VI, 8 : *ratio* quænam *est* dubiorum *fingere* atque *instituere* simulacra ?

— On peut rapprocher d'ici, semble-t-il, un passage de saint Cyprien, où l'infinitif devient une sorte d'*explication* (3) :

(1) Cf. Kuhner, *op. cit.*, II, p. 193.

(2) Bonnet, *op. cit.*, p. 648, 649, fournit des cas analogues tirés de Grégoire de Tours.

(3) Cf. Bayard, *op. cit.*, p. 242, 243 et note I.

303, 16 ; hanc tolerantiam iusti semper habuerunt, hanc apostoli disciplinam de Domini lege tenuerunt, non *mussitare* in adversis, sed quæcumque in sæculo accidunt fortiter et sapienter *excipere*.

D'ailleurs, on sait que les poètes emploient souvent d'une façon insolite l'infinitif après *amor*, *modus*, *potestas*, *timor* :

Virg. *En.* II, 10 : Sed si *tantus amor* casus *cognoscere* nostros... (ss. ent. *est tibi*) (cf. VI, 134).

Cette influence poétique se fait sentir encore dans saint Jérôme, *in Matth.* 14 *ad* 23, 15 : *studium* habebant de gentibus *facere* proselytum — dans Grégoire de Tours, *Mart.* 4, 26, p. 655, 36 : fuerat nobis *causa* quædam... regis *adire* præsentiam.

c) Infinitif présent pour infinitif futur après certains verbes

Si l'action exprimée par un verbe doit se réaliser dans l'avenir, on emploie généralement après lui l'infinitif futur au lieu de l'infinitif présent. Par analogie avec d'autres verbes, comme *credere*, *cogitare*, Arnobe emploie cependant l'infinitif présent :

Après *sperare* :

II, 34 : a quo speramus utrumque, et mortem cruciabilem *fugere* et vitæ æternitate *donari*...

Après *spondere* :

I, 43 : quæ sese spondeant *facere*...

Après *confidere* :

I, 64 : quam vos *habere* confiditis (inmortalitatem).

Il faut remarquer toutefois que l'infinitif présent suffit à l'exemple suivant, où *confidere* n'exprime pas en réalité une idée d'avenir, mais revêt simplement le sens de *croire fermement* :

II, 24 : quod si vere *confidis* immortales huc (= in terram) animas et plenas scientiæ *pervolare*.

La même analogie amène plus tard dans Grégoire de Tours (1) :

H. F., 3, 11, p. 118, 8 : hi... suam voluntatem *facere repromittunt*.

H. F., 9, 8, p. 364, 14 : veniam *impetrare confidens*.

d) Infinitif pour complétive avec conjonction ou ad et gérondif

On verra un peu plus loin que l'infinitif (avec accusatif sujet) perd du terrain dans les propositions déclaratives (*dire*, *croire*) où les conjonctions *quod*, *quia*... le remplacent souvent. En revanche, il se développe dans les propositions volitives ou impératives. Avec les verbes de volonté, de prière, de commandement, d'effort, excepté

(1) Cf. Bonnet, *op. cit.*, p. 648.

iubere, *prohibere*, le latin introduit généralement une complétive avec conjonction ou met *ad* et le gérondif (1). C'est surtout à l'influence poétique que l'on doit dans ce cas l'usage de l'infinitif. Cette influence a été déjà notée dans saint Cyprien (2), dans saint Jérôme (3) et Grégoire de Tours (4). Arnobe n'a pu y échapper.

On trouve souvent chez lui *facere* soit avec l'infinitif seul, soit avec l'infinitif et un sujet à l'accusatif. A vrai dire, cette construction n'est pas nouvelle. On la voit déjà dans le *Brutus* de Cicéron, amenée par une recherche de symétrie. (5) Elle devient fréquente à partir d'Aulu-Gelle chez les auteurs de l'Histoire Auguste et chez les écrivains ecclésiastiques.

Les grammairiens (6) citent de nombreux passages de Commodien (*Carm. Apolog.* 117, 122, etc.), de Tertullien (*Apol.* 46), de saint Cyprien (399, 6; 187, 4) (7), de saint Jérôme (*Ep.*. 47, 3; 50, 4) et de Grégoire de Tours (8).

Nous relevons dans Arnobe :

I, 16 : fame... *emori*... fecerunt.

I, 38 : qui... quo patre mundus iste sit constitutus, fecit benignissime *sciri*...

(*ib*) : supplicationum fecit verba atque orationum colloquia *miscere*.

I, 65 : et credulitatem faceret *hæsitare*.

II, 59 : guttatim faciat pluviam *labi*.

II, 65 : invitos faciat suis pollicinationibus *credere*.

V, 7 : fecit oppidum *claudi*.

V, 25 : facit *sumere* habitum puriorem.

VI, 7 : inextinguibili fecit testificatione *procedere*.

VI, 12 : Mercurium... in Solis faciat *commigrare* delubrum.

VII, 3 : cibi esse munus, quod eos faciat *vivere*.

VII, 10 : cum gaudiis faciant *agere* nos semper.

VII, 43 : sed et ipsum fecit pestilitatis sævitia *comprehendi*

Dans le même sens et avec la même construction que *facere*, Arnobe emploie *perficere* :

IV, 7 : luteas voluptates ad exitum perficit dulcedine inoffensa *procedere*.

(1) Cf. Riemann, *Synt. lat.* N° 180, 185, 188, 189, 190.
(2) Cf. Bayard, *op. cit.*, p. 237 sq.
(3) Cf. Goelzer, *op. cit.*, p. 363 sq.
(4) Cf. Bonnet, *op. cit.*, p. 646 sq.
(5) Cf. *Brutus*, 142, et la note p. 107 de l'édition J. Martha.
(6) Cf. Goelzer, *op. cit.*, p. 373.
(7) Voir d'autres exemples dans Bayard, *op. cit.*, p. 239.
(8) Cf. Bonnet, *op. cit.*, p. 648.

Et surtout *efficere* :

I, 46 : adrogantium magorum *frustrari* efficit actiones.

II, 27 : quod eas efficiat oblivionis *induere* caecitatem.

II, 77 : (nos) ad lumen efficitis circumcisis nexibus *evolare*.

VI, 17 : (quos) fabrilibus efficit *inhabitare* simulacris.

— *Compellere* avec l'infinitif est un emprunt de la prose à la poésie qui ne remonte pas au-delà de Curtius Rufus (1). Dans Arnobe, comme dans saint Cyprien d'ailleurs (645, 14; 661, 9), on trouve ce verbe soit à l'actif soit au passif. Les exemples ne manquent pas :

III, 3 : necessitate nulla... *compellimur*... *adorare*.

III, 39 : *sustinere* animi *compelleretis* adsensum.

IV, 13 : sermo nos quoque *compelleret* nonnihil de rebus .. *depromere*.

IV, 17 : *suscipere* nos cultum vestrorum *compellitis* numinum.

V, 3 : quæ ab impetu rerum tanto Iovem *compulit avocari*.

(*Ib.*) : ut cum *compellerent* invitum *parere* præceptis.

VI, 5 : quod sua quosque necessitas *rogitare compellit*.

VII, 30 : ipsosque illos deos... *compulit exauctorare* dementibus.

Evidemment, *impellere* suit la même voie :

III, 11 : deos *impellitis*... excitatis *infestare* omnibus malis terras.

— Avec les verbes qui signifient *demander*, l'usage de notre auteur est assez hardi. Sans doute on trouve déjà *peto* et la proposition infinitive dans la latinité de l'âge d'argent (2). Mais pour la première fois peut-être saint Cyprien emploie ainsi le verbe *deposcere* (796, 9 : qui... *remitti* sibi peccata *deposcunt*). Arnobe suit son exemple et étend même cette construction à d'autres verbes qui ont un sens analogue :

VII, 7 : sed neque illud *dici* aut *audire deposco*.

II, 50 : (quod bonum est) neque *emendari* neque *corrigi* se *poscit*.

V, 28 : *nosse* inferos *expetivit*.

VI, 15 : *audire* a vobis *exposcimus*... facturine istud sitis.

VII, 12 : *postulent* vires sibi atque auxilium *commodari*.

VII, 21 : cum *postulo* causam mihi *depromi*.

VII, 50 : bonus auxiliator nunquam *rogari* se *poscit*.

VII, 51 : sed fuerit præsens, ut *exposcitis credi* (comme vous demandez qu'on le croie).

— *Quærere* et l'infinitif est aussi une construction poétique adoptée par la prose du temps de l'Empire.

Elle paraît ici, comme dans saint Cyprien (338, 27) :

(1) Cf. DRAGER, *op. cit.*, II, p. 327.
(2) Cf. BAYARD, *op. cit.*, p. 238.

III, 42 : omnis enim qui *quærit* alicuius numinis *impetrare* responsum.

VI, 13 : *vincere* contentiosa æmulatione *quærebant*.

Suadere avec l'infinitif est poétique, mais rare, surtout quand l'infinitif a un sujet à l'accusatif. Cypr. 692, 1 :

II, 13 : nonne animo *fugere suadet* e terris?

IV, 16 : rationem te *esse* mortalibus ineptissimis *suades*.

Le même usage s'applique à *hortari* :

I, 64 : quid vos subigit, quid *hortatur maledicere*...?

L'influence de la poésie se fait encore sentir dans l'emploi des verbes suivants :

Relinquere, dans le sens de *permittere*. Lucr. 6, 654.

I, 65 : fatuitatem *relinquite volutari*.

VII, 20 : *relinquite* infelicissimas pecudes... cæli animam *ducere*.

Ridere. — Stace, *Theb.* 10, 648.

II, 13 : quæ nobis *dici pronuntiarique ridetis*.

VI, 11 : *ridetis* temporibus priscis Persas fluvios *coluisse*.

Vitare. — Hor. *Ep.* 1, 3, 16 : *tangere vitet* scripta.

VI, 16 : in quæ (simulacra) obscena *deicere* neque metuunt neque *vitant*.

— *Dare* avec l'infinitif, dans l'expression *datur mihi*, s'écarte sensiblement de la construction cicéronienne (*Rep.* 1, 3 : *dare tempus ut*, donner l'occasion de) :

V, 10 : et postquam *illi datum est* cælum diemque *conspicere*.

V, 11 : si *esset mihi* iis nasci temporibus *datum*. (Virg. *Æn.* 1, 65 sq.)

Usurpare avec l'infinitif est un cas insolite :

II, 47 : quæ numina se *esse usurpavere* (qui ont revendiqué pour eux le titre de dieux).

Il est des constructions qui s'expliquent par l'analogie avec d'autres verbes, comme *velle*. Ainsi :

Detrectare, refuser :

VI, 15 : *detrecto* enim *dicere* cæcitatem. On ne le trouve avec l'infinitif que dans le latin des bas temps. Paul, *Dig.* 37, 14, 19. Cypr. 261, 1.

Recusare :

III, 19 : si animi nostri mentem non *recusatis audire*.

V, 14 : *adnuere* Iuppiter *recusavit*.

Renuere :

II, 5 : ne quod hoc die *credere*... *renuitis*..., redarguat.

III, 3 : quæ intelligitis vos quoque, etsi *recusatis et renuitis confiteri*.

IV, 24 : et quas in melius *reformare... renuistis.*

Aspernari :

III, 6 : neque *aspernamur* quocumque invitaveritis *accedere.*

Respuere :

II, 7 : solum oleum *respuat* immersionem in se *pati.*

II, 65 : cum *respuis adsumere* voluntate id...

Arnobe use si fréquemment de cette tournure que nous jugeons à propos d'en multiplier les exemples :

I, 45 : qui claudos *currere præcipiebat* (1). (De même I, 46.)

I, 47 : quid esset Deus verus iam *addiscerent suspicari.*

I, 59 : nec tamen *impediunt perfrui* nos.

I, 62 : quam (mortem) nec ipsam *perpeti succubuisset.*

II, 1 : quibus se genus humanum studiose *contendit impleri.*

II, 16 : et cum eo *contenditis* immortalitatem *habere* vos unam.

II, 18 : vestem illa non *norunt*, sellas naves atque aratra *conpingere.*

II, 24 : ex eius *niteris* responsionibus *comprobare.*

II, 32 : si modo illum *temptent* ac *meditentur adgnoscere.*

II, 42 : pinguitudinem *nossent retinere.*

II, 50 : qui ergo *luctatur* animarum ingenitas *corrigere* pravitates.

II, 56 : *amat* quod opinatur *adserere.*

(*ib.*) : quos *infirmare moliuntur.*

II, 60 : omnia ista nos *relinquere... præcepit.*

II, 66 : sub rupibus et cavernis *præoptaverunt... permanere.*

II, 78 : id quod *esse* volumus atque *adnitimur* verum (= id quod esse verum volumus atque adnitimur ut ita sit).

III, 22 : sciat ipse necesse est primus id quod alterum *callere constituit* (décida).

V, 1 : nam ego humanis capitibus *procurari constitueram* fulgurita.

V, 2 : quæ per fulminis iactum in humanis *fieri constituerit* rebus.

V, 3 : expiationem istam *sciscat* Diesper *perpetrari.*

V, 4 : quibus modis *pararet circumscribere* se homo.

V, 8 : *intendisset* animum *maledicere* diis vestris.

V, 10 : illud nostram *subigit* curiositatem *requirere.*

V, 24 : *intendit* animum *conquirere...*

VI, 3 : incursionem *pati periclitantur* (risquent) hostilem.

VI, 12 : tanquam vias *adgredi præparet.*

VI, 13 : *certabant* filum capitis prostituti... *traducere.*

VI, 26 : legibus iudiciisque *contenditur imminuere* facta crudelia.

VII, 15 : cum etiam homines *colere... acceperimus* (puisque nous avons appris à honorer des hommes).

(1) Cf. GOELZER, *op. cit.*, p. 372, qui donne sur *præcipere* de nombreux exemples tirés d'autres auteurs.

VII, 16 : quorum templa cum *adire disponitis*.
VII, 17 : non *despui* vestras *inflammaremini* dignitates.
VII, 35 : eis *adtribuit* perpetuitatem sui numinis *inchoare*

c) PROPOSITION INFINITIVE INCOMPLÈTE

On sait qu'après les verbes qui signifient *dire*, *croire*, *savoir*, etc., le latin classique exprime généralement le sujet de la proposition infinitive (*se*, *eum*, etc.), en exceptant *cupio*. Ce sujet est parfois sous-entendu, même dans Cicéron (*Verr.* II, 1, 97 : *descensuros pollicebantur*). Mais cette omission est rare : elle se rencontre surtout dans le style familier et chez les historiens (notamment dans les discours rapportés en style indirect) :

— Ter. *Andr.* 13. 14 : quæ convenere fatetur transtulisse (ss. ent. *se*) atque usum pro suis. — Cic. *de or.* 1, 101 : dum mihi liceat negare (ss. ent. *me*) posse quod non potero et fateri (ss. ent. *me*) nescire quod nesciam. — Tite-Live assez souvent : 6, 17, 6 : refracturosque (ss. ent. *se*) carcerem minabantur : 25, 8, 6 : tuto ac sine certamine id facturos (ss. ent. *eos*) promissum est ; 25, 8, 10 : nocte maxime commeare (ss. ent. *eum*) credebant.

Arnobe se montre très libre dans l'emploi de cette construction. Parfois sous prétexte que le sujet de l'infinitif est déjà exprimé dans une proposition, il se dispense de le répéter dans la suivante, coordonnée ou non :

I, 50 : statuerunt errantes aquas et... (*eas*) suos labi iussere per tramites.

II, 8 : coniugalia copulatis consortia, non futura (*ea*) esse credentes casta.

(*ib.*) : liberorum susceptatis prolem non incolumem credentes (*eam*) fore.

II, 44 :... ut eas (= animas) prohiberet abscedere... Si enim degeneres (*eas*) futuras... sciebat...

Mais les passages suivants manquent totalement de correction, le sujet nécessaire n'étant même pas exprimé :

I, 64 : quia vobis (*eum*) immortalitatem ferre... suasi.

II, 27 : si modo esse perpetuum (*se*) cogitat.

II, 33 : qui nobis spondet tali a periculo (*se*) liberaturum.

II, 34 : a quo speramus... (*nos*) fugere.

II, 50 : qui quidem (*se*) esse solos sapientissimos autumant.

(*ib.*) : si... (*se*) in sua cogitat integritate perstare.

II, 65 : opem desideras tibi ferre (*eum*), cuius dona...

IV, 19 : quod ex turpi concubitu (*eos*) creditis... exisse.

V, 6 : sed exponi (*eum*) Sangarius præcipit.

V, 10 : ipsos sibi spondebat deos cæli posse ab regione (*se*) detrudere.

VI, 24 : illud etiam dicere simulacrorum adsertores solent (*se*) non ignorasse...

VII, 46 : si cogitant dii esse (= se deos esse).

On sait que cet usage était déjà familier aux poètes. Il se maintient d'ailleurs jusque dans les périodes les plus avancées de la langue :

Grég. de Tours, *H. F.*, 9. 8, p. 366. 14 : veniam impetrare (*se*) confidens.

H. F. 3, 11, p. 118, 8 : hi... suam voluntatem facere (se) repromittunt (1).

f) La tournure du nominativus cum infinitivo

La tournure du nominatif avec l'infinitif consiste à faire suivre de l'infinitif les formes personnelles d'un verbe passif. En bonne prose, cette construction est admise avec tous les verbes qui signifient *penser*, *dire*. Mais tous les verbes ne se rencontrent pas à toutes les personnes suivis de l'infinitif (2). C'est ainsi que pour *ferre* (rapporter) cet usage n'a lieu qu'avec *fertur*, *feruntur*. De plus, exception faite pour *videor*, lorsque le verbe passif est à un temps composé avec le participe passé, on préfère au tour personnel le tour impersonnel. Ainsi on ne dit pas :

Traditus est Homerus cæcus fuisse, mais *Traditum est Homerum cæcum fuisse*.

Mais les écrivains de la décadence adoptent de plus en plus la tournure du passif personnel (3), et par analogie l'étendent à beaucoup de verbes qui ne l'admettaient pas tout d'abord (4). On lit dans saint Cyprien, 655, 9 : *hostis* nobis *imminere prænuntiatur* (nuntior) ; 473, 2 : *quæ* (virgines) *detectæ sint... mansisse* (reperior). A l'époque d'Arnobe, on doit user assez librement de l'une et l'autre forme, puisqu'on trouve chez lui l'accusatif avec l'infinitif après des verbes qui dans la prose classique prendraient de préférence le nominatif :

I, 3 : *dicitur invectam esse labem* terris.

I, 9 : *dicendum est perniciosam esse tranquillitatem* illam mundi.

III, 14 : *esse dicendum est quosdam capitones*.

IV, 24 : *dicitur esse progenitos quosdam deos*.

Mais certainement la tournure du passif personnel est la plus répandue. (cf. Sulp. Sévèr. *Chronic.* 1, 46, 5. — Saint Jérôme, *Ep.* 29, 3 ; 125, 7). Cassiodore l'emploie plus tard avec *comprobor*,

(1) Cf. Bonnet, *op. cit.*, p 648

(2) Cf. Gossrau, *Lat. Sprachl.*, n° 437, 1.

(3) Cf. Goelzer, *op. cit.*, p. 374.

(4) Cf. Bayard, *op. cit.*, p. 236.

cognoscor, invenior, monstror, noscor, perspicior, postulor, probor , sentior, etc. (1). Chez Arnobe, où les exemples sont très nombreux, elle explique l'emploi fréquent et souvent inutile de l'infinitif *esse* :

I, 17 : quod terreno in animante culpabile est, præstans illa *natura... scire adseveratur* a vobis.

I, 34 : neque *genitus scitur... esse.*

(*ib*) : *perhibeatur*... dies *habuisse* natales.

I, 48 : *Christus* enim *scitur*... aures *aperuisse..., exturbasse*... cæcitates, orationem *dedisse* mutis, articulorum vincula *relaxasse*, ambulatum *dedisse* contractis...

I, 49 : et *ille... credatur* valetudinem expellere *non potuisse*.

I, 56 : ut... *Deus fuisse monstretur.*

II, 7 : ipse denique animus, *qui*... a vobis... *Deus esse narratur.*

II, 13 : cum vel ea vel talia *reperiamini* et *vos dicere.*

II, 37 : ut non frustra *debuisse credantur* parte in hac agere.

II, 38 : ut sine hominibus condi non *potuisse credatur.*

II, 46 : auctor rerum *esse credatur.*

II, 50 : *qui* ut *esse credantur.*

II, 54 : *incipient videri* aut eo invito *res* pessimæ fieri.

II, 55 : ut *quæ*... iudicium non habent, maliciosa *esse perhibeantur.*

III, 1 : *religio* christiana... *esse comprobabitur* vera.

III, 11 : cum, si iudicatio fiat, certissima in vobis *reperiatur hæc esse.*

III, 16 : et inreligiosi *esse monstramini.*

III, 28 : *ipsi esse* nobis *reperiuntur* auctores.

III, 37 : quibus alius aliud eadem de re *dicere... monstramini.*

III, 39 : *Cornificius balare convincitur.*

IV, 25 : *Plutarchus* nostrarum *esse* partium *comprobatur.*

IV, 26 : numquid (*Iuppiter*) *conscriptus est... esse* in aurum versus...?

(*ib*) : numquid *Saturnus... indicatur induisse* formam feri... ?

IV, 30 : numina *consentiendus est colere.*

IV, 33 : *scribuntur* (2) *dii vestri... cenitare, potare...*

(*ib*) : *vulnerari, vexari*, bella inter se *gerere... memorantur* (dii).

IV, 34 : *Iuppiter*... amasio captus ab uxore *describitur confiteri* culpas suas.

IV, 35 : *Venus... exprimitur... bacchari.*

(*ib.*) : *Hercules*... miserabiles *edere inducitur* eiulatus.

(*ib.*) : *regnator* poli... adulterorum *agere introducitur* partes.

V, 4 : et crudelis *Iuppiter fuisse doceatur.*

V, 8 : *quæ* omnium numinum genitrix *esse narratur.*

V, 12 : et *esse tu* fatua... *indicaris.*

(1) Cf. Goelzer, *op. cit.*, p. 374 et 375.

(2) Avec *scribor*, cette tournure est fréquente dans saint Jerôme (*Ep.* 29, 3 ; 125, 7 — *Adv. Iov.* 2, 17 — *In Luc. hom.* 11).

V, 15 : cur nobis *irasci perhibeantur dii cælites.*
V, 19 : quorum conditor *indicatur Cinyras* rex *fuisse.*
V, 22 : expugnator pudicitiæ *idem esse iactatur.*
VI, 2 : *qui possumus iudicari* deos habere contemptui.
VI, 6 : *esse* conditus *scribitur atque indicatur Acrisius.*
VI, 8 : *nec habere convincitur* suis religionibus fidem.
VI, 10 : *qui esse* a vobis *effingitur* levis.
VI, 12 : cum qui Iuppiter fuerat *idem possit existimari* Mars esse.
VI, 19 : quia (*deus*) *esse* divisus natura *prohibetur* in plurimis.
VI, 24 : nisi ut *adesse vis* quædam ipsis in fulgoribus *crederetur.*
VII, 27 : ut... ex eorum incendio familiaria *fieri existimentur* (*numina*) et mitia.

4. — Participe

d) Participe présent ou passé pris substantivement

En règle générale, la bonne prose emploie rarement au singulier les participes et les adjectifs pris substantivement (1). Elle n'emploie de cette façon que les adjectifs ou participes neutres au nominatif ou accusatif pluriels. Mais surtout à partir de Tite-Live (2), on commence à trouver des participes pluriels comme substantifs aux autres genres et aux autres cas.

La forme en-*ans* ou en-*ens* est d'un usage très fréquent pour remplacer une proposition à un mode personnel, surtout une relative, et correspond souvent au participe grec avec l'article :

Cypr. 282, 26 : *quærentibus* (τοῖς ζητοῦσι) regnum. ..Dei promittit omnia adponi.

— 269, 23 : *Adorans*... nec illud ignoret quemadmodum... publicanus oraverit, etc... (3).

Arn. I, 18 : cunctis adimens *sentientibus* vitam.
I, 26 : summo *servientibus* regi crimen impietatis adfingit...
I, 37 : adversorum *secundantiumque* (= rerum secundarum) fortunas.
I, 46 : *sequentium* se millia quinque.
I, 48 : *laborantibus* plurimis dedisse medicinas.
I, 59 : cum male se *habentibus.*
(*ib.*) : (quas) adferat *audientibus* utilitates.

(1) Voir plus bas le chapitre sur l'adjectif pris substantivement.

(2) Cf. Riemann, *Etudes sur Tite-Live*, p. 85 sq , où l'auteur, dans la note 2, cite de Cicéron quelques participes pris substantivement. Il y a aussi quelques exemples dans César : (*B. G.* 3, 80 : Gomphos, oppidum primum Thessaliæ *venientibus* ab Epiro).

(3) Cf. Bayard, *op. cit.*, p. 244.

I, 62 : vias rerum *postulantibus* explicabant.

II, 65 : *repugnantibus* extorquere in contrarium voluntates.

III, 37 : ista dissensio nihil *scientium* verum est.

VII, 8 : ubi est venalis *ignoscentium* gratia.

— Jér. *Ep*. 54, 10 : sed etiam in ipsis leguminibus *inflantia* quæque et gravia declinanda sunt.

Ep. 118, 7 : hoc ideo dixi ut non te terreant *descendentes* sed provocent *ascendentes* (1).

On trouve aussi dans Arnobe quelques participes passés qui s'écartent de l'usage classique (2) :

I, 8 : et *subiectis* adferunt variorum discriminum necessitates.

I, 46 : præcipiebat... prodire ab aggeribus *conditos*,

(*ib.*) : *tacitorum* in cordibus pervidebat.

I, 50 : *exanimatis* suos reddidit sensus.

(*ib.*) : *interemptos revocavit* ad vitam.

I, 52 : sine luminibus *procreatis* oculorum redintegrare naturas.

II, 7 : pro *probatis et comprehensis* (en parlant de choses).

II, 11 : lumina... sine luminibus *natis* dare.

II, 40 : cum animantia cetera sponte *natis* alerentur et nulla satione *prolatis* (3).

V, 14 : pilum in *mortuo* crescere.

b) Participe futur masculin pris absolument

Arnobe n'ignore pas l'usage classique qui consiste à faire suivre le participe en-*urus* d'une forme du verbe *sum*. Mais il emploie aussi ce participe d'une façon absolue et cède ainsi à une tendance qui s'introduit dans la langue dès l'époque impériale.

A partir de Tite-Live (4) et surtout dans Tacite (5), on use de la forme en-*urus* avec plus de liberté qu'à l'époque classique : parfois l'on s'en sert pour remplacer à elle seule toute une proposition coordonnée ou subordonnée. Saint Cyprien l'emploie pour marquer la destination ou simplement remplacer le futur : 199, 24; 314, 10, etc. (6).

Dans Arnobe, ce participe a parfois la même valeur :

II, 5 : cum carnificis unci aliique innumeri cruciatus quemadmodum diximus impendeant *crediluris*.

(1) Cf. Goelzer, *op. cit.*, p. 388.

(2) Cf. Riemann, *Etudes sur Tite-Live*, p. 88 sq.

(3) Cependant Cicéron offre quelques exemples de participes neutres employés de cette façon (*De fin.* 1, 62 ; 2, 47 ; *De Sen.* 21, 78 ; *Or.* 58, 196).

(4) Cf. Riemann, *Etudes sur Tite-Live*, App. n° 50, p. 226.

(5) Cf. Gantrelle, *Grammaire et style de Tacite*, n° 56.

(6) Cf. Bayard, *op. cit.*, p. 252 sq.

VII, 39 : quod cum ille facere minime curasset, vel quod esse vanum suspicaretur insomnium nullamque habiturum apud *audituros* fidem vel quod...

VII, 44 : si per circi medium pergat nocens aliquis meritorum pœnas et supplicia *redditurus*.

Cet usage d'ailleurs se maintient dans la suite — cf. Jér., *Ep.* 14, 3 ; 14, 6 ; 14, 9 ; 22, 41 ; 130, 41, etc.

— En finissant cette étude du participe, nous signalons particulièrement un emploi du participe présent avec *esse* et du participe passé avec *habere*, qui forment une sorte de conjugaison périphrastique.

Le participe présent dans Arnobe sert parfois d'attribut au verbe *sum*. Cette tournure qui appartient au langage populaire est déjà vieille dans la langue. On la trouve dans Plaute, *Pœn.* 1033 : ut tu *sis sciens* ; *Trucul.*, 127 : *solens sum* — Térence, *Andr.* 508, 775 et ailleurs — Caton, *R. R.* præf.

Peut-être l'influence des traductions bibliques, où cet usage est fréquent (1), a-t-elle contribué aussi à le faire adopter dans la décadence. On l'a déjà remarquée dans saint Cyprien, 6, 1, et dans saint Jérôme (2), *in Ephes.*, 2, 410 ; *in Tit.* 2, 6 ; 2, 9 ; *Ep.* 77, 6.

Chez Arnobe peut s'ajouter aussi une raison de style : cette tournure donne plus d'ampleur à sa phrase, comme le prouvent la plupart des exemples suivants :

I, 23 : etenim revera *est* impium, et sacrilegia cuncta *transcendens* sapientem illam credere.

I, 27 : utilitas hæc nostra *est* et commodi nostri rationem *spectans*.

III, 37 : ista dissentio nihil scientium verum *est*, non ab rei veritate *descendens*.

V, 3 : quod cum nondum specialiter statuisset, *essetque* adhuc *pendens* (= *in pendenti*, terme de jurisconsulte).

VII, 3 : et quis ita *est* hominum deus prorsus quid sit *ignorans*...

VII, 15 : quod *sit* ab se foris atque extrinsecus *veniens*.

— Quant au verbe *habere*, de très bonne heure, il fait partie de quelques expressions populaires comme *habere aliquid institutum*, *paratum*, etc. Plaute en offre quelques exemples : *Stich.*, 362 : immo omnis *res relictas habeo* — *Bacch.*, 550 sq. : *accuratum habuit* quod posset mali facere in me — *Pseud.* 581 : *illa omnia missa habeo*, quæ ante aggere occepi.

Une telle périphrase peut avoir sa valeur quand on veut mar-

(1) Cf. Bayard, *op. cit.*, p. 245 sq.

(2) Cf. Goelzer, *op. cit.*, p. 389.

quer fortement qu'à un moment donné on est (on était ou on sera) en possession de tel ou de tel résultat, comme dans les exemples suivants de Cicéron : *Verr.* II, 3, 95 : *sic habuisti statutum* cum animo ac *deliberatum* (au lieu de *statui... ac deliberavi*) ; *Or.* 12, 1 : sic igitur instructus veniet ad causas : quarum *habebit genera* primum *ipsa cognita* (pour *cognoscet*). Mais dans beaucoup de cas il arrive que le verbe *habere* suivi du participe passé paraît n'avoir d'autre valeur que celle de notre passé indéfini. Ainsi les tournures prises dans Plaute équivalent à peu près à *reliqui*, *accuravit*, *misi*.

Il en est de même de celles que nous relevons dans Arnobe (cf. saint Jérôme, *Ep.* 26, 1) (1) :

I, 8 : quid si materiæ fæx ista... *hanc habet sibi legem datam*, ut expiret nocentissimos halitus...

I, 38 : qui (Christus) monstravit... nos... *nihil comprehensum habere*, nihil scire...

II, 24 : *aliquos numeros* cottidianis *habet* ex usibus *notos*.

II, 58 : vos enim horum (de l'origine du monde) *quicquid exploratum habetis et cognitum* ?

II, 65 : *partes* enim salutis dandæ... solus ab deo patre *iniunctas habetis et traditas*.

II, 67 : numquid enim quinque in classes *habetis populum distributum*... ?

III, 2 : et cuius sint (les dieux) præterea numeri *neque liquidum neque comprehensum neque exploratum habere* possimus.

VI. — Observations particulières sur l'emploi des parties du discours

1. — Le substantif

Nous ne dirons que quelques mots sur les substantifs pris adjectivement (2). On trouve même dans la prose classique, des substantifs employés comme adjectifs et jouant le rôle d'épithètes ou d'attributs. Mais à part quelques exceptions, cet usage se borne aux mots en -*tor*, qui alors ont un féminin en -*trix*, comme *victor* et *victrix* (Cic. *De senect.* 5, 14 ; *ad Attic.* 1, 7 ; 5, 2), *moderator* (Cic.

(1) Voir aussi les exemples de Grégoire de Tours cités par BONNET, *op. cit.*, p. 691 sq.

(1) Cf. DRAGER, *op. cit.*, n° 308, t. I, p. 668 — KUHNER, *op. cit.* II, n° 61, p. 172 — RIEMANN, *Etudes sur Tite-Live*, p. 73-77 — BAYARD, *op. cit.*, p. 271 — GOELZER, *op. cit.*, p. 397 et 398.

de finib. 2, 113), *corruptrix* (Cic. *ad. Qu. Fr.* 1, 6), *bellatrix* (Cic. *Tuscul.* 4, 54), *victor* (Cés. *B. G.* 7, 20, 12), etc. (1). A partir de l'époque impériale, les auteurs emploient des expressions comme les suivantes : *indigenæ* Fauni (Virg. *Æn.* 8, 314), *pueri* servi (Val. Maxim. 8, 1, 12), *puerum* histrionem (*ib.* 1, 1, 16). Dans la suite on trouve même un substantif pris comme adjectif neutre, *hospitibus* saxis, dans Stace, *Théb.* 12. 47, 9.

Chez notre auteur cet emploi est très fréquent, comme il l'était d'ailleurs chez Tertullien ou saint Cyprien (2). Des exemples que nous signalons quelques-uns sont très curieux, parce qu'ils unissent comme attribut à un substantif féminin ou neutre un autre substantif plus ordinairement masculin. Sont construits de cette façon :

Carnifex (Sil. 1, 173) :

I, 65 : libido tam *carnifex*.

II, 5 : *carnifices* unci.

Cælites (Ovid. *Fast.* 1, 236 — Cf. Mart. Capell. 1, p. 17) :

V, 15 : dii *cælites*. (De même VI, 11 et 20 ; VII, 7.)

VI, 2 : potestates *cælites*.

Ce mot est ordinairement substantif (Cic. *Rep.* 6, 9 ; Hor. *Ep.* 16, 56, etc.), mais on ne le voit comme tel que très rarement dans Arnobe (I, 26 : maximi *cælites*).

Femina (Prop. 2, 31, 4) :

VII, 19 : dii *feminæ* (2 fois).

(*ib.*) : hostiæ *feminæ* (2 fois).

Mas, maris :

IV, 26 : sexus *mares*.

VII, 19 : hostiæ *mares* (2 fois).

(*ib.*) : dii *mares* (2 fois).

Regnator :

IV, 35 : *regnator* populus. (De même VI, 7.)

Virgo (cf. Paul. Nol. *Carm.* 24, 2 : *Virgo* puer Christi).

III, 10 : deæ *virgines* atque matres.

VII, 18 : *virgines* bubulæ.

VII, 22 : *virgines* hostiæ.

(*ib.*) : *virgo* vitula.

Avec les mots en-*tor*, on signale aussi dans saint Jérôme la fréquence de ce mot (3). Nous ajoutons à cette liste :

II, 17 : *ministra* manus (Cic. *N. D.* 2, 150).

(1) Cf. Riemann, *Etudes sur Tite-Live*, p. 75 et 76.
(2) Voir dans Bayard, *op. cit.*, p. 271, les nombreux exemples qu'il en donne.
(3) Cf. Goelzer, *op. cit.*, p. 398.

II, 17 : *opifices* manus.
II, 32 : deus *liberator*.
III, 26 : *parricida* nex.
V, 14 : *textriculæ* puellæ.
VII, 17 : *latratores* canes.
VII, 24 : *ruminatoribus* sæculis.
VII, 33 : quas *censor* animus respuat.
VII, 39 : ludorum *exhibitor* magistratus.

2. — L'adjectif

a) Adjectif pris substantivement (1)

On peut établir sur les adjectifs, comme sur les participes, pris substantivement, une règle générale qui est à peu près la suivante :

— Pour les personnes le singulier est rare : il se présente ordinairement au génitif avec *est* (c'est le fait de), à l'accusatif comme attribut de *esse, videri, fieri,* ou à l'accusatif et au génitif pour des participes présents mis à la place de propositions relatives.

Le pluriel est plus fréquent, surtout au nominatif, quelquefois aux autres cas, ce qui n'est pas de la bonne prose.

— Pour les choses, la bonne prose emploie au nominatif et à l'accusatif le neutre singulier de la deuxième déclinaison pour désigner une idée abstraite (*verum, publicum*) ; on trouve aussi le neutre singulier de la deuxième et de la troisième déclinaison avec l'accusatif ou l'ablatif et une préposition (*de medio, in tuto, in publicum*). —

Le pluriel n'est usité chez les bons auteurs qu'au nominatif et à l'accusatif (*omnia, vera, falsa*) ; il l'est très rarement aux cas obliques.

Déjà, Salluste se montre assez libre dans l'emploi de l'adjectif pris substantivement (2). A partir de Tite-Live, et surtout chez les poètes de l'époque impériale et les prosateurs qui suivent, on en use sans aucune distinction de genre, de nombre et de cas.

Au masculin, et surtout au masculin pluriel, les exemples ne sont pas rares dans saint Cyprien, (3), dans saint Jérôme (4), dans Arnobe, qui sous-entend souvent le substantif *homines*, facile à suppléer :

I, 20 : esse liquidum *cunctis* (II, 1 : *in cunctos* et lumen prætendit vitæ).

I, 39 : digna de *dignis* sentio.

(1) Voir Riemann, *Etudes sur Tite-Live*, p. 79-106.
(2) Cf. Riemann, *Etudes sur Tite-Live*, p. 70, 80 note 1.
(3) Cf. Bayard, *op. cit.*, p. 272 sq.
(4) Cf. Goelzer, *op. cit.*, p. 113 sq.

I, 42 : quod magis *infidos* acerbissimis doloribus torqueat.

I, 45: qui *claudos* currere præcipiebat.

I, 48 : et *debilium* corpora ad suas remeare naturas.

(*ib.*) : aures aperuisse *surdorum*.

(*ib.*) : orationem dedisse *mutis*.

I, 49 : milia... *debilium*.

I, 50 : *rusticanos* atque id genus delegit imperitorum.

(*ib.*) : incessum ille *claudis* dedit

I, 52 : ora coarticulare *mutorum*, *surdorum* auriculas returare.

I, 59 : cum male se habentibus atque *ægris*.

I, 63 : qui *cæcis* restituerat lumina, is efficere si deberet non poterat *cæcos*? qui *debilibus* integritatem, is *debiles* reddere difficultati habuit aut labori? qui *claudos* faciebat incedere...

II, 3 : testis *improborum* (de même II, 16).

II, 54 : cur in *noxios* denique terribilibus pœnas constituitis legibus?

II, 75 : quid si *priscis* aliter subveniri... debuit?

III, 26 : libertatem *ingenuis* abrogare.

V, 6 : Lydia *scitulos* sic vocat.

VI, 24 : nova *noxiorum* improbitate.

VII, 24 : a *volgaribus* adsolent nuncupari.

VII, 33 : *stupidorum* capitibus rasis (1).

Mais avec le neutre l'emploi est tellement libre que parfois il peut y avoir confusion. Saint Cyprien écrit *omnium* pour *omnium rerum* (405, 14); *meliorum* (6, 2); *in cælestibus* (204, 4); *præsentium* (484, 4); *in aliquo* pour *in aliqua re* (773, 8); *in nullo* pour *in nulla re* (466, 11). On retrouve les mêmes hardiesses dans Arnobe (et plus tard dans saint Jérôme) (2) :

I, 33 : *cunctorum* moderatorem... *cunctorum* dominum.

I, 57 : fidem *vicinis et finitimis*... inesse.

II, 4 : nulla enim... *futurorum* potest existere comprobatio.

II, 17 : abstinerent ab *illicitis*.

II, 47 : *necessariis* importantia læsiones.

II, 50 : in *inpari* (ss. ent. *re*) paritas... contineri potis est.

II, 54 : *pessimorum* ab eo reicientes causas.

II, 61 : inplicare vos *talibus* et tam remota inutiliter curare.

VII, 41 : amor in *altioribus* standi.

Cet usage s'étend à d'autres adjectifs qui sont habituellement accompagnés d'un substantif qu'ils déterminent. Ici encore, Arnobe n'introduit rien de nouveau : il ne fait que se conformer à la syn-

(1) Noter l'emploi simultané de deux adjectifs pris substantivement, I, 24 : *vani fanatici*.

(2) Cf. GOELZER, *op. cit.*, p. 120 sq.

taxe des poètes et de leurs imitateurs (1). Voici quelques emplois rares : *Infidelis*, infidèle, devient substantif probablement à partir du christianisme et prend le sens de *mécréant*, *païen* — Cf. Jér. *In Ezech.* 14, 45, 10.

II, 60 ; ut *infidelium* dissiliat et dirumpatur auditus.

Cet adjectif subit le même sort que *fidelis*, qui est déjà un substantif dans saint Cyprien, 103, 19 ; 103, 23 ; 104, 22.

— *Genialis*, nuptial, est déjà substantif dans Tite-Live, 30, 12, 21, qui sous-entend *torus*. Le pluriel neutre *genialia* désigne dans Arnobe le mariage lui-même :

IV, 25 : dum *genialibus* insultat alienis.

V, 31 : illa furta dulcissima in alienis *genialibus* perpetrasse.

Il est vrai qu'on le trouve aussi comme adjectif, joint à *torus*.

VI, 22 : *genialibus* usum *toris*.

— *Genitalis*, fécond, forme le substantif neutre *genitale* (sous-ent. *membrum*) dont on trouve déjà quelques exemples dans Pline, 7, 69 ; Sénèque, Apulée, *Met.* 10, 22 et ailleurs :

I, 33 : ipsius pæne in *genitalibus* matris non impressum.

II, 39 : feminarum ex *genitalibus* prosilirent.

V, 18 : Ocrisiam prudentissimam feminam divos inseruisse *genitali*.

— *Natalis*, natal, s'emploie quelquefois, même à la bonne époque, comme substantif singulier, en sous-entendant *dies* (jour de naissance). Cic. *Att.* 7, 5. Le pluriel *natales*, *ium*, n'est usité que dans la décadence. Tac. *Hist.* 2, 86 ; Plin. *Ep.* 8, 18. Ovid. Sén. —

I, 64 : ludorum et celebritate *natalium*.

II, 36 : eminentium... sublimitate *natalium*.

II, 39 : *natalium* condicione mutata.

II, 48 : quod utique non essent (homines) si generositas eos adsereret principalis, et ab rerum capite descendentium ducerent honestamenta *natalium*.

— *Oratoria* (sous-ent. *ars*) désigne l'art oratoire. A l'époque classique il est encore accompagné du substantif. Cic. *de or.* 1, 54 ; *Acad.* 1, 8, etc. Par analogie avec d'autres mots comme *grammatica*, *musica*, qui sont déjà des substantifs, il ne tarde pas à le devenir. Quintilien (2, 41, 1) est peut-être le premier à l'employer comme tel :

II, 19 : quia grammaticam musicam *oratoriam* pepererunt — Cf. Aug. *Conf.* 2, 3 ; 8, 5 ; Claud. Mam. *de stat. anim.*, 3, 5, 1.

(1) Cf. Bayard, *op. cit.*, p. 273 et 274.

b) Degrés de comparaison

Une autre irrégularité de la langue vulgaire consiste à faire précéder le comparatif de *magis*, quelquefois de *plus*, et de ne pas se contenter ainsi de la forme consacrée par l'usage. On lit dans Plaute, *Men.* 80 : *magis facilius*; *Amph.* 300 : *magis maiorem* — dans Térence, *Hec.* 738 : *magis cautius* —. Les auteurs de la décadence qui ont plus ou moins usé de la langue vulgaire fournissent aussi quelques exemples :

Vitruve, 7, 18, 4 : quo *magis* ex *meliore* vino faex fuerit.

Valér. Max. 3, 7, 1 : *magis locupletior.*

Apulée, *Mét.* 9, 36 : *magis irritatiores* ; 11, 10 : *magis aptior.*

Tert. *de spect.* 13 : quanto *magis angustiora* nostra.

Saint Cypr. 397, 10 : nec invenio... quid *magis* sit vel *utilius* ad vitam, vel *maius* ad gloriam quam ut... patientiam... tueamur.

Ce dernier cas est peut-être le seul que l'on ait pu trouver dans saint Cyprien (1). Arnobe et saint Jérôme (2) paraissent moins réservés :

I, 29 : et quis *magis rectius* horum feret invidiam nominum...?

I, 58 : vide ne *magis* hæc *fortior* causa sit...

II, 5 : *augeatur* res *magis.*

IV, 30 : *magis... ignominiosius* eos tractari.

Mais on ne voit pas ici *minus* joint à un comparatif, tandis qu'à peu près à la même époque, Florus en fournit un exemple, 4, 2, 47 : nec *minus admirabilior* huius exitus belli.

— Ailleurs encore, Arnobe établit des comparaisons sans exprimer les particules *magis* ou *potius* qui seraient pourtant nécessaires :

IV, 22 : quicquam est aliud quod labefactet aut destruat deorum principis auctoritatem (ss. ent. *magis* ou *potius*) quam quod eum creditis...

V, 2 : ut sit vobis conitendum, falsa ut credantur hæc esse.... (ss. ent. *magis* ou *potius*) quam optinere velle...

VI, 7 : nec erubuit civitas... ex Oli capite Capitolium (ss. ent. *magis* ou *potius*) quam ex nomine Iovio nuncupare — cf. Lact. *Epit.* 57, 13 : mori velle quam libare diis.

Le passage suivant ne paraît pas moins irrégulier, II, 77 : et *quanto instatis et pergitis* in effigies has nostras speciesque sævire, *tanto* artis et gravibus *relevatis* nos vinculis.... On sait en effet que

(1) Cf. Bayard, *op. cit.*, p. 127.
(2) Cf. Goelzer, *op. cit.*, p. 400.

tanto... quanto doivent être accompagnés d'un comparatif ou d'un verbe à idée de comparaison — Cæs. *B. G.* 5, 45 ; Cic. *Acad.* 1, 18.

Enfin, le comparatif se trouve souvent à la place du positif ou du superlatif :

III, 23 : et cur *plura* (= plurima) morborum... genera ad sanitatem nequeunt... perduci ?

IV, 15 : quoniam *plures* (= multi) sub eodem nomine... esse non possunt.

V, 5 : et mugitibus editis multis *prius* (= primùm)... nascitur.

V, 21 : quam cum... Iuppiter bene validam, floridam et suci esse conspiceret *plenioris* (= suci plenam).

VI, 9 : simulacris litatis *prius* (= primùm)... reliquias... ad illos... transmittitis.

VII, 48 : tamque... in *prioribus* sæculis quam in novellis aetatibus.

Cette substitution n'est pas rare à cette époque et prouve que la valeur des suffixes avait sensiblement diminué dans les degrés de comparaison. On la remarque dans saint Cyprien, 741, 3; 14, 16, etc. (1); dans les textes du Nouveau Testament (I, *Cor*, 13, 13 : manent spes, fides, caritas, tria hæc, *maior* autem horum est caritas). La confusion est telle que saint Jérôme fera précéder de *quam* le comparatif *plures*, qui va devenir ainsi un synonyme de *quamplurimi* : *Ep.* 130, 5 : his et aliis *quam pluribus* inflammata studiis (2).

— Le superlatif n'échappe pas davantage à l'influence de la langue vulgaire. On lit dans saint Jérôme : visiones Isaiæ *valde obscurissimas* (*Ep.* 71, 7) ; librum... *valde optimum* (*in Gal.* III *ad* 5, 19-21). Avant lui, Tertullien (3) et Arnobe mettent *magis* à côté d'un superlatif :

II, 51 : aut uter *magis* videtur inrisione esse *dignissimus* vobis.

Le superlatif se joint encore à *satis*, II, 36 : dignitatis et potentiæ gradibus *satis plurimis* ab imperatore diiunctum. (Pompon., *de orig. iuris* : exstat eius oratio *satis pulcherrima*, quæ inscribitur pro Q. Ligario.) — ou bien à *tam*, II 70 : Iuppiter *tam supremus* quam Stygius.

Ailleurs, notre auteur forme même le superlatif d'un superlatif à l'exemple de Tertullien (4) :

V, 7 : crescant ut comæ semper, digitorum ut *minimissimus* vivat et perpetuo solus agitetur e motu.

V, 14 : *minimissimus* digitorum solus ut in corpore viveret.

(1) Cf. BAYARD, *op. cit.*, p. 127, 128.

(2) Cf. GOELZER, *op. cit.*, p. 399 et note 4.

(3) *Apol.* 23 : *Magis proxima* ; *de Idol*, 11 : *magis proximum*.

(4) *Apol.* 19 : *extremissimi* ; *De anim.* 33 : *extremius*.

Enfin il emploie le superlatif tantôt à la place d'un positif, tantôt à la place d'un comparatif. On lit chez lui :

I, 49 : benignitatem suam negare nulli nec reputare quis mereatur aut *minime* (= aut non).

I, 57 : ante milia enim annorum decem non potuerunt falsa et audiri et credi aut non *simillimum veri* est, fidem vicinis et finitimis *quam* spatiorum inesse longinquitate distantibus ?

II, 11 : non dicam... sed quod *levissimum multo* est....

II, 48 : *omni vero verissimum est certoque certissimum*, nihil rerum a principe... agi fieri statui nisi quod oporteat et conveniat fieri.

III, 22 : sed qui aliquam subicit ignaro ac nescio disciplinam..., sciat ipse necesse est *primus* (= prior) id quod alterum callere constituit. — Hygin, *Fab.* 164 : inter Neptunum et Minervam quum esset certatio, qui *primus* oppidum in terra Attica conderet.

Il est vrai que dans quelques-uns de ces exemples il s'agit de superlatifs irréguliers, dont la signification à dû s'atténuer de bonne heure. Mais Arnobe en arrive même à juxtaposer des positifs, des comparatifs et des superlatifs sans y ajouter une différence de sens. Ce rapprochement était inconnu à l'époque classique. Dans la langue vulgaire on abuse tellement des degrés de comparaison, surtout du superlatif absolu, que la valeur de chacun d'eux commence bientôt à s'affaiblir et l'on arrive à les joindre les uns aux autres sans aucune distinction (1).

Le latin des versions scripturaires témoigne de cet abus et saint Cyprien en a subi l'influence (2). Arnobe fournit encore des preuves plus saisissantes. Il unit souvent un positif et un comparatif, un positif et un superlatif, un comparatif et un superlatif, et parfois même un positif, un superlatif et un positif.

Un positif et un superlatif. C'est le cas le plus fréquent :

I, 3 : *antiqua* enim et *vetustissima* sæcula necessitatis istius aliquando fuerunt expertia?

I, 21 : vobis secundas tribuant valetudines, *adversas* nobis ac *pessimas*.

I, 23 : *sapientem* illam credere *beatissimamque* naturam.

I, 28 : et illi *cati sapientes prudentissimi* vobis videntur.

I, 63 : porrigi ab *inmanibus*... *durissimisque* latronibus.

II, 16 : causæ, quibus *mali* simus et *pessimi* (3)...

II, 38 : *immobiles* atque *invictissimos* milites.

(1) Cf. Bonnet, *op. cit.*, p. 451 et 452.
(2) Cf. Bayard, *op. cit.*, p. 127 et 128.
(3) Cf. Tertullien : *male ac pessime* (*de cult. fem.* 11).

VII, 22 : et quod Mercurius eloquens, *eloquentibus* debet *disertissimisque* mactari.

VII, 40 : res *scævas tristissimasque* portendi ab incendiis...

(De même II, 40, 42, 49, 51, 52, 55, 57, 63 ; III, 27 ; IV, 22, 23 ; V, 7 ; VII, 1, 16, 19, 20, 39).

Un superlatif et un positif :

I, 22 : in rebus *tristissimis* atque *lætis*.

I, 59 : libris illis in *maximis* atque *admirabilibus*.

II, 46 : deus... *sapientissimus, iustus* — cf. Grégoire de Tours : *H. F.* 2, 21 : vir *sanctissimus* atque *religiosus* (1).

II, 53 : sed stulte istud credimus. Quid ad vos, *ineptissime, fatue?*

III, 39 : Varro, qui rebus in substantia constitutis *inanissimas* subdit et res *cassas*.

VII, 22 : *inanissimum* esse reperiatur et *vacuum*.

Un positif et un comparatif :

I, 32 : cum idem esse *plebeia* atque *humiliora* fateantur.

II, 9 : alicui Academiæ *veteris recentiorisque* cultori.

VII, 23 : alios autem malos et ad nocendi libidinem *promptiores*.

Un comparatif et un positif :

II, 58 : obtunsi hæc luminis, *acutioris* illa et *fulgidæ* claritatis.

VII, 43 : nonne fuerat *pronius* et deo *conveniens*... ?

VII, 45 : erat enim hoc *potius multoque præstantius* augustæque *conveniens* dignitati quam fieri...

Un comparatif et un superlatif :

I, 16 : Christianos *ditiores* et *locupletissimos* reddiderunt.

I, 22 : neque *minus* ad nos... neque ad vos *plurimum*.

II, 66 : si hoc modo culpam velimus infligere *prioribus* illis atque *antiquissimis* sæculis.

Un superlatif et un comparatif :

I, 28 : in civitatibus *maximis* atque in *potentioribus* populis.

II, 11 : et quid est, quod in hac parte aut vos *plurimum* habeatis aut nos *minus ?*

Un positif, un superlatif et un positif :

IV, 19 : *immaculatos castissimos puros*.

IV, 26 : Latonius *immaculatus* ille, *castissimus* atque *purus*.

c) Métathèse de l'adjectif (ou du participe)

Arnobe fait accorder parfois avec un nom un qualificatif qui d'après le sens devrait plutôt s'accorder avec un autre. C'est là un usage poétique dont la prose d'ailleurs offre peu d'exemples :

(1) Cf. Bonnet, *op. cit.*, p. 451 sq.

I, 17 : o *magni* cultores atque antistites numinum...! (= o magnorum cultores atque antistites numinum...!)

I, 40 : suspicione dominationis *iniusta*.

I, 44 : sine *ullis* adminiculis rerum.

II, 11 : quisquamne illorum aliquando verbo uno potuit aut *unius* imperii iussione...?

II, 42 : quibus animarum *alia* lasciviens multitudo incompositos corporum dissolveretur in motus.

II, 65 : ita *unius* pontificium Christi est dare animis salutem et spiritum perpetuitatis adponere.

III, 30 : æthera... flagrantem (Iovem) vi flammea atque ardoris *inextinguibili* vastitate.

IV, 30 : superis stimulos indignationum *furialium* commovere.

V, 33 : cum contumelia numinum non in obscura sensuum mente (= dans le sens allégorique) sed in verborum *eminentium* significatione teneatur.

V, 35 : quid spectaculi *flagitiosa* dulcedo...?

VII, 43 : et voluntas numinis cognosceretur *offensa*.

VII, 50 : et unde parta victoria est...? sedulitate possumus dicere ac virtute pugnantium, usu tempore consilio ratione, fato etiam possumus et *reciproca* varietate fortunæ.

Ce procédé peut pourtant amener de regrettables obscurités de sens, comme en témoigne le texte suivant :

V, 21 : quam (Proserpinam) cum verveceus Iuppiter bene validam floridam et suci esse conspiceret *plenioris* (= suci plenam).

d) Adjectif pour génitif du substantif

Parmi les compléments qui déterminent un substantif, on remplace quelquefois, mais rarement, par un adjectif le génitif qui indique l'objet de l'action. Cicéron dit par exemple, *de or.* 2, 327 : *servilis* percontatio, le fait d'interroger un esclave. Salluste, *Iug.* 41, 2 : metus *hostilis*, la crainte qu'on avait des ennemis. Mais au contraire, on lira dans Cicéron, *P. Clu.* 31 : illo poculo *mortis*, où le génitif objectif souligne bien l'idée de l'effet —, et *Tusc.* 1, 71 : poculo *mortifero*.

Il arrive aussi, mais plus rarement, qu'on emploie un adjectif pour le génitif qui indique le sujet de l'action (Cic. *ad Att.* 6, 17 : erratum *fabrile*) ou pour le génitif possessif (Tér. *Andr.* 602 : *erilem* filium). Arnobe ne fait aucune distinction de ce genre et préfère généralement l'adjectif au génitif du substantif.

— L'adjectif remplace souvent le génitif possessif. On lit notamment *principalis* à la place de principis : substantia *principalis* (II, 22), benivolentia *principalis* (II, 36), generositas *principalis* (II, 48), procreatio *principalis* (IV, 19).

II, 21 : poscit enim plerumque res, *nutricias* adesse curas.

II, 37 : quodsi essent... *dominicæ* prolis et potestatis animæ generatio *principalis*.

III, 10 : parturire alias (deas) tractu longo et manus *obstetricias* quærere!

III, 31 : *litterata* auctoritate demonstrat.

IV, 25 : In *Œteis* verticibus.

V, 10 : vel ex rigore quæ *saxeo* nutricia potuit ducere ?...

V, 23 : Iovem... inspicientem testiculos *arietinos*...; arripientem hos manu censoria illa.

V, 38 : pugna illa Cannensis proscriptio fieri crudelitasque *Syllana* (potest) ?

VI, 14 : ex ornatibus... meretriciis aut ex muliebri mundo.

D'autres adjectifs ont un emploi plus étendu :

I, 3 : penuria. . frugum et angustiæ *frumentariæ* artius nos habent.

I, 16 : cur ibidem *annonaria* caritate non tantum corporis non nostri verum etiam Christianos ditiores et locupletissimos reddiderunt ?

II, 30 : qui... credat aut tenebras Tartareas posse aliquid nocere aut *igneos* fluvios... (cf. III, 26 : *sanguinei* torrentes).

III, 24 : tutelatoribus... supplicat diis nemo et idcirco singuli *familiaribus* officiis atque auxiliis desunt.

IV, 22 : in *femineos* appetitus inflammati pectoris incalo[illegible] fervere.

VI, 18 : sæpenumero videmus ab artificibus hæc signa modo parvula fieri et *palmarem* in minutiem contrahi.

La langue offre encore plus tard des libertés de ce genre, chez Ammien Marcellin, 14, 5, 1 : *exularis* mœror ; 14, 5, 3 : *insularis* solitudo.

e) Noms de nombre

— En règle générale, les noms de nombre distributifs s'emploient pour remplacer les noms de nombre cardinaux avec les substantifs qui n'ont pas de singulier (*bina castra*), et pour désigner un nombre que l'on doit répéter plusieurs fois, comme dans les multiplications (*bis bini*, deux fois deux) ou dans un cas comme le suivant (Cic. *ad Att.* 16, 1) : veteranos... perduxit... ; *quingenos* denarios dat (il donne 500 deniers à chacun). —

— Les poètes et certains prosateurs, avec Arnobe, emploient quelquefois, sans raison, les distributifs pour les noms de nombre cardinaux :

Caes. *B. G.* 8, 2, 2 : *binis* (duabus) cohortibus... relictis.

Justin, 41, 1, 7 : a Romanis quoque *trinis* (= tribus) bellis lacessiti.

Arn. II, 56 : hunc (mundum) alii elementis ex quatuor tradunt et pronuntiant stare, ex geminis alii, ex *singulis* (= ex uno) tertii.

VI, 5 : *quadrini* cardines (= cardines mundi quatuor).

Remarquons encore l'emploi de *singuli singulos* pour *alii alios* simplement, dans le passage suivant :

III, 29 : cum enim *singuli singulos* anteire interioris contenditis scientiæ laude...

et l'incorrection que commet Arnobe quand il dit :

II, 71 : *anni* ad hæc tempora prope *milia duo* sunt aut *pleni*.

f) Emploi de totus

Totus exprime proprement la totalité de l'unité par rapport aux fractions. La décadence l'applique souvent à la totalité d'un groupe par rapport aux unités qui la composent. Ainsi *toti* prend la place de *omnes*. C'est une particularité déjà bien connue dans la langue vulgaire (1). On en trouve des exemples dans Arnobe :

I, 25 : in rebus fessis *totis*.

I, 63 : omnia seminaria *totius* vitiositatis abscidit.

Dans saint Jérôme et la latinité postérieure (2) :

In Is. XIV *ad* 51, 12 sq. : Pater *totius* consolationis.

Ep. 112, 13 : usque hodie per *totas* orientis synagogas inter Iudæos hæresis est.

Ep. 128, 3 : in cubiculo suo *totas* delicias habeat.

Mais on n'en a pas remarqué dans saint Cyprien (3), qui là encore s'est laissé moins influencer par le langage populaire.

3. — Le pronom

a) Le pronom réfléchi de la troisième personne et l'adjectif possessif

Arnobe est assez classique dans l'usage qu'il fait du pronom réfléchi de la troisième personne et de l'adjectif possessif. Nous ne signalons que quelques particularités :

Il substitue par exemple *se* à *ipsum*, comme plus tard Ammien, 14, 1, 2 : et placentia *sibi* discentes (= quæ Gallo Constantino placebant) :

(1) Cf. Ronsch, *op. cit.*, p. 338.
(2) Voir d'autres cas fournis par Goelzer, *op. cit.*, p. 402.
(3) Cf. Bayard, *op. cit.*, p. 111.

I, 46 : qui (Christus) iustissimis viris... ac diligentibus *sese* (= ipsum)... apparet.

II, 40 : ut quæ (animæ) *secum* (= cum ipso, cum corpore) commorantes...

V, 3 : aut nesciret futurum, quibus lusura *se* (= ipsum) modis astutia esset calliditasque mortalis.

V, 4 : deus scire non poterat, quibus modis pararet circumscribere *se* (= ipsum) homo.

V, 22 : neque illum sanctitas aut reverentia genitricis, horror etiam pignoris ex *se* (= ex ipsa) sati ab imagine potuit tam fœdæ cogitationis abducere?

VII, 5 : ira autem vexat, et patientes *se* (= ipsam) solvit.

VII, 39 : rusticulo cuidam... Iovem per insomnium dixisse, uti ad consules vaderet, præsulem *sibi* (ipsi, Iovi) displicuisse monstraret.

Ce qu'on trouve encore à l'époque d'Arnobe, c'est le pronom réfléchi ou l'adjectif possessif à la place du pronom personnel... La question de l'usage de la forme réfléchie (*se, suus*) ou de la forme simple (*eum, eius*) du pronom personnel est une des plus délicates de la langue latine. En général, le latin classique se sert de la première forme, lorsqu'il veut indiquer que le sujet de la phrase fait sur lui-même ou par lui-même l'action exprimée par le verbe : il emploie la seconde forme, lorsqu'il n'y a pas lieu de marquer ce rapport réfléchi. Mais on comprend qu'il soit parfois indifférent d'exprimer ou de ne pas exprimer cette nuance : de là vient qu'on use librement de ces deux formes (1).

On ne trouve peut-être pas dans Arnobe *se* au lieu de *eum*, alors que le cas se présente dans saint Cyprien (629, 21) (2). Mais *suus* y tient parfois la place de *eius* :

I, 5 : ut Helena diis ducibus atque inpulsoribus rapta (esset), et *suis* (= eius) esset dirum et venturis temporibus fatum...

I, 19 : quid enim tam iniustum quam... Christianum nomen odisse, et dispendiis omnibus *suos* (= eius, Christi) labefactare cultores ?

Il en est de même dans saint Jérôme (3) :

V. Hilar. 34 : quia illud quoque *sua* (= eius) fama pervenerat... ad solas navigare insulas cogitabat.

Ep. 125, 13 : flere ille (frater accusatus) contra mendacium, quod nullus crederet veritati : solus Pater defensionem *suam* (= eius) opponere.

Nous notons enfin un emploi plénonastique du pronom réfléchi :

(1) Cf. Bayard, *op. cit.*, p. 134.

(2) Cf. Bayard, *ibid.*

(3) Cf. Goelzer, *op. cit.*, p. 405.

IV, 5 : ipse (mundus) *per se sibi* neque dexteras neque lævas neque superas regiones neque imas... habet.

b) Le pronom démonstratif

On lit, VI, 13 : artifices omnes *ipsis isdem* qui temporibus extiterunt. Ce rapprochement de *ipse* et de *idem* est assez suggestif. Les deux composés de *is* ont un sens si voisin que tôt ou tard ils devaient se confondre. A l'époque de saint Cyprien on les tient déjà pour équivalents et cela sous l'influence des textes bibliques venus du grec (1). La preuve en est dans une lettre cyprianique traduite du grec : 810, 7 : ... quasi non unam tantum regionem tenentes, sed in *ipsa* atque in *eadem* domo simul inhabitantes (ἐν αὐτῷ, καὶ ἐν ταὐτῷ οἴκῳ). Arnobe les emploie l'un pour l'autre, IV, 22 : ex Semela atque *ipso* (= eodem) Liber (natus est). Cette confusion est fréquente dans saint Jérôme (2).

Quant aux pronoms *is*, *hic*, *ille*, *iste*, les bons écrivains établissaient entre eux des différences (3). Mais ces distinctions ne tardent pas à disparaître. On lit dans Quintilien 11, 1 : Et hic Cicero alloquens Brutum testatur *hæc* esse ei nota... Nos institutionem professi non solum scientibus *ista* sed etiam discentibus tradimus. Dans ce texte *ista* = *hæc* qu'il répète — Fronton et Apulée se servent aussi de *iste* là où l'on attendrait *hic* (Front. *ad M. Cæsarem et invicem*, *Ep.* 1, 3 — Apul. *Met.* 6, 22). — Tertullien, saint Cyprien (4), Arnobe, les auteurs de l'Histoire Auguste sont remplis de semblables confusions (5). —

En somme, l'opposition marquée par *hic*, *iste*, *ille*, n'est plus entre *moi*, *toi*, *lui* : elle est entre *ici* (- *ci*) et *là* (- *là*) ; elle se réduit à deux termes : on a d'un côté *hic*, *iste*, et de l'autre *ille*. Ce changement s'explique sans doute par ce fait qu'une langue ne peut pas toujours rester ce qu'elle est à sa période de perfection l'expression exacte des pensées les plus délicates. Mais, pour ce qui nous occupe, les Africains semblent être les premiers à perdre le sens de ces nuances : il se peut qu'ils aient subi l'influence de certaines langues semitiques, qui n'ont qu'un pronom démonstratif proprement dit et un pronom personnel de la troisième personne, qu'on

(1) Cf. Bayard, *op. cit.*, p. 133.
(2) Cf. Goelzer, *op. cit.*, p. 406, 407 — Ronsch, *op. cit.*, p. 424.
(3) Cf. Goelzer, *op. cit.*, p. 405.
(4) Cf. Bayard, *op. cit.*, p. 130 sq.
(5) Cf. Drager, *hist. Synt.*, I, p. 87 — Goelzer, *op. cit.*, p. 405.

emploie aussi comme pronom démonstratif (1). Chez Arnobe ces distinctions n'existent presque plus. Il commet d'autres irrégularités qui nous paraissent plus intéressantes. Il supprime parfois le pronom démonstratif là où il est nécessaire, notamment :

II, 71 : quibus supputationibus... potest (collegi)? Non difficilibus, non obscuris, sed (*iis* sous-ent.) quas possit videre qui volet.

Puis, et surtout, pour renforcer le substantif ou un autre pronom, il fait du pronom démonstratif un emploi pleonastique : ce qui est le propre de la langue vulgaire (saint Jérôme : *in Gal.* I, *ad* I, 13 : persequantur Ecclesiam Christi et populantur illam) :

II, 10 : *quænam* est *hæc* iudicatio tam iniusta, ut...

II, 31 : *quod istud* ut fiat...

IV, 5 : *quod* quanam *istud* ratione dicatur.

(*ib.*) : *quæ* tamen *hæc ipsa*...

IV, 32 : *quisquis* enim patitur peccare peccantem, *is*...

VII, 80 : hoc dare, *quod* si tu *id* avidius sumpseris...

c) Le pronom relatif ou interrogatif

Nous notons d'abord quelques négligences dans l'emploi du pronom relatif :

I, 31 : *qui*, ut intelligaris, tacendum est... atque... nihil... muttiendum.

On sait, en effet, qu'au début d'une phrase, *qui* remplace *hic vero*, *hic autem*, mais non *tu vero*, *tu autem*.

II, 2 : (Deus) qui bonorum omnium... fons est,... a quo... omnia animantur..., et *qui* si non esset, nulla profecto res esset.

On trouve aussi quelques ellipses du même pronom :

I, 45 : unus fuit e nobis, cuius manus... fugiebant undæ..., vitabat liquor, et (*a quo* ss. ent.) turgentia viscera salutari arididate deflabant?

VII, 50 : cui punctum terra est et (*cuius* ss. ent.) sub nutu omnia constituta.

— En bonne latinité le pronom interrogatif *quis* se remplace très rarement par *qui* : celui-ci est plutôt adjectif ou signifie *quelle espèce d'homme*. Arnobe ne tient pas toujours compte de cette distinction et paraît faire indifféremment usage de l'un et de l'autre :

IV, 9 : *qui* est enim qui credat esse deos Lucrios...?

VII, 50 : aut *qui* rursus accipiat... numinis alicuius habitasse vim silicis fragmentis ignis more subiectam venisque in eius abstrusam? (cf. Lact. *Inst.* 1, 11, 24 ; 1, 11, 39).

(1) Cf. Bayard, *op. cit.*, p. 132.

— Les grammairiens disent enfin qu'un relatif peut avoir pour antécédent un pronom personnel qui n'est pas exprimé, mais dont l'idée est contenue implicitement dans un adjectif possessif. Salluste use parfois de cette liberté :

Iug. 85, 28 : *vostra* consilia accusantur, *qui* mihi summum honorem imposuistis... (ils critiquent la décision par laquelle vous m'avez confié...).

Arnobe suit son exemple :

II, 60 : verecundiam dilaceratis *nostram*, *qui*... confitemur...

V, 15 : *nostra* quidem nihil interest, *quorum* causa contenditis exterminatos esse ab terris deos... (certes il ne nous importe en rien, à nous qui d'après vous sommes la cause...)

d) Alius et alter

A l'époque de la décadence, *alius* et *alter* sont facilement confondus. Les langues romanes (cf. ital. *altro*, fr. *autre*) prouvent suffisamment que le langage populaire remplaçait souvent *alius* par *alter*. Après les Antonins, cette confusion s'accentue. *Alter* prend le sens indéfini de *un autre*, par exemple dans Vopiscus, *Firm.* 3, 1 : Firmo patria Seleucia fuit tametsi plerique *alteram* tradunt. *Alter* prend aussi le sens de *différent* qui est plutôt réservé à *alius* — cf. Jér. *in Eccles.* 5, col. 428 : nobis vero *alter* sensus videtur. — On trouve même d'assez bonne heure *alius* mis pour *alter* dans Pline, 11, 19, 59 : circa Thermodontem fluvium duo genera (apum), *aliarum* quæ in arboribus mellificant, *aliarum quæ* sub terra; dans Juvénal, 7, 114: parte *alia*...; dans saint Cyprien, 226, 7 (1) — cf. saint Jérôme, *Ep.* 64, 19 : duo hæmispheria...quorum *aliud* super terram, *aliud* sub terra sit (2). — Toutes ces irrégularités se rencontrent chez notre auteur. *Alter* y prend le sens indéfini de *un autre* :

I, 36 : id quod sibi concessum est, inpertiri *alteri* nolunt.

Parfois même il est de surérogation :

III, 20 : ille... musicus deus est, et hic *alter* divinus est.

Alius prend la place de *alter*. Ceci n'est pas nouveau, mais on le signale surtout dans les bas temps, chez Apulée, *Met.* 10, 14; chez Tertullien, *Adv. Marc.* V, 13 et souvent ailleurs — cf. Jer. *Ep.* 64, 19 (3).

Bien plus, *alius* et *alter* se mêlent ici aux pronoms *hic*, *ille*, *iste*, sans aucune distinction de sens :

(1) Cf. Bayard, *op. cit.*, p. 136.
(2) Pour plus de détails, voir Goelzer, *op. cit.*, p. 415, sq.
(3) Cf. Goelzer, *op. cit.*, p. 417. — Bonnet, *op. cit.*, p. 278.

VII, 18 : ut *ille* tauris deus, hædis *alius* honoretur aut ovibus, *hic* lactentibus porculis, *alter* intonsis agnis.

II, 31 : dum periculum scilicet ex malis *iste* formidat admissis, *alter* concipit spes bonas.

VII, 28 : cernimus et inter animantia terris orta esse *aliis* eadem vel amara vel dulcia : mortifera *his* esse, quæ *illis* nata in perniciem non sunt.

VII, 33 : si viderint... vociferari *hos* frustra, sine causa *alios* cursitare, amicitiarum fide salva contundere se *alios*,... certare *hos* spiritu.

VII, 50 : lapis *aliis* vires, *aliis* roboris infirmitatem dedit : *hos* secundis præcipitavit ab rebus, *aliorum* extulit stratas desperatione fortunas?

VII, 51 : *aliorum* opes fregit, *aliis* se præbuit exhibuitque fautricem, libertatem *his* abstulit, *alios* ad columen dominationis evexit.

Il faut signaler aussi, à la place de *alia... alia,* les expressions suivantes :

I, 56 : interpolata *quædam* et abdita, *partim* mutata atque detracta verbis syllabis litteris.

e) Unus

On a déjà montré (1) comment le nom de nombre *unus* a fini par devenir un simple article indéfini et prendre ainsi la place de *quidam, aliquis*. A l'époque d'Arnobe cet échange est déjà courant :

II, 18 : concinnavit scientiolas artium et ad *unum* exitum, temporibus plurimis coemendatas perduxit.

IV, 7 : etiamne Perfica *una* est e populo numinum, quæ... perficit... ?

IV, 13 : an sit *unus aliquis*, qui succedat...

(*ib*) : quisnam iste est *unus*? interrogabit forte.

IV, 35 : illa Pessinuntia Dyndimene in bubulci *unius* amplexum flagitiosa fingitur adpetitione gestire.

V, 3 : etiamne credemus Deum... in verrucula collis *unius* cum homunculo stantem altercabilem conseruisse sermonem?

VII, 24 : salsamina... quæ sunt *una* commixtio...

Mais ce qui est plus rare, c'est de voir *unus* au *pluriel* au lieu de *quidam* ou *aliqui* :

VI, 5 : (deus) aut enim nullis erit in partibus præsens..., aut aderit *unis* tantum (ou il sera présent pour quelques-uns seulement).

(*ib.*) : aut nullis deus opituletur omnino..., aut exauditi tantummodo *uni* abeant soli, nihil egerint ceteri (quelques-uns seulement s'en reviennent exaucés).

(1) Cf. Bonnet, *op. cit.*, p. 259.

f) Tantus, quantus

Chez les auteurs classiques, *tantus* et *quantus* servaient à exprimer une idée de grandeur. Dès les premiers temps de l'empire, par une sorte de confusion entre la grandeur et le nombre, ils deviennent au pluriel synonymes de *aliqui* ou de *aliquot*, de *tot* et de *quot*, c'est-à-dire qu'ils correspondent au grec τοσοῦτοι, ὅσοι, πόσοι.

On trouve des exemples de *quanti* pour *quot* déjà dans Properce, 1, 5, 10; Sénèque, 5 *Contr.* 33 (1); Justin, 12, 15; Stace, *Silv.* 4, 3, 49 : o *quantæ* pariter manus laborant!

Tanti au sens de *tot*, ne paraît qu'un peu plus tard. Mais l'emploi de *quanti* pour *quot* et de *tanti* pour *tot* est très fréquent chez les Africains :

Tert. *Apol.* 50 : nec *tantos* inveniunt verba (philosophorum) discipulos, *quantos* Christiani factis (cf. *Anim.* 30).

Apul. *Ascl.* 37 : *quantis* obesse scimus iratam (2)...

Cypr. 410, 4 : *quanta* adversus eum diaboli iacula emissa, *quanta* admota tormenta (cf. 366, 12).

Arn. II, 72 : sæculorum *tantis* comparata cum millibus.

V, 12 : O Abdera..., dares *quantas* vias mortalibus inridendi!

VII, 35 : scire... sæcula *quanta* sint, ex quo eis adtribuit...

Cette synonymie devient d'un usage courant (3) : on la signale encore dans Aurélius Victor, *Caes.* 42, 21; Lactance, *Mort. persec.* 45; saint Jérôme, *Ep.* 27, 1; 52, 8, etc (4), jusque dans Fortunat et Grégoire de Tours (5).

g) Quisque

On sait que la bonne prose fait généralement accompagner *quisque* d'un superlatif neutre, soit au singulier, soit au pluriel (Cic. *De fin.* 2, 81 : *optimum quidque*; *De inv.*, 2, 4 : *excellentissima quæque*), et l'emploie au pluriel avec des substantifs dont le pluriel seul est usité, ou lorsqu'il s'agit de plusieurs groupes d'individus (6). Mais de très bonne heure on trouve déjà *quisque* avec n'importe quel nom et à côté de positifs :

Lucr. : 3, 449 : terrai *corpora quæque*.

Sall. *Iug.* 60, 4 : uti *quæque... res* erant.

(1) Cf. Bayard, *op. cit.*, p. 111.
(2) Cf. Koziol, *op. cit.*, p. 297.
(3) Cf. Ronsch, *op. cit.*, p. 336.
(4) Cf. Goelzer, *op. cit.*, p. 414 et 415.
(5) Cf. Bonnet, *op. cit.*, p. 276 note 6, et 277.
(6) Cf. Riemann, *Etudes sur Tite-Live*, p. 183 sq.

C'est surtout à l'époque d'Auguste et après lui que l'emploi de *quisque* devient très libre :

Hor. *ad Pis.* 92 : *singula quæque.*

Tac. *Ann.* 12, 43 — Apul. *Mag.* 3. — Tert. *Anim.* 33 — Cypr. 202, 12 ; 411, 10 ; 528, 18 : ad illorum violentiam interim *quoque* (= omni) *genere* mitigandam (1) — Arn. V, 10 : *obvia quæque* vastabat incursans (cf. Jér. *Ep.* 84, 4) (2).

Ce qui est plus curieux, on trouve même *quisque* avec un comparatif, dans Tertullien, *Idol.* 11 ; Victor, *Cæs.* 9, 9 ; Végèce, *Mil.* 1, 7 (3). — Mais nous n'avons pas remarqué de pareils exemples dans Arnobe.

h) Uter

Il n'est pas rare de trouver à cette époque le pronom interrogatif *quis* à la place de *uter*, quand on ne parle que de deux objets (4). Saint Cyprien en offre un exemple : 638, 1 : *cui* (= utri) de duobus adsistimus ?

La substitution inverse est moins fréquente, quoiqu'on lise dans Arnobe V, 36 :

Unde cognoscitis, *utra* pars sit sententiis historiæ scripta simplicibus, *utra* vero sit dissonis atque alienis significationibus tecta ?

4. — L'Adverbe

a) Adverbe de temps

Le grec emploie, en les faisant précéder de l'article, des adverbes ou des locutions adverbiales, qui tiennent la place d'adjectifs : ἡ ἄνω πόλις, Ἰφένεια ἡ ἐν Αὐλίδι, etc... — Comme le latin n'a pas d'article, cet emploi de l'adverbe était plus difficile. Aussi, quoique Plaute (*Pers.* 3, 1, 57 : *nunc* hominum) et Térence (*Andr.* 1, 2, 4 : erit *semper* lenitas) nous donnent quelques exemples hardis, on ne voit guère jusqu'à la fin de la période classique, d'adverbes tenant lieu d'adjectifs : les locutions adverbiales sont un peu plus fréquentes.

Chez Tite-Live et ensuite chez Tacite, cet emploi n'est pas rare (5) :

(1) Cf. Bayard, *op. cit.* p. 136.

(2) Cf. Riemann, *Études sur Tite-Live*, p. 184. — Goelzer, *op. cit.*, p. 410.

(3) Voir d'autres exemples dans Goelzer, *op. cit.*, p. 411.

(4) Cf. Bayard, *op. cit.*, p. 136.

(5) Voir d'autres exemples dans Riemann, *Études sur Tite-Live*, p. 243, 244.

Tite-Live : 23, 19, 8 : ex agris *circa*.
3, 6, 3 : ministeriaque in *vicem*.
2, 23, 11 : exprobantes suam quisque alius *alibi* malitiam.

Cicéron use de cette tournure, mais rarement :

P. Caec. 15, 43 : neque conflictu corporum neque ictu *comminus* neque coniectione telorum.

On la retrouve dans saint Cyprien, 617, 19 : semper *istic* episcopis (des évèques d'ici) male cognitus ; 700, 25 : fraternitatem *istic* universam (1) — et dans Arnobe :

I, 2 : se ipsam... in veteres formas novellarum *semper* restitutione traducere (de luna).

I, 24 : et sacrorum *quondam* veterrimi ritus religionum novarum superstitionibus occiderunt.

On remarque aussi chez notre auteur des emplois peu classiques de *adhuc*, *interdum*, *olim*.

Adhuc. — Dans la prose classique, *adhuc* signifie *jusqu'à ce moment-ci*, *jusqu'au moment où l'on parle*. Chez les poètes — et même quelquefois chez Cicéron (*Acad.* 2, 2 : nemo *adhuc* docuerat) — on lui trouve couramment le sens de *jusqu'alors* (*etiam tum*). C'est le sens d'Arnobe dans le passage suivant :

VII, 42 : *adhuc* parvi nutricum sub alimonia constituti (enfants encore petits placés sous...).

Interdum — I, 38 : sed concedamus *interdum* manum dantes... Ce sens (*cependant, pendant ce temps-là* = *interim*) est propre à la littérature postérieure au classique (Sil. *Pun.* IV, 491. Apul. *Met.* 3, et autres). Dans Cicéron (*Or.* 59, etc.) il signifie *parfois, de temps en temps*.

Olim. — Cet adverbe n'est pas dans Cicéron avec le sens de *depuis longtemps*. Mais après lui cette signification commence à se répandre. Plin., *Ep.*, 8, 9 ; Tac. *Ann.* 13, 15 ; Pétr. 22 ; Sén. ; Suét. ; Apul. *Met.* 10, 11 ; Cypr. 242, 15, etc. (2).

Arn. I, 52 : in frigentia *olim* (= iamdudum) membra sensus animasque reducere.

IV, 37 : miserias... quibus *olim* genus accumulatur humanum.

VII, 10 : quicquid in mundo... gestum est, geritur et geretur, *olim* definitum et fixum est.

(1) Cf. BAYARD, *op. cit.*, p. 277.
(2) Cf. BAYARD, *op. cit.*, p. 106.

b) Adverbe de lieu

Quelques adverbes de lieu reçoivent ici des emplois inconnus à l'époque classique ou très rares ailleurs.

Ubi — *Ubi,* dans le sens de *quomodo, qua ratione,* est insolite :

II, 35 : *ubi* nostra videbitur crudelitas lapsa si omnipotenti credidimus regi nihil esse difficile ?...

II, 53 : *ubi* vobis nocemus si omnipotentem confidimus Deum ?...

VII, 37 : hæc cum ita se habeant, *ubi* aut nos impii aut vos pii ?

Unde — *Unde* se trouve aussi dans Arnobe avec le sens de *quomodo,* ce qu'on voit peu dans la langue (cf. Georges qui cite deux exemples, l'un de Térence : *unde* id scis ? et l'autre d'Ovide : *unde* sed hos novi ?) :

I, 10 : *unde* tibi est scire ?... (Comment sais-tu que ?...)

III, 5 : *unde* tamen vobis liquet, nominibus hi suis censum compleant an sint aliqui vobis incogniti neque in visum aliquando notitiamque perlati ?

V, 34 : *unde* tamen vobis liquet..., eadem vos interpretari eademque sentire ?

V, 39 : *unde* igitur probamus historias has omnes rerum esse gestarum conscriptiones ?

V, 42 : et *unde* vobis est liquidum, quod... superi nolint...?

VI, 10 : et *unde* novissime scitis, an simulacra hæc omnia ...?

Ubinam. — Proprement *ubinam* est un adverbe de lieu. Arnobe le prend quelquefois au sens figuré, comme il a fait pour *ubi* et *unde* :

III, 28 : *ubinam,* quæso, est illud quod... amoti (dii) sunt ?... (que devient ce fait que ?...).

VI, 22 : *ubinam* gentium fuerant (dii)..., ut impudicam petulantiam iuvenum propulsarent ab se...?

Foris. — Ce n'est que dans le latin des bas temps que l'adverbe *foris* (en dehors, dehors) joue le rôle d'une préposition. On le trouve comme tel avec l'accusatif chez les arpenteurs, *de Limit.* p. 273, Goes. : constitutus si sit fluvius qui *foris agrum* (hors du territoire) non vagatur.

Foris est aussi préposition dans Apulée, *Met.* 1, 21. Arnobe en fait une locution prépositive avec *ab* et l'ablatif, ce qui paraît insolite :

II, 55 : *forisque ab his* (en dehors d'eux) esse exitiabile ac mortiferum ducat.

VII, 15 : quod sit *ab se foris* atque extrinsecus veniens.

Hic — *Hic* est remplacé par *huc* au passage V, 1 : nam illis

aquandi solemne iter *huc* fuit; mais *huc* est la leçon de l'éditeur de Vienne; le manuscrit porte *solemniter hæc fuit*.

Il est expletif dans II, 18 : natæ in terris *hic* omnes. C'est là un usage des vieux auteurs, qui unissent quelquefois les adverbes de lieu aux noms mêmes de lieu. Apulée dit aussi (*Met.* 6, 5) : *illic* in domo matris reperias.

c) Adverbe de manière

Une curieuse construction analogue, à celle que nous avons déjà signalée à propos des adverbes de temps (*semper* restitutione, sacrorum *quondam*), est celle où notre auteur emploie un adverbe de manière à la place d'un adjectif et l'unit directement à un nom, comme *maletractatio* (IV, 23 et 32) et *maleactio* (V, 22). Ce sont là probablement deux néologismes d'Arnobe.

— Nous ajoutons quelques observations sur *ceterum, ergo, scilicet* et la locution *in vero*.

Ceterum. — Cet adverbe signifie *au reste*, *du reste*, à l'époque classique — Cic. *Qu. Fr.* 2, 1, etc., et d'autres. — Arnobe le prend dans le sens restrictif de *mais, au contraire, cependant* :

I, 23 : *ceterum* dii veri... neque irascuntur neque indignantur...

V, 36 : nisi forte dicetis non toto in historiæ corpore allegorias has esse, *ceterum* partes alias esse communiter scriptas, alias vero dupliciter et ambifaria obtentione velatas.

Cet usage ne devient fréquent qu'à partir d'Auguste, notamment chez Tite-Live, 2, 31, etc. (1); Pline, *Pan.* 5, 4; Florus, 3, 1, 11; Suétone, *Aug.* 8, 66 (2), etc.

Ergo. — Les auteurs des premiers temps, Caton (*R. R.* 141, 2) Lucrèce (5, 1245), même Tite-Live et Virgile (*Æn.* 6, 670), à l'exception de Plaute et de Térence, font de *ergo* une préposition et lui donnent un régime.

Cet archaïsme, quoique rare chez notre auteur, se retrouve dans les passages suivants :

VII, 13 : et ea quod faciant, honoris *ergo* facere et his numinum potentias auctitare.

VII, 17 : sacraque vobis intenderent honoris *ergo* facere (De même VII, 30).

Cet adverbe a parfois le sens de *tamen*, cependant, dans saint

(1) Cf. Riemann, *Etudes sur Tite-Live*, p. 241.
(2) Cf. Drager, *op. cit.*, II, p. 132.

Cyprien (1), mais on ne trouve peut-être pas avant Arnobe *ergo* (donc) *en apodose*, après une proposition conditionnelle, comme :

III, 31 : quodsi accipit res fidem, nulla est *ergo* Metis filia...

VI, 18 : *ergo* si hoc ita est, et in sedentibus signis deum sedere dicendum est... (De même VII, 5, 9, et souvent).

— *Scilicet.* — Dans la prose classique, *scilicet* signifie *naturellement, bien entendu.* Ce n'est qu'après Auguste (2) que ce mot devient une simple particule explicative, avec le sens de *à savoir, c'est-à-dire.* Elle est fréquente dans Suétone, *Aug.* 29; *Tib.* 14; *Vesp.* 2, se lit parfois dans Apulée, *Met.* 4, 3, dans Arnobe et plus tard dans saint Jérôme (3).

II, 31 : medietas ergo quædam et animarum anceps ambiguaque natura locum philosophiæ peperit et causam cur appeteretur invenit, dum periculum *scilicet* ex malis iste formidat admissis, alter concipit spes bonas.

Enfin un usage assez répandu à l'époque d'Arnobe consiste à former une locution adverbiale avec *in* et un adjectif neutre à l'ablatif (4). Pline, *Ep.* 4, 19, 13, dit déjà *in proximo*, comme saint Cyprien, 298, 8; Tertullien, *Apol.* 23 : *in continenti.* On lit dans Arnobe *in vero*, locution qu'on ne trouve pas avant saint Cyprien, 489, 21.

IV, 18 : nobis enim satis est rebus de publicatis loqui, neque quærere quid sit *in vero*, sed refutare...

5. — La Conjonction

Dès Tite-Live (5) on note des emplois souvent arbitraires de particules conjonctives : les écrivains semblent perdre peu à peu la notion exacte des différences établies entre elles par l'usage classique. C'est surtout chez les Africains (6) que leur sens se modifie et qu'elles empiètent les unes sur les autres. — Arnobe, comme saint Cyprien, d'ailleurs, use très librement de la conjonction. Il emploie les particules disjonctives pour les copulatives, comme dans le passage suivant où *aut* signifie *et* (cf. *aut... aut* mis pour *et... et* dans Cypr. 240, 14; 673, 20) :

II, 3 : quod si non elatio mentis... obstaret atque officeret vobis,

(1) Cf. Bayard, *op. cit.*, p. 165.
(2) Cf. Goelzer, *op. cit.*, p. 432.
(3) Cf. Goelzer, *op. cit.*, p. 432.
(4) Cf. Bayard, *op. cit.*, p. 147.
(5) Cf Riemann, *Etudes sur Tite-Live*, p. 277 sq.
(6) Cf. Bayard, *op. cit.*, p. 158 sq.

iamdudum scire potuissetis quid *aut* (= et) quare prohibuerit fieri, intra fines quos stare voluerit religionem veram.

— Cette assimilation est déjà connue des poètes :

Virg. *Æn.* II, 127 : Prodere voce sua quemquam *aut* opponere morti.

— *Sed* équivaut aussi à *et*, et n'a pas toujours le caractère de forte opposition qu'il revêt dans la prose classique :

VI, 12 : cum pilleo Vulcanus et malleo, manu liber *sed* dextera ut fabrili expeditioni succinctus.

VI, 21 : Dionysius ille, *sed* iunior.

VI, 23 : Varro ut dicit *set* (ou *sed*) Menippeus.

— *Ac* au contraire prend un sens plus fort qu'à l'ordinaire, à peu près celui de *et quidem*, *et adeo* :

I, 22 : si verum vobis permittitis *ac* sine ullis adsentationibus dici : verba sunt hæc, verba sunt...

II, 28 : una enim causa res duas efficere *ac* (= *et adeo*) sibi contrarias non potest, ut aliarum memorias sopiat, alia patiatur actoris in recordationem venire.

II, 38 : quid innumeras *atque* amplissimas potestates ?

Ces modifications amèneront Arnobe, comme on le verra plus loin, à placer les conjonctions l'une à côté de l'autre, pour en renforcer le sens. — Voici d'autres conjonctions qui offrent un plus grand intérêt.

a) Quamvis

— Régulièrement, *quamvis* ne signifie pas *quoique*, mais *à quelque degré que*, et veut être accompagné d'un adjectif. Ainsi l'on peut dire (Arn. II, 12) : *quamvis esset inprudens*, quelque imprudent qu'il fût. Mais on ne peut pas dire : *quamvis mortuus sit*, parce qu'on ne peut pas être plus ou moins mort. — Mais *quamvis*, à la place de *quamquam*, au sens *de quoique*, était déjà connu de Tite-Live et des poètes de l'époque impériale (1). Il est du nombre des conjonctions comme *forsitan* et *licet*, que les auteurs peu corrects construisent comme de simples adverbes (2). Aussi lit-on dans Arnobe :

I, 26 : *quamvis* ipse se esse mille profiteatur in vatibus...

II, 25 : *quamvis* annis vivat innumeris (De même II, 26, 27, 40).

b) Ut

C'est au latin populaire que l'on doit l'emploi de *ut* et le sub-

(1) Cf. Riemann, *Etudes sur Tite-Live*, p. 300 note 4.

(2) Cf. Bayard, *op. cit.*, p. 278.

jonctif au lieu de *quin* ou *quominus* avec les verbes qui signifient *empêcher*. Cette influence déjà notée dans Cicéron (*Pro Rosc. Am.* 52, 151), est surtout visible à l'époque d'Arnobe (1) :

I, 16 : cur nihil impedio *ut* sit feracitas maxima ?

Elle substitue aussi *ut* et le subjonctif à la proposition infinitive après les verbes *dire*, *croire*, *savoir* (2)... :

I, 10 : scire *ne... tollat*. Plaut., *Asin*. 154 (3).

II, 52 : neque enim fidem res habet, *ut... venerint*.

III, 13 : quod si accipiemus *ut* verum *sit*.

ou après des expressions impersonnelles qui rarement admettent cette tournure, quoique Cicéron dise (*De off*. 2, 22) : *quam autem habet æquitatem, ut..*, ? (est-il juste que...?) :

VII, 43 : nonne *rectius fuerat*, consulem *ut*... ad ipsum *veniret*...?

(*ib.*) : nonne... *æquius fuerat*... *ut* ab ipso patre terror coercitionis *inciperet* ?

Mais la construction classique n'est pas du tout oubliée, puisqu'on lit au même endroit :

VII, 43 : nonne *fuerat pronius*... mentem hominis *vertere*...?

c) Cum

L'époque classique établit une distinction entre *cum* conjonction purement temporelle, et *cum* conjonction causale ou explicative (4). La première se construit avec l'indicatif et la seconde avec le subjonctif. Cette distinction s'efface au temps de la décadence. On revient alors à l'usage de l'époque archaïque, dont Plaute offre un exemple (*quom* hic *nugatur* nugari lubet) (5) : au lieu d'indiquer avec cette conjonction la cause d'un fait, on n'en signale que la coïncidence avec un autre fait; ou mieux encore, on ne fait pas sentir par le choix du mode s'il s'agit de caractériser la situation, ou seulement de déterminer le moment où l'action a lieu.

Arnobe emploie quelquefois bien à propos le subjonctif après *cum* :

VII, 23 : nihilque illa prosit adlusio, *cum* ad nocendum res ambæ non stimulis *exagitentur* irarum sed quadam proprietate naturæ.

(1) Cf. Bayard, *op. cit.*, p. 228.

(2) Voir plus haut notre étude de l'infinitif.

(3) Bonnet, *op. cit.*, p. 670, tire de Grégoire de Tours quelques exemples avec le même verbe.

(4) Cf. Bonnet, *op. cit.*, p. 681, à qui nous empruntons ces idées.

(5) Cf. Lucrèce, 6, 129.

Mais on trouve aussi *cum* et l'indicatif quand l'usage classique voudrait le subjonctif :

I, 47 : simul et illud volumus sciri, *cum* summatim ut dictum est enumeratio *facta* gestorum *est*, non ea Christum potuisse quæ fecit, sed constituta etiam exsuperasse fatorum.

II, 10 : qui (les philosophes) *cum* alter alterius *labefactant destruunt convelluntque* decreta, cuncta incerta fecerunt nec posse aliquid sciri ex ipsa dissensione monstrarunt.

On lit déjà dans Tertullien, *Apol.* 9 : *cum* propriis filiis non *pepercit*, extraneis utique non parcendo perseverabit, alors que sur ce point saint Cyprien se montre un peu plus réservé (1).

d) Si

En bonne latinité, *si non* (et *ni*) signifie *si ne pas*; *nisi* signifie proprement *excepté si, à moins que*. Parfois on rencontre *nisi* employé dans le sens de *si non*, et alors il ne se traduit jamais par *excepté si*. (De même qu'on dit : amicum *si* haberem, felix essem, de même on peut dire : amicum *nisi* haberem, felix non essem). Cependant l'inverse n'a pas lieu : il n'est pas permis d'employer *si non* à la place de *nisi*, comme fait Arnobe dans les passages suivants (2) :

I, 3 : *si... non...* stoliditatis esset diutius inmorari, ostenderem profecto... (De même, I, 14, 61, 62 ; II, 3, 17).

— Un emploi rare est celui de *si* en corrélation avec *tamen*, dans le sens de *etiamsi*, *quamquam*, *fac...* On le trouve cependant dans Salluste (*Iug.* 85, 48), dans Cicéron (*Mur.* 4, 8 ; *De Sén.* 11, 38 : quæ *si* exsequi nequirem, *tamen* me lectulus meus oblectaret ea ipsa cogitantem) :

I, 26 : qui (deus) *si* pectorum secreta nesciret .. summum *tamen* invocare nos Deum... potuit scire.

V, 13 : *si* Midas rex offenderat (= *quamquam* offenderat)... quid admiserat Gallus, ut... ? (3).

— Lorsque *si* est construit avec un futur, la bonne prose met

(1) Cf. Bayard, *op. cit.*, p. 226.

(2) Cette confusion se retrouve dans Grégoire de Tours, *H. F.* 5, 14, p. 203, 9 : et interfecisset utique *si non* elapsus eclesiam expetisset. (Voir d'autres exemples dans Bonnet, *op. cit.*, p. 321).

(3) On ne voit pas ici d'exemple de *si* particule interrogative, quoique cet emploi populaire soit déjà vieux dans la langue (cf. Riemann, *Etudes sur Tite-Live*, p. 301 et note 3) et courant à cette époque et même dans la suite. — Cf. Ronsch, *op. cit.*, p. 403 ; Bayard, *op. cit.*, p. 166 ; Goelzer, *op. cit.*, p. 430 ; Bonnet, *op. cit.*, p. 320 sq.

un futur dans la proposition principale : nam *si* te interfici *iussero*, *residebit*... (Cic. *Cat.* 1, 5). Arnobe se contente parfois de mettre un présent à la place de ce second futur :

VI, 5 : quod *si* ita non *erit*, *tollitur* omnis spes opis....

VII, 1 : neque ulla *contrahitur*, *si* ea non *feceris*, culpa, neque ulla, si *feceris*, gratia.

VII, 8 : quæ causa est, ut *si* ego porcum *occidero*, deus *mutet* adfectum animosque et rabiem *ponat*.

— On trouve encore *si* (*ou nisi*) suivi du plus-que-parfait du subjontif et le subjonctif imparfait dans la proposition principale :

I, 54 : *nisi aperta* res *esset*..., numquam... credulitatis suæ *commodaret* adsensum.

Ce sont peut-être là de pures négligences, puisqu'on remarque aussi la construction inverse, III, 6 : invitare nos forsitan ad istorum numinum *potuissetis* cultum, *si non* ipsi vos primi opinionum turpium fœditate talia de illis *confingeretis*.

Mais la règle de la concordance des temps est singulièrement violée, lorsqu'Arnobe emploie l'indicatif pour le subjonctif après une proposition conditionnelle. — Encore faut-il distinguer le cas où le sens demande l'indicatif plutôt que le subjonctif dans la principale, avec les verbes *potui*, *debui* (1). Ainsi Cicéron dit (*Phil.* 2, 99) : omnibus eum contumeliis onerasti quem patris loco, *si* ulla in te pietas *esset*, colere *debebas*. Il s'agit ici d'une obligation indépendante de la condition exprimée par *si ulla... esset*. — Le sens de cette phrase est le suivant : *c'était ton devoir de le vénérer comme un père*, et l'on supplée : *et tu le vénérerais en effet comme un père, si tu avais quelque sentiment de reconnaissance*. — Ici *deberes*, au lieu de *debebas*, serait illogique.

Mais surtout à partir de Tacite (2), on commence à ne plus tenir compte de cette distinction. Sans doute la lecture des traductions littérales du grec, peut-être l'usage pratique du grec, si répandu alors dans le monde romain, a contribué à généraliser l'emploi de cet indicatif conditionnel. (Cf. Sulpice-Sévère, *dial.* 2, 14, 7, p. 198, 1 : *etiamsi* non *relinquenda esset* hæc oratio, nox ipsa *cogebat* finire sermonem).

Arnobe, I, 26 : qui (deus) (3) *si* (même si) pectorum secreta *nesciret nec*... *agnosceret*, summum tamen invocare nos Deum... vel auribus *potuit* (= posset) scire, vel ipsius vocis sono qua utimur...

(1) Cf. Riemann, *Synt. lat.*, N° 158, R. I.

(2) Cf. Bonnet, *op. cit.*., p. 657.

(3) C'est-à-dire *Delius Apollo*, *vel Clarius*, ou un autre dieu.

II, 28 : quemadmodum... sciunt (animæ) doctissimas se fuisse, et obstructione corporum amisisse quæ noverant? Et hoc ipsum enim nescire *debuerant, si* aliquid eis labis corporalis *invexisset* adiunctio (debuerant = debuissent).

II, 34 : *si* nobis hæc gaudia... Plato... *promisisset*..., consentaneum *fuerat* (= fuisset) eius suscipere nos cultus a quo tantum doni expectaremus et muneris.

II, 63 : si adrogantia, si typhus, *si* elatio *abesset* a vobis, iamdudum hæc scire Christo *potuistis* (= potuissetis) auctore.

IV, 36 : quod *si haberet* vos aliqua vestris pro religionibus indignatio, has potius litteras vos exurere *debuistis* (= debuissetis) olim, libros istos demoliri...

V, 27 : O quanta inridentes *potuimus* (= possemus) cavillantesque depromere, *si* non religio nos gentis et litterarum *prohiberet* auctoritas !

VI, 16 : quæ *si* utique perspici obscurata arte non *quirent,* vel ipsa vos saltem quæ in medio sita sunt docere atque monere *debuerunt,* agere vos nihil... (debuerunt = deberent).

Quelques auteurs cependant emploient cet indicatif pour donner avec plus de force leur propre pensée, entr'autres Tite-Live, 2, 10, 2 : pons sublicius iter pæne hostibus *dedit* (suppléez : *et re vera dedisset*), *ni* unus vir *fuisset* Horatius Cocles ; Virgile, *Æn.* 11, 112 : Nec *veni, si* facta locum sedemque *dedissent.*

6. — L'Interrogation

Une particule interrogative que l'on rencontre à chaque pas dans Arnobe, c'est *utrumne.* Il s'en sert quand, dans une interrogation double, le deuxième membre de phrase commence par *an.*

(I, 32, 59 ; II, 26 ; III, 26 ; IV, 3, 8, 18, 31, 37 ; V, 3, 15, 24, 42 ; VI, 8, 12 ; VII, 9, 17, 34, 35, 39, 46).

Cet emploi a été déjà relevé dans saint Cyprien (692, 3 ; 800, 8) (1), et à vrai dire il n'était pas inconnu de Cicéron, mais l'usage a prévalu de mettre seulement *utrum.*

Il faut surtout voir avec quelle liberté Arnobe use de la particule *an.*

Dans l'interrogation indirecte simple, *an* au lieu de *num* ou *ne* est peu correct. On le rencontre chez les comiques, chez Tite-Live, 35, 4, 1, 4 ; mais on n'a pas d'exemple chez Cicéron et César. — Il est d'un usage fréquent chez Tacite et chez les Africains, surtout saint Cyprien (2) et Arnobe :

(1) Cf. Léonard, *Cypriani libri ad Donatum,* etc., p. 56.
(2) Cf. Bayard, *op. cit.,* p. 165.

II, 24 : volumus *scire*... *an* inquisitam expediat quæstionem.

II, 49 : ut... *metiamur an* oppositio iusta sit facta, et *an* aequalitatis compensatione librata.

VII, 28 : et unde novissime *scitis*, *an* si odorum suavitate capiuntur, eadem sint eis iucunda quæ vobis ?...

Cet usage se maintient dans la langue, quoique dans Grégoire de Tours, on ne le signale qu'à titre d'exception (1) : *Mart.* 79, p. 542, 9 : non *intellegens an* caleret.

— Dans l'interrogation indirecte double, il faut au premier membre *utrum* ou *ne*. On peut aussi se dispenser de toute particule. Mais l'emploi de *an* est absolument contraire à l'usage de Cicéron et de César. Il est fréquent à l'époque impériale (2), mais exceptionnel dans Arnobe :

I, 31 : dubitare, *an* sit iste Deus, *an* non sit.

On trouve aussi *an* signifiant *pour savoir si*, *qui consiste à savoir si :*

IV, 6 : et *an* rite pulmenta condita sint prægustatoris fungitur atque experitur officio.

— *An non* (ou *non*) pour *nonne :*

VII, 28 : *an non* cottidie cernimus et inter animantia terris orta... ?

VII, 20 : *Non* videtis... albas esse hostiarum carnes... ?

— *Annon* (sit) pour *necne*, dans l'exemple déjà cité :

I, 31 : dubitare *an* sit iste Deus, *an non* sit.

— Une double interrogation dans une même phrase est une construction très rare en bonne prose, quoiqu'on la rencontre dans Cicéron (*Pro Qu. Rosc. Com.* 21) :

Considera... *quis quem* fraudasse dicatur.
(quel serait le voleur et quel serait le volé)

Arnobe en use quelquefois :

I, 48 : non exigo, *quis* deus aut *quo tempore cui* fuerit auxiliatus aut *quem* fractum restituerit sanitati ;... scire, *qua quibus* conveniat medicina aut arte curari.

II, 28 : *qua* ex *quibus* circulis qualitates... adtraxerint ?

IV, 8 : *quisnam* eorum *quid* posset et *cui* rei deberet... præponi ? (cf. Soph. *Ajax*, 1164 : τίς ἄρα νέατος ἐς πότε λήξει πολυπλάγτων ἐτέων ἀριθμός).

L'exemple suivant d'une interrogation indirecte est assez curieux :

I, 59 : quid enim officit..., aut quam præstat intellectui tarditatem, *utrumne quid* glabre *an* hirsuta cum asperitate promatur ?

7. — La négation

Avec Arnobe *non* ne change naturellement pas de signification, mais son emploi n'est pas toujours conforme à l'usage classique.

(1) Cf. Bonnet, *op. cit.*, p. 324.

(2) Cf. Riemann, *Synt. lat.*, n° 173.

Ordinairement, une double négation équivaut à une affirmation. A cette époque, elle sert parfois à nier avec plus de force. Ainsi, on lira chez Lactance, *Ep.* 57, 14 : qui *nec* tormenta *nec* mortem *non* recusaverint. Notre auteur fournit bien quelques exemples analogues :

I, 63 : quæ *nulli nec* homines scire *nec* ipsi qui appellantur dii mundi parte queunt aliqua suspicionis atque opinationis attingere.

On peut rapprocher d'ici, semble-t-il, le passage suivant :

VII, 8 : atquin ego rebar deos, si modo rectum est credere quod motibus exagitentur irarum, *sine ullis* præmiis *nullisque* mercedibus iras atque animos ponere et peccatoribus delicta donare.

D'ailleurs, il fait un usage très libre des particules négatives. Sans raison apparente, *et non* est à la place de *neque* :

II, 65 : nolo, inquit, *et* voluntatem *non* habeo.

IV, 16 : quid deinde arbitramur fore?... aut illam, quæ tertia est, cessuram patienter nomine? *et non* dictis talibus habituram rationem sui et primarum adrogantiam refutaturam : itane tu audes... ? (Il s'agit des cinq divinités qui se disputent le nom de Minerve.)

Dans une énumération il emploie tantôt *non*, tantôt *neque* :

I, 53 : deus ille sublimis fuit,... quem *neque* sol ipse *neque* ulla si sentiunt, sidera, *non* rectores, *non* principes mundi, *non* denique dii magni... unde aut qui fuerit potuerunt noscere vel suspicari.

On trouve *aut... aut* mis pour *neque.., neque* dans Cicéron (*Cat.* 1, 6, 15 ; *Off.* 1, 20), dans Tacite (*Ann.* 3, 54), etc. ; mais on ne voit peut-être pas ailleurs que dans Arnobe *neque... aut* à la place de *neque... neque* :

VII, 7 : sed *neque* illud dici *aut* audire deposco : quas irarum in homines habeant dii causas.

— Les particularités syntaxiques atteignent donc à peu près toutes les parties du discours. Il n'y a pourtant pas de dérogations trop sensibles aux règles admises par les bons auteurs. Sous l'influence du latin populaire, de la poésie ou d'une langue étrangère, Arnobe donne à certains cas comme l'ablatif des emplois plus variés ; quelques prépositions, *pro*, *sub*, élargissent leurs significations, indépendamment de *a*, *de*, *ex*, qui sont déjà très développées à cette époque ; enfin certains modes, comme l'infinitif, deviennent d'un usage prépondérant. Mais notre auteur se borne généralement à étendre à des cas nouveaux les libertés exceptionnelles de l'usage classique.

D) STYLE

Le vocabulaire et la grammaire constituent les éléments de la langue d'un pays, et celle-ci est fournie à l'écrivain par l'époque et le milieu où il a vécu. Mais, comme on l'a déjà dit, le style c'est *l'homme même*, c'est la façon personnelle dont il use des matériaux communs : la langue d'Arnobe n'est pas tout à fait la langue du temps et du pays d'Arnobe. On a vu ce qu'il prend du vocabulaire et de la grammaire de son époque, et ce qu'il y ajoute : il faut voir comment il utilise ce qu'il en prend et de quelle façon il y ajoute. Cela constitue son style.

En raison du temps où il a vécu et surtout à cause de son tempérament et de sa forme littéraire, son style se présente sous les aspects les plus variés. Arnobe était un rhéteur et un Africain : on ne sera pas surpris de le voir user abondamment de procédés oratoires ou d'artifices de style.

D'ailleurs, Apulée et surtout Tertullien, dans le traité sur le *Manteau*, lui avaient montré la voie. Les écrits de saint Cyprien, qu'il imite beaucoup, revêtent le même caractère (1). Arnobe n'a fait que suivre le courant africain.

Il veut produire de l'effet par le choix et la variété dans les moyens d'expression et la construction des phrases ; il recherche aussi l'harmonie par la disposition symétrique des mots et la rythme des syllabes; enfin il manifeste son abondanee oratoire en accumulant des épithètes et des synonymes.

I. — Recherche de l'effet

Arnobe veut frapper le lecteur en donnant à son langage des formes qui sortent de l'ordinaire : c'est ce que l'on constate parfois dans son expression et surtout dans la construction de ses phrases.

(1) Cf. Bayard, *op. cit.*, p. 280 sq, qui nous a beaucoup servi dans cette dernière partie.

A) **L'expression**

Notre auteur a l'intention réelle de varier ses moyens d'expression, le besoin constant de sortir de ce cadre uniforme où le tenait la tradition cicéronienne. On retrouve chez lui sans doute la vaste période de l'orateur romain, mais elle est parsemée de formes tout à fait inconnues à la prose classique.

Il est vrai que l'état de la langue à cette époque lui permet d'avoir moins de scrupules. La valeur des préfixes et des suffixes s'est déjà bien atténuée, ce qui facilite notamment l'échange entre les verbes simples et les verbes composés ; le vocabulaire poétique pénètre dans la prose ; les termes abstraits sont d'un usage courant. Tous ces procédés, déjà exploités par saint Cyprien (1), s'accusent plus fortement peut-être dans le style d'Arnobe.

1. — Échange de verbes simples et de verbes composés

Déjà chez Tite-Live, *depopulari, devastare*, ne disent guère plus que *populari, vastare*. Par l'usage qu'on en fait, certains verbes composés perdent leur sens spécial et n'expriment plus que l'idée contenue dans le verbe simple (2). Ainsi d'assez bonne heure et probablement dans le langage familier plus que dans le style élevé, on emploie souvent le verbe composé à la place du verbe simple ou même d'un autre composé.

A vrai dire, cet échange est souvent amené chez notre auteur, comme on le verra plus loin, par une raison d'harmonie ou de rythme (3). Mais cette raison ne paraît pas toujours.

On lit souvent *edissertare, edisserere* pour *disserere*.

I, 36 : *edissertate*, quinam sint hi dii. (De même, I, 57 ; II, 1, 58 ; V, 17, 35 ; VII, 25.)

Exaudire pour *audire* :

II, 29 : qui cum dici *exaudiat* viris ab sapientibus maxime, immortales animas esse...

Innutrire pour *nutrire*.

I, 51 : ergo illud humanum fuit aut ex ore terrenis stercoribus *innutrito* tale potuit ius dari.

Innutrire veut dire proprement *élever dans* et ne se lit que dans

(1) Cf. Bayard, *op. cit.*, p. 281 sq.
(2) Cf. Bonnet, *op. cit.*, p. 228, 229.
(3) Comme chez saint Cyprien : voir Bayard, *op. cit.*, p. 118 sq. ; 304 sq..

la décadence. Sil., 2, 286; Suét., *Aug.* 3; Plin. *Ep.* 9, 33, 6; Sén. *Ep.* 2.

— Par contre, si le verbe composé n'a pas souvent plus de signification que le verbe simple, il arrive qu'on emploie le verbe simple là où l'usage ancien voulait le composé : en cela on ne fait que suivre l'exemple déjà donné par les poètes de l'époque classique (1). Cette substitution se généralise à mesure que s'efface la limite entre la langue de la poésie et celle de la prose : lassés de l'expression simple et consacrée par l'usage, les prosateurs trouvent là un moyen de renouveler la langue un peu vieillie (2). Quoique la substitution du verbe simple au composé soit plus rare que l'inverse (3), Arnobe nous en offre quelques exemples.

On trouve *donare* à la place de *condonare :*

VII, 8 : iras atque animos ponere et peccatoribus delicta *donare*.

Orare est mis pour *adorare :*

IV, 36 : conventicula dirui, in quibus summus *oratur* deus.

Ponere remplace *deponere*, *abicere*, et cette substitution est si fréquente que nous en multiplions les exemples :

II, 7 : quibus ex causis pili nigrorem ingenitum *ponant*.

II, 16 : quid aliud nos tantis agimus in occupationibus vitæ, nisi ut ea quæramus quibus famis periculum devitetur et infelix sollicitudo *ponatur*?

II, 25 : efficitur prudens, doctus et quam nuper habuerat imperitiam *ponit*.

II, 27 : neque enim nihil omnino perpessæ aut integritatem conservantes suam possunt rerum scientiam *ponere* aut in alios habitus sine sui mutabilitate transire (au sujet des âmes unies au corps).

VII, 4 : deos aliquis credet pios beneficos mites cæde pecorum delectari diffundique lætitia, si quando sub his concidunt et spiritum miserabiliter *ponunt*?

VII, 8 : quæ causa est, ut si ego porcum occidero, deus mutet adfectum animosque et rabiem *ponat*...? Un peu plus loin la même idée se répète en une formule à peu près identique : atquin ego rebar deos... sine ullis præmiis nullisque mercedibus iras atque animos *ponere*.

Struere a le même sens que *obstruere* (fermer). Saint Cyprien, 598, 5, employait déjà *struere* pour *instruere*.

(1) Cf. SCHMALZ, *lat. Stilistik*, n° 36, dans Iw. Müller, Handb. d. kl. Alterthumsw., II, p. 382.

(2) Cf. BAYARD, *op. cit.*, p. 284.

(3) Cf. BONNET, *op. cit.*, p. 233.

III, 43 : et aures habeant (dii) *structas* et piaculis nos teneant inexpiabilibus obligatos.

Arnobe obtient un effet semblable, c'est-à-dire un rajeunissement dans l'expression, en changeant le préfixe au lieu de le supprimer.

Attinere est mis pour *retinere*. *Retinere* est le terme classique pour exprimer l'idée de contenir, captiver. On ne voit d'ailleurs *attinere* au sens actif qu'avant la période classique et chez les historiens. Plaut. *Men.* 589; Tac. *Ann.* 2, 10.

II, 68 : si maiora et certiora delegimus nec sumus nos passi falsorum religionibus *attineri*.

VI, 27 : quod quidem nos fatemur non contemptu facere atque aspernatione divina, sed quod existimemus huius potentias nominis nihil tale deposcere neque rerum huiusmodi cupiditatibus *attineri*.

On lit souvent *exponere* là où le sens demanderait plutôt *deponere*, comme dans saint Cyprien, 122, 5 ; 423, 26 ; 500, 25, etc. (1)

II, 41 : vigorem virilitatis et *exponere* et in habitum feminarum deliciasque molliri.

II, 58 : si suspicionum *exponere* volueritis audaciam. (De même III, 23.)

II, 63 : *exponite* has curas...

IV, 26 : et nomen virginatis *exponere* et genetricum pondera sustinere.

Perficere remplace *efficere*, rendre, faire.

II, 28 : cum in ipsis corporibus positæ (animæ) et prope insensibiles eorum commixtione *perfectæ*.

III, 23 : et cur invictos omnes non *perficit* (Mercurius) quibus præest... ?

La métrique a pu quelquefois déterminer l'emploi soit du verbe simple, soit du verbe composé. Ainsi *delicta donare* donne la clausule – ⏑   ⏓ qu'on ne pourrait pas obtenir avec *delicta condonare* ; le même effet peut se produire avec *commixtiōnĕ pĕrfĕctaē*. Cette question sera traitée spécialement au chapitre des *Clausules métriques*.

2. — Emploi simultané de l'actif et du passif

Notre auteur aime à rapprocher dans une même phrase la forme active et la forme passive. Cet emploi se trouve très rarement chez les écrivains antérieurs, alors qu'ici il est assez fréquent : c'est encore un procédé qui permet au rhéteur de varier son expression. Nous ne citons que quelques exemples :

(1) Cf. Ronsch., *op. cit.*, p. 364.

II, 41 : vigorem virilitatis et *exponere* et in habitum feminarum deliciasque *molliri*.

V, 41 : antea mos fuerat in allegorica dictione honestissimis sensibus *obumbrare* res turpes et fœda prolatu honestorum *convestirier* dignitate.

VII, 7 : sed neque illud *dici* aut *audire* deposco, quas irarum in homines habeant dii causas...

VII, 21 : quia generis certi hostias certis ius est *consecrare* numinibus certaque et supplicamenta *præstari*.

VII, 24 : si magnificum videtur atque amplum *iugulare* diis tauros, si inlibita, si solida *concremari* animantium viscera...

VII, 43 : si sibi Iuppiter ludos scrupulosius fieri restituique quærebat (= volebat), si fideliter *reddere* suam populo sanitatem nec malum quod fecerat *prorogari* ulterius et *augeri*...

3. — Emploi des prépositions

On a déjà vu plus haut avec quelle facilité on arrive à substituer une préposition à une autre. Comme la valeur des prépositions s'affaiblit avec le temps, Arnobe se montre assez capricieux dans l'emploi qu'il en fait.

Parfois, dans une même phrase, il se sert de prépositions différentes avec des compléments de même nature. Il dit :

V, 12 : fuerit licet *de* divino genere vel *ex* nobis aliquis, si hoc rectius existimabitis dici : lentene fluore *de* sanguinis et *ex* genitalibus amputatis arbor mali errata est punici... ?

VII, 16 : ergone ille putor qui *ex* coriis tollitur..., *ex* agnorum lanitiis gallinarumque *de* plumis, dei munus et honor est... ?

VII, 17 : *ex* materiis aliis aliisque *de* rebus.

Souvent il emploie une préposition et puis la supprime sans raison, comme dans les passages suivants :

VI, 25 : deum Mater *cum tympano, cum tibiis* et *cum psalteriis* Musæ, Mercurius pinnatus Argiphontes, Aesculapius *baculo*, Ceres *mammis cum* grandibus, aut in Liberi dextera pendens potorius Cantharus, Mulciber fabrili *cum habitu*, aut Fortuna *cum cornu* pomis ficis aut frugibus autumnalibus pleno, semitectis *femoribus* Diana aut ad libidinem concitans Venus nuda, Anubis canina *cum facie* aut genitalibus propriis inferior Priapus.

VII, 17 : sacraque vobis intenderent honoris ergo facere, non *ex materiis* aliis aliis que *de rebus* sed quibus ali moris est *illis* et naturali adpetitione fulciri.

VII, 40 : responsum deinde ab haruspicibus editum, res scævas tristissimasque portendi *ab incendiis, cædibus, ab legum interitu* et *ab iuris occasu*.

VII, 43 : nonne rectius fuerat, *consulem* ut *ad ipsum* veniret, sacerdotum *ad aliquem* publicorum, *pontificem* maximum aut *ad flaminem* suum Dialem ?...

On verra plus loin que ce libre emploi de prépositions amène parfois chez lui de regrettables négligences.

4. — Expressions poétiques

Nous savons déjà que pour tel ou tel mot Arnobe adopte de préférence le sens qu'il a reçu de la langue poétique. Il s'agit ici des termes empruntés au vocabulaire de la poésie où ils trouvent leur emploi habituel. C'est surtout après Auguste que la prose commence à en faire usage (1) : ils sont d'un puissant effet pour donner au langage une couleur nouvelle, et Arnobe contribue à généraliser cet emploi. Nous avons déjà relevé quelques expressions qui nous intéressaient, dans l'étude du vocabulaire, par leur dérivation ou leur composition. En voici d'autres qui reviennent fréquemment ou paraissent plus originales :

Adcommodus, convenable, pour *adcommodatus*. — Virg. ; Stac.

V, 35 : denique si *adcommodum* ducetis. (De même VII, 21).

Anhelus, hors d'haleine. — Virg. ; Ov. ; Stac.

I, 17 : nisi ut ex eorum luminibus scintillæ emicent flammeæ, æstuet *anhelum* pectus, spumæ iactentur ex ore.

Cernuus, courbé vers la terre, est déjà rare même en poésie. Virg. ; Sil. ; Apul.

VII, 41 : qui (Iovis) spectatum proficisceretur e cælo cantherios de velocitate certantes, replicantes gyros septem ; et quos dissimiles ipse corporum esse in mobilitate voluisset, eos tamen gauderet transire, transiri, pronos et *cernuos* ruere... (de même (VII, 44).

Horrens, pris absolument dans le sens de *horrible, effrayant*, ne se voit aussi que chez les poètes ou leurs imitateurs.

IV, 7 : etiamne Tutunus, cuius inmanibus pudendis *horrentique* fascino vestras inequitare matronas et auspicabile ducitis et optatis ?

Innupta, æ, jeune fille, vierge, se lit au pluriel comme dans Catulle, 62, 6 ; 64, 78 ; Virgile, *Æn.* 12, 24 ; Properce, 3, 19, 25.

IV, 16 : et *innuptarum* his formas ab artificibus cunctis dari.

Nubila, orum, les nuages, pour *nubes*.

I, 9 : dicenda sunt *nubila* inimica obductione pendere. (De même II, 37).

Proles, race, enfant — Lucr. ; Virg. ; Tibul. ; Ovid. —

(1) Cf. Bayard, *op. cit.*, p. 285 sq.

IV, 26 : ille noctibus vix novem unam potuit *prolem* extundere concinnare conpingere.

5. — ABSTRACTIONS

On a dit que les langues en vieillissant multiplient les expressions abstraites, mais il faut remarquer que déjà Cicéron usait du terme abstrait, et non sans raison. Les questions philosophiques et scientifiques créaient, en se développant, des idées générales qui ne pouvaient plus s'exprimer par des termes concrets (1). Or, pour éviter le mot abstrait ou le néologisme, on avait peu de moyens : l'emploi des verbes (*sequitur* = la conséquence est que) ; au lieu des substantifs, le neutre de pronoms (*hoc, illud, id, ea*) ; au lieu des prépositions indépendantes, la proposition infinitive (Cic. *Verr.* III, 88, 205 : id quod reprehenditur *recte factum esse* defendes = la légitimité de cette défense), les propositions complétives avec *ut*, *ne*, etc.

A vrai dire, le mal n'est que dans l'abus, dans l'emploi des mots abstraits mal à propos, c'est-à-dire en dehors des cas où ils répondent exactement au besoin de la pensée, là où le mot concret serait le juste. Cet abus commence dès le premier siècle de l'Empire : les mots abstraits sont employés à propos et hors de propos par la plupart des auteurs de la décadence (2). Chez les Africains surtout, cet usage devient visiblement un procédé de style (3) et c'est à ce titre qu'il nous intéresse ici. Parfois l'expression abstraite n'a pas plus de valeur à leurs yeux que l'expression concrète (4) et cela leur permet de les rapprocher ou de les substituer l'une à l'autre ; mais le plus souvent c'est par artifice de style, pour éviter le terme courant et suranné, pour mettre une idée en relief ou pour obtenir un effet oratoire, qu'ils emploient le terme abstrait au lieu d'une autre partie du discours ou même à la place d'une proposition entière. On va en juger par l'œuvre d'Arnobe.

a) **Abstrait et concret.** — Au troisième siècle, on emploie indifféremment le nom abstrait à côté du nom concret; on aime à les rapprocher tout autant qu'à les substituer l'un à l'autre. Ce procédé, déjà signalé chez saint Cyprien (5), n'est pas rare chez notre auteur, qui ne dédaigne pas de s'exprimer avec une telle variété :

(1) Cf. DRAGER, *Hist. Synt.*, nº 8. – RIEMANN, *Etudes sur Tite-Live*, p. 54 sq. — GOELZER, *op. cit.*, p. 391 sq.

(2) KOZIOL, *op. cit.*, p. 223. — BAYARD, *op. cit.*, p. 281 sq. — GOELZER, *op. cit.*, p. 391 sq. — RÉGNIER, *op. cit.*, p. 89 sq. — BONNET, *op. cit.*, p. 702 sq.

(3) Cf. MONCEAUX, *Hist. litt. de l'Afrique chrét.*, I, p 447 et 448.

(4) Cf. BAYARD, *op. cit.*, p. 120.

(5) Cf. BAYARD, *op. cit.*, p. 206.

IV, 28 : ubi enim *nuptiæ matrimonia puerperia nutrices artificia debilitates*, ubi status capitis et condicio servitutis, ubi *vulnera cædes cruor*, ubi amores desideria voluptates..., necesse est divinum nihil istic esse.

V, 27 : adficiuntur (dii), ægrescunt, lugentium sumunt *sordes* et miseriarum *insignia*

II, 45 : insultarent *virginibus et matrimoniis* alienis.

Il est vrai que *matrimonium* reçoit déjà le sens concret de *uxor* à l'époque impériale. Just. 3, 3, 8; 3, 5, 6; Tac. *Ann.* 2, 13; 12, 6; Flor. 1, 1, 10.

Mais ce que l'on rencontre surtout ici, c'est le substantif abstrait à la place du concret. Cet usage, déjà vieux dans la laugue (1), se généralise à mesure que l'on s'éloigne de l'époque classique. Après Tite-Live, certains écrivains, comme Tacite, s'engagent librement dans cette voie (2). Si le procédé est déjà connu à l'époque d'Arnobe (3) et se maintient dans la suite (4), il est du moins intéressant de constater les applications nouvelles qu'en révèle l'*Adversus nationes*. La facilité, la hardiesse même avec laquelle notre auteur l'exploite dénotent chez lui l'intention bien nette de présenter à ses lecteurs des formes peu communes.

Certains termes reviennent assez souvent et toujours à la place de mots concrets.

Antiquitas est mis pour *antiqui* — cf. Jér. *Ep.* 60, 13; Grég. de T., *H. F.* 1, 33.

I, 5 : sed sint omnia vetera et nullis *antiquitatibus* inaudita.

V, 21 : quem *antiquitas* canit dicens. (De même VI, 24.)

Naturellement il oppose à ce mot *novitas* (= *tempus novum*) :

VII, 26 : quod neque *antiquitas* necessarium credidit et sine ullis *novitas* rationibus appetivit.

Novitas a souvent aussi le sens général de *res nova* :

II, 17 : quin et ipsa construerent (homines) mœnium alta fastigia et artificiosas excuderent *novitates*.

II, 75 : nulla potest *novitate* mutari. (De même III, 39; VII, 26.)

Aures est souvent remplacé soit par *auditus*, soit par *audientia* :

II, 60 : hoc enim sæpe dicendum est, ut infidelium dissiliat et dirumpatur *auditus*.

VII, 41 : si ita ut sunt prompta humanum veniant ad *auditum*.

(1) Cf. Riemann, *Etudes sur Tite-Live*, p. 63 sq.

(2) Cf. Gantrelle, *Grammaire et style de Tacite*, p. 23.

(3) Cf. Bayard, *op. cit.*, p. 121 sq.

(4) Cf. Gœlzer, *op. cit.*, p. 394 sq. — Bonnet, *op. cit.*, p. 702 sq.

I, 29 : atque utinam daretur in unius speciem contionis toto orbe contracto oratione hac uti et humani in generis *audientia* conlocari (De même IV, 17; V, 29; VI, 4.)

Fœditates = *fœda* ou *res fœdæ* :

II, 16 : cibo sustentantur (animantia) et potu et superfluas *fœditates* inferioribus egerunt abiciuntque posticis.

III, 14 : an numquid cælestium corpora *fœditatibus* his carent?

Obscenitas se lit tantôt pour *obscenum virile membrum*, tantôt pour *homines obsceni* :

IV, 9 : (libidines) quas iubet sapientia fugere et quas mille per species propudiosa experitur et exercet *obscenitas*.

IV, 19 : quod (deos) ex turpi concubitu creditis atque ex seminis iactu ignoratam sibi ad lucem beneficiis *obscenitatis* exisse. (De même V, 12; V, 27.)

Humanitas équivaut à *genus humanum*, *homines* :

II, 46 : et essent miseri semper quorum cruciatibus passeretur nescio qua vis latens et *humanitati* adversa crudelitas.

Au lieu de *deus* ou *vir potens* on lit très souvent *potestas* ou *potentia*. Nous nous bornons aux exemples les plus caractéristiques (1) :

II, 13 : quid illi sibi volunt secretarum artium ritus, quibus adfamini nescio quas *potestates*, ut sint vobis placidæ...?

II, 20 : homo, quem simillimum creditis *potentiæ* superioris existere.

II, 29 : quid enim prohibebit, quominus hæc faciat? metus supernæ *potestatis* (= Dei omnipotentis) iudiciumque divinum?

II, 37 : quodsi essent ut fama est dominicæ prolis et *potestatis* animæ generatio *principalis* (= dei principii rerum).

II, 38 : quid tyrannos, quid dominos, quid innumeras alias atque amplissimas *potestates* ? (= reges mundi).

II, 47 : item confitemur nos istud ignorare, nescire, scientiamque tantæ rei non tantum nostram ducimus infirmitatem fragilitatemque transire verum etiam *potestatum* quæ in mundo sunt (= virorum potentium).

II, 62 : magi cunctas emolliant et commulceant *potestates* (= cunctos deos).

V, 23 : Iovem, æternam rerum atque hominum *potestatem* (= deum magistrum æternum...).

VI, 22 : si in ære atque in materiis cæteris quibus signa formata sunt superorum *potentiæ* delitiscunt (= dii superi) — cf. VII, 34 : *potentiæ* cælites.

(1) Cf. BAYARD, *op. cit.*, p. 283, qui trouve dans saint Cyprien des cas analogues.

VII, 39 : quod ingenitæ humilitatis memor *potestatis* tantæ (= consulum valde potentium) fugeret et formidaret accessum.

Mortalitas à la place de *mortales* est déjà dans saint Cyprien, 293, 3.

I, 7 : quibus (malis) urgetur et premitur iamdudum miseranda *mortalitas*. (De même IV, 36).

I, 34 : nam deus omnipotens mente una omnium et communi *mortalitatis* adsensu neque genitus scitur neque novam in lucem aliquando esse prolatus.

II, 45 : quos (morbos) infelix et miseranda *mortalitas*... sustinet.

Formido est mis pour *res formidolosa*, comme dans Virgile, *Georg.* 4, 468.

VI, 2 : non prodigiosas ostentare *formidines*.

VI, 20 : indigna enim res est et potentiam destruens auctoritatemque. summorum custodiam numinum canum sollicitudinibus credere, et cum aliquam quæras prohibendis *formidinem* furibus, non ab ipsis petere sed in anserum ponere et collocare gingritibus.

VI, 21 : ubinam fuerat rex poli, ut præsentem se esse *formidine* aliqua comprobaret et urbanum scurrulam cruciatibus revocaret ad seria ?

Pignus est déjà concrétisé par les poètes (= *liberi*). — Prop. 4, 17, 73 ; Ovid., *Met.* 11, 542, etc. Chez Arnobe il remplace aussi *propinqui :*

II, 76 : cur, inquam, dii vestri cessant a vobis avertere tot morborum et valetudinum genera, naufragia ruinas incendia pestilentias sterilitatem, amissionem *pignorum* et proscriptionem bonorum ?... (pignorum = propinquorum).

V, 13 : quem conceptum divinitus credidit esse iamdudum, dedignatus est subolem sui *pignoris* (= filii) nuncupari.

V, 21 : virilitate *pignoris* (= filii) visa sumit (mater) animum mitiorem et concepti fetus revocatur ad curam (De même V, 22).

— Cet emploi fréquent de l'abstrait pour le concret contribue, comme on le voit, à élargir considérablement le sens de l'expression abstraite. Ainsi *novitas* ne signifie pas seulement *res nova*, mais s'oppose aussi a *antiquitas*, pour désigner les temps nouveaux. *Obscenitas* est mis tantôt pour *genitalia* tantôt pour *homines obsceni*. Toutes ces libertés peuvent parfois rendre assez difficile la compréhension du texte : on peut en juger par les exemples suivants où la substitution de l'abstrait au concret ne manque peut-être pas de hardiesse (1) :

(1) Cf. Bayard, *op. cit.*, p. 283, qui fournit des exemples analogues tirés de saint Cyprien, 190, 18 ; 652, 17 ; 197, 22.

I, 14 : sæpenumero maximos annorum fuisse proventus, vilitates atque abundantias rerum tantas ut *commercia* stuperent universa pretiorum auctoritate prostrata — (commercia = mercatores).

I, 27 : ipse desideret supplices nos esse aut amet substerni *tot miliùm venerationem* videre (de si nombreux adorateurs).

I, 31 : o summe rerum invisibilium procreator.. , cui *tota* conveniat *vita* (= omnes homines) genu nixo procumbere et continuatis precibus supplicare.

I, 64 : tyrannos ac reges vestros..., qui proscriptionibus exiliis cædibus nudant *nobilitatibus* (= viris nobilibus) civitates.

II, 46 : ille *salus* (= servator) rerum deus, omnium virtutum caput.

III, 4 : sit ista, ut prædicatis, plebs numinum, sint deorum innumeræ *gentilitates* (= gentes ou familiæ).

VI, 5 : referendi beneficii quænam omnibus spes erit, si non undique ad se missam vocem deus exaudiet et erit ulla *longinquitas*, quo penetrare non possit auxilium poscentis oratio ? (= locus longinquus).

La soif est désignée tantôt par *sitim* tantôt par *siccitates* au passage VII, 29 : numquid enim numinum corpora *sitim* sentiunt aridam et eorum necesse est siccitates umore aliquo temperari ? L'intention de l'auteur est ici manifeste, et le procédé s'étale même avec une certaine brutalité.

b) **De l'usage du terme abstrait.** — Non seulement Arnobe substitue les mots abstraits aux mots concrets, mais encore il les emploie à la place d'autres parties du discours ou même de propositions entières ; pour mettre une idée en relief, il adopte des formes rares et variées. — On a déjà vu dans le vocabulaire la longue liste des mots abstraits, en-*tas* ou en-*tio*, qui méritaient d'être signalés comme rares ou nouveaux. Si Arnobe les multiplie dans son œuvre, c'est peut-être parce qu'ils trouvent ici un emploi cher au rhéteur. Ils servent à remplacer un adjectif, un participe ou une locution participiale, une complétive et même parfois un adverbe.

— Au lieu de donner au substantif une épithète, notre auteur fait dériver de l'adjectif qui servirait à la former un substantif abstrait dont l'autre substantif devient le complément. Ce procédé est déjà connu ; ce qui frappe ici, c'est le grand nombre et la hardiesse des applications. Certains mots (*veritas* par exemple) sont souvent employés de cette façon, chez Arnobe et chez d'autres comme saint Cyprien (1) :

II, 55 : in hac una consistimus *cognitionis et scientiæ veritate* (= cognitione et scientia vera).

(1) Cf. BAYARD, *op. cit.*, p. 282.

III, 6 : res... *iudicii veritate* (= vero iudicio) conscriptas.

VI, 16 : (numina) leges suas sequentia et instincta *veritate naturæ* (= natura vera).

Cet usage s'étend à beaucoup d'autres cas qui méritent d'être signalés :

I, 3 : infestare *discriminum varietate* mortalia (De même II, 8).

(*ib.*) : scripta *diversitatibus linguarum* (= diversis linguis).

I, 21 : et sub ipsius poculi labris *in acoris perfidiam* (= in acetum perfidum) vinum repente mutari.

I, 29 : *cæcitate huius in corporis* continemur (= in hoc corpore cæco).

I, 30 : *rationum proprietate* distinxerit (= rationibus propriis).

I, 33 : ipsa denique hiscere si animantia muta potis essent, si in *linguarum nostrarum facilitatem* solvi (= in linguas faciles nostras).

II, 12 : *suspicionum argutias* proferatis (= argutas suspiciones).

II, 19 : numina... aequalia *principis summitati* (= summo principi).

II, 45 : sed procul hæc abeat *sceleratæ opinionis immanitas* (= hæc opinio scelerata et immanis).

(*ib.*) : tum deinde se omnes maledicerent, carperent et *sævorum dentium mordacitate* laniarent (= dentibus sævis et mordacibus).

II, 48 : porro autem conspicimus homines... *scævitate innumerabilium vitiorum* (= scævis et innumerabilibus vitiis) ipsos se indicare non esse patricii generis.

II, 61 : *cruciabilis pœnæ acerbitate* consumens (= cruciabili pœna et acerba).

II, 77 : ista quam dicitis *persecutionis asperitas* (= aspera persecutio) liberatio nostra est.

III, 14 : edentulos eos (deos) esse... et viduatos interioribus cunctis tamquam utres sufflatos turgidorum *corporum inanitate* pendere (= turgidis corporibus et inanibus).

III, 15 : erroris alios et stultitiæ condemnare *et in erroris eiusdem similitudine ac vitii* deprehendi (= in errore simili ac vitio).

III, 30 : æthera nonnulli flagrantem vi flammea atque *ardoris inextinguibili vastitate* (= ardore inextinguibili vastoque).

IV, 16 : parmam ferens emicuit atque *armorum* accincta *terroribus* (= armis terribilibus).

IV, 22 : quas de vestro Iove *opinionum* confingitis *fœditates*?

V, 13 : se... *honestate mammarum* privaret (= honestis mammis).

VI, 15 : *testulæ vilitatem* (= vilem testulam) in argenteam... degenerare materiam.

VI, 16 : *officiorum* inpendere *vanitates* (= officia vana).

VII, 4 : *levitatibus* extollitur *gandiorum* (= levibus gaudiis).

VII, 16 : *acrimonias* intermiscere *ceparum* (= cepas acres).

VII, 46 : si *silvarum densitatibus* se dedit (= densibus silvis).

On trouve aussi souvent un substantif abstrait à la place d'un participe ou même d'une proposition participiale :

I, 9 : quid enim inservire elementa tuis necessitatibus postulas atque ut vivere mollius et delicatius tu possis, *obsequia temporum* (= tempora obsequentia) tuis debent commoditatibus se dare?

I, 50 : et hi quoque *contractionem* relaxavere *nervorum* (= nervos contractos) .. et ab tumulis remeare defunctos *exsequiarum conversione* iusserunt (= conversis exsequiis).

I, 65 : nuntiatorem muneris et portitorem tanti (Christum) non tantum verborum maledictionibus scindere verum etiam bello gravi atque omnibus persequi *telorum effusionibus* (= telis effusis) et ruinis?

II, 28 : sciunt (animæ) doctissimas se fuisse et *obstructione corporum* (= corporibus obstructas) amisisse quæ noverant.

II, 67 : qui in mores alios atque alios ritus *priorum condemnatione* transistis (= prioribus condemnatis).

II, 75 : si post totidem milia (annorum) id quod hodie factum est debuisset inpleri, nihil deum cogebat *necessarias temporum* non expectare *mensuras* (= tempora necessaria et mensa).

III, 23 : et in contrarios exitus cur assidue vertitur *placitorum inopinata mutatio* (= vertuntur placita inopinato mutata).

III, 29 : (Ianum), quem in cunctis anteponitis precibus et viam vobis pandere *deorum ad audientiam* creditis (= ad audiendos deos).

IV, 6 : si testa aut materia fuerint quacumque alia fabricati foci, genios non habebunt, et ab officio tutelæ quisquis iste est Lateranus abscedet, quod *regni sui possessio* (= regnum ab eo possessum) non luteis constructa est formis?

V, 32 : nam istæ omnes historiæ, quæ tibi turpes videntur atque *ad labem* pertinere *divinam* (= ad deos labefaciendos).

V, 41 : *prolatio cupidinis atque iræ* (= cupido et ira prolata) linguam et os fuerat obsceno coinquinatura contactu.

Quelquefois on lit un substantif abstrait là où l'on attendrait une proposition complétive, comme il arrive souvent en français :

V, 9 : (Iuppiter) pavens ac trepidus, anhelitu oris presso, suspensis per formidinem gressibus et inter media constitutus sollicitudinis speique confinia palpabat res intimas, *altitudinem dormitionis* (= quam alte dormiret, la profondeur de son sommeil) et matris patientiam temptans.

— Enfin, Arnobe admet aussi le substantif à la place de l'adverbe, comme saint Cyprien (1) ou Tertullien, *Ap.* 2 : sententiam *necessitate* confusam. Voici quelques exemples :

I, 8 : quid si siderum motus certis signis partibus temporibus

(1) Cf. BAYARD, *op. cit.*, p. 282.

lineis pariunt hæc mala et subiectis adferunt variorum discriminum *necessitates*? (= necessarie adferunt varia discrimina).

I, 52 : quidquid malefici graminis nutricant terrarum sinus, quidquid virium continet fremor ille verborum atque adiunctæ carminum (magicorum) *necessitates* (= carmina necessarie adiuncta).

II, 30 : animas nullius esse participes finis et cum omnibus sæculis ævorum *perpetuitate* (= perpetuo) procedere.

II, 55 : cur ergo hæc mala deus omnipotens non aufert sed esse perpetitur et cum omnibus sæculis pertinaci *continuatione* (= constanter) procedere?

III, 27 : in incestas libidines *necessitudo* sanguinis inardescit (le sang brûle irrrésistiblement).

IV, 4 : et quemadmodum poterunt dii esse, si non omnibus quæ ubique sunt gentes *æquabilitatem* (également) sui nominis exhibebunt?

II, 65 : cur respuis adsumere *voluntate* (volontairement) id quod desideras?

VII, 33 : itane istud non est deorum inminuere dignitatem, dicare et consecrare turpissimas res eis, quas censor animas respuat et quarum actores inhonestos esse *ius* vestrum... iudicavit? (= iure iudicavistis, à bon droit).

Il faut remarquer encore ici que la substitution du mot abstrait à l'adjectif ou à l'adverbe s'explique souvent par des raisons d'ampleur verbale ou de rythme. La formule *cum omnibus sæculis ævorum perpetuitate procedere* produit un tout autre effet oratoire que *perpetuo procedere*, et d'ailleurs ce dernier groupe ne donne pas la clausule –◡––◡◡ sans doute recherchée par Arnobe (1). — Parmi les exemples cités plus haut, on lit :

III, 6 : res... iudicii *veritātĕ cōnscrīptās*.

II, 61 : pœnæ *acerbitātĕ cōnsūmēns*.

I, 50 : exsequiarum *conversiōnĕ iŭssērūnt*.

Veritate, *acerbitate*, *conversione*, employés ainsi à l'ablatif singulier, permettent d'obtenir une clausule qu'on n'aurait pas avec les adjectifs ou les participes dont ils tiennent la place.

B) La Construction

— La recherche de l'effet se manifeste non seulement dans le choix et la variété des moyens d'expression, mais encore dans le choix de la construction des phrases : ce qui s'obtient ici en changeant l'ordre ordinaire des mots ou la manière habituelle de lier les propositions entre elles.

(1) Voir un peu plus loin, aux *Clausules métriques*.

1. — Ordre des mots

En étudiant l'ordre des mots dans les langues anciennes (1), les grammairiens se sont demandé si chacun choisit librement la place à donner aux mots, ou s'il y a plutôt un ordre fixé et prescrit par l'usage (2). Il est certain qu'il y a un ordre des mots déterminé par la suite logique des idées, le mouvement oratoire, l'euphonie, le rythme... etc. Il y a aussi l'ordre naturel et simple des mots, celui sur lequel n'agit aucune de ces influences, ou du moins qui s'établit en dehors de l'action directe et actuelle de causes de ce genre.

L'ordre des mots dans Arnobe n'est pas l'ordre naturel. Ainsi quand il dit, VI, 3 : templa igitur, quærimus, *in deorum quos usus aut in rei cuius necessitatem*... dicitis esse constructa ? — ou bien VII, 49 : nisi lapis quidam non magnus, ferri manu hominis sine ulla inpressione *qui posset*... ?, la place qu'il donne au pronom interrogatif n'est guère conforme à l'usage classique. Cicéron, dans ses discours soignés, donnait aux mots un ordre admirable, « mais très savant, qui tenait compte aussi bien des idées et des sentiments que de l'euphonie et des nécessités physiologiques de la déclamation (3). » Si parfois il s'écartait de l'ordre naturel et simple, il avait de bonnes raisons pour le faire. Mais les écrivains de la décadence, qui cherchent toujours quelque effet à produire, laissent à dessein l'ordre convenu (4). De là mille inversions et entrelacements qui parfois déconcertent le lecteur, et qui, chez Arnobe notamment, donnent lieu à de regrettables obscurités de sens.

— On remarque tout d'abord la place occupée parfois par le pronom relatif ou interrogatif :

I, 43 : consimile aliquid Christo millesima ex parte *qui* fecerit ?

IV, 15 : Volcano, non Lemnio, set Nili *qui* fuerit filius.

IV, 16 : *quam* dicis ratio, non est species.

V, 10 : vel ex rigore *quæ* saxeo nutricia potuit ducere ? (= vel quæ nutricia potuit...).

V, 26 : vel artibus habeatis *quibus* (= vel quibus artibus habeatis) tam confossis salutem dare personis vel rebus vel causis. (De même VI, 12 et 13 ; VII, 3).

(1) Cf. Bonnet, *op. cit.*, p. 716 sq.

(2) Cf. Weil, *De l'ordre des mots dans les langues anciennes*, 3e éd. Paris, 1879.

(3) Cf. Bonnet, *op. cit.*, p. 717.

(4) Pour ne citer que saint Cyprien, voir Bayard, *op. cit.*, p. 287 sq. — Sur les écrivains postérieurs au troisième siècle, cf. Bonnet, *op. cit.*, p. 717 sq.

— Il faut surtout signaler la postposition des conjonctions et des adverbes. Les exemples sont si nombreux que nous nous bornons aux plus caractéristiques :

— *Et, que :*

I, 55 : ventis cæli *convexionibusque* dimotæ.

II, 62 : nec præterea quisquam est qui longævas (animas) facere, perpetuitatis possit *et* spiritum subrogare.

III, 24 : non fervorem genitalem solis deus, noctis *et* tempora... cunctis subministrat?...

IV, 35 : gentis illa genitrix Martiæ, regnatoris *et* populi procreatrix.

— *Nam, enim :*

I, 48 : et medici *enim* sic curant.

II, 28 : et hoc ipsum *enim* nescire debuerant.

V, 26 : ipsos *namque* in medio ponemus versus.

VII, 21 : et hoc *enim* ius ipsum debet habere suam causam.

— *Sed :*

I, 53 : maledicta... nihil ei nocitura qui fecit, periculum adlatura *sed* vobis.

V, 34 : nec per voces proprias, significationibus *sed* aliis explicata.

VI, 12 : cum pilleo Vulcanus et malleo; manu liber *sed* dextera.

— *Ut.* — La transposition de ce terme peut dérouter parfois l'esprit du lecteur ; on va en juger par quelques-uns des exemples suivants :

II, 23 : iam vero si vestem, si superlectilem ponas in medio tam urbanam quam rusticam, eritne, idem *ut* possit (= eritne, ut idem possit) discriminare, discernere, cui negotio res quæque conveniat... ?

II, 40 : vim facerent terris, *ut* non sua sufficerent gramina sed imperatas extollerent fruges (= non ut sua... sed...).

V, 7 : ne corpus eius putrescat, crescant *ut* comæ semper... (= ut crescant comæ...).

VII, 20 : cur non omnia cetera... sint nigra et fumigata tætreque *ut* colorata curatis ? (Pourquoi ne veillez-vous pas à ce que tout...). (De même VI, 13 ; VII, 45).

— *Aut :*

I, 53 : postquam videri se passus est, cuius esset *aut* magnitudinis sciri.

III, 43 : Pales Fortuna, Iovalis *aut* Genius.

IV, 34 : magistratum in ordinem redigere, senatorem *aut* convicio prosequi.

VI, 3 : quorum si quæris audire quis prior fuerit institutor, quis fabricator, aut Phoroneus, Ægyptius *aut* Merops tibi fuisse monstrabitur.

— De telles postpositions ne se trouvent peut-être pas avant Arnobe. Les écrits de la même époque fournissent cependant quelques transpositions de *licet* ou de *ergo*.

— *Licet*. — On a déjà constaté (1) que saint Cyprien place constamment *licet* après le verbe qui en dépend. Cet usage provient de ce que *licet* est un verbe devenu conjonction, et Arnobe s'y conforme quelquefois :

II, 49 : sint *licet* perhonesti (qu'ils soient, c'est possible, très honnêtes) fuerintque laudabiles, tenuerint apicem perfectionis summum, nec in aliquo lapsu eorum aliquando claudicaverit vita : sed audire deposcimus quot sint aut fuerint numero. (De même I, 53 ; II, 62 ; VI, 3).

Par analogie, la tournure a pu s'étendre à *necesse est* :

II, 27 : ergo si et animæ perdunt omne quod noverant, corporalibus vinculis occupatæ patiantur *necesse est* aliquid quod eas efficiat oblivionis induere cæcitatem.

— *Ergo* :

I, 62 : quis est *ergo* visus in patibulo pendere... ?

IV, 3 : ante facta et hæc *ergo* numquam fuerant numina... ? (et souvent ailleurs).

On lit aussi dans saint Cyprien, 307, 18 : hoc me *ergo* in præsenti mortalitate contristat.

— Quelquefois Arnobe place après les mots qu'elles affectent le particules qui d'ordinaire se mettent avant :

I, 12 : superciliosa *nimium* res est.

II, 7 : infirmitas... miserabilis hoc *magis* est.

II, 29 : viris ab sapientibus *maxime*.

III, 16 : quod maioris *multo* est contumeliæ.

V, 13 : admirabilis res *satis*, quod...

V, 21 : et quia nefarium videbatur *satis*.

VII, 15 : officiosior *multo* quam habetur a vobis.

Le cas suivant est bien plus curieux, V, 30 : nullos *quam* vos *magis* huiusmodi par sit appellationibus nuncupari.

Il sépare aussi des mots qui sont déjà unis par l'usage. Il dit par exemple :

II, 5 : grammatici rhetores *consulti iuris* (des jurisconsultes) ac medici... — On ne trouve l'expression *consultus iuris* que dans Horace, *Art. poet.* 369 : *consultus iuris* et actor. La forme la plus usitée est *iurisconsultus* ou *iuris consultus*.

— Ailleurs, un substantif ou un pronom qui devrait se mettre dans un deuxième membre de phrase se met par attraction dans le premier, à l'accusatif :

(1) Cf. Bayard, *op. cit.*, p. 287.

I, 27 : nondum est locus ut explicemus, *omnes* isti qui nos damnant qui sint vel unde sint, quantum possint vel noverint...

I, 53 : postquam videri *se* passus est, cuius esset aut magnitudinis sciri...

Réciproquement, un terme qui devrait être régulièrement dans le premier membre de phrase, se met parfois dans le second, pour une raison de rythme ou de symétrie :

I, 6 : *suum* potius fundere quam alieno polluere manus et conscientiam *cruore*.

On devrait lire *cruorem* à côté de suum. Ce substantif est dans le deuxième membre de phrase et à l'ablatif pour rimer avec *fundere* et *polluere* et diviser la phrase en trois parties à peu près égales. Arnobe n'a-t-il pas voulu aussi le mettre en relief ? Souvent pour accuser son importance, il réserve à un terme le commencement ou la fin de la phrase, sans tenir compte des lois de la construction grammaticale :

IV, 4 : si non omnibus quæ ubique sunt *gentes*...

IV, 24 : numquid incestas nuptias cum sorore Iovem ipsum dicimus fecisse *nos*... ?

— Enfin il entremêle parfois les mots d'une façon bizarre et peu logique. Les constructions suivantes sont singulières :

I, 25 : quid o participes rationis audetis homines proloqui, quid effutire... ?

I, 38 : qui... deus monstravit quid sit, quis quantus et qualis.

II, 36 : in sui nominis esse substantia prædicari.

II, 55 : ex elementis, inquiunt, et ex eorum inæquabilitate, sapientes.

IV, 11 : cur ergo... esse falsum est istos deos ?

V, 42 : cui (Attidi) inter sacros cultus res videmus fieri specialiter annuas nominatimque divinas ? (= divinas res annuas videmus fieri specialiter nominatimque).

VI, 20 : non *ab ipsis* petere sed in ar[illegible]rum ponere et collocare *gingritibus*.

VII, 4 : et voluptatis ergo ut cernimus nulla est in sacrificiis causa nec cur fiant ratio ea est.

VII, 13 : *quid* sacrorum confectione de cetera superadditur his *rei*... ? (Qu'ajoute-t-on ainsi à l'accomplissement du sacrifice divin ?).

— On pourrait prouver plus abondamment avec quelle facilité Arnobe manie ses constructions. Jusqu'ici les Africains s'étaient montrés plus scrupuleux. Saint Cyprien n'intervertit que rarement l'ordre naturel du discours (1), et s'il le fait, c'est toujours pour

(1) Cf. BAYARD, *op. cit.*, p. 288, sq.

mettre en évidence tel ou tel mot par la position qu'il occupe. Mais Arnobe multiplie à plaisir les transpositions d'adverbes ou de conjonctions : les termes s'enchevêtrent souvent sans raison apparente. Sans doute quelques déplacements se justifient, comme on verra plus loin, par une recherche d'harmonie ou de symétrie : ainsi, dans le passage V, 42 cité plus haut, la construction est visiblement embrouillée pour obtenir la rime ou la symétrie désirée :

specialiter annuas
nominatimque divinas.

Mais ces artifices risquent d'obscurcir le sens de la phrase : ils sont d'ailleurs si fréquents qu'on ne peut s'empêcher d'y voir une part de fantaisie ou de négligence. Nous le montrerons plus tard.

2. — Figures de grammaire

Les figures de grammaire constituent un procédé cher à tous les rhéteurs. Il ne faut donc pas s'étonner qu'elles soient pour la plupart représentées dans le livre d'Arnobe. Elles donnent du relief aux mots isolés ou aux membres de phrase, en interrompant la marche habituelle des propositions. D'ailleurs, elles sont très usitées chez les poètes, qui une fois de plus exercent ici leur influence. Une étude complète de ces figures serait fort longue et dépasserait peut-être le cadre de ce travail : nous ne parlerons que de celles qui se manifestent fréquemment.

a) **Anaphore**

L'anaphore répète les mots au commencement des phrases ou des membres de phrase : elles les met en valeur et les impose à l'attention. C'est une figure *pathétique* (1) : elle devait servir admirablement les intentions d'un homme passionné et d'un violent polémiste (2). Une liste de tous les exemples serait infinie : nous ne donnons que les plus intéressants. — Arnobe répète à plaisir des verbes, des conjonctions, des adverbes et même des prépositions :

I, 44 : nihil nocens aut noxium *sed* opiferum, *sed* salutare, *sed* auxiliatibus plenum novis potestatis munifica liberalitate donasse.

I, 63 : ipse denique *non* lenis, *non* placidus, *non* accessu facilis, *non* familiaris adfatu, *non* humanas miserias omnes omnino crucibus et corporalibus adfectos malis... reddidit et restituit sanitati ?

(1) Cf. Bayard, *op. cit.*, p. 290 sq.

(2) Cf. Saint Cyprien, 731, 6 ; 414, 11 ; 805, 16, etc. — Bonnet, *op. cit.*, p. 735, fournit plusieurs exemples tirés de Grégoire de Tours.

II, 29 : quæ cum ita se habeant, *desinite*, quæso, *desinite* res parvas atque exigui nominis immanibus pretiis æstimare, *desinite* hominem, proletarius cum sit, classicis, et capite cum censeatur, adscribere ordinibus primis.

IV, 4 : et ubi quæso iamdudum Pellonia hæc fuit, *cum* apud Furculas Caudinas decus publicum subiugatum est, *cum* apud Trasimeni lacum sanguinei cucurrere torrentes, *cum* Diomedis campi Romanis cadaveribus aggerati sunt, *cum* mille alia vulnera prœliorum innumeris accepta sunt cladibus ?

IV, 35 : *sedent* in spectaculis publicis sacerdotum omnium magistratumque collegia, pontifices maximi et maximi curiones, *sedent* quindecimviri laureati et diales cum apicibus flamines, *sedent* interpretes augures divinæ mentis et voluntatis, ... *sedet* cunctus populus et senatus...

VI, 20 : *cur* eos *sub* validissimis clavibus ingentibusque *sub* claustris, *sub* repagulis, pessulis aliisque huiusmodi rebus custoditis, conservatis atque habetis inclusos... ? *cur* canes in Capitoliis pascitis ? *cur* anseribus victum alimoniamque præbetis ?

Il excelle surtout dans la répétition des formes interrogatives, qui lui permettent sans doute de harceler ses adversaires et les presser de questions, mais qu'il distribue parfois avec une trop grande complaisance :

I, 25 : *quid* o participes rationis audetis homines proloqui, *quid* effutire, *quid* promere temerariæ vocis desperatione temptatis ?

V, 29 : *quid* dicitis o gentes, *quid* occupatæ, *quid* deditæ templorum venerationibus nationes ?

V, 31 : *quis* caduca et mortalia corpora deos edidit amasse ? non vos ? *quis* illa furta dulcissima in alienis genialibus perpetrasse ? non vos ? *quis* cum matribus liberos, *quis* cum suis virginibus rursus patres infaustos miscuisse concubitus ? non vos ? *quis* scitulos pusiones atque adultos venustissimis lineis adpetitos esse inceste ? non vos ? *quis* abscisos, *quis* exoletos, *quis* versipelles, *quis* fures, *quis* in vinculis habitos, *quis* in catenis, *quis* denique fulminibus adpetitos, *quis* vulneratos, *quis* obisse supremos dies, sepulturas etiam meruisse terrenas ? non vos ?

Le pronom interrogatif *quid* est encore 15 fois répété au passage II, 38, et on lit huit fois de suite (VI, 23) l'adverbe interrogatif *ubi* ou *ubinam*.

Ce sont enfin des formules qu'il utilise au début des phrases pour accumuler les arguments les uns sur les autres et qui deviennent aisément un procédé d'amplification. L'expression *unus fuit e nobis* revient 12 fois au livre I, 45, 46, et à un autre endroit (II, 39, 40, 41, 42) on compte autant de fois la formule *idcirco animas misit*.

b) **Asyndète**

L'asyndète est en réalité un fait de syntaxe : il supprime les particules de liaison entre les mots isolés ou les membres de phrase. Il n'est pas à proprement parler une ellipse, mais s'en rapproche tout au moins par l'effet qu'il produit, et à ce titre nous préférons l'étudier ici.

Il est visible dans le passage suivant, III, 37 : nisi fallimur, ista dissentio nihil scientium verum est, (*sed* ss. ent.) non ab veritate descendens.

Arnobe en use beaucoup et généralement ce sont les particules copulatives, *et*, *aut*, qu'il supprime dans ses développements. Dans une suite de mots, l'asyndète rend l'enumération plus rapide :

II, 23 : indicet in quos habitus vestis stragula facta sit, mitra strophium fascia pulvinus mucinnium læna calautica mantele mastruca soccus solea calceus?

II, 38 : quid fullones lanarios phrygiones cocos panchristarios muliones lenones lanios meretrices?

Dans une série de propositions, il donne plus de vivacité à une description : un exposé devient plus saisissant, si les membres de phrase se détachent les uns des autres. Ainsi :

I, 53 : Exutus at corpore (Christus), quod in exigua sui circumferebat parte, postquam videri se passus est, cuius esset aut magnitudinis sciri, *novitate rerum exterrita universa mundi sunt elementa turbata*, *tellus mota contremuit*, *mare funditus refusum est*, *aer globis involutus est tenebrarum*, *igneus orbis solis tepefacto ardore deriguit.*

Dans certains cas, comme au passage III, 37 cité plus haut, il souligne une opposition assez forte, mais il rapproche aussi des propositions qui ne font que différer de sens et n'ont entre elles aucun rapport de similitude ou d'opposition :

VI, 13 : ludus est et puerilis adfectio *sigillaria ista formare, adorare pro diis ea, sanctitatibus accumulare divinis* ..

On a déjà remarqué dans saint Cyprien (1) un usage analogue et d'ailleurs assez fréquent. Il est d'autant plus curieux de le signaler ici qu'Arnobe hésite moins dans d'autres cas à multiplier les particules de liaison entre des idées ou des termes d'une valeur équivalente, comme on l'a vu I, 44 : nihil nocens aut noxium *sed* opiferum, *sed* salutare, *sed* auxiliatibus plenum novis potestatis munifica liberalitate donasse.

(1) Cf. Bayard, *op. cit.*, p. 289 sq.

c) **Ellipse**

On remarque dans Arnobe des ellipses de propositions entières. Sans doute les propositions omises sont faciles à suppléer, mais le cas se reproduit assez souvent et semble particulier à notre auteur. Ces ellipses proviennent généralement d'une construction analogue à celle du γάρ grec qui consiste à sous-entendre devant la conjonction *enim* ou *nam* toute une proposition dont *enim* est l'explication. Voici quelques exemples :

II, 4 : non credimus, inquitis, vera esse quæ dicit (Christus). (ss. ent : *et recte judicatis*) quid enim? quæ vos negatis vera esse, non vera esse apud vos liquet, cum imminentia et nondum passa nullis possint rationibus refutari?

II, 51 : sed risui vobis est nostra responsio, quod cum regias suboles esse animas abnegemus, non referamus contra, ex quibus sint causis atque originibus procreatæ. (ss. ent. *miror equidem*) quod est enim criminis genus aut rei esse alicuius ignarum aut ipsum quod nescias sine aliqua profiteri dissimulatione nescire : aut uter magis videtur inrisione esse dignissimus vobis, qui sibi scientiam nullam tenebrosæ rei alicuius adsumit, an ille qui retur se ex se apertissime scire id quod humanam transiliat notionem et quod sit cæcis obscuritatibus involutum?

III, 1 : iamdudum quidem criminibus his omnibus... ab excellentibus parte in hac viris et veritatem istam commeritis nosse satis plene accurateque responsum est... — non est igitur necessarium parte in hac causæ diutius inmorari. (ss. ent. *et iure*) neque enim res stare sine adsertoribus non potest, religio Christiana aut eo esse comprobabitur vera, si adstipulatores habuerit plurimos et auctoritatem ab hominibus sumpserit.

III, 17 : si veram vultis audire sententiam : aut nullam habet deus formam, aut si informatus est aliqua, ea quæ sit profecto nescimus. (ss. ent. *et recte iudicamus*) neque enim quod vidimus numquam nescire esse ducimus turpe aut ea re prohibemur aliorum sententias refutare.

VII, 43 : quod iamdudum si facere id est loco priore voluisset, nec germanitas conficeretur innoxia et voluntas numinis cognosceretur offensa. at (ss. ent. *illud facere noluit*) enim completo adnuntiationis officio statim morbus evanuit et sanitati homo est continuo restitutus.

d) **Hendiadyn**

Deux mots qui sont unis par *et* et qui appartiennent à la même catégorie grammaticale tiennent parfois la place d'un seul accom-

pagné d'un adjectif ou d'un complément. Arnobe ne dédaigne pas d'employer cette figure :

I, 3 : in litteris enim priscis *comprehensum et compositum* (composé avec art) non videmus, etiam imbres saxeos totas sæpe comminuisse regiones?

III, 30 : nam si aer illa est, quemadmodum vos *ludere ac dictitare* (répéter souvent en plaisantant) consuestis..., nulla soror et coniunx omnipotentis reperietur Iovis.

IV, 16 : itane tu audes maiestatem tibi mei nominis usurpare sinceram, *ex cæno et ex gurgitibus* prodita coagulataque limosis? (venue des gouffres de l'ordure).

V, 42 : quid Phaethontis genitor, pater *huius luminis et claritatis* admisit...? (= pater huius clari luminis, en parlant du Soleil).

VI, 13 : neque ullo *metu* est *aut religione* commotus (crainte religieuse) deum nomine prostibuli nuncupare.

VI, 15 : ut adiectione ipsa cogamini aliquid eis credere *divinitatis maiestatisque* (= divinæ maiestatis) conlatum.

Le procédé est déjà connu des poètes, mais l'exemple suivant est assez original :

VI, 24 : dicere simulacrorum adsertores solent, non ignorasse antiquos nihil habere numinis signa neque ullum omnino inesse his sensum, sed propter indomitum atque inperitum vulgus, *salutariter* ea *consilioque* (= salutari consilio) formasse, ut velut quadam specie obiecta his numinum abicerent asperitatem metu...

e) Zeugma

Le zeugma est une autre figure familière aux poètes : il arrive qu'un verbe a plusieurs sujets ou compléments bien que son sens ne convienne pleinement qu'à un seul. Ainsi :

III, 6 : devotas etenim *mentes et manus protendimus* supplices.

VI, 23 : ubi Iuno regina, cum *inclitum eius fanum sacerdotemque Chrysidem* eadem vis flammæ Argiva in civitate *deleret*?

VII, 1 : neque ulla *contrahitur,* si ea non feceris, *culpa*, neque ulla, si feceris, *gratia*.

VII, 9 : quis *cladem* gentibus, quis nationibus *imposuit servitutem*?

VII, 46 : quid aliud possumus quam generis eum dicere fuisse terreni, quamvis fuerit inmanis et nimius, quamvis illum ab Regulo exercitus vi cæsum *longitudine corporis et robore anteierit*?

f) Enallage

L'enallage est assurément la figure la plus répandue dans notre texte. Elle consiste à varier les formes ou les constructions : elle

éveille l'attention par l'interruption brusque qu'elle opère dans la phrase. Voilà pourquoi les rhéteurs en usent souvent. Elles ne sont déjà pas rares dans saint Cyprien (1), et Arnobe fournit des exemples qui parfois ne manquent pas de hardiesse.

Il juxtapose des compléments de nature ou de cas différents :

I, 4 : vastationes urbium, *Germanorum et Scythicas inruptiones.*

IV, 13 : quam quidem olim partem *iudicii acris viri atque ingenio perspicaci* tam sermone Italo explicuere quam Græco.

Dans une même phrase, il change aussi le temps ou le mode du verbe. C'est tantôt l'indicatif tantôt le subjonctif que l'on trouve après la conjonction *quod* ou le pronom relatif *qui*, alors que le sens n'exige nullement cette variété de construction :

I, 38 : si enim vos Liberum, *quod* usum *repperit* vini, si quod panis, Cererem, si Aesculapium, quod herbarum, si Minervam, quod oleae, si Triptolemum, quod aratri, si denique Herculem, quod feras, quod fures, *quod* multiplicium capitum *superavit conpescuitque* natrices, divorum retulistis in censum...

II, 5 : nonne vel hæc saltem fidem vobis faciunt argumenta credendi, *quod* iam per omnes terras in tam brevi tempore spatio inmensi nominis huius sacramenta *diffusa sunt* ; ... *quod* ab dominis se servi cruciatibus adfici quibus statuerint *malunt*, solvi coniuges matrimoniis, exheredari a parentibus liberi quam fidem rumpere Christianam et salutaris militiæ sacramenta deponere ; *quod* cum genera pœnarum tanta sint a vobis proposita religionis huius sequentibus leges, *augeatur* res magis et contra omnes minas atque interdicta formidinum animosius populus *obnitatur* et ad credendi studium prohibitionis ipsius stimulis *excitetur ?*

II, 13 : audetis ridere nos, *quod* patrem rerum ac dominum *veneramur et colimus quodque* illi *dedamus et permittamus* spes nostras ?

IV, 19 : adrogantis est dicere, id *quod* tibi *placeat* esse verum, *quod vero* animum *lædit* id libidinis et falsitatis arguere.

VII, 7 : quænam est ergo iustitia, ut eis ob aliquas causas irascantur dii caelites *quibus* neque se esse monstrare aliquando *dignati sunt* neque ullas dederint aut imposuerint leges *quas* coli ab his *vellent* et inviolabili obsecutione servari ?

— On voit sur le même pied des gérondifs et des adjectifs verbaux, des participes et des infinitifs, qui dépendent d'un même verbe et se mêlent parfois avec caprice :

II, 12 : dedistis circumscriptoribus locum, illis, inquam, noxiis, quorum nomen interest obsoletieri Christianum, *superfundendi* cali-

(1) Cf. Bayard, *op. cit.*, p. 239 ; 308 sq.

gines atque *obscurandi* res tantas, *eripiendæ* vobis fidei *subiciendique* contemptus.

III, 19 : quis enim deum dixerit fortem constantem frugi sapientem? quis probum, quis sobrium, quis immo *aliquid nosse*, quis *intelligere*, quis *providere*, quis ad fines officiorum certos actionum suarum decreta *dirigentem?*

V, 11 : vellem tamen videre... patrem illum Liberum debellatorem ferocitatis Agdestiæ, post deorum augustissimas curias cæli ab culminibus *lapsum*, peniculamenta *decurtantem* cantheriorum, *innectentem* laqueos mobiles, aquarum innoxias puritates multa *saucian-tem* vi meri, et postquam ebrietas potum mersit, *inseruisse* caute manus, *contrectavisse* virilia dormientis, atque ut omnia cingerent circumpositi laqueorum morsus, artificii curas tum rebus *adhibuisse* perituris.

VII, 4 : postremo quod gaudium est innoxiorum animantium mactatione *lætari*, miserabilis sæpe *exaudire* mugitus, rivos sanguinis *cernere*, animas cum cruore *fugientes* patefactisque secretis *provolvier* intestina cum stercore et ex residuo spiritu *exsultantia* adhuc corda tremibundisque *palpitantes* in visceribus venas?

— Ailleurs Arnobe interrompt subitement la construction d'une phrase pour en adopter une autre : surtout après les formes impersonnelles *necesse est*, *convenit*, etc..., on lit à la fois un infinitif et un mode personnel :

II, 30 : quod enim contiguum non est et ab legibus dissolutionis amotum est, inlibatum *necesse est permaneat* et intactum neque ullum sensum mortiferæ passionis *adsumere*.

II, 67 : itaque cum nobis intenditis aversionem a religione priorum, causam *convenit ut inspiciatis*, non factum, nec quid reliquerimus *opponere*, sed secuti quid simus potissimum *contueri*.

V, 9 : post innumeras virgines et spoliatas castitate matronas etiamne in matrem cupiditatis infandæ spem Iuppiter cepit, nec *ab illius adpetitionis ardore* horror eum quivit avertere, *quem* non hominibus solis sed animalibus quoque nonnullis natura ipsa subiecit, *et ingeneratus ille communiter sensus?*

(Ce violent désir que la nature a donné non seulement aux hommes mais aussi à quelques animaux et que l'on tient généralement pour inné en nous).

VI, 5 : constituamus enim noscendæ rei causa templum numinis alicuius esse apud Canarias insulas, . . eiusdem apud Seras esse, apud furvos Garamantas et *si qui sunt alii* (= et apud alios locos, si qui sunt) quos ab sui notitia maria montes silvæ et quadrini disterminant cardines.

Ces dernières constructions paraissent déjà très libres. Nous

laissons de côté beaucoup d'autres exemples où l'anacoluthe est si hardie qu'il en découle parfois une certaine obscurité de sens. Pour cette raison nous les signalerons au chapitre des *Négligences*.

II. — Recherche de l'harmonie

Les procédés dont nous allons parler ici tendent non pas à frapper le lecteur par le choix varié des expressions ou l'imprévu des constructions, mais à flatter son oreille par la répétition des mêmes sons et la disposition mesurée des mots ou des syllabes. Chez Arnobe les plus fréquemment employés sont l'allitération, la rime, la symétrie et les clausules métriques.

1. — L'allitération

L'allitération consiste à répéter les mêmes lettres ou les mêmes syllabes au commencement des mots. Elle a été de tout temps en honneur chez les auteurs latins (1). On ne sera pas étonné de la trouver au nombre des artifices de style chez les écrivains d'Afrique (2). Il n'est pas toujours facile de reconnaître qu'à tel ou tel passage, l'auteur a eu l'intention de produire une allitération : le hasard seul peut amener la succession de deux ou plusieurs mots de même son (3). Cependant chez Arnobe l'allitération se reconnaît à certains signes. Elle a lieu d'abord quand des termes sont placés de façon à rapprocher des syllabes initiales de même son, comme dans les exemples suivants :

I, 25 : *amplexari, amare.*

I, 31 : *infinitus, ingenitus, immortalis.*

— et encore quand le nombre de syllabes initiales semblables est si grand qu'on ne peut y voir une rencontre fortuite :

I, 26 : aculeos *in* nos *intendunt irarum* atque *indignationum* suarum.

Les exemples abondent. Nous citons notamment :

I, 3 : *quantæ, quoties* et *quæ* gentes... senserint.

(*ib*) : *accidunt atque adterunt* cuncta.

I, 34 : *cogere* inducta *confusione conamini.*

I, 55 : *veritatis* ipsius *vi victæ.*

(1) Cf. Bonnet, *op. cit.*, p. 726 sq.
(2) Cf. Koziol, *op. cit.*, p. 208 sq. — Bayard, *op. cit.*, p. 293 sq.
(3) Cf. Bayard, *op. cit.*, p. 292 sq.

Comme on l'a remarqué pour saint Cyprien, c'est là un pur artifice destiné à flatter l'oreille et d'ailleurs très usité à cette époque. Mais il est certain que la recherche de l'allitération a dû influer sur le choix de tel mot et déterminer la place à donner à tel autre. Ainsi :

I, 23 : *si se sibi* aliquis adulatoria humilitate summitat.

Enfin, on rencontre dans le texte (1) beaucoup de termes qui paraissent inutiles au sens de la phrase : ce sont des surcharges, parfois même des pléonasmes qu'amène intentionnellement l'emploi de ce procédé. Ainsi s'explique sans doute la présence de *alios* et de *perpeti* dans les deux passages suivants :

II, 67 : qui in mores alios atque *alios* ritus priorum condemnatione transistis.

II, 76 : cur ergo, inquit, si omnipotenti servitis deo et eum habere confiditis salutis atque incolumitatis vestræ curam, cur persecutiones patitur *perpeti* vos tantas atque omnia genera pœnarum et suppliciorum subire?

2. — La rime et la symétrie

Nous prenone ici le mot rime dans son sens le plus large et nous entendons tout aussi bien la simple consonnance de deux voyelles finales que la rime pleine avec la consonnance d'appui. Ce procédé est fort en vigueur depuis Apulée et prévaut un peu partout (2). Comme l'allitération il sert à flatter l'oreille : aussi notre auteur en use-t-il abondamment. Il est intéressant de constater les efforts qu'il s'impose pour le faire valoir.

En mettant en relief la similitude des consonnes finales, la rime donne aux membres de phrase une certaine symétrie; et de fait les membres de phrase qui riment sont souvent égaux ou à peu près égaux entre eux :

I, 2 : non *regnant*,
non *imperant*,
quibus sors *rerum*
adtributa est *talium*.

I, 27 : ... *discipulos*
cur eius *inimicos*
habeant et *invisos*.

(1) On le verra en détail un peu plus loin.

(2) Cf. BAYARD, *op. cit.*, Intr. XXII sq. ; p. 294 sq.

II, 7 : quibus ex causis pili nigrorem ingenitum *ponant*
neque omnes pariter sed paulatim adiciendo *canescant.*

II, 18 : dum *imitatur, experitur* et *temptat,*
dum *labitur reformat immutat.*

On trouve aussi des rimes croisées :

II, 7 : quod cum fieri *possit,*
ut veri aliquid aliquando *dicamus,*
et hoc ipsum nobis incertum *sit,*
an veri aliquid *dixerimus.*

IV, 13 : quam *quidem*
olim *partem*
iudicii acris *viri*
atque ingenio *perspicaci*
tam *sermone*
Italo
explicuere
quam *Græco.*

Le même procédé influe d'une certaine façon sur le choix des mots. Il est clair que l'intention de rimer a rapproché les trois mots suivants dans l'énumération des attributs de la divinité :

I, 31 : sine *situ motu* et *habitu.*

On lit encore I, 39 : et *eos ipsos divos quos* esse mihi persuaseram. III, 14 : *pueros aquilos cæsios ravos seminudos intectos.*

Le besoin de rimer amène surtout l'accumulation de synonymes, la vraie plaie du style d'Arnobe (1).

I, 37 : quæ *fecerint egerint pertulerint actitarint.*

IV, 26 : ille noctibus vix novem unam potuit prolem *extundere concinnare conpingere.*

IV, 36 : (conventicula) in quibus aliud auditur nihil nisi quod humanos faciat, nisi quod mites *verecundos pudicos castos*...

V, 29 : vultis vestri iuvenes *sciant audiant discant.*

Enfin la rime bouleverse l'ordre naturel des mots et trouble la construction. En voici deux exemples :

VII, 28 : oblidi eius necesse est animam et rationem *subrui* atque interire *vivendi.*

I, 6 : suum potius *fundere*
quam alieno *polluere*
manus et conscientiam *cruore.*

Arnobe obtient la rime et la symétrie en renvoyant à la fin de la phrase *vivendi,* complément de *rationem.* De même *cruore* qui devrait être régulièrement dans le premier membre de phrase et

(1) Voir plus bas la *Recherche de l'ampleur verbale.*

s'accorder avec *suum* est mis dans le second pour rimer avec *fundere* et *polluere* et diviser le tout en trois parties à peu près égales.

3. — Les clausules métriques

On peut encore flatter l'oreille par la disposition mesurée des mots à la fin des phrases ou des membres de phrase. Cicéron et Quintilien (1) avaient déjà donné à ce sujet quelques règles qui cependant n'astreignaient pas le prosateur à un rythme aussi rigoureux que le poète. C'est vers l'an 90 (2) que les prosateurs latins commencent à terminer leurs phrases métriquement. A l'époque d'Arnobe ces règles étaient connues et appliquées par ses compatriotes, Minucius Felix (3), saint Cyprien (4), et si M. Bornecque dans son travail sur les *Clausules métriques latines*, omet de les étudier chez notre auteur, il fait entrer pourtant l'*Adversus nationes* dans la catégorie des ouvrages qui sont métriques (5). Couture (6) et Stange (7) sont du même avis; Norden (8) ne trouve des clausules que dans les ponctuations fortes et de fait Arnobe paraît être moins scrupuleux que Symmaque (9) par exemple, un peu plus tard. — Voici d'abord un passage qui semble soumis à des règles métriques :

V, 6 : cuius cum audacia quibusnam modis posset vel debilitari vel conprimi sæpenumero esset deorum in deliberatione quæsitum, hæsitantibus ceteris huius muneris curam Liber isě sūscipit. familiarem illi fontem, quo ardorem fuerat suetus et sitiendi lenire flagrantiam ludo et venationibus excitatam. validissima succendit vī mĕrī. necessitatis in tempore haustum accurrit Agdestis. immoderatius potionem hiantibus venis rapit : fit ut insolita re victus soporem in altissimūm dēprimātur. adest ad insidias Liber, ex setis scientissime complicatis imum plantæ inicit laqueum. parte altera proles cum ipsis

(1) Cic. *de orat.*, 3, 173 sq. ; Quint. 9, 4.

(2) Cf. Bornecque, *Les clausules métriques latines*, Lille, 1907, p. 520 sq.

(3) Cf. Bornecque, *op. cit.*, p. 348-363.

(4) Cf. Bayard, *op. cit.*, p. 298 sq.

(5) Cf. Bornecque, *op. cit.*, p. 523.

(6) *Le cursus ou rythme prosaïque dans la liturgie et la littérature de l'Eglise latine du troisième siècle à la Renaissance*, dans la *Revue des questions historiques*, 51 (1892), p. 258.

(7) *De Arnobii oratione*, 1893, IIe partie : *de clausula arnobiana*, p. 13-36.

(8) *Die antike Kunstprosa*, Leipzig, 1898, p. 946.

(9) Cf. Havet, *La prose métrique de Symmaque et les origines du Cursus*, Paris, 1892.

genitalibus occupat. exhalata ille vi meri corripit se impetu et adducente nexus planta suis ipse se viribus eo quo vir erat prīvāt sĕxū. cum discidio partium sanguis fluit inmensus, rapiuntur et combibuntur haec terra, malum repente cum pomis ex his punĭcūm nascitur. cuius Nana speciem contemplata regis Sangari vel fluminis filia carpit mirans atque in sinu reponit : fit ex eō prăēgnās. tanquam vitiatam claudit pater et curat ut inedia moriatur : pomis atque aliis pabulis deum sustentatŭr ā mātrĕ. enitĭtūr pārvŭlŭm. sed exponi Sangarius præcipit : repertum nescio quis sumit formas, lacte alit hirquino et quoniam Lydia scitulos sic vocat, vel quia hirquos Phryges suis attagos elocutionibus nuncupant, inde Attis nomen ut sortirētur ĕfflūxit. hunc unice mater deum, ore fuerat quod excellentissimō, dīlĭgēbat. diligebat et Agdestis, blandus adulto comes et qua solum poterat minime rectis adsentationibus vinctum saltuosa ducens per nemora et ferarum multis muneribus donans, quae puer Attis primo sui esse dicebat laboris atque operis glorians : per vinum deinde confitetur et ab Agdesti se diligi et ab eo donis silvestribus honorari ; unde vino, quod silentium prodidit, in eius nefas est sanctum sese infērrĕ pōllūtīs.

Si l'on considère la fin de chaque phrase, on remarque que le même rythme se répète dans quelques groupes de mots :

1er groupe : prīvāt sĕxū
ex ĕō prăēgnās.
sustentatŭr ā mātrĕ.
2e groupe : in sē suscĭpit
genitālĭbŭs ŏccŭpat
punĭcūm nāscĭtŭr
enitĭtur pārvŭlŭm.
3e groupe : sortirētŭr ĕfflūxit
infērrĕ pōllūtīs.
4e groupe : altissĭmŭm dēprĭmātŭr
excellentissĭmō dīlĭgēbăt.

On ne peut admettre que ces clausules soient amenées là par un pur effet du hasard. Nous avons étudié tout le livre VI de l'*Adversus nationes* en ne tenant compte que des 86 phrases terminées par un point : à part quelques rares exceptions que nous signalerons au passage, les fins de phrases se conforment aux règles métriques exposées et pratiquées par les rhéteurs et les grammairiens, surtout par Cicéron. Ces règles se trouvent résumées dans l'ouvrage de M. Bornecque que nous avons déjà mentionné (1). En les énu-

(1) p. 167-178 ; 314 et 315.

mérant, nous allons constater leur application au livre VI de notre auteur.

— Devant un mot final de type *fĕrānt*, le spondée (– –) et l'anapeste (⏑ ⏑ –) sont toujours permis. Cette clausule ne parait pas dans le livre désigné.

— Devant un mot final de type *fĕrrēnt*, on admet l'iambe (⏑ –), le trochée (– ⏑) et le tribraque son correspondant (⏑ ⏑ ⏑). 9 cas se présentent à l'endroit signalé, presque tous avec un iambe.

— Devant un mot final de type *vĭdĕăr*, l'iambe et le trochée sont licites. Le livre VI n'offre que deux cas, avec iambe.

— Devant un mot final de type *fĕrāntŭr*, on permet le spondée, le diactyle (– ⏑ ⏑) et l'anapeste. Nous trouvons deux exemples, avec anapeste, dans le texte indiqué.

— Devant un mot final de type *dĭffĕrānt* sont admis l'iambe, le spondée, l'anapeste et l'antibacchée (– ⏑). Le livre VI fournit 9 exemples où l'antibacchée seul n'est pas représenté.

— Devant un mot final de type *fĕrrēntŭr*, le trochée et le tribraque sont toujours licites. Sur 32 exemples que nous avons relevés, un seul fait exception (VI, 3 : *matĕrĭaē cōncrētă*), un autre est constitué par un tribraque (VI, 4 : *cōnloqŭiă mĭscērĕ*) et les trente autres sont introduits par un trochée. Cette clausule paraît d'ailleurs la plus répandue dans l'ensemble de l'œuvre : alors que le spondée pénultième est très rare, le trochée pénultième est très fréquent (1), chose d'autant plus remarquable que dans la langue latine les mots qui fournissent un trochée sont beaucoup moins nombreux que ceux qui donnent un spondée.

— Devant un mot final de type *mĕmŏrĭăm*, on admet toujours le spondée et quelquefois l'anapeste et l'iambe. Ce cas, très rare, n'est pas ici représenté.

— Devant un mot final de type *vĭdĕātŭr*, on permet le trochée et le tribraque. Nous n'avons trouvé que deux exemples dans le texte proposé.

— Devant un mot final de type *fĕrēntĭbŭs*, le spondée et l'anapeste sont toujours licites. Aucun cas ne se voit au livre VI.

— Devant un mot final de type *fĕrēbāntŭr*, sont permis l'iambe, le spondée, le dactyle et l'anapeste. Un seul cas figure dans le texte désigné.

— Devant un mot final de type *pŏllĭcĕŏr*, sont admis le trochée et le tribraque. Le livre VI ne fournit que l'exemple d'un trochée.

(1) Cf. Bayard, *op. cit.*, p. 300, qui fait la même remarque pour saint Cyprien.

— Devant un mot final de type *dĭffĕrāntŭr* on permet l'iambe, le spondée, l'anapeste et le dactyle. Cette règle est appliquée ici dans 13 cas. 2 autres se présentent avec un tribraque (VI, 1 : *offĭcĭă cōnstrŭāmŭs*; VI, 11 : *adnŭĕrĕ vērĭtātī*), ce qui fait supposer que, dans Arnobe (comme dans saint Cyprien) (1), l'avant-dernier mot de ce groupe métrique est de mesure libre.

— Devant un mot final de type *mēndācĭŭm*, le trochée, le tribraque et le spondée sont toujours licites. On trouve ici 12 exemples, la plupart avec un trochée.

— Devant un mot final de type *dĭffĕrēntŭr*, l'ambe est toujours admis. Cette clausule n'est pas représentée dans le livre VI.

Si l'on ajoute une clausule faite d'un trochée et d'un mot de 5 syllabes (VI, 12 : *pōssĭt ēxīstĭmārī*), on arrive au total de 86 phrases, où les règles métriques sont généralement appliquées.

Pour Arnobe, ces formules n'ont évidemment rien d'absolu. On a déjà rencontré quelques dérogations : au paragraphe 6 du livre V reproduit plus haut, notre auteur écrit *prīvāt sēxū*, alors que le spondée n'est jamais admis devant un mot final de type *fĕrrēnt;* au même endroit, on lit encore *genitālĭbŭs ōccŭpăt :* or un mot final comme *ōccŭpăt* ne veut devant lui que l'iambe, le spondée, l'anapeste ou l'antibacchée, mais il rejette le dactyle. D'autres dérogations surgiraient encore si l'on passait en revue l'ouvrage tout entier, même en ne tenant compte que des fins de phrases terminées par un point. — Mais il est certain que la recherche des clausules a exercé sur la langue et le style d'Arnobe une grande influence. D'ailleurs cette influence est restée très sensible chez tous les amateurs de la prose rythmée (2).

Pour satisfaire aux exigences métriques, il adopte par exemple un terme poétique ou une forme peu courante. Il dit V, 40 : cum ignominia fieri *contumeliāquĕ dīvōrūm* : *dĕōrūm* n'allait pas pour la mesure. Certains termes sont préférés à d'autres qui seraient plus conformes à l'usage ordinaire de l'auteur ou de la langue de son temps. Ainsi *contagium* au troisième siècle est plus usité que *contagio, onis*, et se lit d'ailleurs assez fréquemment dans le texte d'Arnobe :

I, 3 : pestilentiae *contagia* urunt genus humanum.
VII, 28 : sed ex sui sensus *contagiique* natura.
VII, 42 : pestilentibusque *contagiis* crudeliter expelleretur e vita.

(1) Cf. Bayard, *op. cit.*, p. 299.
(2) Cf. Bayard, *op. cit.* p. 303 sq. — Bornecque, *op. cit.*, p. 555 sq.

Mais pour des raisons de mesure, il est parfois remplacé à la fin des phrases par *contagio, onis*, à l'exemple de saint Cyprien (1) :

VII, 48 : quod innoxii fuerint et ab omni scelerum *contagiōnĕ dīmōtī*. — La métrique n'admettrait pas *contagĭō dīmōtī*.

La recherche des clausules explique en partie la substitution du verbe composé au verbe simple et réciproquemment celle du simple au composé. Ainsi :

III, 14 : (deos) ne frigus incommodet, fluidarum vestium *superiectiōne pĕrfūsōs*.

II, 28 : (animæ) cum ipsis corporibus positæ et prope insensibiles eorum *commixtione pĕrfĕctae* (à la place de *factæ* ou *effectæ*).

II, 27 : neque enim nihil omnino perpessæ (animæ) aut integritatem conservantes suam possunt rerum *scientiăm pōnere*. *Dēpōnĕre* ne pourrait pas aller après un iambe.

VII, 8 : sine ullis præmiis nullisque mercedibus iras atque animos ponere et peccatoribus *delīcta dōnāre*. *Cōndonāre* ne donnerait pas la clausule voulue.

— Ce que l'on rencontre surtout, ce sont des formes périphrastiques, des mots inutiles au sens, qui tout en favorisant l'abondance verbale, permettent à l'auteur d'obtenir des effets de rythme. A chaque page on constate plutôt deux fois qu'une l'emploi de la clausule qu'il affectionne particulièrement (⏑ – – ⏓) : le mot final est généralement un verbe et l'avant-dernier mot un substantif abstrait de la troisième déclinaison au génitif ou à l'ablatif singuliers, employé souvent d'une façon explétive. De là vient sans doute l'usage fréquent des termes abstraits qui tiennent la place d'adjectifs ou même d'adverbes et font double emploi avec le verbe qui les suit. Nous nous nous bornons à quelques exemples :

I, 16 : quamquam istud quod dicitur quale sit explicabili non potest *conprehensiōnĕ cōgnōscī*.

I, 29 : vique ipsa vivendi efficit nos esse et animali *agitatiōne mōtārī*.

II, 13 : ut sint vobis placidæ (potentiæ divinæ) neque ad sedes remeantibus patrias obstacula *impeditionis oppōnant*.

II, 16 : ex ossibus illis fundata sunt corpora et nervorum *conligatiōne dēvīncta*.

II, 19 : quod neque omnes doctæ sint neque discere omnes (animæ) possint et sint in his plurimæ acuminis obtunsioris et bardi et ad discendi studium plagarum *coercitiōnĕ cōgāntŭr*.

III, 60 : res... indicii *veritate cōnscrīptas* (= vero indicio conscriptas).

(1) Cf. Bayard, *op. cit.*, p. 304.

Les 32 cas de type *fĕrrēntŭr* que nous avons relevés au livre VI sont amenés la plupart par le même procédé.

Enfin on a remarqué plus haut que l'ordre des mots est souvent brouillé chez Arnobe. Tel ou tel mot nous surprend à la fin d'une phrase ; telle construction nous paraît singulière. Arnobe a torturé sa phrase pour aboutir à une clausule mesurée :

II, 67 : vestri olim ut habuēre māiorēs.

II, 55 : ex elementis, inquiunt, et ex eorum inæquabilitātĕ, săpiēntes.

V, 29 : quid dicitis, o gentes, quid occupatæ, quid deditæ templorum venerationĭbŭs nātiōnēs ?

V, 42 : (Attidi) cui inter sacros cultus res videmus fieri specialiter annuas nominatīmque dīvīnās (= cui inter sacros cultus res divinas annuas videmus fieri specialiter nominatimque).

VII, 20 : cur non omnia cetera, quæ illorum inferre sacrificiis moris est, sint nigra et fumigata tætreque ut colorātă cūrātis ? (Pourquoi ne veillez vous pas à ce que tout...).

III. — Recherche de l'ampleur verbale

L'emphase verbale et la vraie plaie de la langue d'Arnobe. Il n'est aucun moyen que notre auteur n'emploie pour grossir son expression. Tous les artifices lui sont familiers, — surcharges, pléonasmes, synonymes, répétition et accumulation de mots, juxtaposition d'idées équivalentes, — et ils les étale sans vergogne. Il ne fait d'ailleurs que se conformer à la tradition des rhéteurs d'Afrique (1). On verra même par la multiplicité des exemples qu'il semble renchérir sur ses compatriotes.

1. — Surcharges et accumulation de termes

Par amour de la redondance, Arnobe modifie, élargit à son gré des expressions consacrées par l'usage. Il use à cet égard de divers procédés. Parfois il ajoute des mots à une locution usuelle. Ainsi pour rendre l'expression courante *avec sa permission*, il dit II, 12 : *cum pace eius* au lieu de *pace eius*, (Cic. *Tusc.* 5, 5). Les auteurs classiques (Cic. *Acad.* 2, 47) traduisent *franchement*, *sincèrement* par la formule

(1) Koziol dans son livre sur *Apulée* consacre 200 pages à développer les moyens employés par son auteur pour élargir son expression. — Cf. Hoppe, *De sermone Tertulliano* ; Bayard, *op. cit.*, p. 305. sq.

consacrée *ex animi tui* (*mei*) *sententia*. Arnobe allonge l'expression, IV, 11 : *ex sententia animi certiore*. On trouve encore, V, 27, *sine honoribus præfatis*, sans demander pardon, pour *honoribus præfatis* (Cic. *Fam.* 9, 4) ; VI, 4 : *sub axe nudo*, en plein air, pour *sub axe* (Virg. *Æn.* 2, 512 ; 8, 28). Deux fois paraît (VII, 39 et 44) la locution proverbiale *pro modulo ingeniique pro captu*, à la place de *pro modulo ingenii* : elle semble assez courante puisqu'on la retrouve plus tard dans Cassiodore, Fragm. ap. Maium in Class. Auct. t. 3, p. 350.

Ailleurs il substitue à l'expression connue une formule équivalente, mais sensiblement développée :

II, 46 : *tantum est longe ut... ut...*, il est si loin de... que, est une locution insolite tirée de *tantum abest ut...*

II, 55 : *in magnis ponderibus ducere*, faire un grand cas de... Les Grecs disent ἐν μεγάλῳ τίθεσθαι (= *in magno habere*). Plus classique est pourtant *magni*, *parvi habere*. Il est curieux de constater les formes variées sous lesquelles l'auteur présente la même idée :

II, 29 : res parvas... *immanibus pretiis æstimare*.

I, 55 : nec *in magnis posuere dispendiis*.

VI, 3 : ea *pretiis carioribus penditis*.

Liberum est est déjà mis pour *licet* dans Quintilien, *Inst.* 6, 3 ; Pline, *Ep.* 1, 8 ; 30, 2.

II, 61 : vestris non *est* rationibus *liberum* inplicare vos talibus.

V, 34 : unicuique *liberum est* in id quo velit adtrahere lectionem.

On lit dans Tite-Live, 22, 34, 11 : *liberum habere*.

— Dans une même phrase il répète les mêmes mots et cette insistance ne se justifie pas dans les tous cas. Ainsi il dit :

I, 52 : aut si ardua res ista est neque aliis permittere talium possunt operum potestates, ipsi *faciant* et cum suis ritibus *faciant*... (en parlant des magiciens).

I, 53 : desistite, o nescii, in maledicta convertere res tantas nihil ei nocitura qui fecit, periculum adlatura sed vobis, periculum inquam non parvum, *sed in rebus eximiis, sed in præcipuis* constitutum.

D'ailleurs son intention n'est pas toujours très heureuse. La formule suivante paraît assez banale :

I, 59 : *tam peccat qui* genera masculina femininis pronuntiat legibus *quam ab eo peccatur qui* articulos masculinos femininis generibus anteponit.

On sait déjà qu'il faisait de l'anaphore un usage fréquent : cette figure servait admirablement les goûts du rhéteur.

D'autres procédés lui sont assez familiers. Il affectionne particulièrement la particule *o* par exemple et la prodigue à plaisir. Générale-

ment cette particule ne se met que devant un vocatif ou un accusatif : on la trouve ici devant des adverbes, *o iterum*, I, 45 ; V, 14 — devant des verbes, *o quæso*, I, 59 ; IV, 8 — devant des adjectifs, avec *vos* sous-entendu (terme de mépris), *o isti* (ὦ οὗτοι), I, 41 et 59; II, 13 et 35 ; IV, 17 ; V, 2 ; VI, 11 et 20; VII, 16 ; *o festivi*, II, 8 ; *o impii*, IV, 22 ; *o nescii*, I, 53 ; II, 5 ; *o parvuli*, I, 43 ; *o sacri*, I, 28.

Ailleurs il emploie *ita* au début d'une interrogation avec le sens de *donc, ainsi donc* :

II, 5 : quid dicitis, o nescii...? *ita* non extimescitis, ne forte hæc vera sint quæ sunt despectui vobis et præbent materiam risus ?

II, 13 : o isti .. qui stupetis doctorum et philosophiæ scita, *ita* non iniustissimum ducitis inequitare, inludere... ?

II, 22 : *ita* ille non omni pecore ligno saxo obtunsior atque hebetior stabit...?

II, 23 : *ita*... ille non bovis ritu aut asini... conspiciet hæc quidem...?

II, 24 : *ita* ille sensurus est, quamvis ei pateant aures, an aliquid dicas, an aliquid quæras, an tibi ab sese responderi aliquid postules?

IV, 22 : *ita* non animadvertitis, non videtis, cuius eum notetis probri? cuius criminis constituatis auctorem ?

VI, 16 : *ita*... non videtis sub istorum simulacrorum cavis steliones, sorices, mures... nidamenta ponere...?

Beaucoup d'autres mots enfin paraissent inutiles au sens de la phrase. On en rencontre à chaque page. Des adverbes, comme *sic*, sont parfois d'un usage explétif :

II, 30 : rursus vero si animæ leti adeunt ianuas, ... nec *sic* causa est competens, cur expeti philosophia debeat, etiamsi verum est purgari hac animas atque ab omni puras vitiositate præstari.

VI, 8 : sin autem non creditis aut, ut mediocriter dicatur, ambigitis, etiam *sic* ratio quænam est dubiorum fingere atque instituere simulacra... ?

VII, 23 : itaque ut vobis commodemus adsensum, dextrarum sinistrarumque rerum deos esse fautores, ulla nec *sic* ratio est, cur alios alliciatis ad prospera, alios vero ne noceant sacrificiis commulceatis et præmiis.

Le verbe *velle* est aussi en surabondance :

I, 12 : superciliosa nimium res est... potentioribus dare condicionem *velle*, ut id fias quod cupias...

II, 57 : inanissima... res est tamquam scias aliquid promere aut *velle* scire contendere.

VII, 10 : quid rei, quid causæ est fatigare et obtundere eorum aures *velle* quorum... ?

VII, 23 : nihil prodest promereri *velle* per hostias deos lævos...

Mais ceci paraît moins nouveau. L'emploi de *velle* est assez répandu à cette époque et déjà saint Cyprien s'en sert pour exprimer même l'idée d'un futur (1). Cet usage explétif se retrouve plus tard dans saint Jérôme, *Ep.* 20, 3 ; 31, 3 ; 55, 5, etc.

Ce qu'Arnobe recherche surtout dans un but oratoire ce sont les mots abstraits : par là s'explique en partie l'abus qu'il en fait. Sans doute ils permettent souvent de produire un effet de rythme ou de symétrie. Ainsi on lit IV, 26 :

et *nomen* virginitātis ēxpōnĕrĕ
et genetricum pondera sustinere.

Nomen virginitatis exponere est mis pour *virginitatem amittere* ou *deponere*. Le mot *nomen* paraît en surabondance : il sert à équilibrer les deux membres de phrase qui riment entre eux et facilite la clausule –⏑––⏑⏑ que ne donnerait pas *virginitātēm dēpōnĕrĕ*.

Mais le plus souvent les mots abstraits ne sont là que pour donner à la phrase toute l'ampleur désirée. Quelques-uns reviennent fréquemment et laissent deviner l'intention du rhéteur : ils ont en général un sens vague, indéterminé, comme *res*, *forma*, et rendent le procédé d'autant plus facile. Voici quelques exemples :

Condicio :

II, 28 : et sciunt animas se esse et corporalem substantiam non habere, *condicione* inmortalitatis mactatas.

II, 35 : qualitatis et ipsi sunt mediæ (dii, angeli, dæmones) et ambiguæ sortis *condicione* nutabiles.

II, 63 : (sæcula) quæ ante ipsius (Christi) adventum mortalitatis *condicione* consumpta sunt. (De même III, 26 ; VII, 42.)

Forma :

I, 10 : pestilentias morbos fames atque alias suggerit malorum exitiabiles *formas*.

I, 13 : numquam omnino respirasse mortalia et sine ullis ut dicitur feriis multiplicium *formas* sustinuisse discriminum.

I, 40 : alii gloria et virtute et existimatione pollentes acerbissimarum mortium experti sunt *formas*.

IV, 28 : per omnes libidinum *formas* incestarum cupiditatum circumegisse pellaciam.

IV, 34 : in quos (deos) ius est a vobis datum turpidinum iacere quas libido confinxerit atque excogitaverit *formas*. (De même V, 45 ; VI, 12 ; VI, 24.)

Periculum :

I, 65 : virtutum omnium dominus atque ipsius mortis extinctor hominem suum permisit interfici, ut ex rebus consequentibus scirent

(1) Cf. Bayard, *op. cit.*, p. 257 sq.

in tuto esse spes suas quas iamdudum acceperant de animarum salute nec *periculum* mortis alia se posse ratione vitare.

II, 71 : quibus (deis) tauros atque alias hostias cum *periculo* corruptionis suggeritis. (De même VII, 5 et 50.)

Nomen et *res* :

I, 2 : postquam esse *nomen* in terris Christianæ religionis occepit, quidnam inusitatum, quidnam incognitum...?

I, 39 : nunc doctore tanto (Christo) in vias veritatis inductus omnia ista quæ sint scio, digna de dignis sentio, contumeliam *nomini* nullam facio *divino* (= deo).

II, 34 : si eius *nomini* maiestatique (= Christi maiestati) substernimur (De même II, 1.)

II, 42 : idcirco animas misit, ut res sancti atque augustissimi *nominis* (= res sanctæ...) symphoniacas agerent et fistulatorias hic artes...?

IV, 26 : *nomen* virginitatis exponere (= virginitatem amittere).

V, 10 : et sane hoc loco frugalitatis magnæ viri et circa *res* etiam flagitiosi operis parciores, ne sancta illa semina frustra videantur effusa, silex, inquitis, ebibit Iovialis incontinentiæ fœditatem (res operis = opus).

V, 40 : potest inreligiosius quippiam vel existimari vel credi quam semina terris mersa vel quodlibet aliud... raptum Proserpinæ dicere et cum nota Ditis patris *rei* rusticæ de opere proloqui? (= rustico de opere).

VII, 35 : et honoratius opinemur et rectius quodque *rei* divinæ suam præstet atque attribuat dignitatem (rei divinæ = deo).

Nous laissons de côté beaucoup d'autres mots abstraits, qui par leur sens se rapprochent du verbe auquel ils sont rattachés : on va les étudier avec les *Synonymes*.

2. — Synonymes

L'ampleur oratoire s'obtient aussi facilement avec l'aide de mots synonymes ou à peu près synonymes. Comme chez saint Cyprien (1) et tous les rhéteurs, le procédé est en honneur chez Arnobe. Il consisre d'abord à accoupler deux termes de même catégorie grammaticale et de signification voisine. Ce sont des noms : IV, 8, *aetatibus sæculis* ; I, 18, *motu perturbatione* ; I, 62, *oracula præsagia* ; ce sont aussi des adjectifs : V, 17, *effeminati exoleti* ; III, 23, *obliquata dubia* ; II, 29, *securus intrepidus*. Aussi souvent on trouve des verbes : I, 31, *ambigere dubitare* ; VI, 16, *pateat luceat* ; VII, 36, *gaudere laetari* ; parfois des adverbes : III, 35, *inaniter*

(1) Cf. Bayard, *op. cit.*, p. 306 sq.

vacue; VII, 36, *trivialiter ac populariter*; V, 39, VII, 26 et 27, *frustra atque inaniter*. La plupart de ces synonymes sont simplement juxtaposés, mais d'autres sont unis par des particules de liaison :

Par *aut... aut* :

I, 2 : *aut* sensit *aut* passa est.

Par *vel... vel* :

I, 60 : in sua *vel* qualitate *vel* numine.
II, 19 : *vel* insinuare *vel* credere. (De même V, 40 ; VII, 35.)

Par *et... et* :

II, 70 : *et* nati sunt *et* spiritum hausere vitalem.
VII, 44 : *et* vita *et* lumine expellere.

Par *nec... nec* :

III, 43 : *nec* ambigere *nec* dubitare.

ou *neque... neque* :

II, 50 : *neque* emendari *neque* corrigi se poscit.

Souvent les synonymes vont non pas deux par deux, mais trois par trois :

I, 23 : *puerile pusillum* est et *exile*.
I, 25 : *amplexari amare suscipere*.
(*ib.*) : *proloqui effutire promere*.
I, 26 : *torquere dilacerare exurere*.
I, 42 : *furens iratus* et *percitus*.
I, 47 : hæc (mala) Christus *correxit restituit* atque *sanavit*.
I, 51 : mentes *incredulæ difficiles duræ*.
I, 63 : *insinuator magister* atque *auctor*.
I, 64 : *secare urere dilacerare*.
II, 2 : cunctarum *pater fundator* et *conditor* rerum.
II, 10 : *labefactant destruunt convelluntque*.
II, 16 : *quærere pervestigare rimari*.
II, 45 : esse unius *fontis*, unius *genitoris* et *capitis*.
II, 54 : *nesciente ignaro* atque *inscio*.
III, 35 : si est *vera fixa certa* sententia.
IV, 25 : virginem ab ornyto *cæsam cruentatam vexatam*.
IV, 26 : *extundere concinnare conpingere*.
VII, 11 : ruinis *mergi obrui confici*.
VII, 16 : quibus *alimur sustentamur* et *vivimus*.

Parfois même ils sont plus nombreux et s'étalent fastidieusement :

I, 8 : humani generis *subversionem cladem ruinas interitus funera*.
I, 28 : *hebetes stolidi fatui obtunsi* et *bruti*.
I, 31 : *infinitus ingenitus inmortalis perpetuus*.

I, 37 : quæ *fecerint egerint pertulerint actitarint.*

I, 54 : *gentes populi nationes* et incredulum illud *genus humanum* (De même II, 12).

II, 69 : *gestator bajulus tibicen* ille ac *destina* cæli.

VII, 51 : *pugnis cædibus mortalitatibus* et *cruori.*

A la longue le procédé paraitrait trop commode : pour en varier l'usage, Arnobe emploie des synonymes qui ne sont pas de la même catégorie grammaticale : ou bien, s'ils appartiennent à la même catégorie, il ne les accouple pas comme il l'a fait jusqu'ici. Ainsi il ajoute à un substantif un ou deux adjectifs de même signification :

I, 2 : homines... quos per duas habitabiles oras terræ sparsit *prima incipiensque nativitas* (De même I, 33).

I, 28 : templa fælibus scarabeis et buculis *sublimibus* sunt elata *fastigiis.*

I, 38 : qui *profundas* eius atque inenarrabiles *altitudines*... capere et intelligere permisit.

I, 62 : incredibile dictu est et *cæcis obscuritatibus* involutum (De même II, 9 ; V, 33).

II, 8 : ipsam credulitatem *facetiis iocularibus* lancinare.

II, 16 : quod in *mysteriis secretioribus* dicitur (De même V, 1, 5 et 27).

II, 39 : *in pacata et placida tranquillitate* degentes.

II, 52 : *aerium spiritum* his (hominibus) iungere.

II, 56 : individua corpora eius esse materiem et *primam originem* dicant.

II, 61 : supernatum sit aliquid an *ortus primigenios* habeat (De même II, 70).

II, 76 : *tenebrosam* evadere *cæcitatem.*

III, 29 : *vetustas* edidit *prisca* et minorum transmisit ætati.

V, 15 : falsa est et *mendaciis* interpolata *fallacibus.*

V, 34 : cum sua *suspicio et coniectura opinabilis* duxerit.

Si l'épithète fait défaut, il n'hésite pas à se servir d'un adjectif qui a la même racine que le substantif :

II, 20 : ianua non una sit nec sit introitus rectus, adeatur *inflexibus flexuosis* nec recludatur aliquando, nisi cum necessaria ratio postularit.

Deux substantifs expriment la même idée, mais l'un devient le complément de l'autre et se met au génitif. C'est ainsi que l'idée de *mort* par exemple est rendue par diverses formules, comme *mortis occasus, interitionis dissolutio* (I, 62), *finis abolitionis* (II, 14), *interitionis exitium* (II, 63), *corruptionis dissolutio* (II, 64). L'idée de *naissance* est traduite avec autant de variété : II, 35, *exordia nativitatis,*

vitæ incipientis exordium ; V, 8, *nativitatis origo, ortus origo* ; VII, 35, *nativitatis exordium*. On peut citer encore :

I, 42 : cum vero deus sit re certa et sine ullius seriæ *dubitationis ambiguo*...

II, 13 : ut sint vobis placidæ (divinæ potestates) neque ad sedes remeantibus patrias *obstacula impeditionis* opponant.

II, 29 : et qui poterit territari *formidinis alicuius horrore*... ?

II, 45 : naufragiis ruinis *incendiorum conflagrationibus* ut perirent.

III, 3 : alia numinum capita, quæ digesta et separata per numerum velut quendam *populum plebeiæ multitudinis* faciant.

III, 26 : læva illa quæ constituitis numina *taciturnitatis silentio* præteribimus.

III, 29 : quis est enim tam demens, qui tempus esse dicat deum, quod mensura cuiusdam esse spatii *in continua serie perpetuitatis* inclusi ? (De même I, 44 ; II, 1 et 22 — cf. Aug. *Conf.* 7, 1 ; 8, 11).

III, 39 : quodsi hi sunt quos Cincius prædicat, Manilius dicere reperietur falsum, qui alieni fulminis iaculatores sub istius *vocaminis appellatione* concludit.

IV, 26 : Alcyonas per furiosæ cupiditatis ardorem *castimoniæ virginitate* privasse.

IV, 28 : qui est, inquam, qui credat ad humanas adcubuisse deum mensas,... fefellisse supplices ambiguitate responsi, præcellere in *furtorum dolis*... ?

VII, 24 : concedatur... quod *ex usu consuetudinis* factum est rationis alicuius causam aliquam continere.

VII, 29 : debet omne quod geritur causam sui habere perspicuam nec *caliginis alicuius obscuritate* contectam.

— On a déjà vu plus haut que, dans un but oratoire ou pour des raisons de rythme, Arnobe insère souvent dans sa phrase un substantif abstrait. Ce substantif est habituellement le complément d'un verbe de même sens et fait avec lui double emploi. Ainsi :

I, 16 : explicabili *conprehensione cognosci*.

I, 22 : (res) non cognitionis alicuius *testimonio comprobatæ*.

I, 31 : rumoris cassi *opinatione creditus*.

I, 59 : *pollutas* res vitiorum *fœditate*.

I, 60 : ut aliquod *tegmen* materiæ solidioris *adsumeret*.

II, 16 : aut consimilia ceteris aut non plurima *differitate distantia*.

II, 28 : si animæ... membrorum *impediantur obstaculo*.

II, 36 : inremeabili *abolitione delere*.

II, 39 : opinionum *discriminibus dissederent*.

II, 43 : humani corporis *circumiectione vestiri*.

III, 36 : *incalescere* irarum *flammis*.

IV, 16 : ex amoris incesti *contaminatione polluta* (Minerva).

IV, 37 : *contagione* pestilentiæ *conrupisse* auras zephirorum.

V, 2 : sitis *ariditate siccatos.*

V, 35 : (fabulas) allegorici tegminis *superiectione velatas.*

VI, 7 : vestustatis *obliteratione velari.*

VII, 39 : pestilentiæ *flagraret incendio.*

Ailleurs il unit des adjectifs ou des adverbes à d'autres adjectifs ou pronoms de même sens. Il dit par exemple :

II, 14 : quidam *crudeliter sævi* et ante Christum incogniti.

IV, 10 : cur enim deus præsit melli *uni tantummodo*...?

IV, 13 : unde vobis est scire, aut sit *unus aliquis*, qui succedat...?

On a trouvé des emplois de ce genre dans Fronton, *Epist.* p. 186. édit. Naber : *antiqui veteres*; dans Apulée, *Met.* 7, 5 : *universi omnes.* On lit dans saint Cyprien, 408, 18 : *omnia omnino* peccata dimittas : mais cet emploi explétif n'est peut-être chez lui qu'une exception; chez Arnobe il est d'un usage courant :

I, 63 : *omnes omnino* crucibus... adfectos.

II, 35 : non *omnes omnino*, quos esse opinatio suspicatur, dii...

VI, 4 : atquin nos arbitramur *omnem* deum *omnino*... audire debere.

VI, 5 : aut *nullis* deus opituletur *omnino.*

VI, 24 : *nulla omnino* nequitia iustitia pax fides.

VII, 1 : sacrificia censetis *nulla* esse *omnino* facienda?

VII, 15 : honorem diis dandum *nullum* esse *omnino* censetis?

VII, 48 : cum *nihil omnino* commoditatis attulisset. (De même VII, 50.)

L'adjectif *ceteri* accompagne quelquefois *alii* après une longue énumération :

III, 6 : Saturnus, inquit, et Ianus est, Minerva Iuno Apollo Venus Triptolemus Hercules atque *alii ceteri.*

IV, 10 : cur sola meruerint ossa tutelam, non meruerint ungues pili *ceteraque alia* locis posita in obscuris... ?

VI, 15 : ecce si aliquis ponat in medio æs rude atque in opera nulla confectum, argenti massas indomiti infectumque aurum, lignum, lapides atque ossa resque *alias ceteras* quibus...

VII, 34 : nunc vero quia cernunt ora oculos capita buccas auriculas nasos *ceterasque* se *alias* membrarum gerere ac viscerum portiones...

Les adverbes et les particules s'accumulent et forment des locutions parfois bizarres. Quelques-unes, quoique rares ailleurs, sont déjà connues même des bons écrivains, comme :

II, 12 : *post deinde.* Lucr. 3, 528; Nep. *Eum.* 5; Cic. *Att.* 2, 23.

II, 23 : *tum deinde.* Liv. 2, 8. (De même II, 32 et 54; VII, 12.)

II, 45 : *tunc deinde.* Val. Flacc. 8, 109.

D'autres sont d'un emploi plus récent :

II, 21 : *at vero.* Cypr. 255, 26; 651, 24. (De même II, 23; V, 14 et 41.)

IV, 18 : *quinimmo potius*. Cypr. 759, 2 : *immo potius* ; 231, 4 : *vel immo*.

V, 19 : *nec non et* (aussi)... præteribimus. Cypr. 318, 23 : *nec non et* illud consilium...

Mais la plupart sont tout à fait spéciales à notre auteur. On voit souvent ensemble les deux particules interrogatives *an numquid* :

II, 64 : *an numquid* orandus es? (De même I, 20; II, 35 ; III, 14; IV, 8; V, 2; VI, 8; VII, 18.)

I, 34 : *nunc nuper*.

I, 37 : *nihilominus tamen*.

II, 29 : *praeterea etiam*.

VII, 12 : *itaque ergo*.

VI, 4 : *coram et comminus*.

IV, 20 : *at vero... contra*. (De même VII, 35 et 36).

V, 24 : *huc atque illuc passim*.

II, 56 : *similiter* hic *quoque*.

L'expression suivante est bien plus caractéristique :

II, 48 : *sic consimiliter* hic *quoque*, cum animas...

— Ce ne sont pas seulement des synonymes, des mots isolés qui vont par groupes, mais bien encore deux idées équivalentes qui se juxtaposent, et la seconde ne paraît être que le développement de la première. Ainsi :

II, 24 : nesciens secum potius an cum altero colloquaris, *cum altero sermocineris an secum*.

II, 37 : cum ab homine liqueat nihil ad mundi perfectionem redire omniaque eius studia commoditatem semper spectare privatam *nec a finibus propriæ utilitatis abscedere*.

II, 51 : exploratum aliquid dicitis *et in luce positum manifestissimæ veritatis*.

II, 54 : considerandum est nobis sollicite *et cura inspiciendum non parva*...

II, 62 : qui inmortalis et perpetuus solus est, *et nullius temporis circumscriptione finitus*.

II, 70 : quas origines habeant dii, quas causas, *vel ex quibus proruperint emicuerintque radicibus*.

III, 5 : vobis incogniti dii *neque in visum notitiamque perlati*.

III, 9 : siquidem et ipsi perpetuo generant, *et per suboles subolum multiplicata semper innumerabilitas ampliatur*.

III, 24 : spontaneas esse numinum benignitates *ultroque ab his fluere inexpectata benivolentiæ munera*.

IV, 5 : quicquid enim teres est *atque ex omni parte rotunditatis solidæ convexione conclusum*.

IV, 15 : quod si verum et certum est *et ex rei cognitæ adseveratione monstratur*.

V, 15 : sed historia hæc falsa est *neque ullam continet veritatis in se partem* ; ... falsa est *et mendaciis interpolata fallacibus.*

VI, 15 : quod in primogenio corpore iners fuerit *et brutum et sensus mobilitate privatum.*

VII, 44 : Coronidis filius sit... ex immortalium numero *et perpetua præditus sublimitate cælesti.*

Dans tous ces exemples l'artifice est visible : les phrases qui paraissent superflues se terminent généralement par un mot abstrait suivi d'un verbe, ce qui permet une clausule et spécialement le groupe - - (*circumscriptiōne fīnītus, notitiāmquĕ pĕrlātī, convexione conclusūm, adseveratione mōnstrātūr, mobilitatĕ prīvātūm*).

Voici un exemple typique qui résume en lui la plupart des procédés du rhéteur :

I, 34 : *non enim ipsa*
per se sunt
sed ex eius perpetuitate
perpetua
et infinita
semper continuatione
procedunt.

On y constate la rime, l'allitération, la disposition symétrique des termes, l'accumulation des synonymes arrivant jusqu'au pléonasme (*perpetuitate perpetua*), l'emploi insolite d'un adverbe (*semper*) pour qualifier un adjectif de même sens (*infinita*) : ce qui prouve que, chez Arnobe comme chez ses compatriotes (1), l'emphase verbale est encore un moyen très commode pour obtenir des effets de rythme.

Mais le plus souvent elle est recherchée pour elle-même. Arnobe préfère les formes amples, comparatives, superlatives, diminutives ou composées. Il abuse des abstractions et des périphrases : au lieu de dire *esse*, il dira II, 2 : *aliquod nomen substantiamque portare* ; il se complait en des développements interminables, comme cette invocation à la divinité :

I, 31 : o ipse invisus et nullis umquam comprehense naturis, dignus, dignus es vere, si modo te dignum mortali dicendum est ore, cui spirans omnis intelligensque natura et habere et agere numquam desinat gratias, cui tota conveniat vita genu nixo procumbere et continuatis precibus supplicare. Prima enim tu causa es, locus rerum ac spatium, fundamentum cunctorum quæcumque sunt, infinitus ingenitus immortalis perpetuus solus, quem nulla deliniat forma corporalis, nulla determinat circumscriptio, qualitatis expers, expers quanti-

(1) Cf. Bayard, *op. cit.*, p. 305.

tatis, sine situ motu et habitu, de quo nihil dici et exprimi mortalium potis est significatione verborum, qui ut intellegaris tacendum est atque ut per umbram te possit errans investigare suspicio, nihil est omnino muttiendum.

Une remarque parfois jetée en passant devient chez lui un prétexte pour amener une amplification nouvelle et fastidieuse. Ainsi il veut prouver (I, 2-5) que les chrétiens ne sont pas responsables des calamités que le ciel nous envoie : il en profite pour passer en revue tous les malheurs qui pourraient s'abattre sur le genre humain. Les passages II, 22-25 ; II, 39-43 révèlent le même procédé. On n'en finirait pas si l'on voulait reproduire ici tous les exemples qu'il accumule à l'appui d'une même idée (I, 36 ; II, 38 ; III, 13-15 ; IV, 6-12), ou les nombreuses comparaisons dont il se sert pour en accuser la valeur (III, 16 et 17 ; VII, 35-37). Les développements se présentent d'ailleurs sous une forme assez variée, soit par interrogations (I, 40-46 ; II, 8-10 ; IV, 6-12), soit par dilemmes et syllogismes (III, 35 et 36 ; IV, 27 et 37 ; VII, 5).

IV. — Négligences

Les négligences dont nous voulons parler ici sont la conséquence même de tous les artifices que nous venons d'étudier. Arnobe cherche trop à varier son expression, cède trop à sa verve oratoire, pour ne pas se laisser entraîner à des abus ou des incorrections.

On ne peut passer sous silence l'usage capricieux qu'il fait des prépositions : il les dispose comme il veut (VI, 8 : *sub* exhiberi *simulacris*), les emploie et les supprime à son gré (VII, 8 : *sine ullis* præmiis *nullisque* mercedibus iras atque animos ponere). Il se sert d'un adjectif et d'un substantif pour déterminer le même nom (I, 4 : *Germanorum et Scythicas inruptiones*). En voulant frapper le lecteur par la disposition des mots ou des membres de phrase, il ne produit pas toujours l'effet désiré (VII, 13 : *quid* sacrorum confectione de cetera superadditur his *rei ?* Qu'ajoute-t-on ainsi à l'accomplissement du sacrifice divin ?). On a vu dans la syntaxe l'usage insolite de certains cas. C'est l'emploi des figures, notamment de l'énallage, qui amène la plupart du temps des négligences notables. On a déjà constaté plus haut quelques constructions qui semblaient anormales ; mais les anacoluthes suivantes sont plus hardies : elles rompent brusquement la symétrie de la phrase souvent longue et pénible, et celle-ci en devient moins compréhensible.

IV, 32 : immunes tamen ab deorum maletractatione nec sic estis, qui aut talia cessatis maleficia vindicare aut non legibus latis et severitate pœnarum tantæ istis obviam temeritati, *constitutumque a vobis est, ne quis posthac hominum* (et vous qui n'avez pas établi que personne désormais...) id quod esset turpitudini proximum aut deorum indignum maiestatibus loqueretur.

II, 23 : ita ut diximus ille non bovis ritu aut asini, porci *aut si ullum est animal tardius* (ou de quelque autre animal, s'il y en a de plus borné) conspiciet hæc quidem formaturas varias respectans sed quæ sint singula nesciens et quam in causam possideantur ignorans?

VII, 16 : ergone ille putor qui ex coriis tollitur atque expirat ardentibus, qui ex ossibus, qui ex sætis, ex agnorum lanitiis gallinarumque de plumis, dei munus et honor est, mactanturque hoc *illi* (pluriel) *quorum templa cum adire disponitis* (= illi quibus, cum eorum templa disponitis), ab omni vos labe puros, lautos castissimosque præstatis?

Ailleurs une proposition relative répond à une complétive circonstancielle :

VII, 25 : pulmentorum varietatibus adliciuntur dii cælites, ut fieri mos est post cenarum ditium et locupletium saginas, frustilla hæc parva pro suavibus mateolis sumunt, *non quibus* famem sedent *sed ut* palati admoveant otium seque ipsos pleni ad adpetitum voracitatis instigent?

Enfin un accusatif et un infinitif sont mis sur le même pied, comme compléments d'un même verbe :

VI, 14 : ita iste non error est, non ut proprie dicatur amentia, deum credere quem tute ipse formaris, subplicare tremibundum fabricatæ abs te rei, et cum scias et certus sis tui esse operis et digitorum partum, pronum in faciem ruere, *opem rogare* suppliciter adversisque in rebus atque in temporibus asperis propitii numinis favore *succurrere*? — *Opem* et *succurrere* sont compléments de *rogare* = demander du secours et que l'on accoure dans les moments critiques...

Si ces artifices donnent à l'expression de la variété et même une grande vivacité, il en découle souvent une certaine obscurité de sens : Arnobe se rend difficile à suivre et impose au lecteur un effort pour atteindre sa véritable pensée.

— Ces abus ne sont pourtant qu'une exception : si le rhéteur est soucieux de son art et se montre le digne émule de ses compatriotes (1), sa phrase est généralement claire et d'une allure dégagée. C'est là une des qualités de l'écrivain qui lui sont naturellement propres. On ne trouve plus ici les traits brusques, inci-

(1) Cf. Bayard, *op. cit.*, p. 311 et 312.

sifs d'un Apulée ou d'un Tertullien, mais un style où la pensée est souvent affaiblie par les richesses même de l'art poussées à l'excès, où dominent la périphrase, la circonlocution, l'expression renforcée, les membres rythmés et mesurés, en un mot la période ample et régulière. Celle-ci sans doute ne manque pas d'images : il y en a de très originales et même de très hardies, comme *amputatio delictorum* (I, 27), ou bien (III, 10) *telis gravibus fixæ*, au sujet des femmes qui sont en proie aux douleurs de l'enfantement. Mais la couleur du style est un peu noyée au milieu de cette abondance verbale.

Ce qui domine, ce sont les qualités éminentes du polémiste, l'ardeur et la passion : elles animent et vivifient tout le discours ; les développements sont lancés avec tant de vigueur qu'on pardonne à l'auteur de les exagérer. Cette fougue impétueuse se révèle dans toutes les questions qui se pressent, s'accumulent, étourdissent les adversaires, quand il veut prouver par exemple (I, 40-46) que la mort du Christ n'infirme en rien la valeur de ses enseignements, ou qu'il expose en les raillant les légendes mythologiques (IV, 24-28).

Elle se montre encore dans tous les arguments qu'il jette à la face de ses ennemis pour dévoiler leurs erreurs ou les mettre en présence de leurs propres contradictions : il faut voir avec quelle verve il démontre l'absurdité du polytheisme (IV, 14-18) ou ridiculise les cérémonies grossières du culte païn (VI, 12-27). A cette avalanche d'objections, on sent un homme qui discute avec toute la chaleur de son tempérament et la force de ses convictions.

CONCLUSION

Des études successives que nous venons de faire sur le vocabulaire, la syntaxe et le style d'Arnobe, il est aisé de dégager quelques observations générales qui concernent à la fois l'auteur et la langue de son pays et de son temps.

La langue d'Arnobe représente les caractères du latin d'Afrique à la fin du troisième siècle. Son vocabulaire et sa syntaxe attestent à cette époque la forte vitalité du langage populaire qui de plus en plus envahit le domaine des lettrés pour aboutir à la longue élaboration des langues romanes (1). Dès le deuxième siècle les procédés familiers au latin populaire, la dérivation et la composition, pénètrent sensiblement dans la langue littéraire. Ils prennent avec Arnobe un développement considérable.

On sait par exemple que le latin classique se montrait très circonspect dans l'emploi des noms verbaux en-*tor*. Cette catégorie de substantifs prend déjà une forte extension avec Apulée et Tertullien. Notre auteur en emprunte beaucoup à ses prédécesseurs ; il en crée un certain nombre et paraît se servir de ces dérivés avec la même liberté que le français pour les mots correspondants en-*eur*.

La langue s'enrichit aussi de substantifs en-*tas* en-*tio*. Cette dérivation fournit principalement des mots abstraits et nous avons constaté chez Arnobe des acquisitions nouvelles et des emplois fréquents qui marquent dans la langue une marche lente vers l'abstraction. D'ailleurs le latin classique ne suffisait plus surtout dans les discussions philosophiques où abondent les idées abstraites : le néologisme était nécessaire. Cicèron l'avait déjà compris : il avait lui-même donné l'exemple en introduisant des mots nouveaux (*admirabilitas*, *perversitas*, *pertractio*, etc...) et cette tendance s'accentuait surtout depuis les Antonins. Arnobe ne fait que se conformer à la tradition et s'engage même librement dans la voie déjà tracée.

(1) Cf. Bayard, *op. cit.*, p. 328 sq. — Monceaux, *Le latin vulgaire*, dans la *Revue des Deux-Mondes*, 15 juillet 1891. p. 439 sq.

Il n'est presque pas de suffixe qui ne lui serve à former un dérivé nouveau dans les substantifs, dans les adjectifs (surtout les adjectifs en-*bilis*), dans les adverbes (surtout les adverbes en-*ter*) ; les verbes nouveaux sont plus rares, mais notre auteur use des verbes composés avec d'autant plus de facilité qu'à cette époque ils n'expriment guère plus que l'idée du verbe simple. On trouve encore dans son vocabulaire beaucoup de termes archaïques, des mots grecs ou puniques : ce qui donne à son latin une physionomie singulière.

Nous avons pu compter cent cinquante mots environ qui paraissent nouveaux ou ne sont pas attestés avant Arnobe : c'est déjà beaucoup par rapport à saint Cyprien qui n'en porte à peu près qu'une cinquantaine, alors que son œuvre est beaucoup plus étendue (1). Les termes qu'on ne retrouve que chez ses compatriotes, Aulu-Gelle, Apulée, Tertullien, saint Cyprien, sont beaucoup plus nombreux. Mais cette liste de mots soit nouveaux soit purement africains n'est évidemment que provisoire : elle se réduirait considérablement si l'on dépouillait tous les textes non africains de la même époque. Aussi bien diminuerait-on le nombre de termes que l'on regarde encore aujourd'hui comme proprement africains, si l'on pouvait déterminer d'une façon exacte l'influence qu'a toujours exercée sur la langue des lettrés le latin populaire, parlé soit à Rome soit en Afrique.

— On a vu aussi que le sens des mots évolue. Soit qu'ils reviennent au sens étymologique qu'ils avaient à l'époque archaïque, soit qu'ils s'en éloignent par une lente déformation due au mouvement des idées, soient qu'ils obéissent simplement aux désirs du rhéteur, beaucoup de termes prennent chez Arnobe des significations nouvelles qui s'écartent sensiblement des acceptions classiques.

— En même temps qu'elle devient plus abstraite, la langue tend encore à se simplifier, tendance déjà notée chez saint Cyprien (2) qui s'accentue chez notre auteur. Les moyens d'expression dont elle dispose perdent peu à peu la valeur propre et exclusive qu'ils avaient à l'époque classique : quelques-uns tombent en défaveur et disparaissent, pour laisser à d'autres la fonction qui leur était réservée tout d'abord. C'est ainsi que le nombre des prépositions diminue et celles qui restent reçoivent des emplois plus nombreux et plus variés, comme *de*, *ex*, etc... Les cas restent sans doute, mais chacun d'eux ne joue plus le rôle bien distinct qu'il avait à l'époque classique : l'ablatif notamment étend de plus en

(1) Cf. BAYARD, *op. cit.*, p. 328.

(2) Cf. BAYARD, *op. cit.*, p. 329.

plus ses attributions au détriment des autres cas. De plus un rapport que l'ablatif ou l'accusatif seul suffiraient à exprimer est marqué par ces mêmes cas ou par d'autres, mais avec l'aide d'une préposition, comme *a*, *de*, *ex*. Là encore se révèle l'influence du latin populaire, à laquelle s'ajoute souvent celle de la poésie et des langues grecque ou hébraïque. Les mêmes influences entraînent des singularités dans l'emploi des voix et des modes : l'infinitif surtout est d'un usage fréquent chez Arnobe. Déjà très répandu à l'époque impériale, il se rencontre ici après beaucoup de verbes qui ne l'admettaient pas encore au temps de Cicéron.

Par là, l'œuvre d'Arnobe accuse une fois de plus dans la langue des dissidences déjà reconnues ailleurs ; avec lui les originalités, les singularités se multiplient et s'étendent : tel écart à peine signalé chez ses prédécesseurs devient chez lui une tournure fréquente, mais en général il présente peu de nouveautés soit dans son vocabulaire soit dans sa syntaxe.

— Il est plus intéressant de constater la marque personnelle que l'auteur imprime à la langue qu'il parle. Arnobe était un parfait rhéteur : aussi met-il en œuvre tous les artifices de la rhétorique traditionnelle. Pour orner son style, tous les moyens lui sont bons, et soit inconsciemment, soit par système, il les utilise abondamment. Il cherche à produire de l'effet, en donnant à son langage des formes qui sortent de l'ordinaire ; c'est à dessein qu'il varie son expression et la construction de ses phrases; en changeant l'ordre habituel des mots ou la manière commune de lier les propositions entre elles, il donne à son discours une allure plus libre et plus dégagée.

On a vu aussi combien les recherches d'art ou d'harmonie influaient sur le choix des mots et des tournures adoptés par l'écrivain. Pour obtenir une rime, une allitération, une clausule métrique, il préfère un terme peu courant à un autre plus classique, il substitue au verbe simple le verbe composé, il change la place ordinaire des mots et parfois trouble la construction.

Il faut noter enfin son emphase verbale, la vraie plaie de sa langue. Par là il est bien de la famille des rhéteurs d'Afrique. Le *tumor africus* se retrouve en effet dans tous les idiomes d'Orient : les Africains avaient simplement transporté en latin les procédés des dialectes punique ou lybique. C'est un artifice de plus qu'Arnobe ajoute à ceux que nous avons déjà signalés : surcharges et répétition de mots, synonymes et pléonasmes, tout trahit chez lui le besoin de renforcer son expression et d'étendre ses développements.

Ce désir constant de frapper l'oreille et l'esprit entraîne quelques

négligences : on rencontre parfois des phrases obscures ou embarrassées, mais généralement Arnobe atteint son but et produit l'effet recherché. D'ailleurs si le style est d'un rhéteur jaloux de son art, il révèle aussi un lettré délicat, affiné au commerce des bons écrivains : notre auteur se rend bien compte de la distinction que le choix des mots peut apporter au langage ; à travers ses longues périodes, il manie sa langue avec aisance et habileté ; il l'adapte merveilleusement à la tournure de son esprit, à son caractère ardent et passionné.

Cette rhétorique, animée d'un souffle puissant, imprime sans doute une marque spéciale au style et même à la langue d'un auteur, mais elle revêt une importance bien plus considérable : elle maintient en vigueur certaines formes de vocabulaire, certaines tournures de syntaxe ; elle en fait accepter d'autres ; elle contribue parfois à l'évolution du sens des mots. Elle agit ainsi sur le langage en général et le dirige dans des voies nouvelles.

Cette action du style sur la langue a été déjà observée à propos de saint Cyprien (1). Elle est visible en effet chez les Africains. Tertullien, saint Cyprien, Arnobe ont sans doute des tendances personnelles qui les différencient ou les rapprochent les uns des autres, et la nature de leurs écrits élargit encore les distances qui les séparent : par sa fougue impétueuse, par l'allure de sa phrase un peu libre et capricieuse, Arnobe est plus près de Tertullien ; saint Cyprien est d'un tempérament plus doux, et son langage, éloigné de toute exagération, reflète les qualités tempérées de son âme. Mais les uns et les autres sont avant tout des stylistes : ils ont un point commun, le culte de la forme, et par eux la langue, qu'ils parlent prend un caractère tout particulier.

Cette influence du style sur la langue est de tous les temps, mais on la remarque spécialement aux époques de la décadence, où la langue se raffine en s'écartant des traditions classiques, où les écrivains se laissent surtout guider par leurs goûts personnels.

(1) Cf. BAYARD, *op. cit.*, p. 331 sq.

INDEX ALPHABÉTIQUE [1]

(1) Nous établissons ici la liste de tous les mots qui nous ont intéressé au cours de cet ouvrage, par leur origine, leur dérivation ou leur composition, par leur sens ou leur emploi.

TABLE DES MATIÈRES

B) — Flexion

C) — Syntaxe

D) — Style

Toulouse. — Imprimerie Saint-Cyprien. I. Vidaillon